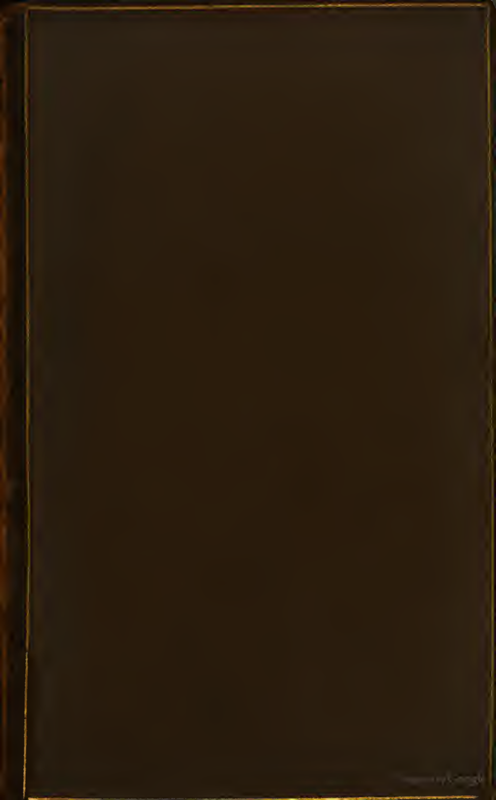
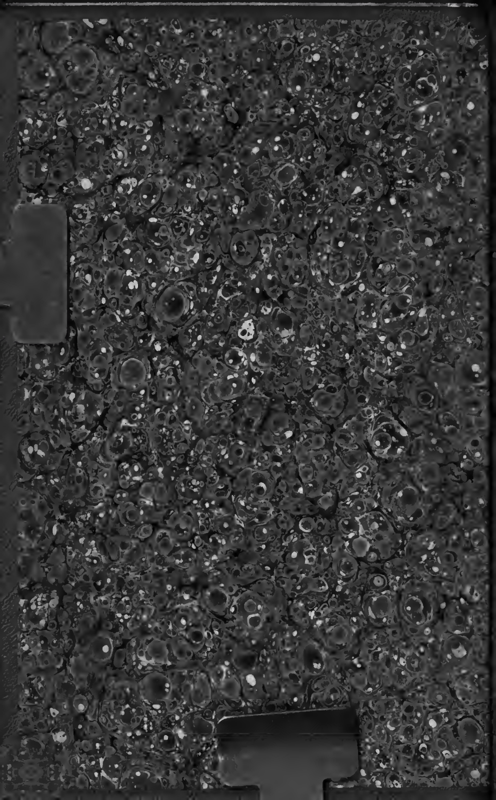






DE L'AFFAIBLISSEMENT

DES IDÉES

ET

DES ÉTUDES MORALES.

Paris. — Imprimerie de Schneider et Langrand,
rue d'Erfurth, 1.

DE L'AFFAIBLISSEMENT
DES IDÉES

ET

DES ÉTUDES MORALES,

PAR

M. MATTER,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ

Le matériel n'est rien, le moral est tout.
— TALLEYRAND. —

PARIS.
J. HETZEL ET PAULIN, ÉDITEURS,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 33.

1841



PRÉFACE.

Longtemps comprimée, réveillée puissamment au douzième siècle, savamment émancipée au quinzième, la pensée a suivi depuis trois cents ans une marche si rapide, et amené des changements si profonds, dans les institutions comme dans les croyances, qu'il en est résulté une métamorphose complète. Non-seulement les idées et les études morales de la société moderne ont changé de face, mais encore elles ont été appelées à jouer dans les destinées publiques un rôle nouveau.

Ces idées et ces études se sont détachées soit de la politique, soit de la religion; et de la commune bannière où les retenaient ces deux sciences, elles ont passé insensiblement sous celle de la philosophie, qui est venue se poser au quinzième siècle entre l'une et l'autre, indépendante de toutes deux, et que les théories morales ont proclamée leur source, leur règle suprême.

Cette transition, les idées morales l'ont faite sans hostilité ni pour la religion ni pour la politique; mais elles ont revendiqué le droit d'examiner, c'est-à-dire d'approuver ou de rejeter l'une et l'autre; et elles ont proclamé à la fois leur propre infaillibilité et la faillibilité de tout ce qui n'était pas elles.

Dans l'empire de la pensée, ç'a été là un grand fait. C'est le plus grand événement qui se soit accompli depuis que les hommes ont des institutions et des lois. Je pense qu'il mérite la plus profonde attention des moralistes et des hommes d'État.

Ce n'est pourtant pas ce fait dans sa généralité que je vais examiner; c'en est un plus circonscrit, mais plus intérieur. C'est un petit fait qui résume le grand sous un seul point de vue, j'entends l'affaiblissement qui en est résulté dans les idées et dans les études morales.

Ce fait, je vais l'examiner sous toutes les faces qui me semblent avoir de l'importance pour les inductions que j'en veux tirer, ou plutôt pour les sentiments que je voudrais faire naître sur la situation actuelle.

J'ignore ce que ces sentiments et ces inductions ont de spécial. J'admets le fait d'un affaiblissement; je le montre profond et général, et il entre dans mes desseins d'inquiéter au même degré que

je suis inquiet, mais je ne partage l'opinion établie ni sur les causes, ni sur les limites du mal.

Je me trouve d'abord en dissidence complète avec ceux qui veulent que l'affaiblissement qui éclate parmi nous, dans les idées et dans les études qui me préoccupent, ait je ne sais quoi de fatal; que non-seulement il soit dans la vie publique où nous sommes entrés une phase toute simple et toute naturelle, mais encore qu'il soit un progrès régulier tenant au caractère de nos institutions; de telle sorte que, ces institutions étant l'expression la plus vraie de la civilisation du siècle, il serait à la fois impossible de les combattre avec succès et de s'y livrer avec sécurité. Elles seraient toutes-puissantes d'un côté, en vertu de je ne sais quelle fatalité, et, d'un autre côté, elles corrompraient infailliblement les mœurs en vertu de je ne sais quelle autre fatalité encore. De plus, le mal étant sans remède, il n'appartiendrait qu'aux utopistes d'en gémir; qu'aucune des puissances du siècle, Presse, Tribune, Pouvoir, Esprit public n'auraient rien à y voir, rien à y faire. Leur empire serait circonscrit dans les institutions; le domaine des idées morales et le gouvernement de ce domaine seraient en dehors de leur mission.

Je suis non-seulement en dissidence profonde

avec cette opinion ou plutôt ce système, mais je crois encore que ce système, qui règne dans beaucoup d'intelligences sans être formulé nulle part, est le plus grand mal de la situation.

Une doctrine de ce genre serait un mal immense. Elle autoriserait, elle commanderait en quelque sorte l'indifférence pour la source suprême du salut public, et plus elle menacerait de grandir, de dominer, plus il importerait qu'elle fût combattue, qu'elle fût amenée à avouer son erreur, à se condamner elle-même.

Cette opinion serait d'autant plus funeste qu'elle fausserait la pensée du pays et la pensée de l'étranger sur le pays.

Il y a plus : dans un affaiblissement fatal des idées morales parmi nous, il faudrait reconnaître un péril extrême, non pour une nation seulement, mais pour toutes; non pour l'Europe, mais pour le monde. Il est vrai que nul n'est admis à dire, dans ces temps de progrès général, qu'en son pays est la tête de la civilisation; mais ce qui est incontestable, c'est que la France, la tête de la France, est le plus grand foyer d'études du monde moderne; que de ce foyer il rayonne sans cesse un torrent d'idées vers tous les points du globe; que sans cesse, de tous les points du globe, viennent affluer vers ce foyer des idées, des découvertes, des livres,

les esprits les plus éminents et les plus ardents de la terre civilisée.

Eh bien! si notre situation était telle qu'on le dit, et qu'il fallût l'accepter avec l'indifférente stupeur du fatalisme qu'on affecte, je dis qu'il y aurait pour l'humanité un de ces périls auxquels jusqu'ici elle n'était pas encore livrée; auxquels elle ne saurait l'être dans aucun temps, si la vie sociale est le fait d'une puissance intelligente.

Cette considération seule fait entrevoir ce qu'il peut y avoir de faux ou de vrai dans les idées qu'on se fait des causes de la situation morale de notre siècle.

Cette situation n'est pas ordinaire, il est vrai; elle est, au contraire, le résultat du mouvement le plus extraordinaire et le plus profond qui puisse avoir lieu dans les idées. Mais, à mon tour et dans un autre sens, je dirai qu'elle n'a rien d'anormal, qu'elle est la conséquence régulière et avouable des faits moraux et politiques qui l'ont amenée.

Passant, de ce point, à la question des limites du mal, j'ajoute que la situation porte en son sein des faits moraux et politiques réguliers et avouables qu'elle a mission d'amener. Que, si elle est pleine de périls, elle est pleine aussi de tous les germes de grandeur, et distinguée de toutes par les ressources, les richesses morales qu'elle présente.

Je me trouve donc, en second lieu, en dissidence complète avec ceux qui considèrent l'affaiblissement des idées morales comme un début et voient dans nos institutions politiques un péril progressif.

Je suis loin de contester l'action très-grave des institutions politiques sur les doctrines morales. Je crois, au contraire, que cette influence est digne du plus sérieux examen; que, s'il est des institutions qui fortifient les convictions, il en est d'autres qui les affaiblissent; que, dans les pays soumis à l'empire de lois analogues à celles qui nous régissent, il s'est accompli, depuis qu'elles les gouvernent, une transformation sensible et affligeante sous beaucoup de rapports. Je crois même que la France offre, sous ce point de vue, un spectacle encore plus frappant que l'Angleterre et l'Amérique. Mais j'estime aussi qu'au mal plus grand qu'il faut avouer parmi nous, il y a des remèdes plus puissants qu'ailleurs, et que tout y est plus transitoire.

Je vais plus loin, et je dis que, si grand qu'on doive déclarer le mal, il n'est pas de société au monde, il n'est pas de nation qui trouve, pour ses destinées morales et politiques, de plus grandes ressources que la nôtre.

Mais il est bien évident que ces ressources seront frappées d'une invincible stérilité pour vous si vous les déclarez nulles, si vous les foulez aux

pieds, si vous dites qu'il n'y a rien à faire, qu'il faut subir les conséquences des lois qu'on s'est données, et qu'il faut apprécier ces conséquences suivant cet axiome qui nous est venu d'au delà des mers, que le système des institutions représentatives, vivant de corruption, doit la semer pour vivre.

Je sais les faits qu'on allègue, et je ne viens pas les quereller en utopiste embarrassé de ses loisirs; mais, pour rendre plus utiles les inductions qu'on en tire, je viens en appeler à d'autres faits, demander à ce siècle mieux étudié des leçons plus vraies et plus fructueuses.

C'est dans des faits intérieurs que je cherche l'état réel de nos études et nos idées morales; dans des faits intérieurs, la mission et les moyens de les fortifier. Je pense, avec l'éminent politique dont le génie s'est trouvé engagé dans les plus grandes affaires du temps, qu'*il y a toujours un parti à prendre*. J'indiquerai ce parti, car je trouve le remède à côté du mal. Je le trouve dans le siècle, parce qu'il y est providentiellement, en vertu d'une loi suprême.

Je ne crains donc pas le reproche d'un utopisme qui est loin de mes vues. Mais j'avoue que je crois à la puissance des idées, et j'appelle sur cette puissance tout ce qui est fait parmi nous pour régner sur nous, et, par nous, sur le monde.

Je ne me flatte pas pourtant de faire triompher

les vues que j'expose. On sait la marche ordinaire des idées. Avant d'être acceptées un peu généralement, elles sont obligées de se produire plus d'une fois, sous plus d'une forme, dans plus d'une région, tantôt dans le peuple, tantôt dans les classes élevées, les unes dans les écoles, les autres dans le monde, celles-ci à la Tribune, celles-là plus haut.

L'écrivain ne leur donne qu'une seule forme, et d'ordinaire ne les produit que dans une seule région. Son ambition ne saurait s'étendre au delà. La sphère de la pensée est plus vaste. La pensée est ce qu'il y a de plus universel et de plus haut. La raison humaine n'a d'autre limite et ne connaît d'autre autorité que la raison divine. Mais parmi les hommes nul n'est admis à croire qu'il a reculé la pensée jusqu'à cette limite. A chacun il est confié une partie de cette tâche. Et au nom de la vérité, chacun a droit d'avancer où il peut. Et partout, dans la bouche de tous, la vérité a droit au même respect. Mais être écouté en son nom est tout ce que l'écrivain le plus ambitieux doit désirer quant à lui.

Dans une matière telle que la nôtre, ce qui doit préoccuper, ce n'est pas la crainte de rester en deçà de la limite qu'on peut se tracer, c'est celle d'aller au delà.

En effet, il a dans les questions de moralité publique deux grandes difficultés à vaincre.

La première, c'est de dire le vrai qui afflige avec toute la réserve et toute la douceur qui sont nécessaires pour ne pas changer l'affliction en dépit.

La seconde, c'est de faire passer de l'affliction à la détermination, et d'enlever aux esprits les mille et un sophismes qui dispensent d'accomplir même les devoirs les moins contestés.

Pour moi, je n'ai pas l'ambition d'apporter à mon siècle de bien grands remèdes, ni des remèdes pour un grand nombre de ses maux; mais il m'a paru possible d'arriver, par l'examen sincère de l'état de nos idées et de nos études morales, à convaincre les bons esprits qu'il y a, dans notre situation, des devoirs nouveaux pour tout le monde. Or, je croirai avoir rendu service à mon pays, si je parviens à bien établir cette conviction.

Quand ceux qui dirigent les consciences sont parvenus à inspirer, d'abord un doute, puis un regret, et enfin une résolution, l'œuvre du salut a commencé pour une âme. Il en est des nations comme des âmes. Je ne demande à ce siècle qu'un doute, qu'un regret, qu'une résolution.

Quand je dis ce siècle, ma pensée est au fond plus restreinte. C'est une seule nation qui la préoccupe. Mais cette restriction, si elle a ses avantages, n'a-t-elle pas aussi ses inconvénients? Et puisque c'est plutôt de l'affaiblissement moral du siècle que

de celui d'une nation qu'il s'agit, ne valait-il pas mieux laisser à ce sujet toute sa grandeur en lui laissant toute son extension?

Je ne dirai pas, pour me justifier, que cette extension jetait la pensée dans un vague où se perdait l'espoir d'être utile, mais je dirai que dans sa généralité ce sujet n'avait rien de séduisant pour moi, précisément parce qu'il n'avait rien de spécial.

J'ajouterai, toutefois, que si quelque considération avait pu arrêter l'accomplissement de ce que l'écrivain, dans ses illusions peut-être, regardait comme un devoir, c'eût été la crainte de prêter par l'examen d'une situation spéciale des prétextes à je ne sais quelles récriminations spéciales.

Mais quel est donc le siècle ou le pays qui serait admis à jeter la pierre à un autre?

Je ne trouve pas dans l'histoire d'époque qui ait mieux valu que la nôtre, et je ne connais pas de nation qui pût condamner la mienne. Quelle serait celle qui voulût s'enorgueillir d'avoir pris, aux plus grands mouvements des temps modernes, assez peu de part pour n'avoir pas subi des transformations analogues à celles que nous remarquons dans cette région avancée où semblent se préparer les destinées de toutes les autres?

En effet, il n'est pas en Europe de pays civilisé où ne se révèlent ces trois faits: refroidissement plus

sensible qu'à d'autres époques des études et des idées religieuses; prédilection plus sensible aussi pour les idées et les études politiques; et, par suite de cette prédilection d'une part et de ce refroidissement d'une autre, affaiblissement plus sensible des idées et des études morales.

Ces trois faits, faits moraux et intimes, pleins de transformations ultérieures et plus grandes que celles qui ont passé sous nos yeux, se présentent avec des nuances diverses selon la diversité des circonstances et des destinées spéciales de chaque peuple. Mais ils se présentent partout; et partout se développe, dans les études morales engagées à la politique et à la religion, une crise qui, chaque jour, trace, entre les idées réservées et les idées communes des diverses classes de la société, une ligne de scission plus profonde.

Si nous n'examinons ce fait qu'en ce qui concerne la France, ce qui se passe en Angleterre, en Amérique, en Allemagne, a répandu sur ce fait les plus vives lumières. La France a préoccupé notre pensée; l'Europe et l'Amérique l'ont éclairée constamment. Et il nous a paru important de considérer ainsi l'état des idées morales de ceux qui exercent sur nous une influence, de près ou de loin. Nous avons vu des jours où c'étaient les coalitions des dynasties qui préoccupaient la pensée pu-

blique ; nous sommes menacés de voir des jours où ce seront des coalitions formées à l'extrémité opposée du corps social.

Je dirai que cette considération est celle de toutes qui a été sur mon esprit la plus puissante, quand s'est présentée la question de savoir si, après avoir examiné la situation, il fallait aussi la décrire?

Je n'ai pas besoin d'ajouter, après cela, que les idées et les études morales que j'examine surtout ici, ce sont celles qui se trouvent engagées dans la politique.

LIVRE PREMIER.

DES IDÉES ET DES ÉTUDES MORALES, DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA LOI RELIGIEUSE, LA LOI POLITIQUE ET LES DESTINÉES DES PEUPLES.

CHAPITRE PREMIER.

Du véritable caractère des idées morales.

Je prends l'épithète de *moral* dans son sens le plus simple. J'appelle idées morales toutes les notions qui règlent nos devoirs; et, pour indiquer dès le début mon opinion sur l'origine de ces idées, pour les élever à la hauteur qui leur donne leur véritable caractère, j'ajoute qu'à mes yeux elles sont autant de rayons qui, de l'intelligence divine, s'abaissent sur celle de l'homme, afin d'éclairer sa destinée terrestre. La raison qui les conçoit n'est ni une cause première ni un effet sans cause; elle est une lumière émanée d'une lumière suprême.

C'est là ce qui constitue la sainteté de ses notions.

Ma définition n'est pas seulement l'image la plus pure que je puisse donner de la nature des idées morales, c'est la profession d'une foi sincère, profession que je mets à la tête de ces pages pour les placer toutes sous le point de vue qui les domine.

Et qui viendrait contester aux idées morales le caractère que je leur assigne? Qui viendrait dire que la raison qui les conçoit est une cause première, puisque personne ne peut croire que cette raison est d'elle-même, par elle-même, à elle-même? Nul ne peut dire qu'elle est à lui, qu'elle est la sienne. Elle est à tous comme elle est à chacun. Elle n'est le bien spécial, le privilége exclusif d'aucun de tous ceux qu'elle gouverne. Au contraire, toutes ses conceptions, par leur caractère d'universalité et de perpétuité, remontent évidemment à une source commune, universelle et éternelle; et toutes elles cherchent, toutes elles trouvent leur sanction suprême, comme leur origine, dans une cause suprême.

Que les idées morales de l'intelligence humaine émanent en dernière analyse de l'intelligence divine, on ne le conteste pas d'une manière absolue; mais on affirme que leur origine n'est pas directe; que, loin d'être les empreintes d'un type primitif, elles sont des copies, pâles ou colorées, de deux autres ordres d'idées, les idées religieuses, les idées politiques. On ajoute que, sans les idées religieuses et politiques, il n'y a pas d'idées morales.

Les idées morales se rattachent, il est vrai, les unes à la loi religieuse, les autres à la loi politique; elles vivent d'ordinaire dans leur union, tantôt bien, tantôt mal. Mais supposer qu'elles doivent leur origine à l'une ou à l'autre, ce serait une erreur complète, une erreur que l'histoire démentirait comme la philosophie.

Les idées morales, antérieures à la loi religieuse, antérieures à la loi politique, émanent de plus haut que celle-ci, d'aussi haut que celle-là, et, quand même ces deux grandes règles de la vie spirituelle et de la vie sociale manqueraient à l'espèce humaine, je ne sais par

quel hasard ou à la suite de quelle catastrophe les idées morales ne lui feraient pas défaut.

En effet, à côté de la loi religieuse et de la loi politique, qui sont d'ordinaire contemporaines dans l'histoire de l'humanité, et qui se prêtent un mutuel appui, qui s'éclairent, se fortifient, s'affaiblissent, et souvent disparaissent ensemble, il est toujours une autre loi encore, loi qui, pour n'avoir pas la même autorité au dehors, pour n'avoir ni des prêtres ni des magistrats spéciaux, n'en a pas moins de pouvoir au for intérieur, et à qui sont assujettis tous les interprètes de la loi politique, tous les organes de la loi religieuse, tous les citoyens, tous les hommes.

Quelle est cette loi?

C'est la loi morale ou la loi naturelle.

On chicane cette loi. Quand elle prend le premier de ces noms, on lui pardonne, à la condition qu'elle se perde dans la loi politique et dans la loi religieuse.

Quand elle prend le second, on s'irrite; on feint de se tromper sur le mot, sur la chose. La loi naturelle, dit-on, c'est la loi de la nature moins Dieu, et, comme dans un siècle dont nous sommes plus loin qu'il n'est loin de nous, on a fait la guerre à une loi religieuse et à une loi politique au nom de je ne sais quelle loi naturelle, la loi naturelle est taxée d'antireligieuse et d'antisociale.

Elle n'est ni l'un ni l'autre.

Elle est tout simplement la loi que l'auteur de la nature a donnée à la nature entière, à la nature morale comme à la nature physique.

Elle est la loi de la nature morale. Et s'il ne vient plus aujourd'hui à l'esprit de personne de nier la loi de la nature physique, comment une intelligence sainement organisée pourrait-elle nier la loi de la nature morale?

On nierait celle de la nature physique, que, le livre de l'histoire en mains, ce grand livre de l'humanité, on serait forcé de proclamer celle de la nature morale.

La loi morale du monde, en dernière analyse, c'est Dieu lui-même éclairant, guidant, conduisant, jugeant le monde. Or, on peut nier Dieu, et par conséquent la source et la sanction suprême de la loi morale; mais l'intelligence humaine, on le sait, n'arrive à cette négation qu'après une série d'abdications qui lui ôtent sa compétence. Il faut, en effet, qu'elle ait rejeté auparavant tout ce que les sciences les plus élevées fournissent de preuves et de démonstrations à une vérité qui est le fondement de toutes les autres et la solution de toutes les questions qui ont une solution.

A son état de lucidité normale l'esprit humain ne résiste pas à lui-même se donnant Dieu comme raison dernière, cause suprême, auteur d'un ordre que chacun admire, à qui tous obéissent, que nul n'explique sans balbutier, et que nul n'ose enfreindre sans épouvante, que proclament ensemble toutes les émotions de la conscience et toutes les clartés de l'intelligence.

A son état de lucidité normale, l'esprit humain ne peut contester non plus la loi naturelle. Nous l'avons dit, il n'y aurait pour l'homme ni religion donnée, ni législation positive, qu'il trouverait dans son âme une loi, un ensemble de notions morales qui prendraient l'empire et la responsabilité de ses actions, qui se chargeraient d'éclairer sa pensée, de régler ses affections, de présider à son existence, et de la relier à une existence plus haute.

Cela est si vrai, que la loi naturelle a toujours précédé la loi religieuse et toujours modifié la loi politique. Chacun sait, autant que les annales de l'espèce humaine

le permettent, les commencements des lois religieuses et des lois politiques qui se sont succédé dans le cours des âges; nul ne peut dire les commencements de la loi naturelle, si ce n'est celui qui sait les commencements de l'espèce humaine. Il est une loi religieuse, une seule, qui ne doit plus céder à nulle autre; mais bien des lois politiques se succéderont avant la fin des âges, sans que change la loi naturelle.

Elle est éternelle comme sa source et pure comme elle.

Les idées morales qui se rattachent à la loi religieuse et à la loi politique, qui sont dictées ou sanctionnées par elles, sont les plus positives, mais elles ne sont peut-être pas les plus ingénieuses ni les plus délicates, et elles ne sont assurément ni les plus pures ni les plus puissantes. Dès lors, on comprend que si les idées religieuses et politiques méritent une attention profonde de la part de chacun, et du philosophe en particulier, les idées morales qui sont appelées à contrôler sans cesse les unes et les autres, méritent, de la part de tous, et de l'homme d'État en particulier, une attention plus spéciale encore.

Et en effet, si les idées religieuses s'altèrent souvent et que les idées politiques se modifient sans cesse, les idées morales à leur tour, si impérissables qu'elles soient en vertu de leur origine et de leur caractère, ont des phases diverses. Elles grandissent ou déclinent. Fortes, elles mènent les nations aux destinées les plus glorieuses; faibles, elles obscurcissent la vie au point de jeter la raison dans les ténèbres, la conscience dans le doute, une société tout entière dans les aberrations les plus déplorables.

A quelles causes tiennent des modifications aussi profondes, salutaires les unes, désastreuses les autres?

CHAPITRE II.

Des modifications que l'état religieux et politique des peuples apporte aux idées morales.

La plus belle et la plus indestructible fortune d'un peuple, ce sont ses idées morales. Là sont écrits, avec ses devoirs les plus purs, ses droits les plus imprescriptibles, les plus inaltérables, ses titres de noblesse et de liberté, de gloire et d'immortalité.

Cependant, comme tout ce qui est assujetti aux formes de la pensée et de la parole humaines, les idées morales ont des phases diverses. Elles subissent l'influence de tout ce qui agite profondément la raison et la conscience, de tout ce qui les exalte et les trouble, de tout ce qui y jette une puissante commotion et y laisse une empreinte profonde. Or rien n'émeut plus l'âme et n'excite plus vivement le magnifique jeu de ses facultés que la religion et la politique, ces grandes sciences du bien-être présent et futur. La religion et la politique modifient donc profondément le domaine moral de l'humanité, et aux phases si variées qu'y amène la marche générale de la civilisation, s'ajoutent encore toutes celles qu'amènent ces deux sources si abondantes de sentiments et d'idées.

Dans les conditions normales, quand la loi politique

est bonne, quand la loi religieuse est pure, quand l'une et l'autre sont acceptées par la raison et la conscience, leur empire sur les idées morales n'est pas un péril, il est un appui, une sanction. Mais de toutes les situations possibles, celle d'une harmonie complète est la plus rare. L'état ordinaire, ce n'est ni la lutte onverte, ni le calme absolu, c'est une condition moyenne entre la guerre et la paix. La loi religieuse, encore qu'elle soit permanente dans son essence, subit mille changements dans ses formes et dans ses institutions, sinon dans ses principes; la loi politique, ou se modifie sans cesse, ou s'expose à ces crises violentes qu'entraînent toujours des réformes trop longtemps refusées. Or, les idées morales, partout engagées dans les institutions politiques et dans les institutions religieuses, prennent part à toutes ces transformations, à toutes ces crises, à toutes ces révolutions; elles s'élèvent ou s'abaissent avec elles; elles en subissent les excitations et les découragements, l'altération et la renaissance.

Il est des idées morales qui apparaissent presqu'à tous les degrés de la vie civilisée; leur ensemble forme comme le domaine vulgaire. Il en est d'autres qui n'apparaissent qu'au milieu des orages; leur ensemble forme le domaine extraordinaire. Ce domaine ne s'acquiert qu'à force de conflits, de crises et de révolutions plus ou moins laborieuses. Il n'est pas la propriété des âges de bonheur; il est celle des âges de gloire. En effet, c'est dans les grandes luttes des nations, au milieu de ces commotions où sont mises en jeu toutes les puissances de l'âme, où elles sont portées à leur plus haut degré d'exaltation, c'est alors qu'éclatent dans les individus, dans les masses, les pensées les plus généreuses, les sentiments les plus sublimes, éclairs de génie et de

vertu, dont l'espèce humaine ne reçoit l'inspiration et ne comporte la puissance que par voie d'exception, mais qui l'élèvent au-dessus de son horizon ordinaire et la transportent dans une sphère supérieure, d'où elle éprouve toujours, et pour longtemps, le regret d'être descendue. Car jamais le calme n'a ces hautes jouissances, et l'existence régulière des nations est loin de faire connaître l'humanité dans toute sa grandeur, de révéler tout entier le Dieu qu'elle porte dans son sein.

C'est assez dire que l'espèce humaine n'est pas faite pour la seule condition qu'on peut appeler normale; qu'au contraire ce qu'il y a de plus providentiel dans sa marche est précisément ce qu'il y a de plus exceptionnel.

Dans tous les cas, les pages les plus glorieuses de son histoire, ce sont celles de ses plus grandes révolutions.

Elles en sont aussi les plus terribles. Elles sont pleines de leçons qui portent avec elles de redoutables châtiments quand elles sont méprisées, et telle est la petitesse de l'humanité sortant de ses grandes crises, qu'elles le sont presque toujours. C'est qu'autant que se sont élevés les uns, autant se sont abaissés les autres. Pendant que les Moïse ont reçu au Sinaï, au milieu des éclairs, la loi gravée par le doigt de Dieu, la foule s'est fait de viles idoles, et la loi ne trouve plus de soumission. Toute révolution illégitime est terrible. Or, les seules révolutions légitimes, ce sont celles qui régénèrent le monde moral, comme l'orage purifie une atmosphère altérée. Ces tempêtes, au contraire, qui jonchent la surface du monde des débris d'une loi religieuse et des débris d'une loi politique, sans rien apporter de plus pur, de plus salutaire; ces orages qui plongent quelque-

fois jusque dans la fange la loi morale elle-même, elle au nom de qui s'accomplissent tous ces changements, ne sont pas des métamorphoses légitimes, des crises de régénération et des époques de gloire. Ces révolutions sont tout simplement les plus grandes catastrophes et les plus grandes ignominies qui puissent affliger l'humanité. J'en appelle à l'histoire de beaucoup de crises sociales. Et ce que l'histoire daigne redire de ces drames si effrayants de stérilité, de ces drames où se révèlent dans l'âme de l'homme non-seulement de simples pensées et des conceptions qui l'étonnent elle-même, mais comme des facultés inconnues qui jettent l'épouvante tout autour d'elles, n'est que ce qu'elle en veut rappeler. Ce n'est pas le fait tout entier, ce n'est pas l'idée qui l'enfanta.

Toutefois, s'il est beaucoup de révolutions qui ne sont que de stériles catastrophes et de grandes ignominies, et je n'en veux pour preuves que les annales de Rome pendant les siècles de l'empire, il en est qui sont de légitimes et de glorieuses métamorphoses. Je n'en veux pour preuve que celle du christianisme, qui changea tant de lois politiques et tant de lois religieuses, qui jeta dans le monde tous ces principes de liberté et de dignité humaine dont l'influence a prévalu dans tous les codes, dans toutes les institutions des peuples civilisés. Ces révolutions, le christianisme n'a-t-il pas l'ambition de les faire triompher, dans le cours des âges, chez tous les peuples qu'il aborde et sur toute la surface de la terre?

Époques de crise, époques de calme, les idées morales sont toujours engagées dans la vie religieuse ou politique, et toujours la loi naturelle est dominée par les codes sacrés ou profanes.

Il y a plus, l'état normal de la loi politique et de la loi religieuse, le calme, est pour les idées morales une situation de développement incomplet. Pour employer une image propre à mieux rendre ma pensée, je dirai que, se borner dans l'étude de l'âme à celles de ces idées qui constituent le domaine ordinaire, c'est se réduire à une sorte d'octave moyenne, c'est renoncer aux octaves supérieures et inférieures où se révèlent tant de nouveaux tons, tant de nouvelles harmonies, sans lesquelles l'art serait à la fois incomplet et grêle. En effet, c'est dans le domaine extraordinaire de la pensée morale de l'homme qu'est le secret de ses plus profondes humiliations et de ses plus hautes gloires; et toutes les grandes crises de l'humanité, crises d'altération ou de renaissance, d'abaissement ou de grandeur, ont pour objet, pour bannière, pour trophée, une nouvelle loi politique ou une nouvelle loi religieuse.

Ne s'ensuit-il pas que la loi morale, fille soumise ou humble servante de l'une et de l'autre, doit en tout temps subir leur fortune, et qu'en tout temps il convient de livrer les idées morales à la loi religieuse et à la loi politique?

A cette question il faut en substituer une autre.

L'humanité est-elle impuissante à défendre sa fortune morale contre une politique corruptrice, une religion vicieuse, ou même contre une politique pure, mais égarée, contre une religion vraie, mais altérée? Telle est toute la question; car il n'y a que l'impuissance de défendre qui soit autorisée à livrer quoi que ce soit.

Si la Providence n'a pas voulu que la raison et la conscience pussent se défendre, quand même elles seraient attaquées jusque dans leur sanctuaire, jusque dans leurs notions les plus pures et les plus infaillibles;

si elle a voulu, au contraire, que, quand la loi religieuse fléchit, et quand la loi politique se fausse, la loi naturelle abdique aussi ses lumières, oh! alors, le rôle de l'homme est simple, c'est celui de la résignation.

Mais non, ce rôle est non-seulement difficile, ce rôle est impossible. C'est celui de l'acquiescement de l'âme à la violation d'elle-même. Or, il n'est pas pour l'humanité de situation où elle puisse se croire sauve, si elle abdique l'indépendance de ses idées les plus précieuses, les plus sacrées. Les idées morales peuvent subir des modifications, elles en subissent sans cesse; sans cesse elles se nourrissent et se fortifient de la loi religieuse, de la loi politique, qu'elles fortifient et nourrissent à leur tour, qu'elles appuient et dont elles reçoivent secours et sanction; mais jamais elles ne sauraient accepter de joug. Car, quand même elles pourraient se trahir et livrer ce qui est humain, elles ne sauraient trahir ce qui est divin, leur nature, leur caractère.

Nous l'avons dit, la loi morale, c'est Dieu, Dieu règle et puissance suprême de l'ordre moral du monde.

Dès lors on le comprend, jamais l'humanité ne peut abdiquer l'indépendance des idées qui sont descendues dans son sein du sein de l'intelligence divine, et qui confèrent à la raison, à la conscience, une incorruptible suprématie.

Quelle est cette indépendance? quelle est cette suprématie?

CHAPITRE III.

De l'indépendance et de la suprématie des idées morales.

La religion et la politique se plaisent à nier cette indépendance, à se dire elles-mêmes les sources de toutes les idées morales.

Personne ne conteste qu'elles n'en fournissent un grand nombre. Elles prêtent à d'autres leur puissance et leur majesté; et il est heureux qu'il en soit ainsi. Mais il est plus heureux encore que les idées morales aient une origine indépendante, une autorité propre. Que deviendraient-elles sans cela, lorsque la religion se fausse et que la politique se trompe? Que deviendraient et la politique et la religion elles-mêmes, si, après s'être perdues, elles pouvaient corrompre jusqu'au juge qui doit les ramener de leurs égarements, pervertir jusqu'à la raison, et ruiner jusqu'à la conscience publique?

Mais, grâce au caractère saint et pur, grâce à la nature indestructible des notions morales, il n'en saurait être ainsi. Il peut s'altérer bien des consciences, se fausser bien des raisons, la raison publique et la conscience de l'humanité sont inaltérables, sont incorruptibles. Et là est non-seulement l'indépendance des idées

morales, là est aussi leur suprématie, leur mission de juger, de reprendre, de guider la politique et la religion elles-mêmes.

Chose étrange! la politique se plaît, dans ses injustices, à traiter la loi naturelle de factieuse, — et l'on peut être factieux en son nom, on l'a souvent été; — la loi religieuse, dans ses colères, se plaît à la traiter d'athée, — et l'on peut être athée en son nom, puisqu'on l'a été; — il n'en est pas moins vrai que, de toutes les bases de la loi religieuse et de la loi politique, la plus sacrée et la plus inviolable, c'est la loi naturelle elle-même. Je dis plus, je dis qu'il est des crises religieuses et politiques qui effaceraient, s'il était possible, dans les excès de la tyrannie ou de l'anarchie, du fanatisme ou de l'athéisme, jusqu'au caractère de l'humanité, n'était la loi morale, cette loi indélébile comme la nature, et puissante comme Dieu qui l'a donnée à la nature. Avec beaucoup de mauvaise foi, la loi naturelle peut être taxée de factieuse, quand ceux qui l'interprètent sont factieux et la dénaturent pour s'insurger en son nom contre la loi politique. Mais, quand on est tant soit peu de bonne foi, on est obligé de reconnaître que la politique, qui conteste les principes les plus purs de la loi naturelle, est mille fois plus factieuse qu'elle, puisqu'elle s'insurge contre une loi suprême. Avec beaucoup d'esprit de parti, on peut dire que la loi naturelle est athée, quand ceux qui la mettent en avant la substituent à Dieu qui l'a donnée. Mais tout le monde conviendra que la loi religieuse qui prétendrait condamner ses saintes et impérissables prescriptions, pour je ne sais quels dogmes et quels préceptes aussi contraires à la conscience qu'à la raison, pour je ne sais quelles superstitions révoltantes ou quelles

intrigues honteuses, serait mille fois plus athée. Elle serait impie, puisqu'elle viendrait nier des enseignements éternels et inaltérables comme Dieu dont ils sont la pensée, dont ils sont la volonté, dont ils sont la puissance vivante dans l'âme de l'homme.

Il est, dans les destinées religieuses et politiques de certains peuples, des crises à tel point violentes, des révolutions à tel point profondes, que la loi morale seule, malgré sa puissance, ne suffirait pas à les préserver de leur ruine, n'était la loi physique, cette barrière de fer contre laquelle viennent se briser les passions qui ont franchi toutes les entraves morales. En effet, telles sont, dans ces crises, les fureurs de l'exaltation et les extravagances du fanatisme, qu'il ne faut rien moins que cette barrière, la seule qui reste, pour sauver la société du naufrage. Mais, si cela est, — et qui le nie? — comment la loi politique et la loi religieuse, qui ont devant elles le spectacle de leurs égarements, se priveraient-elles de la loi morale, de la meilleure ancre de salut, de la seule qui survive à certaines catastrophes, de la seule qui permette d'assurer le vaisseau battu par les tempêtes et par les flots en fureur?

Maintenant, je dis plus. Ce n'est pas dans les crises religieuses et politiques seulement que la loi morale est appelée à jouer un rôle de haute autorité, de primordiale indépendance : cette ambition est toujours la sienne. Son contrôle sur la loi religieuse et politique est permanent. Antérieure à l'une et à l'autre, elle n'a pas mission seulement de les seconder, mais de les surveiller, de les guider toutes deux. Je l'ai dit ailleurs (1), j'ignore si elle pourrait exister sans l'une ou l'autre;

(1) Histoire des doctrines morales et politiques pendant les trois derniers siècles, vol. I, page 16.

mais ce que je n'ignore pas, c'est que ni une religion ni une politique pures ne sauraient exister sans elle. Sans la morale, la politique devient un joug odieux, la religion un masque infâme. La morale a même sur toutes deux cette incontestable supériorité, qu'elle est la pierre de touche de l'une et de l'autre. Niez-le; prêchez une religion immorale; affectez une politique immorale, et vous soulèverez la raison et la conscience publique; vous soulèverez ensemble les bras et les intelligences!

Il est un autre fait plus décisif encore. Sauf les modifications que lui imposent la religion et la politique, la morale est toujours et partout la même, tandis que les systèmes de religion et de politique varient suivant les temps, les climats et les mœurs, et que toujours leurs destinées sont accompagnées, dans leurs mauvais jours, d'égarements et de désastres inconnus dans les annales de la loi morale.

La morale a donc une mission indépendante et souveraine dans les destinées de l'espèce humaine, et dans cette souveraineté, dans cette indépendance, est le salut des peuples.

Aussi la distribution des idées morales diffère-t-elle complétement de celle des idées religieuses et des idées politiques. Ces dernières sont une sorte de privilége des gouvernants; les idées religieuses sont une sorte de privilége du sacerdoce; et les unes comme les autres sont toujours engagées dans la sphère d'une seule politique, d'une seule religion. Les idées morales, au contraire, sont de toutes les religions et de toutes les politiques; elles appartiennent à tous les membres de la famille humaine, dans tous les temps, dans toutes les conditions.

Ces caractères méritent une attention spéciale.

CHAPITRE IV.

De l'universalité, de la richesse et de la distribution des idées morales.

Les idées morales ne sont pas primordiales seulement et indépendantes; elles ont un caractère plus spécial, elles sont universelles et infinies.

Universelles, elles sont de tous les temps, de tous les siècles, données à toutes les intelligences, à toutes les classes de la société, à toutes les divisions de l'espèce humaine.

Les institutions politiques ont un temps, sont bornées à un peuple, ne conviennent que sous certains climats, dans des conditions déterminées. Elles varient et se transforment sans cesse pour s'accommoder à tous les degrés de la civilisation, à toutes les exigences des mœurs.

Il en a été de même de toutes les lois religieuses du monde ancien; et dans le monde moderne, il n'en est qu'une seule, la nôtre, qui prétende à la perpétuité, à l'universalité.

La loi morale, au contraire, est toujours la même. Elle se développe ou se contient plus ou moins, suivant les phases plus ou moins pures des institutions religieuses et politiques. Mais partout où règne ce degré de

liberté morale que nul n'a droit de contester à la conscience ni à la raison de l'homme, le mal est le mal, le bien est le bien. Dans les plus petites comme dans les plus grandes situations, l'homme voit son devoir. Il est grand et glorieux, au tribunal de sa conscience, en l'accomplissant, petit et méprisable à ses yeux, quand il y faillit. C'est qu'alors il faillit à lui-même.

Établies indistinctement dans toutes les âmes sans pouvoir en être arrachées, les idées morales sont les règles souveraines, la plus noble puissance, la plus haute dignité de la vie de l'homme, de la vie des nations. Et si bornées, si obscures qu'elles soient quelquefois; si soumises à la loi politique et à la loi religieuse qu'on les fasse; si altérées ou si modifiées par les crises et les infortunes des temps qu'on les conçoive, elles gouvernent l'âme avec le même empire que si elles étaient dans toute leur majesté. Qu'il y en ait peu ou beaucoup, et qu'elles soient plus ou moins claires, si l'une d'elles vient à être mise en jeu par quelqu'une de ces commotions providentielles qui viennent si souvent nous appeler aux grandes choses, elle agit avec la même énergie, la même souveraineté que si toutes les clartés et toutes les délicatesses de la pensée étaient unies ensemble dans la même âme. On le sait, on l'a vu.

Ce n'est donc pas la totalité des idées morales qu'il faut à un homme, à un peuple, c'est seulement la pureté de la notion du bien et du mal. De cette notion, la raison dont elle est la dot inaliénable, et la conscience dont elle forme le caractère distinctif, disposent comme elles l'entendent; et cette notion fondamentale leur suffit d'autant plus que, plus vaste et plus féconde, elle s'élève ou s'abaisse avec plus de facilité à toutes les situations. Nulle intelligence ne possède la totalité d'un

ordre quelconque d'idées; nulle raison individuelle n'a besoin de posséder la totalité des idées morales. Ce qui fait l'homme moral, ce qui fait même l'homme éminent dans l'ordre des idées morales, ce n'est pas le nombre de ces idées, c'est leur valeur, c'est leur intégrité, leur énergie. Quand on parle de l'universalité des idées morales, on est loin de vouloir dire qu'elles sont toutes à tous les esprits; ce qu'on veut dire, c'est que tous les esprits sont faits pour les avoir dans une situation donnée. Tous sont faits pour les comprendre, et pour en reconnaître l'autorité; mais tous ne sont pas faits pour se trouver dans toutes les situations possibles.

Au contraire, l'espèce humaine, qui a sa mission générale et qui a ses dons généraux, se compose d'individualités qui ont leurs missions spéciales et leurs dons spéciaux. Autant varient les intelligences et les facultés, autant les idées morales de l'homme varient de nombre, de clarté, de pureté, de puissance : variété merveilleuse, qui répond à celle de la nature physique, et ouvre à la raison des champs de contemplation plus vastes et plus sublimes encore; variété glorieuse pour l'humanité comme pour son auteur, puisqu'elle confère à chacun de nous, avec l'obligation de fournir une carrière propre et une vie distincte de celle de tous les autres, la liberté nécessaire pour l'accomplissement de notre mission. Elle confère, de plus, des titres d'immortalité conformes au dévouement de chacun.

Il n'en serait pas de même, on le conçoit, si la totalité des idées morales était donnée à tous. Alors l'obligation de les appliquer toutes pèserait sur l'espèce entière, effaçant toute individualité dans l'espèce, élevant tous ou abaissant tous au rang de je ne sais quelles vagues généralités, quelles abstractions indéfinissables. Mais

autre est la loi du dispensateur suprême; sa pensée a voulu la spécialité, l'individualité jusque dans le sein de l'infinie variété d'organisation, de destinée et de fortune. En effet, que de nuances de création! que de degrés de civilisation! que de classes et de rangs dans le sein de chaque fraction de l'humanité! Et à chaque nuance d'organisation, à chaque degré de civilisation, à chaque classe et à chaque rang, à chaque individu, sont distribuées, par la grande loi qui préside à l'ordre moral du monde, les notions qui lui conviennent.

Il est des notions qui sont à tous et partout. Il en est d'autres auxquelles n'arrivent pas certaines époques de l'humanité, certaines nations du globe, certaines fractions d'un peuple.

Ce fait, Dieu le livre à qui veut étudier l'histoire de l'humanité; la loi qui préside au fait, il la réserve.

Autre mystère. Les idées morales sont infinies, en ce sens que jamais le domaine n'en est parcouru, jamais la source n'en est épuisée, jamais l'inventaire n'en est clos. Avec les situations nouvelles (et quelle est la pensée qui prétendrait en concevoir tout le cercle possible?) naissent des obligations nouvelles. Or, à chaque obligation répondent des capacités et des notions spéciales.

Aussi le domaine des idées morales n'est pas seulement d'une étendue infinie, il est d'une richesse inépuisable. Il n'a pas même de limites dans les situations communes. Dans les positions les plus vulgaires, il est, outre les devoirs formulés, des devoirs *sentis, conçus, devinés*, qu'aucune parole ne saurait rendre, qu'aucun formulaire ne pourrait indiquer, qui n'appartiennent qu'au for intérieur, et qui s'y produisent sous mille formes diverses, les unes plus subtiles que les autres.

Il y a plus. Presque tous les devoirs se modifient

avec l'âge et la position de ceux qui ont à les remplir. Ils deviennent plus graves et plus délicats à chaque pas qu'on fait dans la carrière, à chaque ressource de plus, à chaque nouveau rayon de lumière. Personne ne compte ni ne mesure l'ensemble des idées qui éclairent ces devoirs, des motifs qui les inspirent, des moyens qu'ils mettent en jeu. Il est des devoirs qui sans cesse changent de nuances. Et heureux les hommes de ce qu'un seul œil lit au fond de leur cœur et de leur raison! La justice humaine, qui s'est faite aveugle pour se faire impartiale, serait cruelle à force de se croire clairvoyante dans les mystères de la conscience!

Soit un exemple de cette richesse dans les idées, de cette variété dans les nuances, qui défient la plume du moraliste le plus exercé à l'analyse des devoirs et à l'étude des règles.

S'il est au monde une règle générale et inviolable, une règle qui ne paraisse susceptible que d'exceptions faciles à déterminer, c'est celle de la soumission que le fils doit à son père. Eh bien! ce devoir, si souvent posé d'une manière absolue ou avec quelques restrictions qui paraissent épuiser la théorie, se décompose dans la pratique en mille devoirs qui chaque jour se modifient, grandissent ou se restreignent, et vivent d'idées et d'inspirations nouvelles, toutes plus délicates les unes que les autres. Et avec le progrès de deux âges, le développement plus complet de deux existences, à la phase dernière d'une raison qui s'éteint et à l'apogée d'une autre qui vient de grandir, ce devoir de soumission, si absolu en un temps donné, se transforme insensiblement. Après une série sans cesse croissante de dévouements toujours plus ingénieux et plus délicats, il se trouve n'être plus qu'une tendre déférence ou même une affectueuse

tutelle, de telle sorte qu'en un autre temps donné, le cercle est parcouru et les rôles se trouvent changés.

C'est là un seul exemple, c'est le plus commun et le plus facile de tous. L'induction qu'il fournit s'applique à tous les cas. Il n'est pas de situation, si connue qu'elle semble, dont toutes les nuances soient observables ou observées. Et que de situations nouvelles se présentent chaque jour dans la vie des nations, dans celle de l'humanité !

C'est en ce sens que la richesse des idées morales est inépuisable. Elle n'offre pas seulement un vaste sujet d'études; elle engage dans l'infini. Sur le terrain où chacun est appelé à la suivre, chacun a des mystères à solliciter, des épreuves à subir, une initiation à recevoir.

Qu'est-ce qu'on entend par études morales, et quels avantages assurent-elles à ceux qui s'y livrent?

CHAPITRE V.

Des études morales. — Du privilége et des distinctions qu'elles établissent.

Il est pour les idées morales des situations ordinaires et des situations extraordinaires.

Les premières, ce sont celles où toutes les idées utiles à l'homme, aux peuples, à l'humanité, se trouvent, pour chaque degré de civilisation, spontanément, sans qu'on les cherche; où les uns les reçoivent si naturellement des autres, et où tous les tiennent dans une mesure si bien proportionnée aux besoins, qu'entre la mission de chacun et les instructions nécessaires il règne une harmonie parfaite.

Là chacun sait ce qui lui convient, sans que nul n'ait à faire d'efforts pour se procurer sa science.

Ces situations sont rares. Il en est d'autres plus pénibles, et qui néanmoins tentent davantage l'esprit de l'homme. Ce sont celles où il faut des idées, non plus pour l'individu, mais pour la société; où l'on ne peut pas se borner aux instructions communes, aux leçons de qui vient en donner; où les notions de morale s'élèvent au rang de théories sociales. Dans ces positions, on cherche tout ce que l'humanité possède et a possédé de lumières; l'on consulte tous les âges, tous

les codes, tous les oracles; l'on voudrait pénétrer du regard jusque dans la nature de Dieu comme dans celle de l'âme, dans les desseins de la Providence comme dans les émotions de la conscience. C'est à peine si toutes les inductions de l'intelligence suffisent à notre ardeur de connaître, car nous voudrions savoir toutes les énigmes de l'origine, du caractère, de l'autorité et de la sanction de la loi morale. Alors l'homme médite avec une sorte d'exaltation sur les principes et sur les conséquences de cette loi du monde. Il compare tous les systèmes et toutes les théories qu'elle a fait naître depuis que l'humanité a des théories et des systèmes. Il pèse avec une sorte d'anxiété tous les rapports que les idées morales ont eus avec celles de la religion et de la politique. Il calcule toute l'influence qu'elles ont exercée sur elles, ou subie de leur part, au milieu des plus graves destinées des peuples.

Ces deux sortes de situations ne constituent ni deux espèces d'humanité, ni deux espèces de morale; mais elles forment deux classes d'hommes, et amènent des différences profondes dans leurs idées, dans leurs obligations.

Les questions qui agitent l'intelligence dans les situations extraordinaires ne s'éclaircissent qu'à force de longues recherches, de hautes méditations. Ces travaux spéciaux se nomment *études morales.*

Ces études ne sont pas *arbitraires* toutefois; elles ne viennent pas du libre choix de l'espèce humaine. Elles sont, au contraire, inhérentes à sa nature et commandées à ses facultés par la loi de leur développement. Mais elles ne sont pas obligatoires pour tous, par la raison qu'elles ne sont pas indispensables à tous. Fai-

tes par tous, elles procureraient à la masse de l'humanité des idées qui s'étendraient bien au delà de ce qu'il lui est nécessaire ou même utile de savoir pour remplir ses devoirs. Mais, à chaque degré de civilisation, il se trouve, dans le sein de chaque peuple, des hommes appelés impérieusement, désignés par la puissance qui les a faits et qui les pousse à leur tâche, pour accomplir cette mission qui est dans l'intérêt de tous, et qui demande avant tout l'abnégation de soi.

En effet, pour qu'elle soit accomplie avec pureté, il faut que ceux qui s'y livrent songent à peine à eux-mêmes; qu'ils s'occupent du passé et de l'avenir plutôt que du présent; qu'ils s'enquièrent du ciel encore plus que de la terre, et qu'ils ne demandent de salaire à personne. Ils honorent, ils illustrent les nations, ils ennoblissent l'humanité. Leurs travaux, c'est la civilisation; c'en est la règle et c'en est la sauvegarde. Mais ces travaux accomplis, dans chaque siècle, par les plus sages des hommes, par les plus grands bienfaiteurs de l'humanité, ne procurent d'ordinaire l'honneur et la gloire qu'au nom, qu'à la mémoire de ceux qui s'en chargent. Ils n'en jouissent pas eux-mêmes. Pour que leur œuvre soit reconnue dans tout son éclat, il faut que leur personne ait cessé d'être, qu'elle ait disparu avec tout ce qui la rattachait à la faiblesse commune.

Ces travaux varient selon les temps. Dominés tantôt par la religion, tantôt par la politique. Ils sont accomplis, ici par des philosophes, là par des prêtres, ailleurs par des législateurs et des rois. Ils sont partout un privilége, et confèrent toujours à ceux qui en sont investis une autorité qui, pour n'être entière qu'après leur mort ou leur exil, n'en est pas moins la plus haute qui soit dans le monde.

Et plus il y a de progrès dans ces études, plus elles assurent l'empire à ceux qui les cultivent, car plus les idées prennent d'ascendant sur les intelligences.

En effet, dans le monde moderne comme dans le monde ancien, les études morales constituent un domaine à part, réservé, fécond, plein des plus glorieuses faveurs des nations. La classe de la société qui les possède tient en elles un privilége. Dans les âges de progrès comme dans les siècles de barbarie, la classe *lettrée* est la classe supérieure. Dans l'état normal, l'empire des peuples est à la science comme le gouvernement de l'individu est à la raison. L'ordre contraire est le désordre. Le désordre dans la vie individuelle n'est pas autre chose que la révolte des passions contre la raison; l'anarchie dans la vie sociale n'est pas autre chose que l'insurrection des ténèbres contre la lumière.

Mais la science qui confère le droit à l'empire, ce ne sont pas quelques théories bonnes ou mauvaises; ce ne sont pas quelques utopies bien ou mal improvisées. Ce sont encore moins quelques rêves ambitieux ou quelques antipathies haineuses. La science, c'est d'abord la connaissance du vrai. Mais le vrai n'est lui-même que l'une des faces de la question; l'autre, c'est le bien. Le parfait, c'est donc la connaissance du vrai au service du bien. Voilà la science qui constitue un privilége, une autorité. En vouloir une autre pour l'humanité, la croire utile ou même possible, la poursuivre ou la rechercher, c'est rêver un crime et une folie.

La vraie science a toujours été un pouvoir, une autorité. Elle le sera toujours. Elle l'est chez les mandarins de la Chine comme elle l'a été chez les philosophes de la Grèce. Je dis plus. Elle est un privilége, et elle constitue une caste jusque chez les nations qui

n'ont ni castes ni priviléges, avec cette différence, qui n'est pas une exagération, qui n'est qu'une vérité un peu étrange, c'est que, chez les nations régies par les lois les plus libérales et les plus pures, elle exerce un empire plus universel, confère de plus grands pouvoirs et donne une plus grande autorité que chez celles-là même qui inscrivent la caste et le privilége dans leurs codes barbares. Qu'on regarde la France!

Cela veut-il dire que toute science doit conduire à tout pouvoir? Cette conséquence serait absurde, et il ne peut venir à l'esprit de personne d'imaginer qu'il suffit de certaines notions sur une chose pour obtenir le gouvernement de toutes les autres. Dans la règle, c'est, au contraire, la supériorité dans chaque catégorie qui y donne droit à l'empire. C'est donc le plus grand politique qui est le juge et la lumière suprême dans les affaires d'état, et c'est le plus sage moraliste qui est le guide et le flambeau dans les questions de mœurs. Il n'y a que cela de vrai, que cela de sensé. Mais cela seul constitue un privilége, si c'en est un dans les empires où règnent les lois les plus avancées que comporte l'humanité, si c'est un privilége, dis-je, que de posséder les idées qui dominent, la règle de toutes les relations, la lumière de toutes les affaires, le secret de toutes les destinées publiques.

A ceux qui possèdent ce privilége, appartient si naturellement la direction des destinées, des affaires et des relations des peuples, qu'il faut tout un système de violences ou de ruses pour le leur disputer. Or, il y a non pas injustice seulement, mais péril à vouloir la lutte; et tous les efforts, tous les succès mêmes dont ces efforts sont couronnés quelquefois, finissent d'ordinaire par échouer contre la loi suprême.

C'est là un fait général, un de ces faits que proclament et la raison et l'histoire. Et tout le monde le comprend. Tout le monde le reconnaît en principe; personne n'oserait le contester un instant. Il y a des exceptions. Mais nul n'est en droit de s'en étonner, et ceux qui s'en affligent le plus savent eux-mêmes que rien n'est parfait, n'est absolu dans le monde. Les exceptions n'y changent pas les règles. Les montagnes et les vallées, qui semblent démentir la sphéricité du globe, ne modifient que bien légèrement la forme de nos hémisphères; elles n'en altèrent pas le contour. Il en est ainsi de tous les principes. Ils subsistent, malgré tous les faits qui constituent des exceptions, et il n'est pas de volonté humaine qui puisse empêcher que la supérioté des études ne donne la supériorité des lumières, ni que cette supériorité ne soit le plus légitime des empires.

Elle est le seul qui soit légitime. Il n'est donc pas de puissance au monde capable d'empêcher ceux qui méditent les lois divines et humaines, qui les appliquent aux affaires, qui les discutent dans l'intérêt de l'humanité, d'acquérir une part d'idées sociales auxquelles n'arrivent pas les autres. Or, ces idées constituent un domaine spécial, un véritable monopole, et ceux qui le possèdent forment évidemment une classe privilégiée, une classe moralement et intellectuellement supérieure à celles qui sont privées de cet avantage.

Mais tout privilége ne forme-t-il pas une caste gouvernante, et toute aristocratie n'amène-t-elle pas, dans la loi politique, une de ces inégalités qui enfantent d'autant plus impérieusement les révolutions qu'elles sont plus opposées à la loi naturelle?

Le privilége ne peut se nier, et il est certain qu'il fonde une classe, qu'il constitue une aristocratie. Mais

appeler caste cette classe qui est si nombreuse et qui est si peu exclusive, qui ne se distingue que par ses lumières et qu'en vertu de son travail, serait chose d'autant plus illégitime, qu'à l'encontre des castes de l'antiquité ou de celles de la barbarie, elle se recrute dans toute la nation. Aussi, loin d'avoir pour base l'inégalité des conditions matérielles, la noblesse du corps, elle repose sur l'égalité des conditions morales, la noblesse de l'âme.

Sans doute cette classe d'élite constitue une aristocratie véritable. Elle est même plus forte et plus indestructible qu'aucune autre. Mais c'est une aristocratie intellectuelle et morale; mais c'est une aristocratie, non pas légitime seulement, c'est une aristocratie nécessaire, indispensable. Sa suprématie est d'autant moins contraire à la loi naturelle, que c'est la loi naturelle qui la veut, qui la fait, qui s'obstine, au nom de la Providence et à la gloire de l'humanité, à la produire partout, et qui, loin de provoquer des révolutions contre elle, en provoque pour elle. Elle en fait partout où il est besoin.

Ce fait si grave, si plein de leçons, n'est encore avoué que du bout des lèvres. Il est contesté au fond du cœur. On nie que la supériorité du talent constitue des titres à la direction des affaires. Le monde social, partout encore, est assis sur d'autres bases. Il maintient ou regrette des aristocraties tout autres que celles qui sont établies par la supériorité morale de l'homme. Il soutient, on le sait, ou un système purement historique, ou un système purement matériel. Je ne combats ni l'un ni l'autre. Dieu les combat tous deux. Ce que je fais, c'est d'insister sur le système moral, le système naturel.

J'ajoute que, du jour où les études morales, suffisamment appréciées, reconnues dans leurs droits et dans leurs priviléges, auront créé cette aristocratie qui est dans la nature des choses et dans la puissance des esprits, cette aristocratie qui est le dessein suprême de la Providence, qui est sa plus pure image et sa plus sainte milice dans le monde; du jour où cette aristocratie aura le pouvoir qui lui appartient, les révolutions sociales seront devenues des orages inutiles. C'est dire qu'elles seront devenues impossibles.

En effet, les révolutions légitimes, les révolutions naturelles, celles qu'on n'a pas faites, celles qui se sont faites elles-mêmes, ont toujours été l'œuvre de cette loi *morale* qui pousse à son propre avénement, à l'empire de cette aristocratie qui est la loi de Dieu, et à l'anéantissement de toute autre loi, de tout autre empire. Et telle est l'obstination de cette œuvre providentielle, qu'elle ne peut cesser qu'avec son cours accompli. Elle ne cessera qu'avec le jour où toute autre aristocratie aura, non pas disparu, — car, encore une fois, rien n'est absolu dans les affaires des hommes, — mais où toute autre aura compris qu'elle doit se réfugier dans le principe de la seule aristocratie légitime.

Il ne sera donc pas besoin, pour que celle-ci vienne au pouvoir, que toute autre périsse. Il suffira que toute autre s'efface, qu'elle se transforme, qu'elle se déguise. Il suffira qu'elle reconnaisse la loi suprême et qu'elle s'abaisse sous son pavillon. Il suffira qu'elle mette ses torts de prédilection à l'abri de la raison éternelle. Sous le règne du principe même, l'humanité saura toujours faire une large part aux exceptions que réclament sa faiblesse, sa vanité, son ignorance et ses vices.

Voilà dans quel sens les études morales constituent une aristocratie et une classe à part.

Cette classe, disions-nous, est nombreuse. Elle ne se borne pas à ceux qui cultivent le plus glorieusement le domaine des idées morales. Au contraire, tous ceux qui prennent part à cette culture, qui savent s'en approprier le fruit, ont une part quelconque à ses avantages. Ils y ont souvent la plus grande part, celle que donnent l'habileté naturelle et le rang social, l'assurance et le savoir-faire qui les accompagnent toujours. Si, dans le sein des nations civilisées, tous sont admissibles à cette classe privilégiée sans que tous y parviennent, il en est d'autres où presque tous y sont admis réellement. Mais dans la règle et dans quelque état que ce soit, si libéral, si démocratique, si ombrageux qu'on le conçoive de tout pouvoir, il y a des gouvernants, il y a des prêtres, des magistrats, un corps enseignant, des législateurs, des philosophes, des moralistes; il y a des gens de loi, des écrivains, des gens de goût et de loisir, qui sont en possession d'une part d'idées et d'études morales auxquelles les autres fractions de la société demeurent étrangères, et qui constituent une classe à part. En effet, ils forment une classe lettrée en possession d'avantages qui établissent en leur faveur un véritable privilége. C'est un privilége intellectuel et moral qui ne leur confère pas nécessairement un privilége social, mais qui les investit d'un titre plus haut et plus inviolable : il leur donne un droit naturel qui leur assure le gouvernement des esprits.

Pour faire cesser cet état de choses, non-seulement il faudrait renverser, avec les principes, les institutions de la loi religieuse et de la loi politique, il faudrait en-

core entrer contre la loi naturelle dans un système de violences impossibles. Un système de ce genre n'a jamais été conçu par l'humanité livrée même aux plus folles extravagânces. Cela se conçoit. La distinction que donne la supériorité des lumières est l'œuvre même de la nature. C'est la nature qui distribue les rôles, elle qui donne les facultés, elle qui veut qu'à chaque travail reviennent son fruit et sa récompense.

D'ailleurs, rien n'est plus légitime que cet ordre de choses. Si la classe supérieure se livre à des études spéciales qui la conduisent à des lumières supérieures, est-ce elle seule, n'est-ce pas la société tout entière qui jouit de son travail? Les idées morales se laissent-elles renfermer dans quelque enceinte continue? N'est-il pas, au contraire, dans leur essence de se répandre et de se disséminer aussitôt qu'elles sont nées? Ne suffit-il pas de vouloir contenir celles qui sont dues au monde, pour qu'elles y acquièrent un prix extrême, une puissance redoutable? Et, par là même, la barrière que l'étude semble élever entre une portion de l'humanité et une autre, n'est-elle pas renversée au nom même de la nature?

Il est pourtant des idées qu'on contient. Et s'il est beaucoup d'idées communes, il est beaucoup d'idées réservées.

Toutes les idées morales qui sont des idées sociales tombent plus ou moins dans cette catégorie.

CHAPITRE VI.

Des idées communes et des idées réservées.

Il est des idées morales que chacun possède et que chacun s'empresse, sans hésiter, de mettre en commun. C'est remplir un devoir d'instinct et de conservation de la dignité humaine que d'en faire part à tous, de les jeter dans le sein de tous ceux qui nous approchent. Aussi est-ce un des caractères les plus indélébiles de l'espèce humaine, que ce besoin, cette faculté, et ce bonheur de transmission qui fait, de la sagesse d'un seul, celle de tout un peuple, et de celle d'une génération, celle de tous les âges. De cet ordre qui vient de plus haut, d'aussi haut que nous, il résulte que, dans le sein d'une société régulière où règne un certain développement d'esprit, nul ne peut échapper à un ensemble d'idées morales qui lui reviennent de la part de tout le monde. A ces idées il ne se déroberait pas quand même il ferait pour cela les plus grands efforts, et, à leur défaut, sa conscience et sa raison lui crieraient certaines pensées ou certaines obligations aussi haut que la conscience et la raison de tous.

L'ensemble des idées qui sont ainsi mises dans le jeu de la vie humaine, je les appelle les idées *communes.*

A côté de cette communauté, qui est dans la nature et dans les lois de la Providence, de cette diffusion de lumières dans le monde moral qu'on ne saurait pas plus empêcher que celle du soleil dans le monde physique, il est un autre fait non moins providentiel, non moins général. C'est celui de la réserve d'un grand nombre d'idées qui existent dans l'humanité, mais qui ne franchissent jamais certaines enceintes, qui n'entrent pas dans le commerce ordinaire de la vie, qui restent, au contraire, cachées derrière ces nuages ou ces voiles qui sont à la disposition de la liberté humaine. Les idées y demeurent, tantôt dans une sphère supérieure, tantôt dans une sphère inférieure, toujours dans une sorte de sanctuaire et à l'état de vues privées, de desseins et de projets personnels ou d'utopies et de conceptions particulières. Et les esprits les plus vulgaires s'abandonnent à ces rêves avec le même bonheur que les intelligences les plus vastes; mais ni les uns ni les autres ne les livrent au public.

Qu'on m'entende. Je parle d'idées morales, d'idées conformes à la notion fondamentale du bien et du mal, en un mot, de pensées qui seraient avouables si l'on se déterminait à les avouer. Je ne parle ni de pensées coupables, ni de rêves insensés, ni de folles imaginations, ni de machinations ténébreuses. Le fait spécial d'intrigues secrètes, de calculs immoraux, de conspirations politiques ou de menées religieuses, est en dehors du phénomène normal. Il fournirait à ma thèse une immense et terrible confirmation. J'en fais abstraction. Je n'en ai nul besoin. Ce que présente la vie intime de l'humanité à son état normal suffit à la démonstration de ce que j'avance.

C'est, en effet, dans l'ordre habituel et régulier des

choses morales que se présente le phénomène si curieux des idées communes à tous et des idées réservées à quelques-uns. Ce n'est donc pas seulement le fait d'études spéciales qui l'établit. Ce fait à la vérité constitue, dans le sein de chaque société, une classe lettrée et une classe non lettrée, ou une classe supérieure et une classe inférieure; mais la différence des études ne suffit pas pour expliquer le phénomène général, celui des idées réservées. Ce phénomène se révèle, dans toutes les fractions de l'humanité, avec une égale puissance, une égale régularité et une égale dépense de facultés instinctives, d'habiletés naturelles et de profondeurs de calcul.

En effet, la réserve n'est pas exclusive à la classe supérieure; elle est générale. Elle se trouve également dans la classe inférieure et dans toutes ses subdivisions. Quel que soit le degré de ses lumières, chacune d'elles fait de ses idées sociales deux parts, dont elle met l'une dans le public, dans le commerce ordinaire de la vie, mais dont l'autre demeure réservée. Et cette distinction se fait avec un singulier mélange de motifs, c'est-à-dire un instinct de sagesse et de raison en même temps qu'un instinct d'égoïsme et de conservation.

Cela est si vrai, que si les diverses fractions de la classe supérieure, avec leurs puissants moyens de gouvernement et de conduite, semblent avoir à la fois plus d'intérêt et plus d'habileté à cet égard, ce sont peut-être, néanmoins, les sections de la classe inférieure, elles que leur situation spéciale rend si ingénieuses et si pleines de sens, qui mettent dans ce partage le plus de politique et le plus de discrétion.

Je ne m'arrêterai pas à ce qui a lieu pour les idées communes. L'empressement avec lequel chacun les met

en circulation, le caractère obligatoire que chacun leur imprime, et le besoin qu'a chacun de la sainteté de ce caractère : tout cela est trop évident pour demander qu'on le démontre. Je me bornerai donc à le signaler, à le prendre pour établi. Mais je m'arrêterai davantage aux idées réservées, fait moins observable et moins éclairci; fait plein de leçons dans les circonstances, et dont il importe d'en tirer de bonnes.

Je parlerai d'abord des idées réservées de la classe supérieure; ensuite, de celles de la classe inférieure.

Pour les unes comme pour les autres, c'est aux idées sociales surtout, aux idées morales engagées dans la politique, que je m'attache.

CHAPITRE VII.

Des idées réservées de la classe supérieure.

Le fait des idées réservées est un des plus curieux que présente la vie sociale. Il en est un des plus généraux. Il est celui de tous qui jettent le plus de jour sur les révolutions ou les transformations des peuples. Il est à tel point général, qu'il se présente dans tous les temps, qu'il se révèle dans le sein de toutes les classes, et qu'il s'y produit sous mille formes diverses, toutes plus difficiles à saisir et plus importantes à constater les unes que les autres. On n'entend rien au jeu des idées morales qui gouvernent l'espèce humaine quand on ne voit pas ce fait. On se promène dans les ténèbres lorsqu'on prétend expliquer ce qui se passe, sans en tenir compte.

Mais c'est encore dans les ténèbres qu'on marche lorsqu'on essaie de pénétrer dans ce domaine réservé que recouvrent tant de voiles. Que personne ne s'en étonne. En toute chose, dès que d'un effet on remonte à une cause, on touche à un mystère. Le monde moral est partagé entre l'obscurité et la lumière, comme le monde physique.

Qu'on ne s'inquiète pas d'ailleurs des ténèbres que

nous cherchons à éclaircir. S'il n'est rien qui soit clair sous toutes ses faces, rien n'est complétement obscur. Il est peu de voiles dont il ne soit permis de soulever un coin.

J'entreprends d'abord d'examiner les idées réservées de la classe supérieure.

Un premier fait y frappe d'étonnement. Quoi de plus extraordinaire que de voir l'élite de l'espèce humaine appliquer ses plus hautes facultés et sa méditation la plus intime à la question du bonheur social, tâcher d'en résoudre tous les problèmes les plus capables de guider le monde, puis garder par devers elle et renfermer dans toutes les profondeurs de l'âme la plupart des idées acquises par tant de recherches et d'efforts? Et pourtant, par une sorte d'instinct ou de nécessité, de sagesse ou de convenance, cela arrive, non pas à un individu plus élevé que les autres, non pas à quelque sage que ses méditations emportent hors de la ligne, à quelque politique qui s'égare dans le labyrinthe des utopies ou de l'intrigue : cela arrive à toutes les fractions de la classe supérieure, à tous ceux qui méditent les questions sociales, qui gouvernent, qui enseignent, qui écrivent, qui jugent, qui prennent part, ne fût-ce que par la méditation ou la lecture, aux débats moraux des peuples. Et cela se passe si naturellement, si simplement, que ce n'est pas une exception, que c'est la règle.

En effet, tous ceux que nous venons de nommer, et notre liste n'est pas complète, arrivent comme malgré eux à des idées dont ils sont forcés de faire deux parts, dont leur devoir est d'émettre les unes et de réserver les autres. Et ce devoir, ils le remplissent, il est vrai, avec plus ou moins de délicatesse, plus ou moins de discernement; mais partout c'est pour eux un devoir à

tel point clair et impérieux, qu'ils s'en acquittent, si imparfaitement que ce soit, par une sorte d'instinct.

Un simple coup d'œil sur les communications les plus ordinaires et les plus régulières des diverses fractions de la société, va nous montrer ce fait dans toutes les catégories de fonctions ou de positions. Il y est établi à la fois par les lois et les mœurs. En nous en révélant toute l'étendue et toute la légitimité, ce simple aperçu nous en prouvera aussi toute l'importance, et nous verrons que c'est au nom des plus saintes obligations qu'a lieu la réserve.

Que se passe-t-il dans ces communications?

Les idées communes, celles qu'on émet, parce qu'on doit les émettre en vertu des lois divines et humaines, on les répand dans ce qui est destiné à tous, les actes du pouvoir, la sentence du juge, le sermon du prêtre, l'écrit du philosophe, la leçon du professeur.

Dans ces modes de communication, les idées destinées à tous se trouvent sous leur expression la plus pure, sous leur forme la plus austère. C'est leur promulgation officielle, leur apparition surveillée et critiquée. Dès lors, la forme qu'on leur donne, c'est la forme à l'état de monument; celle qu'on imprime aux choses qui, une fois émises, ne sont plus le domaine de personne, ne peuvent plus être retirées de l'histoire.

D'ailleurs, sous cette forme se révèle l'autorité; sa parole doit porter le cachet de la supériorité et de l'immutabilité.

Cependant les idées communes se trouvent ailleurs encore. Elles apparaissent dans les discussions de la tribune, dans les débats de la presse, dans les jeux du théâtre, dans les conversations du salon.

Mais ici l'expression n'en est plus la même. La

forme a changé avec le rôle. C'est encore à tous ou à plusieurs qu'on s'adresse, mais ce n'est plus l'autorité, c'est la liberté qui parle.

La tribune est sans doute une autorité; mais c'est une autorité qui délibère; c'est une autorité qui n'est pas *une,* qui est *multiple.* Elle l'est à ce point qu'elle représente toutes les doctrines et toutes les opinions du pays. Il y a plus. Elle est la critique et le contrôle, l'opposition et la réforme, comme elle est la loi et le pouvoir. Dès lors, il y a diversité d'idées, diversité d'intérêts, c'est-à-dire diversité de passions et diversité de partis. La tribune est, en un mot, une autorité modifiée par la plus grande liberté qui puisse communiquer avec le pays.

La presse, j'entends ici celle de chaque jour comme j'entends la presse plus réservée, est l'écho de la tribune comme l'écho du pays. Elle a plus de libertés encore que la tribune. La diversité de ses tendances est, en effet, dégagée d'une foule de considérations qui enchaînent l'orateur public, et elle se dépouille plus aisément, dans son langage plus populaire, de cette austérité qui convient à une parole tout officielle

Le théâtre, qui touche au salon soit pour les libertés dont il jouit, soit pour les convenances qui lui sont imposées, donne encore plus de licence que la presse.

Le salon en donne plus que le théâtre; le club, plus que le salon. Et plus on descend l'échelle des communications sociales, moins les formes ont de sévérité.

Et cependant, partout règne l'obligation de la réserve à un degré quelconque.

En effet, si, dans les premières de ces catégories, nous trouvons les idées communes sous leur forme la plus austère; si, dans la seconde, elles prennent leurs

allures les plus libres, si libres que soient les unes, si contenues que soient les autres, toutes se ressemblent en ceci qu'il n'y a dans les unes et dans les autres que ce qu'on a bien voulu y mettre. On ne publie que ce qu'on peut dire à tous. On ne dit jamais, ou l'on dit rarement toute sa pensée; on n'en sème que la part qu'on juge bon et convenable de répandre pour le but qu'on veut atteindre, dans les circonstances où l'on se trouve, au milieu des préjugés, des passions ou des périls dont on est enveloppé.

Il en résulte que, dans la communication la plus libre comme dans la communication la plus contenue, les idées qu'on veut bien émettre touchent à cet autre ordre d'idées qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas émettre, qu'on réserve, idées plus élevées, plus délicates, plus curieuses peut-être, mais d'autant plus difficiles à vulgariser, que, de leur nature, elles sont moins vulgaires.

En effet, pour les mettre à la portée de tous, il faudrait faire violence, ou à la nature de ces idées ou à l'état des intelligences, ce qui est impossible l'un comme l'autre. Cela serait possible, qu'il y aurait plus de péril que d'avantage, et par conséquent de folie que de sagesse d'y songer.

CHAPITRE VIII.

Des idées spéciales des diverses catégories de la classe supérieure.

En effet, si c'est volontairement et dans son intérêt que la classe supérieure tient en réserve ses idées sur certaines questions, c'est forcément et dans un intérêt général qu'elle le fait sur d'autres. Elle se trouve même en cela sous le coup d'obligations à tel point inviolables, qu'en essayant de les enfreindre, elle soulèverait tout ce qu'il y a de plus sévère et de plus pur dans la conscience et dans la raison publiques. Un coup d'œil sur ses diverses catégories va nous en convaincre.

Pour commencer par ce qu'il y a de plus élevé et de plus mal jugé sous ce rapport, nous dirons d'abord qu'il n'est pas de gouvernement au monde qui puisse tout dire, toute sa pensée sociale. Il n'en est pas qui ne soit obligé, au contraire, de faire de ses idées deux grandes parts, d'en émettre les unes, d'en réserver les autres. Au premier aspect, cela paraît étrange. Et cependant cela est tout simple. On va s'en convaincre.

Que se passe-t-il dans cette région élevée, le siége de tant de foudres et de tant d'orages ?

Je ne parlerai pas du souverain, et ce n'est pas à

cause de la loi que je n'en parle pas, puisque le moraliste est, par la pureté de sa pensée, au-dessus de la loi elle-même; c'est parce qu'il est inutile de s'arrêter à une position dont la réserve est forcée, d'une position qui n'est pas libre, à qui est superposée une responsabilité autre que la sienne propre, qui est officiellement contrôlée par la loi de l'État, comme elle l'est officieusement par celle des convenances, et qui, dans les rares occasions où elle ne l'est pas, reste nécessairement en deçà des limites où elle l'est en vertu de la loi.

Je passe aux conseillers de la couronne, qui sont responsables par eux-mêmes, et responsables de tous ceux qu'ils associent à leur action, qu'ils font les confidents de leurs vues. Pour eux l'obligation de réserver infiniment plus d'idées qu'ils n'en peuvent divulguer est de tous les instants; elle est tellement stricte, que s'ils sont incapables d'exercer sur leur parole une vigilance et un pouvoir extrêmes, ils sont incapables d'avoir la garde des destinées sociales. Sans doute il est des idées qu'ils doivent émettre; ils doivent en émettre beaucoup; c'est là une nécessité de leur position, de l'action qu'ils veulent exercer. Quand on est aux affaires dans les pays où les affaires sont conduites d'après certaines manifestations publiques, on n'a de pouvoir qu'à la condition d'avoir des idées fortes, pures, élevées. Et là même où les gouvernements n'ont ni comptes à rendre ni avertissements à subir, ils sont obligés d'agir sur l'esprit des peuples, soit par les idées qu'ils manifestent, soit par celles qu'ils se font supposer. Des idées grandes et dignes, non-seulement il en faut partout, mais il faut en démontrer l'existence partout. Les idées sont la vie des nations.

Leur absence est la mort sociale. Mais nulle part ne règne l'obligation de les semer au hasard. Il en est, au contraire, qu'on ne peut émettre sans s'affaiblir, sans se désarmer, sans se créer mille obstacles. Sans doute il en est beaucoup d'autres que le pouvoir doit laisser entrevoir; idées générales, idées de détail, il faut bien qu'il en émette, puisque sans cela, nul ne sachant où il veut aller, nul ne pourrait le suivre. Il y a plus, nul ne voudrait ni l'appuyer ni l'éclairer. Cela est hors de doute; mais s'il est obligé de se faire comprendre pour se faire accepter, et de transiger avec des vues qui se rapprochent suffisamment des siennes pour permettre une fusion, il est bien plus encore forcé de se contenir pour ne pas en froisser d'autres qui diffèrent de sa pensée par tant de points, qu'il serait imprudent de s'y heurter. Chaque chose a son temps opportun et son temps inopportun. Pour ne pas agiter inutilement ou dangereusement les esprits; pour ne pas semer sa route de difficultés insurmontables, soit en excitant des passions violentes, soit en prenant des engagements téméraires, il faut que l'homme d'état sache à la fois voiler et dévoiler sa pensée; la dévoiler assez pour avoir des aides, la voiler assez pour n'avoir pas plus d'ennemis que n'en comporte une situation.

Je ne parle pas d'une situation mauvaise, immorale; je ne parle ni de desseins contraires aux vœux du pays, ni de tendances hostiles à ses tendances; je ne fais allusion ni à ces doctrines illibérales, ni à ces projets de despotisme qu'on attribue toujours aux dépositaires du pouvoir, quelques noms qu'ils portent, quelques antécédents qu'ils aient : je parle des situations les plus régulières. De ces situations il en est, sans nul doute, où tout peut se dire; il en est d'autres où tout doit se

taire, même les idées les plus pures et les plus élevées, celles qui honoreraient le plus un cabinet, s'il pouvait consentir à les divulguer, et qu'il doit d'autant plus soigneusement réserver que, par leur grandeur même, elles touchent de plus près à l'idéalité.

Je n'allègue ici ni Ancône ni Beyrouth. Je parle d'idées purement sociales, de vues d'intérieur, et j'ajoute qu'il en est qui sont à tel point réservées, qu'avant l'application elles sont inaccessibles au vulgaire; qu'il suffirait de les *vulgariser* pour les frapper de mort.

Si je n'entendais que ces pensées qui président aux affaires politiques et aux négociations internationales, qui souvent s'altèrent au seul contact de la publicité, et que font presque toujours échouer les susceptibilités de l'opinion, je dirais peu de chose. Mais j'entends, au contraire, ces questions morales et ces affaires du pays, qui deviennent toujours des questions politiques et des affaires générales dès qu'il s'agit d'un grand peuple. Et, en effet, y a-t-il rien de plus purement moral, de plus simplement national, que les questions de l'amélioration des mœurs et des lois, ou celles du perfectionnement de la justice et de l'enseignement? Eh bien, dans un pays où l'esprit public est toujours en émoi, et qui est lui-même en spectacle au monde, toutes ces questions d'ordre intérieur et de liberté nationale deviennent des questions de progrès général, de civilisation européenne. Et pour montrer, à cet égard, la réserve imposée aux dépositaires des destinées publiques, je fais une hypothèse. Que serait-ce si de nos jours le pouvoir d'un tel peuple concevait, dans ses plus sublimes inspirations, un de ces desseins qui auraient pour but, non pas le maintien ou le rétablissement du pays au rang que lui assignent sa position,

sa fortune et sa gloire, mais un classement général et méthodique, une pondération intelligente des forces politiques de l'Europe, un équilibre normal tel que le plus utopique des rêves de l'humanité, la paix, pût devenir, je ne dis pas perpétuelle, mais seulement un peu permanente ? Il est évident que, même pour une conception si profondément morale, les conseillers des empires devraient non-seulement se garder d'émettre leur pensée en temps inopportun, mais employer toute leur influence pour que personne n'en émît qui vinssent paralyser leurs projets.

Le cas que je pose est-il une simple hypothèse ?

Il n'est qu'un commentaire sur un fait. On le sait. Le plus vaste et le plus glorieux dessein de politique morale, de politique de paix, conçu depuis l'époque où l'empire des idées a pris la place de l'empire des faits, le projet de république européenne de Henri IV était avant tout un dessein social, un dessein politique européen, mais un dessein tel que n'en conçoivent pas les princes vulgaires. Eh bien, ce projet, pour l'exécution duquel furent amassés tant de millions et dirigées tant d'affaires pendant plus de dix ans, demeura si bien à l'état d'idée réservée, que, même après la mort du monarque, l'histoire critique le traita de chimère. Il fallut les Mémoires de Sully pour l'établir. Et pourtant quelle influence il eût exercée, non pas seulement sur la politique générale de l'Europe, mais sur le progrès des mœurs, sur celui des lumières, sur la civilisation, sur toute la situation morale des nations modernes !

Et maintenant, je le demande, quel est le pouvoir à qui l'opinion publique n'accordât pas de concevoir et de garder par devers lui des idées de ce genre ? Et si la fragilité humaine permettait à celui qui aurait conçu

de tels projets, de les dérober au public pour mieux les mûrir, et même de résister à toutes les provocations les plus légitimes, pour les voiler, pour les taire afin de mieux les exécuter; s'il se trouvait un homme assez pur pour immoler jusqu'à sa gloire et sa renommée afin de mieux consommer son œuvre, quel est le peuple qui ne s'enorgueillît d'être mené par ses mains ?

On le voit, dans la sphère des choses les plus morales, les plus dignes d'admiration, la réserve d'une large part d'idées est à la fois une obligation et une source de gloire pour les conseillers des empires.

Elle est surtout une source de pouvoir.

Le plus fort s'affaiblit en dépensant sa pensée.

Les obligations sont autres pour le simple conseiller de la nation, le législateur. Pour lui, il est responsable d'une manière beaucoup moins directe de l'emploi qu'il fait des lumières de sa raison, des inspirations de sa conscience. Il n'agit pas; il parle et il vote. Son vote est secret dans les questions les plus difficiles; et sa parole, toujours spontanée, est libre à tel point, qu'elle est sous la protection d'une loi spéciale, comme la liberté de toute sa personne. D'ailleurs le tribut de sa parole et de son vote, tribut grave, sans doute, et que surveille une opinion justement sévère, est volontaire néanmoins, et se perd en s'associant à d'autres tributs.

Toutefois, si libre qu'on trouve cette position quand on la compare à celle qui précède, une grande réserve la domine encore. On le sait, à part lui et dans ses relations habituelles, le mandataire du peuple jouit de la plupart des libertés du simple citoyen ; mais, dans tout ce qui touche sa conduite publique; dans toutes les questions sur lesquelles son mandat lui impose des méditations et exige des idées spéciales; dans tout ce

qui concerne à ses rapports avec le pouvoir et son initiation plus ou moins grande aux affaires publiques, il entre dans la voie des réserves commandées au dépositaire du salut social. Il est très-vrai qu'il a mission de provoquer et d'oser, c'est-à-dire de mettre en avant et d'improviser, au besoin, une part d'idées sur lesquelles il ne conviendrait pas au pouvoir de prendre l'initiative, vu qu'il est de sa nature de fuir le débat. Néanmoins cette liberté même est dominée par des considérations qui la restreignent. S'il faut émettre toutes les idées que réclament la condition sociale, le bien-être public et ce progrès continu qui est l'état normal d'une nation, il en est d'autres, pures et belles encore, qui viendraient troubler inutilement, dangereusement même, une situation qui, pour demeurer bonne, doit demeurer calme.

Si le législateur est orateur, ce qui est plus qu'un heureux accident, il dira donc moins à la tribune qu'il ne dira au bureau, où même il ne dira pas tout. Je ne parle pas des exceptions : je parle de la règle, de ces législateurs véritables dont la pensée embrasse tous les intérêts sociaux, dont l'intelligence aborde les plus hautes questions de la vie morale des peuples. Il en est d'autres, sans doute, estimables encore, utiles, nécessaires peut-être, en leur qualité de simples chargés d'affaires d'une localité spéciale. Ceux-là, se trouvant protégés par la modestie de leur pensée contre tous les genres d'indiscrétion, contre toutes les transparences de la parole, ont à livrer peu de luttes, et marchent dans une voie aisée. Mais ceux qui sont agités par ces puissantes émotions qui rendent le silence difficile, ceux qui sont appelés au combat par ces lumières su-

périeures qui sont plus impérieuses encore, et ceux qui aiment cette extension que l'élévation de leur intelligence donne à tous leurs devoirs, ont à lutter constamment, dans une carrière où tout s'exalte, entre l'émission et la répression de leurs pensées. Et peut-être sont-ils plus grands, lorsqu'ils ont une véritable grandeur, dans la répression que dans l'émission. Manuel, en réprimant la plus célèbre des paroles qui soit tombée de ses lèvres, s'assurait une gloire plus haute, rendait à sa cause et au pays des services plus éclatants, et préservait la Chambre et le pouvoir d'un des actes les plus humiliants pour la conscience publique, l'histoire de nos institutions d'une de ses pages les plus affligeantes. Et dans les annales de nos débats législatifs, que d'autres paroles, belles et pures dans leur source, mais qu'une raison plus ferme et plus haute eût enfermées dans le sanctuaire de la conscience, et qui, échappées tantôt à la véhémence des émotions, tantôt à l'inconsidération de l'esprit de parti, ont compromis les questions et les affaires, les personnes et les choses, de la manière la plus fâcheuse pour l'intérêt public !

Ce qu'il y a de plus divin dans l'humanité a le plus de peine à se faire jour dans le monde. Quelques-unes des plus heureuses de nos institutions, des plus fécondes en semences de vertu et de grandeur, sont restées longtemps à l'état de rêves et d'utopies, à l'état de conceptions qui effrayaient même leurs auteurs. Et qu'il serait pauvre le pays dont les législateurs n'auraient que tout juste les idées qu'ils peuvent émettre devant tous ! Qu'il serait pauvre le siècle dont les lumières fussent toutes répandues au forum, où tout ce qui est

dans les intelligences serait dit à toute heure, en toute circonstance! Qu'elle serait pauvre la nation représentée par une assemblée de législateurs dans le sein de qui ne fermenterait aucune de ces nobles vues pour lesquelles l'âme a besoin de se reporter sur l'avenir, d'en appeler à la postérité!

Mais si cette réserve existe dans les régions politiques, la trouve-t-on ailleurs? et n'est-elle pas une exception toute simple dans cette sphère élevée où tout est exception, nuage et mystère?

CHAPITRE IX.

Suite. — Le prêtre et le philosophe. — Le magistrat et le professeur.

Quittons un théâtre où la contestation est possible, où la mollesse et l'indifférence, je ne dis pas la dissimulation et la lâcheté, pourraient venir effrontément s'installer sous des masques que la morale aurait fournis à la politique, où elles pourraient prétendre aux honneurs de la sagesse et de la prudence. Passons à des catégories plus purement morales et plus naturellement libres, celles du prêtre et du philosophe, dont les idées ne se traduisent pas toutes et nécessairement en affaires politiques, et dont la pensée n'est pas dominée par des intérêts aussi matériels, aussi fugitifs; dont la parole n'est enchaînée ni par l'intrigue ni par la corruption. Y trouvons-nous le même phénomène?

Eh! sans doute, et nous le trouvons d'autant plus remarquable que, plus spontané en apparence, il est plus impérieusement commandé dans le fond. En effet, que d'idées fortes et saintes, majestueuses et terribles, accablantes pour les consciences timorées et pleines d'anéantissement pour les faibles intelligences, l'homme de Dieu est réduit à repousser de ses lèvres, à refouler

dans les profondeurs de son âme! Autre est nécessairement la part qu'il fait à l'enfance ou aux adultes, au peuple ou aux grands, aux fidèles ou aux infidèles. Ajourner, voiler, mitiger, réserver : voilà son œuvre de tous les jours, de tous les instants. Telles idées pour l'auditoire mêlé, composé de toutes les classes de la société ; telles autres pour l'auditoire choisi ou superbe; telles autres pour les humbles, les pauvres, les souffrants. Il en est pour le tribunal de la confession ; il en est d'autres pour les directions de la conscience individuelle. Et quelles fautes énormes, quelles déplorables injustices, quelles cruautés, si tout était dit à tous, sans discernement, sans condescendance. Que de pécheurs plongés dans le désespoir, que d'humbles brisés, que d'âmes livrées au doute ou précipitées dans le blasphème !

Ce que le maître auquel nul n'ose s'assimiler a dit aux premiers pasteurs de la foi chrétienne : « J'aurais beaucoup de choses à vous dire encore; mais vous ne pourriez les supporter, » il n'est pas de prêtre véritable, digne de sa pénible et sublime mission, qui ne soit mille fois encore dans le cas de le répéter à ceux qui lui sont confiés. Il n'en est aucun qui pût disposer de sa réserve tout entière. Et combien, même le plus humble doit combattre et souffrir pour tout ce que son sein est forcé de contenir!

Le philosophe n'est pas lié par les mêmes chaînes : il en porte d'autres. S'il est digne de son titre, s'il est l'homme des lumières les plus pures et des pensées les plus avancées, il en a beaucoup dont il ne peut faire part. Il vit d'idées, et il n'en est pas qu'il n'accueille, qu'il ne développe, qu'il ne féconde, dont il ne fasse quelque chose de plus qu'elles n'étaient en lui arrivant;

il n'en est pas qu'il ne voulût répandre; car les répandre et les appliquer, c'est sa gloire, c'est la nourriture de son âme. Mais s'il en est qu'il peut donner à tous, de celles auxquelles il attache le plus d'importance il réserve la plus grande part. Quelques-unes de celles-ci, il peut les communiquer ou les laisser entrevoir à ses disciples les plus intimes; mais il en est d'autres qu'il garde pour lui seul; dont sa parole, dont ses lèvres ne portent aucune trace. Elles ont trop agité son cœur; trop tourmenté ses rêves, ses insomnies, son scepticisme; trop stérilement exalté sa méditation, son extase, sa divination, pour qu'il se décide à jeter dans d'autres âmes tout le trouble, toutes les déceptions ou même toutes les espérances qui ont dévoré la sienne. Qui peut tout dire a peu pensé; et qui n'a pas eu, dans ses jours de progrès, plus de peine à se contenir qu'à se répandre, a peu mérité d'être écouté.

On reproche aux sages de l'antiquité d'avoir usé de réserve à l'égard du public, d'avoir institué des communications privilégiées, de n'avoir dit leur dernier mot que rarement, qu'à leurs successeurs les plus éprouvés, de l'avoir complétement tu plus d'une fois. On querelle leur mémoire comme s'ils avaient agi follement, de gaieté de cœur. Et croit-on qu'ils fussent gratuitement assez ennemis de leurs idées, c'est-à-dire de leur vie et de leur gloire, pour les renfermer en leur sein, s'ils pouvaient les divulguer? Les y renfermer, n'était-ce pas les condamner et se condamner avec elles? Lorsque Platon disait aux siens, qu'il hésiterait à ouvrir sa main quand même il y tiendrait la vérité, n'avait-il pas devant ses yeux Socrate buvant la ciguë pour n'avoir pas su réserver une plus grande part de ses idées morales? Et cependant Socrate en avait ré-

servé beaucoup; et en parlant en avait appelé tantôt à l'oracle de Delphes, tantôt au Dieu qui le poussait!

Socrate, dira-t-on, avait des vues politiques. Quand Pythagore, au lieu d'enseigner le mouvement des sept planètes autour du soleil, voilait ce système plutôt qu'il ne le dévoilait, en jetant en avant sa fameuse allégorie d'Apollon jouant de la lyre à sept cordes et produisant une céleste harmonie, le philosophe n'avait pas de pensée politique; mais il savait qu'il heurtait un dogme religieux, et il se voila. Son génie prophétique lui montrait Aristarque et Galilée, l'un accusé d'athéisme, un siècle après Alexandre, l'autre mis en prison, dix-sept cents ans après Aristarque; l'un et l'autre persécutés pour avoir enseigné le même système sans voile.

Pythagore imposait à ses disciples un silence de cinq ans. C'était une affaire d'intérieur.

Plus sévère pour le dehors, il leur imposa sur certaines questions un silence de tous les temps. Et cependant si réservés que fussent leurs desseins de politique et leurs projets de régénération sociale, peu après la mort de leur maître ils furent chassés de leurs maisons et traqués dans les champs comme des malfaiteurs.

Cette réserve qu'on reproche aux philosophes de l'antiquité, c'est précisément ce qui leur a mérité, sinon tant de renommée, du moins tant d'influence.

Aussi, leurs successeurs sont-ils jaloux d'imiter cette sagesse qui sait refuser comme elle sait donner, et à leur tour ils imposent à leurs lèvres la réserve que demande le temps. En effet, si libre que soit la parole, *aux siècles de publicité*, cette liberté est loin d'être complète, loin d'être absolue. Il n'est pas de penseur, pas de philosophe digne de son titre, qui n'ait à se livrer à lui-même, pour les idées qu'il réserve, encore

plus de combats qu'il n'en livre à d'autres pour celles qu'il émet. N'en vois-je pas en Europe qui, depuis trente ans, dérobent au monde des théories dont ils calculent trop bien l'influence sur les destinées du siècle pour les divulguer, si chères qu'elles soient à leur intelligence, si glorieuses qu'elles pussent devenir pour leur renommée de métaphysicien !

Le magistrat dont toute l'existence est consacrée à la loi, mais dont toute la pensée n'est pas arrêtée à la loi; qui est, pour la société, la loi appliquée, et, par devers lui, la loi raisonnée, fait constamment deux parts de ses idées. Et celles qu'il émet, les seules qu'il puisse émettre, combien sont-elles moins riches, moins curieuses que celles qu'il est obligé de contenir, qu'il ne peut déposer qu'en son for intérieur ! Devrait-il par hasard avoir le droit de condamner publiquement la loi de tous ? Ou voudrait-on lui ravir celui de méditer sur les vices dont elle est entachée, sur les améliorations dont elle est susceptible, sur le vaste jeu du bien et du mal qu'elle est appelée à régler, qu'elle règle autant que l'homme est capable de régler les œuvres de la création ?

Le professeur est investi d'un large droit de critique, de propositions, d'amendements. Il peut, il doit même en user; il doit le faire avec courage, avec hardiesse. La société lui concède à cet égard une latitude qu'elle lui donne pour elle plutôt que pour lui. Mais cette liberté si étendue est-elle absolue ? Emporte-t-elle le droit de tout dire ? Loin de là. Elle est contenue, au contraire, dans des limites qui, pour n'être écrites nulle part, n'en sont pas moins positives, qu'on a quelquefois tenté de franchir, qu'on n'a franchies que pour substituer à la science la démagogie, au code civil la

théorie politique, à la théorie politique l'utopie sociale, à l'utopie sociale la passion individuelle.

Mais telle est la sainteté de la limite dont je parle, que c'est à peine si l'on se souvient qu'il en ait été fait abstraction.

Toutefois, ce sont encore là des positions solennelles, des magistratures en quelque sorte pontificales les unes comme les autres, et la réserve qui leur est imposée se conçoit.

Se retrouve-t-elle dans les régions de la liberté?

CHAPITRE X.

Suite. — Les écrivains.

Nous venons de voir combien les catégories officielles de la classe supérieure renferment dans leur sein d'idées réservées sous le coup des plus saintes obligations.

Il est, dans la même classe, d'autres catégories qui sont sous le même poids, sinon au même degré de gravité, du moins au même degré de convenance, et qui commandent une grande réserve encore. Ce sont toutes les catégories d'écrivains qui touchent aux idées morales d'une nation.

Si libres que soient ces catégories, et si impérieuse que soit leur mission d'éclairer le mouvement des intelligences, elles ne peuvent accomplir ces devoirs, qui sont des priviléges, sans se prescrire à elles-mêmes une réserve qu'au besoin la loi viendrait leur prescrire. Et que de chaînes elles portent; que de domaines elles sont obligées de s'interdire; que d'idées elles se plaisent à garder par devers elles!

Ces catégories diffèrent. La presse savante est plus libre que la presse académique, qui se prescrit sous le rapport du fond et de la forme des restrictions si sévères. La presse politique est plus libre que la presse savante, dont la gravité commande tant de réserves.

La presse narrative, pour ne pas dire la presse frivole, et la presse dramatique, sont plus libres encore que la presse politique, qui participe, comme malgré elle, à la majesté des questions qu'elle aborde. Toutes néanmoins ont de commun, par cela seul qu'elles parlent à un public mêlé, divisé de vues et d'opinions, de n'émettre jamais que ce qu'on peut livrer à toutes les raisons, à toutes les consciences. C'est qu'à toutes les consciences et à toutes les raisons sont attachées toutes les passions ; c'est que toutes les passions sont des complots à l'état de germe ou de rêve; c'est que tous les complots, à quelque état que ce soit, sont des périls, et que le bon sens du pays aime mieux préserver d'égarements que pousser sous la justice de la loi tout ce qui doit périr à l'état de germe ou expirer à l'état de rêve. De là vient que la presse réserve et voile tant de choses dans toutes ses fractions.

La presse savante, celle qui examine les doctrines morales dans leurs principes suprêmes, et qui donne la métaphysique des mœurs et des lois avec la théorie des institutions publiques, avec l'histoire des destinées sociales, n'émet que celles de ses idées qui sont compatibles avec la pensée du siècle. Elle couvre de la parole ou du silence ce qui exciterait des périls, elle l'ajourne pour un temps ou un autre. Elle fuit les débats qui enfantent le trouble; elle lance des pages qui provoquent des vœux et des espérances, mais elle distingue entre celles qu'il faut réaliser et celles que le temps ne saurait satisfaire. La portée de ses traits est gouvernée comme on gouverne celle de la foudre.

La presse académique qui s'attache moins à l'investigation scientifique qu'à la démonstration éloquente, est plus sévère encore sous le rapport des conve-

nances. Prenant toujours pour règles les plus saintes notions de la raison publique, et pour juge le goût le plus éclairé ; jouant, pour ainsi dire, dans le monde moderne le rôle du chœur de la tragédie antique, et se constituant dans la société comme l'écho de tout ce qui est juste et vrai, utile et inviolable pour l'humanité, elle a toute la réserve de son rôle, elle a quelques-uns des voiles du chœur antique. Elle n'accueille et ne répand que ce qui mérite d'être admis et donné.

La presse frivole, ou du moins cette partie de la presse que j'appelle *narrative,* et la presse dramatique se rattachent toutes deux à la précédente. Elles en ont longtemps reçu les directions, et elles ne les rejettent pas encore d'une manière bien absolue. Elles s'imaginent toutefois qu'elles ont le droit de peindre la société telle qu'elle est, et elles affichent la prétention de la produire, sur la scène ou dans le roman, avec toutes ses idées, ses mœurs et ses tendances.

Ces principes, elles les professent et les pratiquent. Mais si large que soit la sphère qu'elles se tracent et si indulgentes qu'elles se montrent pour leurs volontés, d'accord avec le public qui ne demande pas mieux que de les voir tout aborder et de leur entendre tout dire, elles ne sauraient ni ne voudraient se dispenser de toute réserve. Il est, au contraire, une foule d'idées et de situations, morales ou sociales, qu'elles peuvent à peine effleurer, qu'elles ne se permettent pas et qu'on ne leur permettrait pas d'approfondir. Il en est d'autres auxquelles il suffirait qu'elles fissent allusion, pour que la société leur retirât la parole jusque dans cette tribune de convention qu'elles occupent.

La presse politique est assurément celle qui jouit, de la part des lois et des mœurs, du privilége le plus

large. La société, jalouse de tous les moyens de s'éclairer sur ses affaires, sur ses intérêts, sur ses ressources et sur ses institutions, l'a investie des droits les plus étendus. La presse politique, dans sa fraction la plus mobile, la presse quotidienne, doit surveiller sans cesse le gouvernement et le pays ; avertir ensemble l'un et l'autre ; contrôler les actes du pouvoir selon les pensées de la nation ; critiquer le mal et encourager le bien dans toutes les classes des citoyens ; provoquer tous les genres d'amélioration et demander qu'à toutes s'applique la grande loi du progrès en toute chose.

Ce rôle, elle ne saurait le remplir sans avoir la parole à peu près aussi libre que la pensée. Elle a donc la parole libre. Elle ne l'a pas libre d'une manière absolue, mais elle l'a libre dans les limites convenables, celles de la loi. Mais cette loi est composée de trois systèmes complets : la loi morale, la loi religieuse et la loi politique. Ce n'est pas tout. Si libre que soit la presse la plus libre, elle a si peu la faculté de tout dire, que des lois spéciales, qu'elle trouve sévères et qui sont précises, lui retirent la parole sur plusieurs matières, et lui commandent, à l'égard de toutes, une réserve qui a paru une nécessité dans la situation. Cette nécessité, la presse la conteste. Sa mission est de nier toute limite posée, et il est certain que sans cesse celles qu'on lui donne sont modifiées par le progrès du temps. Mais sera-t-il possible de s'en remettre un jour, pour toutes, à sa seule discrétion ? C'est là un problème qu'on ne saurait résoudre à aucune époque.

Il y a plus : pour cette presse, qui est la plus libre de toutes, il existe non-seulement une législation spéciale, mais elle-même, si hardie qu'elle soit, s'impose, dans chacune de ses fractions, une réserve volontaire beaucoup plus forte que celle qui lui est prescrite par

la loi. Chacune de ses fractions, — qu'elles représentent le pouvoir ou une opposition, — a des idées qu'elle aime à émettre et des idées qu'elle voile avec soin. Plus elle y tient, plus elle a garde de les dévoiler en temps inopportun. Elle craindrait à la fois de se trahir et de compromettre ses succès. S'il n'est pas d'affaire publique sur laquelle chacun des partis importants ne cache son arrière-pensée, à plus forte raison n'y a-t-il pas de théorie sociale sur laquelle il n'existe plus d'idées réservées que d'idées émises. Et il n'est pas de théorie sociale qui n'implique toutes les idées fondamentales de la morale publique.

Je n'insiste pas sur un point sur lequel l'écrivain le plus libre ne l'est que dans les limites des convenances morales; j'ajoute seulement qu'en parlant des idées réservées de la presse politique, je ne fais pas même allusion aux idées contraires à la morale sociale, à la loi religieuse, à la loi publique, quoiqu'il soit évident que, parmi les diverses fractions de la presse, les unes sont entièrement opposées à la loi naturelle, les autres à la loi politique, d'autres encore à la loi religieuse, telles qu'elles sont instituées dans ce siècle. Quoique ce fait prouve à la fois toute l'étendue de ma pensée, je n'en tiens pas compte; je ne parle que d'idées compatibles avec les grandes lois de la société, et je dis que la presse ne discute pas un acte, pas une affaire, pas une théorie, sans faire, des idées morales qu'elle a, deux parts, dont l'une est publiée, l'autre réservée.

C'est tantôt dans un intérêt particulier, tantôt dans un intérêt général qu'elle procède ainsi; et sa réserve, on la comprend; elle est légitime, quand on ne l'entend que dans la sphère de la moralité, la seule où l'on doive la supposer.

CHAPITRE XI.

Suite et fin. — Le théâtre. Le salon. Le foyer domestique. — La violation de la réserve.

La classe qui a le privilége, la supériorité des lumières, est sous le coup de la réserve dans toutes les positions, dans toutes les relations de la vie sociale où elle a coutume de manifester sa pensée. Une circonspection plus ou moins grande, et la circonspection n'est pas autre chose que la réserve d'une partie des idées qui sont dans l'intelligence, est non-seulement de sa dignité, mais de son devoir. Cette loi s'étend jusqu'à la parole de ses salons.

Là même, sur ce théâtre d'intérieur où règne une liberté si grande, il est imposé à tous ceux qui sont admis à l'échange des idées, de faire un choix, sinon sévère, du moins dominé par une série de considérations plus impérieuses les unes que les autres.

Ici encore je ne parle pas des pensées contraires à la loi morale qui peuvent traverser de folles têtes ou des âmes coupables, et sur lesquelles le simple bon goût, le respect des convenances les plus vulgaires, prescrit la réserve à la langue. Je parle de vues sociales qui n'ont rien de contraire à la loi naturelle, de théories plus ou moins utopiques, plus ou moins pratiques, et qu'on évite néanmoins d'aborder. Elles passent les lèvres dans l'intimité; mais entre l'intimité

et la réunion la moins nombreuse, il y a un abîme.

En effet, il n'est pas de salon, si restreint qu'on le conçoive, où il soit convenable de semer, sur les questions sociales les plus simples, toutes les idées admises au for intérieur. Il n'est point d'art de voiler qui permette de dévoiler ce qui ne doit pas l'être, ce qui perd sa nature, son innocence, sa virginité, à être mis en commun. Ce n'est pas non plus qu'on eût à redouter la discussion et la division; ce n'est pas qu'il y eût péril à parler ou intérêt à s'abstenir; ce sont des raisons plus élevées qui commandent cette réserve que gardent tous ceux qui savent régler le jeu de leur intelligence. Ils s'abstiennent par la raison que la communication produirait plus de mal que de bien.

Le théâtre, qui est quelquefois une institution politique et qui passe toujours pour une institution morale, qui porte d'ordinaire l'empreinte du temps, et qui essaie quelquefois de donner son cachet aux mœurs, le théâtre est grave et frivole. Grave, il garde une réserve extrême. Non-seulement il n'aborde pas tous les sujets; mais de ceux qu'il traite, il écarte avec plus ou moins de goût, plus ou moins de respect pour les convenances, une série d'idées qu'elles proscrivent. Frivole, il affecte de rire de ces convenances. Et cependant une grande retenue gouverne encore la scène dans ses jeux les plus hardis. Si libres que soient quelques-unes de ses compositions, elle ne prétend, dans aucune d'elles, à la liberté de tout dire.

Il est donc vrai, au privilége de la pensée s'attache pour la classe supérieure, dans toutes les catégories et jusque dans les positions les plus libres, l'obligation de faire de ses idées deux parts, d'émettre l'une, de réserver l'autre.

Cette obligation n'est ni absolue ni réglée pour tous les temps. Elle a ses libertés et ses variations. Elle change à l'infini; elle a tant de phases diverses, et il s'y remarque tant d'exceptions, qu'elle constitue l'un des phénomènes d'intérieur les plus capricieux. Mais toutes ses exceptions et toutes ses phases confirment la règle. On a vu des dérogations dans toutes les catégories et dans toutes les positions, mais partout elles ont passé pour des infractions au principe.

On a vu, pour commencer par la sphère la plus élevée, des souverains se croyant autorisés, non pas à tout dire (jamais ce degré de folie n'a été observé hors les cas d'aliénation), mais à garder peu de réserve. L'histoire les a jugés suivant leur mérite. Les princes éminents, les Charles-Quint, les Frédéric, les Napoléon réservaient les plus grands de leurs desseins. Les deux derniers ont beaucoup écrit. L'un et l'autre n'ont écrit qu'après avoir agi. L'un et l'autre, en écrivant, ont posé devant le public, et n'ont dit, même à la postérité, que ce qu'ils destinaient à la postérité. Ni le *Mémorial de Sainte-Hélène*, ni les réflexions sur *le Prince* de Machiavel ne donnent la pensée réservée.

On a vu des législateurs, des prêtres, des philosophes, des professeurs, des écrivains de toutes les catégories, franchir les limites posées par le bon sens, par le bon goût, par la saine raison, par la conscience publique. Ils ont voulu tout dire, tout imprimer, tout peindre, tout représenter, livrer tout à tous : alors on a eu des harangues incendiaires, des leçons de désordre, des livres immoraux, des spectacles dégoûtants, des entretiens pleins de scandale et de licence.

Le foyer domestique lui-même, ce théâtre de l'abandon et de la confiance, qui provoque ce qu'on appelle

le laisser-aller, ne souffre que la langue honnête et la pensée pure. Il ne comporte ni l'incontinence de l'imagination, ni le cynisme du langage. Il y a plus, l'âme qui se respecte n'accepte, pas même pour elle seule, tout ce qui surgit dans son sein, tout ce qui tente de l'aborder, de l'émouvoir. Elle rougit et se couvre de confusion à la simple vue de quelques-unes de ces conceptions fantasques dont l'apparition n'est pas, on le dirait, du domaine de sa spontanéité, mais tient à je ne sais quelles distractions contre lesquelles il n'est de remède que dans une prise de possession absolue de nous-mêmes. Il n'est rien qui jette plus de tristesse dans la vie sérieuse, dans la méditation vigilante, que ces insurrections qui semblent sortir d'une région dont nous ne sommes plus les maîtres, pour envahir jusqu'au sanctuaire de celles dont la garde est confiée à notre honneur et fait notre gloire. Mais plus cela contriste, plus cela prouve.

S'il n'est pas d'homme qui voulût prendre connaissance de toutes ses pensées, qui n'en chassât un grand nombre du théâtre de sa conscience où elles voudraient apparaître, de son imagination qu'elles voudraient préoccuper, de son cœur qu'elles voudraient séduire, de toute sa personne qu'elles aimeraient à traîner après leur char, à plus forte raison n'est-il pas de société publique qui voulût prendre connaissance de tout ce qu'elle tient dans son sein. Il n'en est pas qui pût résister à une émission complète des idées qu'elle porte en elle.

La société intime, la famille ne résisterait pas plus que l'État à cette transparence de pensée qui est réservée aux esprits célestes.

Mais s'il en est ainsi; si dans la société moderne comme dans la société ancienne, en dépit de toutes les barrières renversées, de toutes les distinctions abolies

et de toutes les révolutions faites, il existe encore une classe supérieure qui, à côté des idées qu'elle émet, en réserve un grand nombre, n'y a-t-il pas à s'en préoccuper ? Les idées réservées sont peut-être les plus puissantes, les plus fécondes, et si une seule classe en a le privilége, les armes sont-elles égales entre elle et les autres, celles qui ne font point d'études spéciales, qui n'ont point de monopole. Celles-ci ne luttent-elles pas dans les ténèbres contre des adversaires qui combattent au grand jour? N'y a-t-il pas, dans cette différence de position, une irrégularité, une immoralité profonde ? N'est-ce pas là précisément la grande plaie du temps, et n'est-il pas à prévoir qu'un jour un progrès de plus renversera aussi la dernière ligne de séparation ?

Il n'est personne au monde qui ait à s'expliquer sur le dernier des progrès. Je ne parlerai pas de ce qu'il pourra nous amener de nivellement ou d'égalité. Je n'en sais rien; je demande seulement qu'il vienne bientôt et qu'il amène tout ce qui est dans les lois de la nature. Mais j'examinerai tout à l'heure si la différence dont il s'agit est la grande plaie de l'époque, et si réellement les idées réservées jouent un grand rôle dans les questions sociales. Je dois toutefois déterminer d'abord en quoi consiste précisément cette différence; s'il n'y a d'idées réservées que dans la classe supérieure; si elles constituent en sa faveur un privilége bien exclusif : ou bien s'il se rencontre dans la classe inférieure un phénomène tout à fait analogue; si, malgré l'absence de toutes les études spéciales, elle ne réserve pas également une foule d'idées, et si les idées qu'elle réserve n'ont pas en énergie ce qui peut leur manquer sous le rapport de l'abondance.

CHAPITRE XII.

Des idées réservées de la classe inférieure.

Disons d'abord qu'il est difficile de trouver parmi nous la classe inférieure, jadis si nombreuse, si nettement tranchée. Déjà la classe moyenne, qu'on voyait s'élever autrefois entre elle et la haute classe, a moralement disparu et s'est confondue avec celle-ci, grâce à la rotation des fortunes et des honneurs, à l'égalité des lois et au nivellement des mœurs, grâce surtout aux faveurs que les nécessités du temps ont fait accorder aux supériorités de service et de travail. Cette révolution accomplie, il n'y a plus, en dépit de toutes les exceptions qui se maintiennent encore, que deux classes dans la société française, la classe lettrée et la classe non lettrée.

La population non lettrée est donc la seule qui compose la classe inférieure. Or, il n'est pas tout à fait aisé de trouver parmi nous des fractions sociales qui soient réellement étrangères aux lettres.

En effet, si peu lettrée que soit cette classe inférieure, il n'est aucune de ses catégories qui ne soit de nos jours initiée à une série d'idées sociales, à tout un système d'instruction qui l'élève de beaucoup au-

dessus de ce qui constituait le peuple dans d'autres âges.

Aussi, et à plus forte raison, ne s'y trouve-t-il plus aucune portion qui n'ait sa pensée réservée; aucune qui émette toutes ses idées morales, qui fasse part à tous de ses opinions, de ses jugements, de ses vœux, de ses tendances.

Dans quelques-unes de ces catégories, des obligations analogues à celles que nous avons remarquées dans les sommités de la classe supérieure pèsent aussi sur les sommités de la classe inférieure.

En effet, plus cette dernière se rapproche, sinon par ses études, du moins par ses lectures, par les idées qu'elle puise partout, au théâtre et dans le roman, dans la presse quotidienne ou dans la presse populaire, au collége électoral ou au corps de garde, plus elle contracte le goût et la nécessité de réserver une partie des notions qu'elle acquiert.

Elle a d'ailleurs des positions officielles comme la classe supérieure. Le maire de village, le conseiller municipal, le greffier et l'instituteur de la commune, ont évidemment l'obligation, comme ils en ont le talent, de surveiller leurs rapports avec tous, et de faire, des idées qu'ils doivent émettre, de celles qu'ils doivent réserver, deux parts bien distinctes. Plus il existe dans ces catégories d'intérêts mixtes, les uns se rattachant à ceux de la classe supérieure, les autres à ceux de la classe inférieure, plus l'obligation du partage est précise, plus aussi elle est délicate, et l'art de la réserve ou de la communication, difficile. Il faut réserver pour faire respecter son autorité; il faut communiquer pour assurer son empire. L'autorité est moins assise sur la soumission qu'on commande que sur la confiance

qu'on inspire. Aussi, dans certains temps et avec certaines dispositions dans les esprits, rien n'est plus important à ménager que ces utiles intermédiaires entre les pensées et les intérêts des deux grandes classes de toute société; ils maintiennent une paix fondée, moins sur la force matérielle que sur des affections morales.

Les ménager, ce serait encore peu de chose, il faut les avoir. Et quand nous employons ce terme, nous voulons dire, non pas qu'il faut les gagner et les corrompre, mais les diriger. Il faut d'abord les former, puis continuer à les inspirer de telle sorte qu'on n'ait besoin ni de les régir à tout instant, ni de les surveiller sans cesse. Le choix est à cet égard entre ces deux règles : ne comptez jamais ni sur ceux qui ne sont pas surveillés, ni sur ceux qui ont toujours besoin de l'être.

Les positions officielles sont plus rares de nos jours qu'elles ne l'étaient jadis dans la classe qui nous occupe. Quand elle était organisée; quand tout entière elle était divisée, échelonnée, répartie en corporations, en compagnies, en associations de tous genres, toutes fortement régies par des règlements et des usages que maintenaient les lois de l'État et les intérêts de tous, les positions qui donnaient autorité morale et puissance officielle étaient nombreuses. Leur influence, efficace pour le maintien de l'ordre comme pour le progrès de la liberté, était profonde, et peut-être faut-il les regretter pour l'un et pour l'autre, quelques avantages matériels que leur destruction ait assurés au développement de certaines industries.

Si rares que soient aujourd'hui les positions officielles dans la classe inférieure, elles sont nombreuses encore; elles se multiplient chaque jour par l'extension même des industries qui ont renversé les catégories

anciennes. La maîtrise est restée; et à côté de l'action du prud'homme, se reconstitue celle du chef d'atelier, celle du chef de travail de toute espèce : action d'autant plus importante qu'elle est plus directe; action plus libre et plus puissante que ne fut jamais celle du chef de corporation.

Après les positions officielles, viennent les positions libres : libres en tant qu'elles ne sont pas engagées volontairement dans ce siècle d'associations, de menées et d'intrigues de tout genre; libres en tant que nul n'y est gêné par ces considérations de fortune, de famille et d'opinion publique qui enchaînent la classe lettrée; libres en tant que chacun y dispose de son bras, cette ressource en tout lieu, en tout pays.

Que dans ces positions aussi, si libres qu'elles soient toutes, il y ait une foule d'idées réservées, qui le nierait à la vue de ces mouvements, de ces agitations et de ces coalitions organisées qui éclatent sur tous les points de l'Europe, dans la libre Angleterre, dans la France plus libre encore, et jusque dans cette Allemagne si strictement et si fortement conduite par le sage absolutisme de son administration?

Dans le langage public de la classe inférieure, il règne, à tous les âges, des maximes de bon sens, de sagesse, de prudence, de soumission et de respect pour tout ce qui est élevé. Tant de leçons d'honneur et de probité, de fidélité au devoir, de pieuse résignation aux chances de la vie, à ses infortunes et à ses contrariétés, se trouvent dans la bouche du peuple, qu'on a pu dire, à juste titre, que ses mots favoris, ses proverbes, étaient la sagesse des nations. Mais c'est là sa parole officielle, publique. A côté d'elle, plus au fond du cœur, il en existe une autre, qui s'échappe plus rarement, et qui

forme, on le dirait, comme je ne sais quelle parodie du bien jouée par le génie du mal, comme je ne sais quelle conspiration permanente dirigée contre l'ordre au nom du désordre. Pour l'ignorer, il faudrait ignorer l'histoire, la Jacquerie, les insurrections du quinzième siècle, celle du peuple de Castille, celle des paysans d'Alsace, celle des paysans de Souabe, et tant d'autres. Je ne parle pas des insurrections modernes, de celles qui sont devenues des révolutions profondes, des révolutions plus sociales encore que politiques, et qui sont tombées sur tous comme l'éclair, par la raison que la classe supérieure qui les avait conçues a toujours trouvé la classe inférieure plus prête à frapper qu'elle ne pensait.

On la dirait toujours prête; et cela tient moins aux idées qu'on lui jette qu'à celles qu'elle ne livre jamais.

Il n'est dans son sein aucune catégorie, si libre ou si asservie qu'on la conçoive, qui par sa réserve ne réponde à la réserve que nous avons signalée dans toutes les fractions de la classe supérieure. Ce ne sont pas seulement l'intendant et le valet de chambre qui gardent par devers eux la pensée qu'ils ne jugent pas convenable d'émettre; il n'est pas d'homme de peine, il n'est pas de nègre, si borné qu'on le croit, dont les idées morales, celles qui accompagnent, qui modifient la valeur morale des actions qu'il accomplit, ne soient assez curieuses et assez audacieuses pour former un important sujet de méditation.

Ce fait, qui s'étend à toutes les catégories de la société, mais qui se modifie à chaque âge, et qui prend des développements proportionnés aux révolutions des classes et à l'importance des idées qui sont mises en jeu, ce fait qui, mieux étudié, fournirait à la fois de grands moyens d'éducation et de grandes ressources de

politique, est aujourd'hui d'autant plus grave que, dans toutes les catégories de la classe non lettrée, il y a un mouvement d'ascension plus prononcé, que déjà ses sommités se confondent, par la lecture du roman et du journal, par la leçon du théâtre et de la tribune, par des leçons plus spéciales encore, et en quelque sorte par l'air qu'elles respirent, avec plusieurs fractions de la classe lettrée, sauf cette différence, qu'elles ont de plus que celles-ci le sentiment de leur force matérielle et l'énergie de leurs convictions morales.

Il n'y a donc pas, dans la société moderne, une classe qui combatte à l'ombre et une classe qui combatte au grand jour. Il y a différence dans les idées réservées; mais il y a réserve de part et d'autre.

Il n'y a toutefois que ce qui doit être. Ce qu'on a pu abolir est aboli. On a renversé bien des barrières; on a supprimé, dans la loi politique, toutes les distinctions; anéanti, dans la loi religieuse, tous les mystères qui étaient l'œuvre de l'homme; on a montré à tous que la loi naturelle est pour tous. Mais on a laissé debout ce qu'a fait la nature; on n'a renversé ni la barrière qui sépare les intelligences cultivées de celles qui ne le sont pas, ni celle que la Providence, antérieurement à toute culture, a élevée elle-même entre les intelligences. L'aristocratie des lumières, c'est-à-dire des idées, ne périra jamais. Au contraire, elle grandira de l'abaissement de toutes les autres; et son dernier triomphe sera de s'asseoir sur leurs ruines dernières. Les castes et les mystères de l'antiquité, les corporations et les priviléges du moyen âge, œuvres des hommes, ont été la proie du temps. Mais, œuvre de Dieu, l'aristocratie des intelligences a toutes les promesses d'éternité qu'a l'espèce humaine elle-même.

CHAPITRE XIII.

De l'importance relative des idées communes et des idées réservées.

Dans l'une et l'autre classe il est donc des idées communes, des idées qu'on émet, qu'on répand dans le sein de l'humanité avec d'autant plus de bonheur qu'elles sont à la fois des moyens de puissance et de fortune, que de leur émission résulte une des gloires les plus pures et les plus impérissables.

Il est aussi des idées qu'on aime à contenir, qu'on garde dans le sanctuaire le plus profond de l'âme, et qu'on s'empresse avec d'autant plus de sollicitude d'y reléguer, que, de leur manifestation, résulteraient plus de maux pour chacun de nous, plus d'embarras pour les peuples, plus de peines et de crises pour l'humanité.

Cependant, si nobles que soient dans leur source les motifs de cette réserve, toutes les catégories qui, dans l'une et l'autre classe, ont le plus d'intérêt à l'exercer, n'élèveront-elles pas à ce sujet les plus fortes objections? Ne contesteront-elles pas l'existence du fait, n'en blâmeront-elles pas la révélation, n'en nieront-elles pas au moins l'importance, et ne le montreront-elles pas plein des conséquences les plus fâcheuses?

L'existence d'un fait qui se révèle dans l'histoire de

l'humanité tout entière, dans le sein de tous les peuples, dans toutes les classes dont ils se composent, et jusque dans le foyer de la famille, ne saurait être nié sans ce courage qui nie la lumière du jour.

Mais on peut blâmer la révélation du fait. Si elle était libre et si elle était nouvelle, on peut demander s'il fallait la faire. Mais, d'abord, elle ne doit pas être nouvelle, car elle ne peut pas l'être. Un fait aussi universel, un secret dont chacun a conscience, qui domine toutes les relations sociales et qui leur imprime leur véritable cachet, si voilé qu'il soit, est aperçu de tous les regards. Ensuite, il serait nouveau, que la révélation n'en était pas libre pour nous. On ne saurait guérir une plaie sans en sonder les profondeurs. Or la grande plaie morale de l'époque se découvre dans le fait qui nous occupe. Elle n'est que là, il y a non-seulement affaiblissement, il y a changement profond, il y a quelque péril dans la nature des idées réservées de part et d'autre.

C'est cette altération qui mine le plus les fondements de la société, et puisque le remède au mal n'est que dans la connaissance approfondie de la plaie, nous n'étions pas libres, sous notre point de vue, de la voiler ou de la dévoiler.

On peut contester qu'elle soit le péril de l'époque. On peut nier que les idées réservées aient cette importance. On peut dire que, par cela même qu'elles sont réservées, et qu'elles n'entrent pas dans le commerce de la vie, elles n'y exercent point d'influence; que les peuples vivent des idées qui sont émises, qui se traduisent en actes, en lois, en institutions, en exploits; qu'ils ne vivent pas de celles qu'on tait, qui sont à l'état de mort, ou qui restent du moins à l'état de théories.

Sans doute les idées qui sont communes à tout le

monde ont leur pouvoir, personne ne saurait le nier. Mais, à côté de cette vérité trop vulgaire pour être remarquée, s'en place une autre qui mérite davantage notre attention. C'est celle-ci : ce sont les idées réservées qui nous dominent, et c'est précisément parce que nous connaissons trop bien l'importance, la gravité de certaines idées, que nous les réservons. On le sait, celles qui ont le plus de puissance sur nous, qui nous poussent en avant sur l'océan de la vie, qui nous y soutiennent au milieu de ses orages, qui nous restent fidèles dans la bonne et dans la mauvaise fortune, ce sont celles qui sont à nous seuls et qui forment le plus secret patrimoine de notre âme. Aussi nous les chérissons autant que la vie : ces sortes d'idées sont, pour ainsi dire, nous-mêmes. Elles nous dominent malgré nous. Nous les abdiquerions en vain, nous voudrions les expulser, qu'elles seraient encore nos lumières et nos passions, nos projets et nos utopies de chaque jour. Rousseau dit, dans ses Mémoires, qu'il s'était créé deux êtres, fort gracieux l'un et l'autre, et dont sans cesse il était entouré, avec lesquels il s'entretenait familièrement, et qui répandaient sur son existence un charme indéfinissable. Si, au lieu de nous révéler ce rêve, il lui avait plu de faire l'histoire de ses idées réservées, quelles pages plus curieuses il eût laissées à la postérité !

Et ce qui se passe dans une âme a lieu dans celle d'une nation, dans celle de l'humanité. Ce qui gouverne l'homme, c'est aussi ce qui gouverne le monde. Les idées qui président véritablement aux affaires les plus grandes et les plus générales, celles qui se traitent de peuple à peuple, ce sont des idées réservées, qu'on ne saurait publier, et dont celles qu'on publie ne sont qu'une traduction vulgaire. Ces relations sont do-

minées, sans doute, par des principes généraux qu'on professe, qu'on invoque, qu'on sait plus ou moins, et qui sont comme la boussole au moyen de laquelle le navigateur risque de courir la haute mer, mais qui ne sauraient lui tenir lieu ni de plans, ni de provisions.

Il en est de même des affaires intérieures, questions publiques, questions privées, de toutes les plus grandes affaires des hommes. A toutes président des idées connues de tous, et des idées réservées à ceux qui dirigent. Souvent il suffit d'une simple indiscrétion pour faire échouer les entreprises les plus glorieuses ou les plus lucratives. Ces mots, le secret de la couronne, le secret du cabinet, le secret de l'État, ne sont pas de vains mots. Ce ne sont pas même des mots inventés pour indiquer des priviléges. Chaque maison de commerce, chaque famille, chaque homme a son secret qui préside à ses affaires. Et telle est la puissance qu'aux moyens ordinaires ajoute le secret, qu'il suffit quelquefois du moindre degré de divulgation pour faire échouer les meilleures conceptions; que d'autres fois il faut toute la puissance de la publicité pour arrêter l'accomplissement de celles qui paraissent présenter un autre caractère.

Mais tout en acceptant ces vérités, on peut objecter qu'elles ont des conséquences fâcheuses; qu'admettre ce grand fait de la réserve, c'est admettre un système de dissimulation sous lequel trouvent à se cacher tous les genres d'hypocrisie, de lâcheté et de trahison; que c'est plonger les peuples dans je ne sais quel labyrinthe de ténèbres, où l'homme à chaque pas peut se trouver sous je ne sais quel nuage de pensées hostiles, antipathiques, destructives de tout bien et de tout progrès. On peut dire que c'est non-

seulement ravir à l'état social la clarté du jour, mais encore la sécurité; que c'est reconnaître et légitimer toutes les antipathies, toutes les divisions morales et toutes les guerres civiles qui peuvent déchirer le sein d'une nation.

Ces conséquences méritent une attention spéciale.

CHAPITRE XIV.

Des conséquences du système des idées réservées. — Des divisions qui en résultent dans l'État.

En passant à l'examen de ces conséquences, nous dirons qu'elles seraient aussi générales et aussi désastreuses que le veut l'objection, encore faudrait-il les subir. On connaît l'obstination des faits. On a dit qu'il n'est pas de droit contre le droit. Il n'est pas de conséquence qui anéantisse un fait. Mais aussi, il n'est pas de fait qui n'ait sa cause, et il n'est pas dans la société de fait général qui n'ait sa cause morale, et, si altéré qu'il soit, si périlleux qu'il puisse être dans son altération, tout fait moral peut être ramené à son état légitime et normal.

Dans la situation actuelle, dans le dépérissement où se trouvent les idées réservées, il y a peut-être un péril extrême; mais c'est dans l'existence même, ce n'est pas dans l'étude d'une situation que se trouve le péril.

Sans doute la faculté, l'obligation de faire de toutes les idées morales deux parts, d'émettre les unes, de réserver les autres, peut servir de masque à la mollesse et à la lâcheté, à l'hypocrisie et à la trahison. Mais, qu'est-ce à dire? Un masque a-t-il donc une valeur?

Trompe-t-il d'autres que des enfants? Et prétendrait-on contester à la société, au cœur humain, la liberté de faire le mal à l'abri d'un masque ou sans masque? La liberté de faire le mal est la liberté même de faire le bien. Quand donc on pourrait bannir de la vie sociale la ruse et la poltronnerie, l'égoïsme et l'indifférence, on ne rendrait à l'humanité qu'un bien déplorable service, car de son sein on bannirait aussi la franchise et le courage, l'enthousiasme et le désintéressement. A l'humanité vertueuse ou vicieuse, on viendrait substituer une espèce automate. On viendrait altérer l'œuvre du créateur. On le pourrait, qu'on ne saurait le vouloir. Il faut donc tolérer ce qui ne peut se détruire, sauf à veiller sur le péril. Mais où est le péril?

Ce qui constitue l'état normal d'une nation, ce n'est point qu'il n'y ait pas d'idées réservées dans son sein, c'est que les idées réservées y soient fortes et pures. Ce qui constitue l'état anormal, c'est l'altération, c'est la décadence de ces idées. C'est sur ce péril qu'il faut avoir les yeux ouverts.

Mais comment surveiller ce qui est réservé? Comment pénétrer dans ce labyrinthe de ténèbres où, en vertu même du système des idées réservées, on semble jeter les nations?

Il est des voiles impénétrables, et il est bon que cela soit, puisque celui qui a fait les choses ainsi qu'elles sont n'a pas voulu les faire autrement, et que, loin de là, source suprême de toutes les idées, il a jeté des ténèbres sur l'avenir, sur le présent, sur le passé même, sur tout ce que notre curiosité aborde avec le plus d'impatience. Mais s'il est des voiles impénétrables, il est aussi des voiles transparents, et si la parole, suivant un spirituel blasphème, était réellement donnée

à l'homme pour déguiser sa pensée, l'intelligence serait donnée aux autres pour la reconnaître sous ce déguisement. S'il est des pensées qui se voilent, il en est d'autres qui se dévoilent, et s'il en est beaucoup de cachées, il en est encore plus d'entrevues.

L'histoire mérite sous ce rapport une attention spéciale.

Il est des nations pleines de vie et d'intelligence où tout est à jour, où l'esprit de communication est l'esprit de tous, où la parole est le plus grand charme de la vie, où la pensée s'échappe des lèvres en dépit du cœur, où elle est d'autant mieux accueillie qu'elle se présente plus libre et plus ardente. Ces nations inscrivent dans l'histoire des noms couronnés de gloire et d'immortalité.

Il est des époques où la franchise sur le pays est, après l'amour du pays, la première des vertus sociales; où la pensée écrite, imprimée, figurée, multipliée de toutes les manières, vient en aide à la pensée parlée, pour la faire vibrer partout et en faire retentir le son aussi loin et aussi longtemps que possible. C'est à ces époques que s'accomplissent de grandes choses.

Il est des époques et des nations où tout est mystère, où la discrétion est la sagesse, la sobriété de la parole, la vertu. Il est d'autres nations et d'autres époques impatientes de toute espèce de voiles, résolues à déchirer de fait tous ceux que ne réclame pas la force des choses. Néanmoins on se courbe devant cette force; on respecte cette vie privée qui doit être, non pas voilée seulement, mais murée; cette vie publique qui ne peut être dévoilée qu'en partie, et même cette vie, que j'appellerai internationale, qui a besoin de tant de mystères, où la parole qui dit un peu

moins est toujours préférée à la parole qui dit un peu plus. Ce n'est pas alors qu'on fait œuvre d'éclat.

Cependant, ni dans le sein de ces nations où la pensée demeure dans le nuage, ni ailleurs où elle perce le nuage, il n'y a lieu de s'alarmer des puissances invisibles que paraît créer le système des idées réservées. La seule chose dont il faille s'inquiéter, c'est que, dans toutes les catégories, il règne des idées saines et bonnes. Qu'elles soient plus réservées ici, plus dévoilées ailleurs, peu importe; c'est dans la force et dans l'élévation de la pensée; ce n'est ni dans la rareté ni dans l'abondance de la parole que gît le salut.

S'il fallait opter, et si l'on pouvait opter; s'il n'y avait pas dans le génie des nations une puissance qui réglât souverainement leur parole, ce serait la rareté plutôt que l'abondance, ce serait du moins la réserve plutôt que l'incontinence qu'il faudrait préférer. Cela serait de rigueur aux époques de crise et de division.

On le conçoit, il y aurait péril à ce qu'il se manifestât, grâce à une communication faite sans aucune retenue, une absence complète de toutes ces pensées de sympathie, d'union, de confiance, de subordination et de coordination qui forment la base du lien social.

Cette franchise serait cruelle. Et on le voit bien, ce serait la violation de la réserve; ce ne serait pas l'habitude de la réserve qui serait le péril.

Cependant n'est-ce pas la réserve qui enfante les antipathies, la division, l'hostilité?

On dit en effet que, faux ou vrai, le système des idées réservées légitime toutes les divisions et arme les uns contre les autres tous les éléments de la société. En distinguant, dans la même famille sociale, une classe lettrée et une classe non lettrée, une classe qui a des

lumières complètes et une autre qui en est exclue, il blesse au cœur une immense majorité, et provoque avec son amour-propre toutes les passions les plus intéressées à une révolution encore.

Mais d'abord, il n'y a rien à dire contre un système, s'il est vrai, et toutes les conséquences les plus effrayantes qu'on en voudrait tirer ne seraient que des fantômes. Ensuite, ces fantômes ne changeraient en rien ce qui est dans la nature de l'homme et dans les lois de Dieu. Or, le système de la réserve est dans la nature de l'homme et dans les lois de Dieu, nous l'avons démontré.

Aussi les conséquences fâcheuses qu'on en tire, si légitimes qu'elles paraissent dans la situation, sont-elles forcées, et reposent-elles sur une singulière confusion. Il y a division dans la société, il y a un profond affaiblissement dans toutes les idées morales du temps, et il y a surtout altération dans celles de ces idées qui lient les diverses fractions de la société; mais c'est dans cette altération qu'est le péril, ce n'est pas dans l'existence de la réserve gardée sur ees idées. Nous l'avons dit, la distinction des classes, loin d'enfanter l'antipathie, engendre l'harmonie. Elle repose sur les lois de la nature. Elle est voulue par la Providence. Elle est acceptée des peuples. Non-seulement toutes les intelligences ne sont pas faites pour aborder toutes les idées et vivre dans la région des théories, mais s'il en est peu qui soient tentées de s'y élever, il en est encore moins qui veuillent s'y établir. L'immense majorité préfère, au contraire, une sphère plus terrestre; on peut ajouter, sans offenser personne, plus matérielle, plus vulgaire. La majorité renonce volontiers, pour les avantages plus positifs que lui procurent les travaux de la

vie ordinaire, à ces études qui assurent sans doute à quelques êtres privilégiés l'empire du mouvement des esprits, et quelquefois les honneurs avec la fortune; mais qui, pour l'ordinaire, ne procurent aux autres que ces jouissances intérieures et ces satisfactions morales qui, tout en constituant une existence à part, existence douce et pure pour ceux qui préfèrent les richesses de l'intelligence à toutes les autres, les laissent dans une médiocrité dont le vulgaire est peu jaloux. Elle lui paraît, au contraire, la plus affligeante des conditions humaines.

Je dirai plus. Quand même la supériorité des études conduirait tous ceux qui s'y livrent à la supériorité des lumières, ce qui souffre tant d'exceptions qu'elles dominent la règle, et quand même cette supériorité mènerait aussi souvent à celle du rang et de la fortune qu'elle y mène rarement, elle ne serait pas encore du goût de tout le monde. Elle ne serait accessible qu'au petit nombre, vu les travaux qu'elle exige; et elle ne tenterait que le petit nombre, vu les avantages que présentent tant de carrières plus faciles. Il est des priviléges qui ont toutes les apparences des disgrâces. Le privilége des lumières est souvent dans cette catégorie. Il ne résulte donc, de la différence des fortunes intellectuelles et morales qui distinguent les diverses classes de la société, aucune antipathie naturelle. Cette antipathie peut naître. Elle ne peut ni devenir générale ni se légitimer. Elle n'est pas dans la nature des choses. Voici ce qui est dans la nature des choses.

D'abord une jalousie indestructible à l'égard de toute supériorité à laquelle nous nous attribuons des titres et qui nous est refusée. C'est là une envie naturelle au cœur de l'homme, et si cette envie reste dans son carac-

tère, dans ses limites véritables, il faut l'accepter sans avoir jamais la prétention de la guérir. La tentative de la changer vaudrait, en morale ou en politique, ce qu'en anatomie ou en physiologie vaudrait celle de mettre le cœur à droite. Vouloir l'égalité où la nature a mis l'inégalité, cela serait d'un insensé. Maintenir l'inégalité où elle a mis l'égalité, cela serait d'un insensé encore. Conférer à tous indistinctement les mêmes droits en tout, serait aussi impolitique et aussi impraticable que d'imposer à tous les mêmes charges. L'une de ces choses demanderait préalablement le nivellement des intelligences, l'autre, celui des ressources. Mais refuser les mêmes droits à ceux qui ont les mêmes titres, ce serait nécessairement autoriser les jalousies et les divisions, et s'il est des époques où ce système, déguisé sous tous les éblouissements de la fortune et du rang, est accepté sans murmure, il en est d'autres où l'on ne saurait en soutenir même la dernière réminiscence sans provoquer une irritation extrême. Il est très-vrai qu'il n'est ni dans la puissance ni dans la sagesse humaine de tenir compte des droits et des titres de tous avec l'infaillibilité de la justice divine; mais l'humanité sait ce qu'elle vaut, et ce n'est pas à quelques exceptions, à quelques erreurs qu'elle s'attache, c'est le système général, c'est le principe commun qu'elle veut. Le principe reconnu dans la loi, le système adopté par le pouvoir, il y a satisfaction pour sa dignité; elle adhère, sauf les droits du contrôle et de la critique, jouissance d'amour-propre et de moralité si singulièrement respectable, qu'on ne saurait la lui ravir. Voilà ce qu'il y a dans la nature.

Il y est autre chose. C'est la déférence pour la supériorité, déférence sincère et véritable, déférence d'esprit

et de cœur, plus forte que l'amour-propre, plus puissante que l'ambition. C'est là une loi suprême ; c'est l'ordre moral du monde. Cet ordre peut être violé comme tout autre. Il peut souffrir bien des exceptions; il ne saurait être anéanti. Dans la société, cette déférence naturelle, morale, devient déférence sociale, politique.

Elle devient sentiment ferme et vrai. A l'état normal, elle demeure justice, attachement et reconnaissance; à l'état exceptionnel, elle devient plus, elle devient orgueil et enthousiasme; elle devient quelquefois une sorte de fanatisme et de vertige qui s'empare des peuples comme en dépit d'eux-mêmes. Avec quelle passion ils aiment leurs guides, leurs maîtres, leurs bienfaiteurs, tous leurs grands hommes, tous ceux qui, dans les inspirations du cœur ou celles du génie, les ont élevés à la gloire! Ils aiment ceux-là même qui ont répandu à flots le sang de leurs guerriers et consterné le monde par le spectacle des plus terribles catastrophes. Il en est qui payent de fanatiques tributs d'admiration jusqu'aux hommes illustres qui ont combattu leurs armées, qui leur ont disputé la victoire, et qui, par les prodiges de leur valeur, ont jeté de l'éclat sur celle qu'on leur opposait : noble fanatisme auquel une grande nation, froide pour elle-même, et plus froide pour nous, s'est livrée sous nos yeux pour le frère d'armes du guerrier qu'elle avait tenu captif. Cela est aussi dans la nature.

Cependant, si pleine de déférence qu'elle soit pour les chefs de l'ordre social, la raison publique ne perd jamais ses droits. Si elle consent à les abdiquer, c'est à la condition de les ressaisir. Et qu'elle ait abdiqué en faveur de Louis XIV ou de Napoléon, peu lui importe. Si la limite est franchie, elle y rappelle. Elle abandonne le monarque, elle abandonne le conquérant. Elle a

permis beaucoup, elle a toléré jusqu'à l'abus; elle a passé l'absolutisme à l'un et le despotisme à l'autre, tant que l'égoïsme de la nation a été corrompu par la gloire du chef, et que son règne en tout a marché de pair avec celui de son souverain absolu. Quand son intérêt n'y a plus trouvé son compte, elle s'est trouvée au bout de sa générosité. La nature est ainsi faite. La raison publique c'est le sentiment des intérêts de tous.

L'amour de soi, la conservation de soi est dans les limites du devoir; c'est la première des obligations, et c'est la passion souveraine de l'humanité. Aussi, tant qu'un peuple sent qu'il a l'honneur et la vie par ceux qui le gouvernent, il est à eux, quand même ils font dans leur empire une trop large part à cet égoïsme qui est la nature de tous, quand même ils commettent un nombre trop considérable de ces fautes et de ces erreurs inséparables de la condition humaine qui choquent d'autant plus qu'elles viennent de plus haut.

Lorsqu'au contraire, il se présente des situations tout à fait anormales, de ces situations où tous les sacrifices sont exigés d'une part, où nuls ne sont offerts de l'autre, alors il y a rupture en dépit de toutes les affections naturelles. Alors triomphent l'instinct et le devoir de la conservation. Certes, elles étaient grandes et fortes les affections de cœur et les pensées de déférence des Pays-Bas pour la race de Charles-Quint, de l'Angleterre pour celle des Stuarts, de l'Amérique pour sa métropole, de la France pour les fils de saint Louis : cependant la puissance de l'égoïsme, qui exigeait sans offrir, a tout brisé en un instant.

L'analyse fait ainsi justice de toutes ces hypothèses d'antipathie, de division et de guerres intestines, qu'on voudrait faire jaillir d'un fait social incontestable.

Il est vrai néanmoins qu'à certaines époques et dans le sein de certaines nations, il existe plus que la jalousie naturelle et moins que la déférence véritable pour les supériorités établies en vertu d'une loi divine. Les situations régulières sont si rares, qu'avec quelque peu d'exagération on nierait qu'elles se rencontrent. L'état présent n'est pas normal; et, contrairement au cours régulier des idées, à l'agencement naturel des affections, il existe, non pas une antipathie profonde, mais une attitude d'observation et de défiance qu'on peut convertir en antipathie, qu'on a essayé d'y convertir.

Quand on est venu déclarer que l'ensemble des choses existantes n'était pas l'ordre, qu'il était en contradiction avec l'équité et avec l'humanité; qu'on ne saurait persuader au peuple que pour lui l'ordre c'est la faim, la nudité, la souffrance et la mort; que telle doit être sa destinée, selon les immuables décrets de la Providence; que ce sont là les seuls dons que Dieu verse sur lui de ses entrailles de père, on a prêché l'antipathie.

Quand on a dit que le peuple, éclairé par l'instinct infaillible de la conscience, a raison de répondre qu'une pareille doctrine est un blasphème, on a enseigné une antipathie coupable, une antipathie qui n'existe que dans les rêves du philanthrope, mais qui serait légitime et sainte si la théorie qu'on prête aux hautes classes était autre chose qu'un poétique fantôme.

De la défiance qu'on sème, de l'antipathie qu'on prêche, on se fait plus qu'un système; on s'en fait, non pas un texte de vaine déclamation, mais une arme, et, sinon un complot, du moins un moyen d'influence irritante.

De l'attitude d'observation et de défiance qui n'est qu'une phase ordinaire dans l'histoire de l'humanité, on fait une antipathie de commande. Mais cette créa-

tion toute artificielle peut bien avoir les apparences et quelques-uns des inconvénients d'une œuvre naturelle; elle ne saurait en avoir la durée. Il suffit de démasquer ce qu'elle cache pour la réduire à sa véritable portée.

Or, ce n'est pas un sentiment vrai qu'elle cache, c'est un de ceux qu'on souffle; et tout ce qui est factice dans la polémique d'une époque a son contre-poids dans deux choses, les idées et les intérêts du temps.

Je m'explique: je veux dire les idées morales et les intérêts moraux, les idées et les intérêts légitimes du temps.

En effet, il existe aussi des idées de guerre et de division, des théories de nivellement et d'anarchie, des prédications et des publications, non de réforme radicale; — le radicalisme n'est pas un mal, puisqu'il est permis d'extirper tout abus jusque dans sa racine, — mais des enseignements de révolution antisociale.

On le sait, les révolutions sont de deux espèces : les unes reviennent à la loi naturelle, quand elle a été faussée; les autres dépassent la loi naturelle, quand elle a été rétablie; les unes sont des révolutions sociales; les autres sont des révolutions antisociales.

Y a-t-il parmi nous germe d'une révolution antisociale?

Oui, il est très-vrai qu'il existe parmi nous des doctrines antisociales, et qu'on les enseigne. Cependant, tout se borne, au fond, à quelques idées de désordre, à quelques torches incendiaires, que la classe lettrée se plaît à lancer dans la classe non lettrée, bien plus que la classe inférieure ne se plaît à les jeter dans la classe supérieure. Mais ce fait, si grave qu'il paraisse, si péril-leux qu'on pût le rendre en combattant un excès par l'excès contraire, est bien peu de chose à côté de ce qu'il se répand dans la société d'idées saines et pures.

En effet, telle est déjà l'abondance des idées généreuses et libérales que le temps sème à pleines mains dans tous les rangs, que, pour désespérer de leur influence, il faudrait être autorisé, par je ne sais quelles expériences fatales, à désespérer de l'humanité; il faudrait que la conscience et la raison du peuple fussent, non pas affaiblies, mais dépouillées de tous leurs priviléges, de toutes leurs puissances de spontanéité et d'élévation.

Les rapports entre les diverses fractions de la société ont été troublés, parmi nous et ailleurs aussi, par bien des orages. Mais les orages sont loin; et toutes les fractions auraient tort, si, dans les idées qui sont restées, qui sont revenues et qu'on se plaît à faire triompher, elles ne voyaient la manifestation d'un ensemble de sentiments qui méritent une affection mutuelle, une confiance et une sécurité réciproques. Sans doute ces idées sont incomplètes encore; elles n'ont ni la profondeur ni l'universalité nécessaires pour extirper deux opinions politiques moins pures et moins libérales, qu'on a trop longtemps nourries les unes contre les autres, et dont les débris altèrent encore quelques-unes de nos pensées sociales. Mais contre ces vieilles opinions, la lutte est engagée avec tant d'intelligence, et tant de chances de succès se trouvent du côté de la raison, que l'issue n'en saurait être douteuse. La victoire donnera gain de cause à tous les vœux légitimes.

Déjà les institutions et la marche du temps ont donné, aux uns et aux autres, des satisfactions si complètes, qu'on doit se croire dans les voies de la nature.

En effet, à ces idées si libérales et si pures que la classe lettrée a mises en avant dans le cours du dernier siècle, que notre siècle n'a ni le mérite d'avoir décou-

vertes, ni même celui d'avoir répandues, qu'il a plutôt le tort d'avoir faussées en les exagérant, à ces idées le temps a joint un tel mouvement de rotation dans les fortunes et dans les honneurs, qu'entre la classe supérieure et la classe inférieure il ne reste plus d'autre marque de distinction que celle qui est indestructible, la différence des lumières.

Pousser à un nivellement de plus, ce serait aller à l'interdiction des supériorités. Cela serait aussi insensé que de déplorer le nivellement qui est accompli entre les intelligences qui se ressemblent. L'un, ce serait s'insurger contre le droit, l'autre, contre le fait.

Il y a cependant des partisans pour l'un et l'autre de ces systèmes d'insurrection.

Ceux qu'irrite toute espèce de progrès et de mouvement social voient dans le nivellement accompli un mal irréparable, le renversement d'une barrière. Ils voient dans les positions conquises une prime offerte à une série de révolutions, les unes plus complètes et plus avancées que les autres. Mais il n'est pas de révolutions plus avancées les unes que les autres; il n'est que des révolutions plus morales ou plus conformes à la loi naturelle les unes que les autres. C'est un grand tort de méconnaître cette immense vérité, que les révolutions morales, — et les révolutions politiques ne sont pas autre chose que des révolutions morales, — sont réglées par des lois analogues à celles qui président aux révolutions physiques et aussi irrésistibles dans leur action. Mais ce tort est celui des meilleurs esprits; et il faut peu se bercer de le faire reconnaître à ceux qui se glorifient de combattre toute révolution.

Leurs plus irréconciliables adversaires, ceux que ne satisfait aucune espèce de progrès et qui veulent un

nivellement au delà de chaque nivellement accompli, qui voudraient l'égalité de toutes les intelligences pour obtenir celle de toutes les existences, ne fût-ce que pour un tour de clepsydre, ont le grand tort de méconnaître aussi une vérité d'une immense portée. C'est celle que la variété est dans les lois les plus claires et les plus inviolables de la nature; qu'il ne se trouve pas au monde d'autres objets identiques que les produits de l'art et les choses imaginaires, les abstractions; que l'égalité morale est une utopie.

Nous résumons. Oui, il y a une attitude de défiance et d'antipathie dans le sein de la société moderne; mais c'est entre les partis extrêmes, les partis factices, qu'elle existe; c'est entre les partis qui vivent de poésie, de chimères et d'épouvantes, ce n'est pas entre les fractions qu'établit naturellement et légitimement la puissance invincible des choses.

Les partis extrêmes, les partis que j'appelle poétiques, puisqu'ils sont animés tous deux, l'un d'un génie de fiction, l'autre d'un génie de création, qui ne se plaisent que dans ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore, dans ce qui ne sera jamais, parce qu'il est impossible, n'épargnent rien pour faire illusion sur leur nombre, illusion sur leur puissance. Cela se conçoit. Pour occuper la scène et pour donner au débat sérieux et vrai la formule de leur débat mensonger, ils ont commencé par se faire illusion à eux-mêmes.

Il est certain, néanmoins, qu'il ne faudrait que les écouter et que les laisser faire, pour qu'il y eût conflagration. Ce ne sont pas eux qui reculeraient devant ce malheur. Artistes fanatisés, ils mettraient le feu au palais comme à la chaumière, pour faire une étude et calculer un effet de révolution ou de restauration.

Les partis extrêmes ont les avantages de la formule la plus nette, et la lutte la plus passionnée a les séductions les plus dangereuses. Dans un pays où la netteté de la pensée s'allie naturellement à la chaleur du cœur, ces avantages sont immenses. Aussi la société tout entière, société si profondément ébranlée, affaiblie, vulnérée par tant de révolutions et tant de doctrines, est-elle travaillée dans l'âme de la lutte qu'établissent ces champions. Aussi la situation est-elle dominée chez nous par cette lutte qui serait, pour tout le monde et pour toutes les nations du globe, le plus curieux des spectacles, n'étaient les deux faits que voici.

Le premier, c'est qu'il n'y a pas de théorie sociale, si pure qu'elle ait jamais été conçue par une intelligence humaine, qui ne soit dans le commerce de la vie, et qui n'y soit altérée, dans deux sens contraires, par une série de pensées, les unes et les autres également fausses.

Le second, c'est que, par suite des combats si violents et si graves que se livrent ces partis chimériques, toutes les idées morales sur lesquelles reposent les fondements de la société et les rapports entre ses diverses fractions, idées communes, idées réservées, pensées populaires, études savantes, se trouvent à ce point altérées, sont entretenues dans un tel état d'affaiblissement, qu'il y va du salut de la nation.

Dès lors, ce n'est plus d'un spectacle curieux, c'est de la plus grave des questions qu'il s'agit.

Quelle est la véritable portée de cet affaiblissement?

Quelles sont les causes qui l'ont amené?

Quelles sont celles qui l'entretiennent?

LIVRE II.

DE L'AFFAIBLISSEMENT DES IDÉES ET DES ÉTUDES MORALES, DES CAUSES QUI L'ONT AMENÉ ET DE CELLES QUI L'ENTRETIENNENT.

CHAPITRE PREMIER.

Du caractère spécial des idées et des études morales de l'époque. — De la diversité des doctrines, des affections et des partis.

Après avoir considéré les idées et les études morales sous les points de vue généraux, dans leur caractère, dans leurs rapports avec la loi religieuse et la loi politique, dans l'action qu'elles exercent sur les destinées sociales, je veux constater dans ce livre l'état d'affaiblissement où elles sont tombées; je veux examiner les causes qui ont amené cet affaiblissement et celles qui l'entretiennent; je veux enfin présenter les conséquences naturelles de cet état de choses, et arriver à cette conclusion, qu'il est une mission et qu'il est des moyens de fortifier ce qu'ont affaibli les malheurs du passé, ce qu'affaiblissent encore les débats du jour.

Je parlerai d'abord des idées, réservées ou communes, qui ont cours dans la portion la plus considérable

de la société, dans les classes inférieures. Je parlerai ensuite des idées et des études morales qui dominent plus particulièrement dans les classes lettrées.

Toutefois, si fondée que soit la distinction entre ces deux ordres d'idées, entre les notions morales que tout le monde possède et celles qui résultent de travaux spéciaux, cette distinction n'est pas absolue. Nous l'avons dit, elle ne constitue pas dans le sein du même peuple deux sociétés nettement tranchées. Dans leurs extrémités, la classe lettrée et la classe non lettrée se touchent et se confondent, au contraire, et une délimitation rigoureuse de leur fortune morale ne doit se faire dans la pensée qu'autant qu'elle a lieu dans la réalité.

Ce n'est pas, au surplus, l'ensemble des idées morales que j'examine, ce sont celles qui dominent l'état social, qui entrent dans la lutte du siècle, qui intéressent le salut public, celles qu'on ébranle périodiquement, qu'on agite chaque jour, comme l'ange de la ville sainte agitait les eaux de la piscine de Béthesda, mais sans que le trouble qui les remue ait les mêmes effets salutaires pour ceux qui se précipitent dans les flots battus par l'esprit du siècle. Je fais abstraction des idées plus générales ou plus ordinaires, de celles qui appartiennent à tous les temps, et qui ne sont pas plus engagées dans nos débats que dans tous les autres. Qu'aurais-je à dire sur cette multitude de devoirs que personne ne conteste, qui ne courent aucun péril, et qu'enseignent parmi nous tous les exemples comme les enseignent partout ailleurs toutes les bouches? Sans doute, dans leur tissu mystérieux, toutes les idées se tiennent, et il a été dit, avec raison, par une voix d'une sainte autorité, que la moindre des infractions est aussi celle de la loi entière. Néanmoins, parmi ces pensées, il en est qui ap-

partiennent à la vie publique les unes plus que les autres, qui exercent sur les affaires de l'État une influence plus grande et plus directe que sur celles de la famille. Mais, dans une question comme la nôtre, on ne peut s'attacher qu'à ce qui est en relief, à ce qui fait le sort d'une époque.

Quelles sont ces idées? Peut-on les distinguer et les détacher des autres? N'avons-nous pas vu que, dans les affaires de ce monde, ce sont les idées réservées qui jouent le rôle le plus puissant? Or comment savoir les idées réservées?

Dans le sein d'un peuple qui aime la parole, et dont le langage réfléchit une pensée vive et nette, plus à jour peut-être qu'il ne faudrait en certains moments; au milieu d'une société où chacun, fort de la position que la grandeur du passé a si largement faite à tous dans le présent, ce qui est grand se montre à tous les regards. Chacun laisse entrevoir même ce qu'il veut bien voiler, et les idées dominantes sont à tel point mises en évidence que nul ne saurait se tromper sur leur caractère.

Et comment en serait-il autrement parmi nous? Tout à peu près se dit légalement, et telle est, d'un côté, la faveur d'une loi faite pour nos mœurs; telle est, d'un autre côté, la dextérité de notre esprit, que même, de ce qui est légalement interdit, il n'est rien, dans la pensée de quelque école, de quelque parti, de quelque coterie même que ce soit, qui ne sache se mettre dans une transparence équivalente à une révélation complète.

Il est donc facile de voir celles des idées morales qui dominent la situation, et facile aussi d'en apprécier le caractère. Quel est ce caractère?

Le premier trait qui frappe dans l'état actuel de celles de ces notions qui sont engagées dans la politique, c'est

une division profonde, c'est un fractionnement qu'on est surpris de voir au point où en est le progrès général.

Le progrès des idées morales met d'ordinaire en harmonie les diverses fractions du corps social. Il répand sur toutes des lumières à peu près égales; et d'ordinaire aussi le progrès des idées politiques amène, sinon l'affaiblissement des idées morales, car il ne prive pas nécessairement ces dernières de leur force et de leur pureté, du moins une sorte d'unité et de fusion, qui est la paix de la tolérance.

Il n'en est pas ainsi parmi nous : nous n'avons ni le bénéfice de la force, ni celui de la faiblesse, et cela indique une situation à la fois plus pénible et plus favorable qu'on ne pense communément. En effet, c'est là, d'un côté, le signe d'un peu plus de vie morale qu'on ne nous en suppose; mais c'est aussi, d'un autre côté, une cause de fractionnement, cause plus énergique que ne semble la supporter la situation.

Une considération générale va nous en convaincre.

Ce qui fait la force d'une société politique, grande ou petite, ce n'est pas le nombre des citoyens dont elle se compose; ce n'est pas l'étendue du sol qu'elle tient; c'est le fonds moral qu'elle met en commun. La multitude des volontés peut être une source de faiblesse; l'immensité du territoire, une source de périls. Le fonds moral, c'est le salut de tous et en tout; car, dans l'accord des convictions et dans l'harmonie des tendances est toute espèce de grandeur. La foi de tous en tous, la persuasion que chacun, content de ses droits, remplit ses devoirs, n'existe que là où chaque classe compte sur les sympathies intimes, le concours loyal et le dévouement complet de toutes les autres. De cette foi ne résultent pas seulement l'orgueil et la sécurité du corps

social; de cette foi jaillissent aussi toutes ses gloires et toutes ses prospérités.

Que je m'explique bien. L'union des citoyens n'est jamais absolue; je suis loin de l'ignorer, le lien qui enserre les hommes n'est pas cette perfection de l'amour, cette pureté de l'idée qui unissent les esprit célestes. L'union sociale, au contraire, est toujours plus ou moins incomplète; et ce qui constitue son état normal, ce n'est pas une harmonie parfaite, c'est un accord suffisant.

Il est tel toutes les fois qu'il est assis sur les affinités fondamentales de la pensée, sur la communauté de la loi religieuse et de la loi politique sincèrement acceptées l'une et l'autre. L'union voulue est insuffisante lorsqu'elle est assise seulement sur ces nécessités sociales qui sont des nécessités instinctives, ou sur ces conditions matérielles que la nature humaine a de commun avec les espèces inférieures de la création. Pour être digne et permanente, elle doit être fondée sur ce qu'il y a de plus puissant dans l'homme, sur ce que la raison a de plus élevé et la conscience de plus saint.

Sans doute, les hommes s'agrégent pour toutes sortes de motifs; mais une organisation sociale constituée sur la seule base de leurs besoins matériels non-seulement ne tiendrait pas au delà du jour de son improvisation, je dis plus, nulle réunion d'hommes, si grossière qu'on la supposât, ne concevrait l'idée de faire de ces besoins le fondement d'une association politique. Une communauté de principes consentis par la raison est, pour une association de ce genre, une condition indispensable. Mais, pour les cœurs, il faut encore l'union de toutes ces choses morales, de toutes ces émotions, de toutes ces jouissances et de toutes ces peines, de cette espèce de Tartare et de Champs Élysées,

7

ou, pour parler chrétiennement, de ces espérances du ciel et de ces terreurs de l'enfer que le Créateur de de l'âme a mises dans la conscience.

Il faut même la sincérité de toutes ces choses. Sans la sincérité il n'est pas de vie morale dans les peuples, et sans la vie morale il n'est pas de sympathie véritable. L'enthousiasme des citoyens d'une même nation pour les mêmes tendances est à ce prix, et la durée de leur lien social l'est elle-même. Je le sais, le lien social peut subsister au delà des situations normales. Tissu des gloires du passé, de la puissance des souvenirs, des espérances et des illusions du présent, il peut subsister encore quand déjà le lien moral est relâché. Mais jamais lien social ne s'est formé sans lien moral, et jamais il n'eût suffi à la gloire, à la grandeur d'une nation. Le peuple le plus froidement raisonnable ne saurait vivre en paix sur des intérêts purement sociaux, purement matériels. Le matériel n'est rien, le moral est tout, a dit un des plus grands politiques de nos jours. M. de Talleyrand savait bien qu'il exagérait une pensée juste, mais le fond de cette pensée est incontestable. Voyez la magie du lien moral dans un exemple où il est peut-être le moins sensible. La Hollande ne s'est constituée politiquement, ne s'est agrandie nationalement, et ne s'est couverte de richesses et de gloire en Europe, dans le monde, qu'en vertu de la communauté du lien moral qui a présidé à sa naissance. Ce lien, formé d'une loi religieuse et de beaucoup d'habitudes sociales, s'est posé sur une série de considérations politiques et une symphatie profonde d'intérêt matériels; mais le point de vue moral a tout dominé, a tout ennobli, a tout protégé de sa bannière. Loin d'être exclusif, le point de vue moral vit de transactions, mais il n'est puissant et utile qu'à

la condition de dominer tous les éléments qu'il s'agrége.

Là où il domine l'union des peuples est à l'état normal ; c'est celle qui fait leur force.

L'insurrection de l'élément matériel contre l'élément moral, c'est leur état exceptionnel, et c'est leur faiblesse, c'est leur péril. Cela se conçoit. Il n'est pas possible que ceux-là soient unis et fassent une société véritable qui ne sont pas d'accord sur ce qui fait leur gloire et leur dignité, et il est impossible qu'un peuple soit puissant quand les forces morales dont il dispose sont divisées et neutralisent les autres.

Le fractionnement a ses degrés. Il touche d'un côté à la distinction des parties, d'un autre côté à leur dissolution. Quand le fractionnement des idées morales ne se borne pas à l'existence simultanée et pacifique de doctrines différentes; quand les doctrines inspirent des affections contraires et des partis animés, c'est la guerre civile installée dans le cœur d'une nation.

La division qui règne dans nos idées morales et qui domine la situation a-t-elle ce degré de gravité ? Quelle en est la portée et quel en est le caractère ?

Il faut le dire, d'abord, le lien social est entier. Malgré toute la diversité des théories politiques, il n'y a pas de division parmi nous dans les sentiments de nationalité. Si variées que soient les opinions sur chacune de nos affaires publiques, jamais elles ne se divisent sur nos affections nationales. Notre patriotisme est à tel point intact, que ses accents les plus éloquents se font entendre dans les rangs les plus contraires avec une égale vivacité.

Mais, dans les sentiments du patriotisme et de la nationalité il y a toujours deux parts, il y a celle des an-

tipathies pour les idées du dehors, et celle des sympathies pour les idées du dedans.

La première de ces deux parts est entière. Le salut externe du pays est assuré, et il n'y a pas de péril pour la place qu'il occupe dans le système politique du monde. C'est quelque chose, sans doute, mais ce n'est pas assez; car ce n'est pas dans ces antipathies, plus vieilles que fermes, plus passionnées que pures, qu'une nation trouve un gage suffisant pour sa dignité morale.

En effet, elle n'y trouve pas la sécurité nécessaire, car ce n'est point par elles que sa fortune politique est assurée. Ces antipathies externes sont, au contraire, des sentiments aussi périlleux qu'ils sont grossiers. Elles égarent les peuples quiles écoutent avec complaisance. Plus une nation est nombreuse et brave, plus elles la jettent dans l'exagération et le fanatisme, et les sentiments de nationalité qui ne sont que des antipathies, sont funestes, s'ils ne sont dominés, éclairés et rectifiés sans cesse par des sympathies plus nobles et plus fécondes.

C'est dans la communauté des idées et dans l'union des esprits que gît la nationalité véritable.

Cette union n'est pas autre chose que la concorde des doctrines et des tendances. Et celle-là ne peut exister que par l'harmonie des idées morales, des idées politiques, des idées religieuses. Il n'y a de puissant dans l'humanité que ce qui tient à la conscience et à la raison. Il n'est de force qu'en elles, et il n'est de durée que par elles.

Or, sous ce rapport, il ne règne pas seulement, parmi nous, doute et hésitation; il n'y a pas seulement incertitude dans les âmes, il y a diversité de professions de foi, de systèmes. Doctrines politiques, doctrines religieuses et doctrines morales, un esprit de fractionne-

ment qui chaque jour semble faire des progrès plus effrayants encore, a tout envahi, les cœurs, les intelligences. Déjà même l'on n'est plus partagé entre deux ou trois systèmes admis et professés avec énergie, avec conviction, mais on se divise entre la foi et l'incrédulité, entre l'affirmation et la négation. A côté de quelques théories acceptées, dominent le scepticisme politique, le scepticisme religieux, le scepticisme moral lui-même. En effet, le trait le plus caractéristique de la situation des esprits, ce n'est pas une guerre de convictions contre d'autres convictions, c'est une guerre où se trouvent aux prises des débris de systèmes anciens avec des éléments de systèmes nouveaux.

Cette division est-elle une situation normale?

Non assurément. Elle est une crise; elle ne peut être qu'une transition. Ce serait une dissolution, si elle se constituait à l'état de permanence.

Est-elle un péril, ou est-elle une de ces transitions qui d'ordinaire sont fécondes en bienfaits?

Je commence par déclarer qu'à mes yeux elle n'a rien qui doive surprendre. Elle est la suite naturelle de nos progrès, elle n'en est pas le but, elle n'en est pas la conquête, mais elle conduit au but, elle assure la conquête. Son apparition, précédée de glorieux travaux, sera suivie de leurs résultats infaillibles, et il n'est, dans la situation, rien qui puisse alarmer. Il y est quelque chose de spécial sans doute. Peut-être, un fractionnement plus grave règne parmi nous qu'ailleurs; nos progrès se sont accomplis peut-être avec trop de rapidité et trop d'imprudence; ils ont peut-être trop largement anticipé sur l'avenir, et réuni sur un trop court espace de temps ce qui demandait, selon la loi solennelle de la nature, à se développer avec plus de lenteur. Ils

ont trop brusquement mêlé ce que les siècles avaient trop longtemps distingué. Mais il n'y a que ce mal.

Je m'explique par un exemple; j'en serai plus clair. Si l'Angleterre, après avoir fait sa première et sa seconde révolution, l'une violente, l'autre tempérée, l'une pour abolir l'absolutisme et la royauté, l'autre pour établir une monarchie légale, en avait voulu faire une troisième pour introduire dans ses institutions sociales cette démocratie qu'une fraction de l'Angleterre, l'Amérique, dans une révolution plus avancée que celles de sa métropole, a proclamée dans ses lois; si, à ces trois révolutions, elle en avait joint une quatrième, et qu'elle eût changé aussi, ne fût-ce que pour un instant, la loi religieuse, n'aurait-elle pas entrepris une série de métamorphoses trop profondes, trop complètes, et n'aurait-elle pas engagé ses idées morales, d'une manière périlleuse peut-être, dans ses doctrines politiques?

Je le crois.

Or, ces changements que l'Angleterre, préparée par des débats si anciens, n'a ni tentés ni désirés, une autre nation à peine sortie de la monarchie presque absolue, plus entraînée, je pense, par la révolution unique et complète des Américains du nord qu'éclairée par les deux révolutions de leur métropole, ces changements, disons-nous, une autre nation les a tous essayés. Elle en a trop fait peut-être. Ses essais ont été légitimes dans leur source; ils ont été pleins de grandeur dans leur marche, et ils seront pleins de puissance dans leurs résultats. Mais quand ce pays, qui n'est entré dans les voies de la discussion publique qu'après l'Angleterre et après l'Amérique, est allé plus loin que l'une et l'autre, sa course a été trop rapide.

Cependant cette rapidité n'est pas la seule cause de

la division des esprits. Un peuple plein d'idéalité, nourri des doctrines politiques les plus pures de toutes les nations, et comme inondé des lumières de tous les âges; un peuple qui veut toujours tout ce qu'il peut, qui veut toujours immédiatement, et qui ne laisse à l'avenir que ce qu'il ne peut lui arracher; un peuple ardent jusqu'à l'impétuosité, est naturellement le foyer du débat le plus vif dans un siècle où le débat est dans tous les esprits.

Mais il ne faut pas se faire illusion à cet égard, ce qui se passe chez nous sous le soleil n'est que la traduction publique et populaire de ce qui se passe au fond de toutes les intelligences, chez tous les peuples civilisés.

Cependant ce débat pourra nous être un péril. Si la division des esprits devenait celle des cœurs; si les sentiments venaient à se partager comme les idées, alors il y aurait danger, il y aurait altération dans la nature du lien social.

Cette situation est-elle à craindre pour nous?

Il est très-vrai, ce ne sont pas les esprits seulement que divisent les systèmes; le trouble et l'agitation sont dans les cœurs. Les malheurs du temps ont jeté réellement je ne sais quelle nuance d'amertume, de récrimination et de défiance entre les divers éléments de la société la plus unie, la plus sympathique qui soit connue dans l'histoire.

Toutefois, si affaiblies que soient ces affections jadis si vives et si glorieuses pour la nation, elles ne sont pas altérées. S'il règne parmi nous une plus grande variété de doctrines sociales qu'ailleurs, nos sentiments et nos mœurs sont loin de cette violence que nous voyons apparaître, que nous voyons dominer dans les débats des pays dont les institutions sont analogues aux nôtres.

Notre fortune morale est plus intacte et plus pure, sous ce rapport, que celle de nos voisins.

Cependant il est un péril plus grand que la division des doctrines, que le fractionnement des affections, c'est l'établissement de partis qui franchissent, autant qu'ils le peuvent, la région des théories et des sentiments; qui songent à passer de l'idée et de l'émotion au fait; qui travaillent sans cesse à le préparer. Je ne parle pas de ce qui est illégal, de ces associations qui se constituent pouvoir occulte; qui ont un caractère trop grave, et sont trop en dehors de la loi naturelle, pour être autre chose que de criminelles exceptions. Mais je parle de ce qui reste contenu dans les limites de la loi morale; je parle des partis dont les idées et les tendances sont avouées, exposées et défendues publiquement; qui se livrent cette bataille interne en apparence plus inoffensive que celle des rues, mais au fond mille fois plus hostile. C'est là un péril réel, et un péril qui est du domaine de la morale.

En effet, ces partis ardents et sincères réclament contre le présent, les uns au nom du passé, les autres au nom de l'avenir, et ce n'est pas à la politique que se bornent leurs débats; toutes les idées morales engagées dans le lien social sont entraînées dans leur polémique. Depuis longtemps nos mœurs, nos croyances, nos intérêts les plus graves, subissent cette influence et traversent crise sur crise, épreuve sur épreuve. Enfants de deux révolutions, l'une religieuse et philosophique, l'autre morale et politique, complexes l'une et l'autre, et plus anciennes dans leur origine qu'on ne pense, nous sommes encore les enfants de plusieurs régimes divers, qui sont venus se disputer successivement nos premiers sentiments, nos premières études,

les progrès et les habitudes de notre jeunesse, les vœux et les espérances de notre âge mûr.

Et chacune de ces révolutions, chacun de ces régimes qui ont été des révolutions encore, a laissé non-seulement de puissants débris de doctrines et de fortes institutions, mais de grandes existences et des fortunes glorieuses. Les illusions qui s'y rattachent passeront sans doute rapidement, mais les leçons qui en ressortent ne s'effacent pas comme les illusions; et si celles-ci laissent peu de traces quand le temps est venu en déchirer le voile, il n'en est pas ainsi de celles-là; elles se gravent chaque jour plus profondément dans les intelligences, lorsque chaque jour vient les répéter.

Or, les leçons données par les événements ont été, sans doute, de nature à fortifier un certain ordre d'idées morales, et surtout celles qui se rattachent à la direction providentielle des choses humaines; mais elles ont été de nature aussi à devenir une source d'altération pour un autre ordre d'idées morales, pour celles-là précisément sur lesquelles doit se fonder la politique du temps. Nul peuple n'assiste impunément à certains faits; nul ne subit impunément certaines discussions; et plus une nation a de mobilité et d'ardeur, plus aisément la lutte des esprits dans la classe élevée devient le déchirement des cœurs dans la classe inférieure.

Quel mal les crises ont-elles produit parmi nous?

CHAPITRE II.

De l'affaiblissement qui résulte de la division.

Il est des esprits qui se persuadent que tout est accompli dans les intelligences et dans les affections lorsqu'une ancienne loi est abolie et qu'une nouvelle loi est proclamée.

Dans cette hypothèse, la succession d'un système d'institutions à un autre système ne serait pas un mal social; tout se passerait dans la sphère des abstractions, et les idées qui se combattent dans l'âme d'un peuple n'y laisseraient pas plus de traces que n'en laissent dans les ondes de l'Océan les flottes qui s'y livrent bataille.

S'il en était ainsi, les révolutions pourraient se succéder impunément et sans porter péril aux idées morales. Mais les affaires spirituelles des nations, les affaires intimes, se font tout autrement. La loi religieuse, la loi politique, c'est la vie et la fortune, c'est la gloire et l'honneur d'un peuple; et les racines de l'arbre ne tiennent pas plus au sol que cette gloire et cet honneur ne tiennent à son âme. Les révolutions qui s'accomplissent dans ces choses arrachent les racines, bouleversent le sol, et le jonchent de débris.

Toute révolution faite est une cause triomphante,

sans doute; mais une victoire implique une défaite, et toute cause vaincue est chère à ses partisans. Elle l'est à double titre : ils l'ont défendue au prix de leur sang, ils souffrent encore pour elle. Rien n'exalte comme le martyre, et toute cause vaincue compte des martyrs.

D'un autre côté, toute révolution accomplie est irritante. Elle est intolérante, car l'intolérance est sa légitimité, et elle l'est par calcul, quand elle ne l'est pas de bonne foi; si ce qu'elle a renversé n'était pas intolérable, elle était illégitime, et quelque généreuse qu'elle soit dans sa victoire, elle a son fanatisme obligé.

Il y a plus : à côté ou dans le sein de toute révolution accomplie, est une révolution future, une révolution en germe. Elle est cachée ou annoncée. Cachée, elle est pacifique, et elle peut l'être, puisqu'elle n'a pas trahi son secret; annoncée, elle est guerrière, et elle doit l'être, puisqu'elle a besoin de justifier ses prétentions. Toute révolution annoncée et qui n'a pu se faire jour est même fanatique, en attendant qu'elle soit victorieuse et puisse être intolérante. Or, il ne faut pas nous le dissimuler, outre les révolutions qui se sont accomplies parmi nous, il en est qui se sont annoncées.

A cette division des esprits qui est le résultat inévitable de tant de révolutions fondamentales et de tant de régimes divers qui se sont succédé parmi nous, dans moins d'un demi-siècle; au changement général qu'ils ont amené dans les idées, il se joint donc un second fait, plus grave peut-être. Ce n'est plus une pensée, une théorie, ou le rêve d'une révolution de plus : c'est un parti de plus qui s'occupe de réaliser ce rêve; un parti qui a son but, sa bannière, son œuvre et sa tâche de chaque jour.

De plus, il est dans la nature de l'homme d'être froid

pour ce qu'il possède, de ne s'exalter que pour ce qu'il espère et pour ce qu'il regrette. Une profonde exaltation dans les sentiments des partis, dans les vœux et dans les tendances qui s'attachent à ce qui n'est plus ou à ce qui n'est pas encore, et une froideur singulière pour ce qui est, pèsent fortement sur les idées morales du jour.

S'il y avait pondération, si l'enivrement pour ce qui n'est pas encore était balancé par l'enthousiasme pour ce qui est, il n'y aurait qu'à se féliciter d'une lutte où se trouveraient aux prises tant de sentiments généreux. Mais les passions des partis sont loin de nous offrir ce balancement qui les rendrait toutes également belles, également inoffensives. Il est des passions généreuses, sans doute; mais il en est d'autres, et toutes cherchent satisfaction. Or, il en est que rien ne peut satisfaire. Si riche que soit le présent, ses largesses sont bornées par tout ce que la réalité a de plus vulgaire, le budget de l'État et le sol de la patrie. Quand le présent se montre stérile, on en appelle au passé, on recourt à l'avenir. Les grâces du passé et les promesses de l'avenir ont un autre horizon que les faveurs du présent; elles ont celui de la poésie et de l'espérance. Le passé gagne chaque jour en illusions ce qu'il perd en réalité; et aux yeux du parti qui s'alimente de regrets, les regrets de chaque jour revêtent ce qui n'est plus d'une magie plus suave. Il en est de même des espérances du parti qui se nourrit des promesses de l'avenir. Tout ce que refuse le présent, l'imagination aussitôt le met en réserve pour le temps qui n'est pas encore; et avec chaque jour aussi s'accroît l'ardeur qui espère.

Cela se conçoit dans un ordre d'idées honorables et pures. Les révolutions faites fournissent des textes si riches aux gémissements et aux doléances! Les révolu-

tions à faire sont chose si flatteuse pour les peuples! Elles en sont d'abord l'omnipotence ; elles en sont ensuite l'ivresse par tout ce qu'elles offrent à la raison, à l'imagination, à la conscience. Elles jettent dans le monde des idées si nouvelles, des espérances si hautes, qu'elles remuent jusqu'aux plus fortes de toutes les passions. Elles ne tiennent pas toujours ce qu'elles promettent, et leurs plus grands biens ne sont accordés qu'au prix des sacrifices les plus douloureux. Mais dès qu'elles sont à faire, on ne songe qu'aux choses qui flattent l'orgueil ou l'ambition ; et l'on se persuade toujours qu'on sera plus habile que ceux qui en ont accompli de malheureuses. Dans l'exaltation du début, plus on se sait généreux et pur, plus on oublie que toute exaltation est fugitive de sa nature. Elle ne l'en est pas moins; et bientôt le désir de perpétuer ses ivresses précipite dans des actes de fanatisme ceux qui ont commencé par des exploits d'enthousiasme. L'enthousiasme a fait le succès ; le fanatisme prépare la défaite; et les défaites sont toujours légitimes quand le triomphe a corrompu jusqu'aux inspirations les plus pures de la conscience et jusqu'aux plus saines idées de la raison.

Ces leçons mille fois données seront données mille fois encore, et certes elles sont fortes et belles; mais elles sont stériles quelquefois; elles ne s'adressent qu'aux intelligences élevées. Il est d'autres leçons encore, et celles-là sont toujours fécondes; elles parlent à toutes les passions, et altèrent, non certes toutes les idées, mais beaucoup de notions fondamentales du pacte social. Il ne saurait en être autrement. C'est dans la nature de l'homme une chose profondément légitime d'être exigeant et de demander un grand prix pour de grandes choses, de grands sacrifices. Plus donc une ré-

volution a été complète, pénible, douloureuse par tout ce qu'elle a exigé de combats et d'abnégation, plus on lui demande de résultats utiles et de fruits patents. Aussi, plus les peuples ont combattu avec chaleur pour rejeter ceux qui les opprimaient, plus ils sont exigeants envers ceux qui les gouvernent, qu'ils ont soutenus dans la lutte, qu'ils ont mis à leur tête après le combat. Ces exigences font la grandeur des nations. Elles sont donc leur droit, et plus l'excitation a été profonde, plus l'attente est générale. Plus aussi elle est difficile à contenter, plus elle amène de mécomptes, de récriminations, de bouleversements dans les idées et jusque dans les affections. Alors, au lieu de tirer des événements accomplis ces hautes leçons qui sont dans les desseins de la Providence, les peuples n'en tirent que des conséquences conformes à leurs vues étroites, à leur égoïsme, à leur amour-propre national; et ainsi s'altèrent toutes les pensées, tous les sentiments engagés dans la vie publique.

Quand même les peuples se résignent, les partis se relèvent. Les espérances d'un parti, c'est sa vie. Plus les partis sont sincères, plus ils tiennent à l'accomplissement de leurs vœux; et toujours cet accomplissement, ils le veulent absolu. Toutes leurs doctrines et toutes leurs maximes portent, comme leurs préventions, le cachet de l'exagération, de l'absolutisme. Dans l'absolutisme est leur salut. Il est le lien de fer qui les unit. La moindre concession est un chaînon brisé. Un chaînon brisé, c'est la liberté de tous. Dans la liberté de tous nul ne peut compter sur personne. L'absolutisme des partis n'est pas le tort d'une sublime extravagance, c'est le calcul d'une conséquence rigoureuse.

J'ajoute maintenant que, pour tous les débats, le but justifie les moyens. C'est là dans la politique des partis un principe suprême; ce n'est pas une théorie, mais c'est une idée dominante. Elle n'est inscrite sur aucune bannière, mais elle est dans tous les cœurs. Des consciences envahies elle passe dans toutes les raisons. Elle est la vie de toute politique mise à l'état d'armement complet. On défend sa bannière par tous les moyens; on défend sa vie envers et contre tous, et il n'est pas de stratégie que la victoire ne couvre de son éclat aux yeux de ceux qui l'ont remportée.

Or, il ne faut pas se le dissimuler, nous avons parmi nous des partis sincères. Ils sont donc audacieux et absolus. Ils sont aussi persévérants qu'ils sont impétueux. Ils sont forcés de l'être dans la position qu'ils ont choisie. Leur persévérance seule les rend excusables devant leur conscience. Car, ne nous y trompons pas, si dans leurs rangs il se trouve des sophistes et des ambitieux sans foi et sans convictions, c'est l'exception, c'est la minorité. La majorité est de bonne foi, est sincère; elle poursuit une affaire sérieuse, une de ces choses auxquelles l'homme donne sa vie et son âme. Et s'il en était autrement, s'il n'y avait au fond de tout qu'un jeu de fourbes et qu'un jeu de dupes, ce qu'on se plaît à supposer trop souvent peut-être, quelque absurde que soit l'hypothèse, il n'y aurait pas de partis, il n'y en aurait que les simulacres, et s'en occuper serait rivaliser d'inconséquence avec ces vaines ombres de complots. Mais c'est, au contraire, d'une affaire grave qu'on se préoccupe; c'est d'une affaire de conscience pour les partis. C'est parce que c'est une affaire de conscience, disons-nous, qu'ils y apportent la persévérance. Que leur conscience soit égarée, qui

le nie? Mais que la conscience égarée est encore la conscience, et que souvent l'égarement ajoute à sa toute-puissance, qui ne le sait? Leur conscience atteste que ce n'est ni pour une cause personnelle, ni pour une cause vulgaire, que c'est bien pour une cause supérieure et nationale qu'ils combattent. C'est là sans doute une déplorable erreur; mais telle n'est pas la question; la question est de savoir s'il est vrai que plus une erreur est sincère, et plus elle ébranle, affaiblit et altère, dans toute la sphère qu'elle domine, les idées morales engagées dans la politique. Or, cette question, qui ne la résout dans le même sens que nous, et qui ne sait que sans cesse les partis cherchent à étendre la sphère où règnent leurs passions?

Il n'y a donc pas seulement des débris de théories de plusieurs révolutions et de plusieurs régimes qui se trouvent en présence parmi nous; ce ne sont pas seulement des systèmes divers et des tendances opposées; ce ne sont pas même des partis qui rêvent des régimes et des révolutions contraires : ce sont des partis qui travaillent à l'établissement de ces révolutions et de ces régimes. Et ceux qui les préparent, sincèrement persuadés qu'ils combattent pour un progrès, pour le plus beau de tous, la vraie foi et la vraie loi, travaillent de toutes leurs forces à changer, au gré de leurs passions et de leurs doctrines, les idées de morale, de religion et de politique qui font la base de nos institutions et de nos mœurs.

Plus on examine cette situation, plus on reconnaît qu'elle a besoin d'être examinée encore. En effet, un des faits qui la caractérisent le mieux, c'est la difficulté qu'il y a pour la raison publique que se disputent tant de doctrines, de voir le vrai à travers tant de ruines, et

de partis qui demandent une ruine de plus; c'est la difficulté beaucoup plus grande encore de mettre à nu tant de passions qui vivent du faux, qui le répandent à pleines mains sur toute chose, sur toute question, sur toute affaire, sur toute personne.

Mais comment cette lutte entre le vrai et le faux se trouve-t-elle si peu avancée parmi nous? L'énigme sociale, tant de fois résolue, ne l'est donc jamais que pour une seule génération?

Depuis les admirables *Lettres sur l'Angleterre*, qui ont ouvert parmi nous le débat moral et politique au moment même où l'absolutisme de Louis XIV venait de clore le débat religieux, jusqu'à ce jour, on a vu quatre fois la lutte se renouveler. Le débat a été vidé par des philosophes, vidé par des sophistes, vidé par des législateurs, et enfin vidé par le peuple. De ces quatre crises il est sorti des lois et des mœurs si nouvelles, qu'on a dû se croire au terme des épreuves. Aussi s'est-on écrié : « Tout a été vu et revu ; tout est examiné en théorie et jugé à la pratique. Désormais nous savons non-seulement quelles sont les doctrines pures et les doctrines mixtes, mais nous savons encore quelles sont, des unes et des autres, celles qui doivent rester à l'état de théorie et celles qui doivent passer à l'état de pratique. Nous savons même ce que vaut chacune d'elles à l'application, ce qu'elle produit en politique, ce qu'elle amène en morale, et ce qu'en souffre ou ce qu'y gagne la religion; et à jamais nous distinguerons ce qui est bien de ce qui serait mieux. Nous nous arrêtons à ce qui est bien. » Vaines illusions! Telle est la faiblesse de notre foi et l'incertitude de nos esprits, disons mieux, telle est la loi prescrite à la raison et à la conscience de l'homme, que le débat continue comme

si rien n'était jugé, comme si tout était à revoir. Et tout est en question comme il y a cent vingt ans.

Gémir de la continuation du débat, ce serait se livrer à de stériles regrets, et même à des douleurs impies, car la fin du débat n'est que dans la fin de tout. Mais en abuser et faire de la discussion régulière une polémique désastreuse, convertir l'examen continu en un scepticisme permanent, c'est se jouer de la destinée des peuples, et outrager la loi qui y préside.

Or, telle est pourtant la voie que semble prendre la grande et caractéristique erreur du siècle; et c'est là peut-être le fait le plus grave de la situation.

Je m'explique. Il y a un débat légitime et un débat illégitime.

Quel est le débat légitime?

Toutes les situations offrent toujours une question, plusieurs questions même; car il n'y a de progrès que par l'examen; et, comme il n'y a de salut que par le progrès, l'état normal veut la discussion. Il veut même la discussion continue. Mais il veut celle qui éclaire les esprits, qui améliore une théorie, qui vide une question et en aborde une autre. C'est là qu'est cet ordre moral qui est la loi du monde. Le débat légitime, en un mot, c'est le débat fécond.

Quel est le débat illégitime?

S'arrêter sur les mêmes questions, ou revenir sans cesse sur toutes les questions, et les tenir toutes à l'état de suspension, c'est, autant qu'il dépend de l'homme, arrêter l'intelligence humaine dans sa carrière la plus glorieuse; en d'autres termes, c'est vouloir arrêter le cours du soleil. Se diviser violemment et se fractionner par là à l'infini, c'est ressembler à ces corps cé-

lestes qui, se heurtant dans leur marche, se brisent dans les airs, et jettent sur d'autres globes les éclats qui se détachent du centre commun. C'est là le débat illégitime, c'est le débat qui ravage.

Mais de toutes nos luttes résulte-t-il réellement un affaiblissement sensible dans les idées ?

Nos luttes peuvent amener l'effet contraire. On le sait, le combat fortifie, et de la guerre des intelligences, du choc des opinions, jaillissent les lumières. En est-il ainsi parmi nous ? Les lumières morales se sont-elles augmentées comme toutes les autres ? On dit avec raison qu'il n'est pas de question de mœurs qui ne reçoive de ce qui se passe un jour plus pur ; qu'à nulle autre époque, les doctrines n'ont été plus fortes et plus avancées à la fois qu'en ce siècle, et que la science morale n'a jamais été plus complète.

Ces considérations sont fondées. La science a fait des progrès. Bien des questions se sont vidées ; et, à juger de nos idées morales d'après les théories qui sont dans la littérature, d'après les leçons qu'on professe devant tout le monde, ce seraient les principes les plus purs qui présideraient au lien social dans toutes les classes et dans toutes les catégories qu'on y distingue, dans les régions inférieures comme dans la sphère la plus élevée.

Mais, on le sait, de tout temps la morale qu'on a mise dans les livres, qu'on a prêchée et qu'on a professée devant tout le monde, a été la même. Aussi personne n'a-t-il jamais pris les manuels de morale pour l'image fidèle des idées qui règnent dans le monde, qui dominent dans les affaires ; et prétendre qu'il n'y a pas affaiblissement dans les pensées qui nous gouvernent, par la raison que les doctrines qui s'impriment dans

nos traités de mœurs sont celles de tous les âges, c'est prendre ou donner le change avec une merveilleuse naïveté.

Pour apprécier l'état réel de nos idées morales, il faut examiner ces deux questions : ont-elles éprouvé quelque ébranlement qui porte sur leur caractère et leur ensemble? ou bien, en est-il un certain nombre qui aient subi une altération sensible?

Quant à la première de ces questions, il est deux faits incontestables. La division des esprits a profondément ébranlé, a profondément altéré les convictions. Elle a jeté une sorte de scepticisme dans les âmes sur toutes les questions fondamentales du pacte social. Or, toutes ces questions engagent des idées morales. Le fait que la foi, que la force et la pureté des convictions, font défaut à beaucoup de consciences, et que la raison est dans le doute, qu'elle hésite sur une foule de questions, perce à tel point dans toutes nos relations publiques, que personne ne le nie, que tous le proclament et le déplorent, ne fût-ce que par voie de récrimination.

L'autre fait est plus grave. Nos doutes ne portent pas sur nos idées seulement; ils portent jusque sur nous-mêmes, nos facultés, nos moyens, nos succès. Les plus grands sacrifices que puisse concevoir l'imagination, les plus grands travaux que puisse accomplir un peuple, ont été faits, et chaque jour on nous démontre que la plupart des vœux les plus légitimes ne sont pas remplis; que tous les efforts du génie, tous les sacrifices du patriotisme, ont été stériles. Dans la douleur du désenchantement, on en conclut que l'humanité chercherait en vain l'amélioration et le progrès; qu'elle change sans rien avancer, qu'elle bouleverse tout sans

rien gagner à toutes ces crises; que le bonheur social est pour elle un rêve, et que son œuvre est ce travail stérile que la fable appelle l'œuvre de Pénélope.

Telle est, en effet, l'œuvre du scepticisme, venant chaque jour examiner sous le même point de vue tout ce qui surgit de nouveau, pour aboutir à la même négation; essayant sans cesse de passer lui-même et de faire passer le pays, de l'état de nation constituée à l'état de parti, de l'état de parti à l'état de faction, de l'état de faction à l'état d'émeute, de l'état d'émeute à l'état de révolution; tournant sans cesse dans le même cercle; gravitant périodiquement autour de la même vérité, comme la terre gravite autour du même soleil; traversant toujours les mêmes saisons de glaces et de stérilité, après les mêmes saisons de chaleurs et de tempêtes, sans jamais s'approcher davantage de la lumière.

Or, rien n'est plus propre à dénaturer profondément toutes les idées que cet enseignement régulier de l'impuissance sociale. Mais il n'y a pas seulement scepticisme de théorie et scepticisme de pratique; il n'y a pas seulement altération profonde dans l'ensemble des idées morales : il y a, de plus, affaiblissement dans quelques-unes des notions les plus fondamentales, dans celles-là précisément sur lesquelles est assis le pacte public. C'est sur la fidélité qu'il repose; c'est le serment qu'il a pour base. Point de fidélité, c'est-à-dire point de bonne foi, et il n'est plus d'état social. Ce qui forme le lien, ce qui le noue, c'est le serment; la foi jurée, c'est la conscience engagée; la conscience, c'est la personne, c'est le citoyen. C'est le citoyen que le serment donne à l'État. Le serment prêté, le pacte doit être conclu. Mais si le pacte n'est pas conclu, si le citoyen n'est pas acquis à l'État dans toute sa personne, en son âme et

conscience ; si le serment n'est qu'une parole, qu'une formule, qu'un mot d'ordre qui donne entrée pour voir, pour parler, pour intriguer, pour ourdir des trames et fomenter des passions, le pacte social n'est qu'un jeu. Et partout où s'établit cette doctrine, que le serment n'est qu'une formalité, ce n'est plus sur la doctrine de la bonne foi que se fonde la société, c'est sur celle du parjure, du parjure avoué, proclamé, toléré jusque dans je ne sais quel sanctuaire.

Or, l'idée que le serment n'engage pas, ni moralement ni politiquement, qu'il est une affaire purement sociale, une simple formule d'introduction qui assure la jouissance d'un droit public, sans impliquer aucune obligation sincère, et à la seule condition de la soumission à la lettre de la loi, sauf à la combattre en temps et lieu, et même publiquement ; cette idée, dis-je, non-seulement s'est établie, elle est professée, elle est appliquée, elle vit sous une tolérance parfaite, elle agit avec force jusque dans le foyer vital de la société, celui de l'élection. Je ne dis pas qu'elle parle avec éclat jusque dans celui de la législation. Cette idée, je l'avoue, ne règne dans toute son audace, dans tout son aveuglement, dans sa profonde et périlleuse immoralité, que sur peu de consciences ; mais elle s'y rattache à tant de doctrines sincères et à tant d'affections profondes ; elle offre à des âmes d'ailleurs timorées des ressources à tel point précieuses dans ces temps de discussion, qu'elle a plus de chances contre les idées saines que celles-ci n'en ont contre elle. Aussi, dans les deux camps où elle règne, elle prend des allures également dégagées ; elle a toutes ces prétentions d'une doctrine avancée qui séduisent tant d'esprits, et elle s'enveloppe de toutes ces illusions qui égarent tant de consciences.

Ceux-là même qui la repoussent au nom de la conscience et de la raison, quand ils l'envisagent à l'état de question et en théorie morale, combien ils lui font de concessions dans la pratique! Et combien malheureusement tous lui en ont vu faire dans le cours d'un siècle de révolutions!

Il n'en est pas ainsi de l'idée fondamentale seulement du pacte social. Toutes les notions engagées dans la politique militante, toutes celles qui se lient aux doctrines des partis, sont assouplies, sont façonnées pour le service de leurs intérêts. L'idée qui domine nos institutions, celle du principe électif, domine nécessairement aussi nos mœurs publiques. Or, toutes les obligations électorales sont des obligations morales; car c'est toujours au nom d'une idée morale qu'est accompli un devoir social. Aussi, dans tous ces devoirs, c'est le point de vue politique qui domine le point de vue moral, c'est-à-dire qui en affaiblit l'idée dans sa pureté, dans sa force, dans son inviolabilité, qui en atténue le sentiment, et qui lui fournit avec une effrayante complaisance tous les sophismes dont il a besoin pour calmer des scrupules auxquels il a hâte de donner le change.

Mais si le point de vue politique domine un certain nombre d'obligations morales, s'est-il répandu de là sur d'autres; s'est-il emparé de toute la vie sociale, de toute la vie politique? Le mal est-il assez considérable pour mériter une attention spéciale?

En examinant les idées qui règnent à cet égard, on est frappé de deux faits qui semblent se contredire, et qui ne sont pas des faits nets, qui ne sont, au fond, qu'une transaction déplorable, accomplie aux dépens d'un principe. D'un côté, c'est une grande rigueur qui s'attache aux actes de la vie publique; d'un autre côté,

c'est une indulgence extrême. La rigueur est pour tout ce qui blesse les idées de constance et de fidélité au drapeau; l'indulgence pour tout le reste.

Qu'on nous entende bien, l'esprit général et la doctrine publique n'ont pas rompu avec les principes. Les intelligences ne rompent pas avec eux en théorie; mais les consciences transigent en pratique, et, rejetant en pratique, sous le nom de rigorisme intolérable ou d'étroit puritanisme, précisément ce qu'on pose comme une théorie absolue, comme un système admirable, les esprits *indépendants* arrivent, pour tout ce qui concerne la vie publique, à un ensemble de concessions qui les satisfait complétement, parce qu'il les met à l'aise sous des apparences de raisons, mais qui chaque jour donne le démenti le plus dégagé, le plus accablant, à toutes les notions de morale sociale les plus glorifiées en thèse publique.

Là est la commune faiblesse, disons mieux, le commun sophisme de tous.

Or, cette faiblesse, ce sophisme, dont gémissent le plus ceux qui affectionnent sincèrement les institutions de l'époque, n'est pas une faiblesse, n'est pas un sophisme : c'est une profonde déviation des principes; ce n'est pas seulement une de ces inconséquences qui prêtent aux adversaires passionnés de l'œuvre du temps la plus riche matière de récriminations; c'est une des aberrations du sens commun qui doivent le plus occuper le moraliste, et c'est à ce mal sans cesse croissant qu'il importe le plus de porter remède.

En effet, ce mal est un abîme qui grandit sans cesse, que creusent et qu'élargissent sans relâche de nombreux et robustes ouvriers.

Dans cette œuvre poursuivie sans relâche, se rencon-

trent deux doctrines extrêmes, dont l'une, celle qui se rattache au passé, fonde sur des ruines tout ce qu'elle enseigne, et dont l'autre, celle qui ne s'attache qu'à l'avenir, considère comme une ruine de plus tout ce qui vient de s'élever, tout ce qui est debout. Or, avec toute la vivacité de leurs illusions, avec toute la sincérité de leur foi, dans l'impossibilité où elles sont de sortir de l'orbite qu'elles parcourent, elles altèrent pour des regrets ou des rêves toutes les questions du présent, les vident toutes dans un sens qui les fausse, et troublent les raisons pour obscurcir les consciences. Et, loin de se résigner à la puissance éternelle, à l'autorité sainte et inviolable de la loi morale du monde, il n'est pas d'efforts qu'ils ne fassent pour entraîner les esprits dans le cercle magique où les enchaînent leurs passions. Refusant les hommages de leur conscience aux enseignements du siècle et aux lois du jour, il n'est pas une loi politique, il n'est pas un enseignement moral qui s'y rattache, — et nous avons vu qu'il n'est pas de devoir public qui n'y soit engagé, — que n'atteigne leur foudre, qu'elle ne paralyse, qu'elle ne cherche à frapper de mort.

L'affaiblissement des idées morales va-t-il réellement jusqu'à l'insurrection des esprits contre la loi sociale?

Nous répondrions que non, si le rôle des partis était plus contenu, si les doctrines publiques qu'ils professent ou les pensées intimes qu'ils nourrissent se réduisaient à moins; s'ils se bornaient, l'un, à ces regrets que la fidélité rend si honorables, à ces apologies légales et douces qu'on pardonne si aisément à une cause qui se condamne; l'autre, à ces théories abstraites qui demandent pacifiquement à faire une apparition dans la région des idées, en attendant qu'elles puissent en

faire une dans l'État. Dans ce cas, ce serait méconnaître leurs principes et leur conduite que d'y voir un péril pour les idées morales, et cette lutte toute pacifique se ferait, au contraire, au profit des principes et de leur développement progressif.

Mais nos partis extrêmes n'en sont pas là. Les juger ainsi, ce serait les concevoir à un état de quiétisme qu'ils n'avoueraient pas; ce serait, disent-ils, calomnier leurs principes et leurs sentiments les plus invariables. Et en effet, leur attitude est plus hardie, et leur dessein plus belliqueux : n'ont-ils pas leur bannière, leur littérature, leurs journaux, leurs clubs, leurs correspondances, leurs affiliations? Or, quand on fait tous les sacrifices pour avoir ce qui constitue un parti important, n'est-ce pas pour en exercer l'action et pour en avoir les chances qu'on se les impose?

Quel est le moyen de faire cesser une division dont les effets sont si funestes?

Ici se présente d'abord une grande erreur, qui est proposée comme un grand remède. Faites abstraction des partis, dit-on, et vous les tuerez; professez la vérité, et l'erreur, livrée à son sort, tombera d'elle-même.

Sans doute les partis sont des puissances publiques imperceptibles, et c'est à peine si la politique doit en tenir compte; mais le gouvernement des mœurs doit s'en occuper sérieusement, car ce sont des puissances morales dont l'influence est profonde. Leur attribuer, en politique, l'autorité ou l'importance à laquelle ils prétendent, serait une erreur égale à leur folie; mais ne pas tenir compte de leur action sur l'état moral du pays serait une faute plus grave. C'en est toujours une que d'opposer l'ignorance au péril.

On ajoute que, les signaler c'est, pour ainsi dire, donner, dans l'État, un corps à des théories, et prêter, au milieu de nous, une bannière à des idées; c'est non-seulement s'exagérer les choses, c'est provoquer de toutes parts des dispositions hostiles, c'est armer des rêves et des ombres qu'il suffit de laisser se produire au jour pour les voir s'anéantir.

Mais n'y a-t-il pas une sorte de lâcheté à ne pas aller droit à l'ennemi, à se cacher derrière je ne sais quels voiles tissus de fictions et de dédains? Le silence ne tue que les impuissants; et réduire au mutisme la cause des idées saines et pures, au milieu de toute cette activité des partis, ce serait aussi leur livrer une victoire trop facile. Quand il s'agit de la fortune morale d'une époque de discussion, ce n'est assurément pas dans le silence qu'est le remède au mal; et le conseiller, c'est s'accuser à la fois d'impuissance et de froideur pour la plus grande des causes.

Mais la parole ne va-t-elle pas irriter la lutte et l'aggraver en la passionnant?

La lutte est politique et elle implique la morale; mais elle n'a pas lieu sur le terrain de la morale, et en morale, il n'y a pas de partis. Homme de science et de vérité, le moraliste, loin d'embraser le débat, en le transportant du domaine des lois sur celui des mœurs, vient le calmer, en l'enlevant aux haines pour le rendre à la paix. Au lieu de parler au nom d'un principe qui divise, il invoque une doctrine qui rapproche, la règle suprême à laquelle sont soumis tous les esprits. Sa bannière, ce n'est ni l'intérêt du présent, ni celui du passé, ni celui de l'avenir : c'est celui de l'éternel, de la loi de tous.

La loi morale, terrain neutre et sacré, laissé communément en friche comme les champs de Cirrha, ne

fait éclater le cri de guerre qu'autant que des profanes portent le soc de la charrue sur ce domaine de paix, dont les seuls prêtres d'Apollon ont reçu la garde. Sur ce terrain sacré, le moraliste s'entend avec tous les partis qui reconnaissent une loi suprême. Or, il ne quitte pas ce terrain. En dehors de son enceinte, il ne cherche plus ni à s'entendre ni à se quereller avec personne. Pour lui, toutes les théories politiques qui n'altèrent pas, qui n'affaiblissent pas les idées morales, sont également bonnes. Le seul terrain qu'il défende est, nous venons de le dire, un terrain neutre et sacré.

Mais, pour celui-là, il le défend avec d'autant plus d'ardeur qu'il y apporte plus de sincérité; et là, nul ne doit demander de sa part une indulgence qu'il n'est pas en son pouvoir de donner. D'ailleurs les partis politiques, eux qui ne peuvent accorder ni indifférence, ni transaction, ni concession, ne sauraient demander à personne ce qu'ils refusent à tous. Ils ne peuvent prétendre qu'à l'impartialité : bien entendu, l'impartialité humaine, celle qui voudrait n'être point partiale, s'il était possible. Pour celle-là, elle leur est acquise; mais, loin d'en affecter une autre, le moraliste, dans son amour pour la vérité et sa haine pour l'erreur, pèche avec plaisir par un peu de partialité, parce qu'il pèche pour un devoir.

Notre impartialité, nous le professons, sera un degré sensible de partialité. Nous aspirerions à une autre que nous tomberions dans celle-ci; et puisque telle est, à cause de la commune faiblesse, la générosité commune, qu'il n'est point de parti qui exige un jugement impossible, qui ne permette un peu de prévention, qui ne ferme les yeux sur quelque injustice, pourquoi prétendrions-nous, en dépit du sentiment de

l'impossibilité qui nous domine, à un rôle qui n'est fait que pour des juges qui ont le droit de fermer les yeux?

Le moraliste lui-même n'est, après tout, moraliste absolu qu'en théorie. En pratique, il est homme de système; et quelques efforts qu'il fasse pour immoler sa part de commune faiblesse aux vues les plus hautes et les plus pures, il ne saurait se mettre en dehors de l'orbite qu'il lui est ordonné de parcourir, où le tiennent enfermé, son génie, ses études, sa position, je dirai plus, une volonté suprême; car c'est une volonté infaillible qui veut qu'il ne juge, lui, ce qui se passe dans les sphères qui l'entourent, qu'imparfaitement et sous toutes les conditions de la faillibilité qui sont nécessaires à sa moralité.

Le moraliste a bien l'ambition d'être le seul juge impartial dans le débat social, et dans cette ambition est sa mission; cette ambition est pour lui une nécessité; mais, il le sait bien, pour être juge, il ne cesse pas d'être partie. Dès lors il peut sans rougir demander qu'il lui soit accordé une nuance de partialité et un degré d'injustice. Et quand toutes les idées engagées dans le débat du siècle, dans la diversité des doctrines et des affections qu'ont créées parmi nous la multiplicité et la rapidité des révolutions, ont perdu les unes leur force, les autres leur pureté; quand les affections naturelles sont faussées sans cesse par les regrets de ceux qui rappellent de tous leurs efforts d'autres régimes et par les illusions de ceux qui appellent d'autres révolutions, comment le moraliste remplirait-il sa tâche, si l'on imposait à sa pensée et à ses affections des conditions d'impossibilité qui glaceraient sa parole, qui la priveraient ensemble de vie et d'autorité?

Il est un moyen facile de ne blesser personne, c'est

de livrer combat dans la sphère des abstractions et au-dessus de toutes les têtes; mais c'est là aussi le moyen de n'atteindre personne, et élever à ce point sa pensée dans les nuages, c'est perdre sa parole dans une région autre que celle où se passe la querelle du siècle. Cela peut convenir à tout autre qu'au moraliste. Pour lui, loin de pouvoir transiger avec les faiblesses du siècle, avec ses schismes et ses apostasies, il doit s'acquitter d'un devoir précis, et se faire écouter des petits et des grands avec l'ascendant qui est le privilége de la loi. Et que serait-ce si, au milieu d'une lutte si vive, où il s'agit des plus précieux intérêts de l'humanité, la loi de tous n'avait pas le droit de se faire entendre avec toute la liberté et toute la passion qui conviennent aux cris de l'âme? Serait-ce à quelques vaines convenances que sacrifieraient ceux qui, dans ces temps de mollesse, prennent pour une obligation du jour le parti auquel répugnait Platon dans des temps de violence, celui d'ouvrir leur main et d'en laisser échapper tout ce qu'elle renferme de vérités?

Toutefois, s'il n'est pas besoin de courage pour examiner les symptômes généraux qui caractérisent la situation, et qui attestent tous un seul et même fait, l'affaiblissement des idées engagées dans la politique, il en sera besoin pour l'examen des causes qui ont amené le mal et pour l'indication de celles qui l'entretiennent, qui le généralisent, qui semblent lui assurer les progrès les plus funestes.

Le vrai remède est, avant tout, dans la connaissance de ces causes. Je dois d'abord examiner les causes qui ont amené la division; j'examinerai ensuite celles qui l'entretiennent et qui en font le caractère dominant de l'époque.

Les premières de ces causes, celles qui ont enfanté la guerre des esprits, la division des doctrines, ce sont les révolutions de la loi religieuse, celles de la loi politique et celles de la loi naturelle.

On le voit aisément, ce sont là les plus hautes questions du temps, les questions les plus brûlantes. Le poëte qui célèbre les catastrophes d'une race illustre et d'un royaume fameux dans l'antiquité, s'écrie en tremblant qu'il passe à travers des ruines et des cendres, le moraliste peut s'émouvoir à son tour en traitant le sujet qui nous occupe : il traverse des ruines et des cendres encore enflammées.

Dans l'examen, si rapide qu'il doive être, que nous avons à faire des plus grands mouvements de l'époque, de ces crises qui ont bouleversé tant de systèmes, d'institutions et d'existences, il est impossible que nous ne nous heurtions pas contre toutes les préventions et toutes les passions des partis. Il est plus impossible encore que nous-même nous procédions sans passion et sans prévention aucune. Partis religieux, partis politiques, tout ce qui a des principes a des passions et vit encore plus sur les passions que sur les principes. Les principes, on le dirait, au lieu de nous être donnés pour guider les passions, semblent ne l'être que pour en autoriser la licence et en pallier les excès. Mais c'est précisément parce que telle est la transaction habituelle des principes et des passions que nos luttes sont si graves ; et que les trop rares victoires que remporte la raison sont si belles.

Les triomphes des principes sont rares, en effet.

Nous venons de dire que les trois grandes causes qui ont amené l'affaiblissement des idées morales engagées dans la politique actuelle, ce sont trois séries de

révolutions. Or, toutes ont été entreprises au nom des principes, et pour faire triompher les doctrines les plus pures ; toutes ont été faussées par les passions, et toutes ont fini par des transactions indignes de leur origine. Toutes ont affaibli et obscurci ce qu'elles devaient éclairer et fortifier. Et pourtant toutes ont amené aussi des lumières et des vertus, et toutes, en dernière analyse, ne sont qu'autant de phases plus ou moins radieuses de cette grande loi du progrès qui est celle de la pensée et de l'existence humaine.

A la tête de ces révolutions, nous avons nommé celles de la loi religieuse.

Quel est le caractère et quelle est la portée de ce grand fait ?

CHAPITRE III.

Des causes qui ont amené la division. — Première cause : les révolutions de la loi religieuse.

Les révolutions accomplies dans la loi religieuse sont le fait le plus grave à la fois et le plus fécond qui se soit passé depuis trois siècles dans les annales du monde. A ce grand fait, qui portait dans son sein tout le reste, se lient toutes les autres révolutions, toutes les doctrines, toutes les institutions du monde moderne, toutes les destinées des nations. C'est assez dire qu'il est l'objet du plus grand débat, du plus profond dissentiment. Aussi n'est-ce pas sans éprouver une grande émotion que nous abordons ce sujet. Mais, quand il s'agit de la pensée morale du temps, il importe d'aborder ce sujet avant tout, sinon dans toute son étendue, du moins dans toute sa gravité.

Il n'est pas de fait mieux constaté par l'histoire que l'action de la loi religieuse sur la loi morale, et il n'est pas d'opinion plus arrêtée parmi nous que celle qui attribue l'affaiblissement des idées morales aux révolutions de la loi religieuse. Mais dès qu'il s'agit de s'expliquer, toutes les préventions se choquent, toutes les assertions se contredisent; et, pour faire jour à la vérité, il faut avant tout débarrasser le terrain de deux

opinions également fausses, également exagérées, l'une dans sa haine, l'autre dans son amour pour tout ce qui s'est accompli.

Les uns voient dans les révolutions achevées ou commencées une série de triomphes qui, pour être plus féconds, ne manquent que d'être plus complets; les autres, une série de défaites qui, pour n'avoir pas anéanti la loi religieuse elle-même, ont néanmoins ruiné plus d'existences utiles et nécessaires à la morale que n'en établirait la restauration la plus absolue.

Les uns et les autres voient évidemment dans cette question les principes; mais ils les y voient avant tout avec leurs préoccupations et leurs intérêts, avec leur présent et leur avenir; en un mot, avec leur personne. Il est des opinions plus sages et plus vraies; mais ce ne sont pas elles qui ont parmi nous le plus de partisans; ce ne sont pas elles qui ont le plus de chances de prévaloir à ces heures de la lutte. Celles qui prévalent sont, au contraire, pleines de passions, et c'est pour cela qu'elles prévalent.

Mais c'est pour cela même que la question est si brûlante; c'est pour cela qu'il faut tant d'efforts pour la résoudre, même à part soi, et tant de ménagements pour la discuter en face de ceux qui ne se complaisent à la traiter qu'autant qu'elle est engagée dans les préventions du temps.

Pour pouvoir la traiter sous le point de vue purement moral, il faudrait avant tout pouvoir l'arracher au brasier où l'ont jetée les partis; mais à qui peut-on se flatter d'enlever des opinions qui sont des existences, qui sont le passé des uns, qui sont l'avenir des autres, qui sont la gloire d'une corporation, l'honneur d'une caste, le rêve d'une association?

Au premier aspect, il est des considérations graves qui devraient désarmer ceux qui considèrent les révolutions de la loi religieuse et surtout l'affaiblissement progressif de son action comme une suite de triomphes, et qui regrettent seulement que ces triomphes soient incomplets encore, et, pour ainsi dire, stériles. Ces considérations, les voici sous la forme d'une réponse.

« La loi religieuse est aussi sainte et aussi légitime que la loi naturelle au profit de qui vous la combattez ou désirez sa chute. Elle n'est au fond que la même loi. Elle en est la forme divine ou la forme humaine; divine ou humaine, elle en est dans tous les cas la forme la plus populaire et la seule qui ait cet avantage, c'est-à-dire qu'elle est la seule qui soit suffisamment claire pour être suffisamment puissante. Elle est de plus la seule forme nettement arrêtée et réellement établie, car toute autre est encore à l'état de problème.

« Maintenant nous ajouterons que, briser une forme quelconque, qu'elle soit grossière ou pure, sans en avoir une autre; détruire un vase, même ordinaire, qui renferme un parfum de prix avant d'avoir fait celui qui devra recueillir ce parfum, quand le premier sera brisé, c'est un acte insensé.

« Or, s'il est des siècles qui aient le privilége de produire une forme, ou, en d'autres termes, de modifier une loi religieuse, et de lui donner, avec un nouveau sacerdoce et un culte différent, toutes les institutions qu'elle réclame et toute la foi qui doit pénétrer les institutions, pour que vienne la vie dans la lettre morte de la loi, ces siècles, disons-nous, sont rares dans les annales de l'espèce humaine, et tous les autres sont

frappés, pour la création religieuse, d'une stérilité absolue. Cela ne tient ni à ces siècles ni à l'espèce humaine; cela tient à celui qui gouverne le temps et l'homme, et qui ne veut que ce qu'il veut, qui veut rarement ce que veulent les docteurs du jour. Si donc vous brisez un moule sans avoir la matière pour en former un autre, vous ne faites qu'une œuvre de destructeur, vous ne faites pas une œuvre de créateur.

« Vous prétendez faire une œuvre de créateur, et vous en faites une, si vous donnez à ce qui n'est plus bon sous une forme vieillie une forme nouvelle qui le rende meilleur. Mais une forme n'est meilleure qu'autant qu'elle est mieux acceptée. Si vous trouvez de ces formes et que vous fassiez de ces œuvres, vous avez le droit de considérer comme un triomphe et comme un progrès, l'abolition de ce qui était, et d'amener des révolutions aussi complètes que vous les demandez, à la seule condition toujours que ceux-là les veuillent aussi qui devront les subir.

« En dehors de cette sphère, qui est toute morale et toute légale, même aux yeux de celui qui est la loi suprême, il n'y a ni progrès ni triomphe. Il y a ce que le sage appelle une folie, le peuple, une impiété.

« Tel est le cercle où, nouveau Popilius, la loi de l'humanité vous enferme, vous et le roi du temps lui-même, le progrès. »

Nous l'avons dit, au premier aspect ces considérations devraient désarmer ceux qui non-seulement se félicitent des révolutions accomplies dans la loi religieuse, mais qui en demanderaient une de plus et qui voudraient la réaliser dans les circonstances les moins propres à une régénération.

Si graves que soient ces considérations, ne nous flat-

tons pas qu'elles changent les esprits engagés dans un autre cercle d'idées. Pour faire aimer une série de lois et de principes, pour gagner des sympathies à tout un ordre de choses et d'institutions, il ne suffit pas de subjuguer l'esprit, il faut conquérir le cœur. Et c'est à cela que doivent viser ceux qui ont la mission de raffermir la loi dont ils sont les pontifes. La raison est la voie de la conscience comme la conscience est la voie de la raison. Nous ne pouvons parler, nous, qu'à celle-ci, à d'autres la mission de faire la conquête de celle-là.

Nous venons de combattre ceux qui veulent dans la loi religieuse une révolution de plus, une révolution plus complète. Et que ne pouvons-nous enfermer dans une enceinte un peu resserrée aussi ceux qui faussent la question sous le point de vue opposé, qui considèrent comme autant de catastrophes toutes les révolutions accomplies non-seulement dans la loi religieuse elle-même, mais dans les formes que lui ont prêtées les siècles, que d'autres siècles lui ont ôtées, et qui étaient l'œuvre de l'homme bien plus que l'œuvre de Dieu!

Les défenseurs de ce système altèrent peut-être aussi profondément la question que leurs adversaires eux-mêmes. Mais il n'en est pas plus aisé de faire voir leur erreur. Leurs opinions, comme celles de leurs adversaires, sont d'autant plus difficiles à combattre qu'ils les passionnent avec plus de sincérité, qu'ils engagent dans les intérêts purement humains plus d'intérêts divins. Il y a donc ici un sophisme de plus, et sinon un nœud de plus à couper, du moins une erreur de plus à démêler. En effet, ceux qui demandent *un progrès de plus*, un progrès fondamental, ne parlent qu'au nom de l'humanité; ceux qui demandent tout le progrès de

trois siècles de moins parlent avant tout au nom de la Divinité; et ils exercent d'autant plus d'ascendant sur les esprits qu'ils plaident avec plus de chaleur pour une cause plus sacrée. Leurs adversaires s'élèvent contre ce qui est; ils défendent, eux, non-seulement ce qui est, ils redemandent ce qui a été; ils le redemandent au nom des destinées les plus glorieuses de la nation et des plus saintes lois de Dieu.

Que disent-ils?

A les entendre, ce que la fabuleuse antiquité reprochait, par voie d'allégorie, à l'esprit de rébellion des Titans, les générations modernes l'auraient fait en réalité et avec plus d'aveuglement; ils auraient saisi le Dieu de l'univers jusque sur son trône; ils lui auraient arraché le sceptre des nations, l'auraient relégué captif dans quelque coin de l'univers, où, idole impassible, il demeurerait étranger maintenant à tout le progrès de la raison, à tout le jeu de la conscience, à toutes les destinées de l'humanité; en un mot, du Dieu arbitre et père des hommes, ce siècle aurait fait Saturne condamné à l'oubli.

Et l'on ajoute que la situation qui en est résultée n'est pas extraordinaire seulement, qu'elle est hors ligne et hors règle, qu'elle est anormale. « En effet, dit-on, ce qui ne s'est vu en aucun siècle, en aucun pays du monde, ce que le paganisme lui-même aurait rejeté comme une impiété et comme une faute en politique, s'est accompli sous nos yeux. La loi religieuse, qui partout ailleurs est la clef de voûte de l'édifice social, a été traitée parmi nous comme une fiction antique, comme je ne sais quelle conception fabuleuse; on l'a laissée debout machiavéliquement, mais de fait on l'a abolie. Elle est anéantie comme puissance sociale, et cette

autorité suprême qui préside partout ailleurs aux institutions des peuples, qui les sanctionne et qui donne ses principes à tous les codes, au fait, a disparu des nôtres, tout en y laissant ses dépouilles les plus éclatantes. A sa place, on a mis d'abord la loi naturelle, dont bientôt on a fait je ne sais quelle fiction métaphysique, pour y substituer la loi politique, la seule dont veuille encore l'incrédulité de notre âge.

« Or, la loi politique dépourvue de tout caractère de sainteté, de pureté et de perpétuité, fragile œuvre de l'homme, née de circonstances fugitives, dépassée aussitôt que mise au monde et incapable de cimenter des liens moraux, ne laisse plus debout qu'un lien matériel, la communauté des intérêts sociaux. Aussi la loi suprême qui nous gouverne, si elle n'est pas exclusive de toute conviction religieuse, n'en implique-t-elle aucune et est-elle par là même antipathique aux cœurs purs et aux intelligences élevées, isolée qu'elle est de tout ce qui fait ailleurs, de la légalité morale une légalité religieuse, de tout ce qui met une autorité humaine sous la sanction d'une autorité divine. Désormais l'unique ascendant auquel la loi politique puisse prétendre, ce n'est pas celui d'une autorité permanente, d'une puissance supérieure à la fragile humanité, c'est uniquement celui de l'intérêt privé. L'intérêt privé, c'est celui de la raison individuelle occupée sans cesse à chicaner sa soumission, dressant sans cesse la balance des sacrifices et des avantages que présente le lien social, et s'apprêtant toujours à rompre toute *affaire* qu'elle trouve onéreuse.

« De ce changement apporté aux notions fondamentales de la société, de cette substitution d'une idée matérielle à une idée morale, de ce système d'égoïsme

proclamé par la loi de tous, s'est épanché sur tous un esprit d'égoïsme qui calcule ses affections comme ses devoirs, qui ne compte plus avec sa dignité, qui n'estime que ses bénéfices. Déjà il a pris la place du patriotisme jadis nourri de tous les genres d'enthousiasme, prêt à tous les genres de sacrifices. Il a fait d'autres ravages. Une fois l'égoïsme installé dans l'État, l'individualisme s'est installé dans la famille. Cela était naturel : l'esprit de calcul devenu maître de l'homme et saisi du droit de le gouverner dans ses rapports généraux, s'est emparé de lui aussi dans ses rapports particuliers. Alors le lien de la famille a suivi le sort du lien de l'État ; au foyer domestique est venu régner cette sécheresse de cœur si nouvelle, cette désaffection si profonde de chacun pour tous. Alors sont venus éclater tous ces faits si affligeants qui se révèlent dans la vie intime. En un mot, l'émancipation et l'indépendance domestiques ont été la traduction de l'émancipation et de l'indépendance publiques.

« Et veut-on la preuve de la dissolution qui nous envahit, qui est également avancée dans la famille et dans l'État ?

« Que l'on considère non pas seulement ce ton et ce langage si étranges qui se sont établis dans nos mœurs, non pas seulement cette absence de tous les égards et de tous les respects qui indiquaient, dans les formes anciennes, qu'une pensée pure et des affections délicates présidaient aux rapports de la vie ; mais que l'on consulte surtout, sur la pensée morale de l'époque, les documents les plus irrécusables, les annales de la justice du pays, ces registres si impassibles de la moralité publique ; les fastes de la littérature et du théâtre, ces deux empreintes si fidèles de la société, dont l'une révèle

son esprit et ses tendances, dont l'autre la représente presque en personne.

« En face de ces témoignages irrécusables, comment nier le changement qui s'est accompli dans l'État et dans la famille? Se trouve-t-il donc dans l'histoire du monde connu un peuple dans le sein duquel, à prendre sa pensée intime dans les documents les plus purs, il se soit accompli, pour les idées morales, une révolution plus complète que celle qui se révèle parmi nous d'une manière si authentique? »

Telle est, sur les révolutions de la loi religieuse, la seconde opinion, celle qui altère les faits, au nom même et au bénéfice de cette loi, et qui considère comme une longue catastrophe tout ce qui s'est passé, toute nuance de progrès qui en est résultée.

Qu'y a-t-il de vrai dans ce tableau?

Si tout y était d'invention, rien n'y serait faux ni exagéré ; ce serait une fiction, grave sans doute, mais assez insensée pour ne blesser ni la justice, ni la vérité. Il n'en est pas ainsi. Des accusations fondées s'y trouvent mêlées à des erreurs évidentes; et il importe qu'on en fasse l'appréciation rigoureuse. On doit même rejeter avec colère des exagérations qui, au tort de n'être pas involontaires, joignent l'inconvénient de jeter sur la vérité elle-même un voile qu'on doit arracher de sa face avec une légitime indignation.

En effet, on doit l'en dégager avec tout l'empressement de l'impatience.

Et d'abord, quand on allègue des documents qui doivent attester dans les idées morales une double et profonde dissolution, on sait très-bien qu'on exagère doublement; car il n'est pas vrai que nos annales judiciaires, — je parle de celles qui sont authentiques; je ne parle

pas de celles que les publications les plus graves se sont mises à composer de nos jours avec une frivolité pleine de périls, trop encouragée par la naïve complaisance d'un public avide de toute espèce d'émotions; — il n'est pas vrai que les annales authentiques de la justice révèlent, dans les idées morales, soit un désordre nouveau, soit une corruption inouïe.

Au contraire, il n'est pas de pays où la publicité des débats judiciaires ne mette au grand jour des idées analogues à celles qui parfois éclatent parmi nous. Et peut-être des idées plus perverses, plus audacieuses, plus profondément empreintes de cet esprit de vertige et d'opposition aux lois divines et humaines qui est la parodie de la grandeur et de la liberté véritable, se font-elles entendre dans quelques contrées où règnent des institutions semblables aux nôtres.

Sans doute, des documents d'insurrection contre les droits les plus sacrés et les plus impérissables, lacérant, dans le code des familles et dans celui des nations, tous les liens sur lesquels repose le pacte social, se sont produits aussi devant la justice du pays. Mais au nom de qui ces documents ont-ils apparu? Est-ce au nom d'un parti, d'un système, d'un ensemble d'intérêts et d'idées notables? Non; c'est de la part de je ne sais quelles associations insensées d'utopisme, à ce point que nul citoyen qui se respecte, si téméraire que soit d'ailleurs sa doctrine, n'a daigné en faire sa profession de foi publique.

Mais ces météores qui se projettent, rares et insaisissables, sur l'horizon du pays, et qu'y accueillent toujours la réprobation et l'épouvante, qui n'y trouvent que des sympathies honteuses, qu'une coopération plus propre à faire rougir qu'à seconder ceux qui la solli-

citent, se reproduisent partout ailleurs où règnent les mêmes lois ; et peut-être y sont-ils amenés avec plus de persévérance, plus d'exaltation à la fois et plus d'habileté. Je n'en veux pour preuve que les révélations sorties du procès des Chartistes, fanatiques d'autant plus dangereux que, semblables aux paysans du seizième siècle, ils font plus dévotement mine d'appuyer sur les textes sacrés leurs prétentions au bouleversement de toute condition sociale, et qu'ils en travestissent les graves paroles avec plus d'hypocrisie. Eh bien! si dangereux qu'ils soient, ces fanatiques ne sont qu'un objet de mépris, au sein d'une nation justement jalouse de ses conquêtes morales, et savamment guidée dans le jeu de son organisme politique.

Mais quand même on accorderait ce fait, que les annales de la justice publique découvrent des pensées d'un caractère affligeant, il faudrait nier les conclusions. Ces registres sont-ils donc l'image des doctrines morales du temps? Ils peignent quelque chose, ils manifestent le mal qui tombe sous le coup de la justice; mais c'est là tout ce qu'ils révèlent. Ils ne peuvent éclairer que l'un des côtés de la question morale du temps; car ils sont nécessairement muets sur l'autre, puisque, dans la règle, il n'y a que le mal qui soit livré à l'œil et au bras de la justice.

Or, juger des idées morales d'une société d'après le mal qui se révèle publiquement et dans une seule fraction de la société, ce n'est pas juger ; ce n'est ni parodier le vrai ni calomnier la situation, c'est ou se jouer de son sujet ou se proclamer la dupe de son ignorance. Et donner comme dominant au sein d'une nation précisément ce qu'elle repousse, ce qu'elle accuse, ce qu'elle condamne, ce qu'elle flétrit au nom de sa pen-

sée morale, c'est fournir la preuve d'une aliénation qui implique une incompétence absolue.

En second lieu, il n'est pas vrai non plus que le théâtre et la littérature du jour représentent la pensée morale du siècle, et, pour ainsi dire, la société en personne.

Le théâtre, loin d'exprimer la vérité sur la situation, vit, au contraire, de fictions sur la société et d'exagérations sur le vrai.

La littérature, en dépit d'un mot célèbre, n'exprime pas davantage les idées dominantes du temps, les idées fortes et graves, celles qui siégent aux conseils des rois, celles qui agitent les clubs des peuples, celles qui font accomplir les grandes choses et qui inspirent les grandes institutions. Cette littérature de salon, que madame de Staël ou M. de Bonald, peu importe, appelait l'expression de la société, est d'autant moins l'image d'un peuple, qu'elle est plus abandonnée à la portion la moins sérieuse de ses écrivains. N'est-ce pas, dans tous les cas, une fraction bien minime que celle qui s'occupe de cette littérature dans tous les pays dont les institutions politiques sont avancées, et n'est-elle pas réellement insignifiante aux époques où les doctrines morales saisissent les intelligences supérieures? De quelles autres questions que celles qui remuent les principes et les fondements de la société, les esprits élevés daignent-ils donc s'occuper parmi nous? Quelles professions de foi écrasantes nos poëtes les plus sublimes, nos écrivains les plus éminents, n'ont-ils pas jetées eux-mêmes dans leurs pages les plus sérieuses sur leurs vers, ces hochets de leur enfance, ces vains amusements de leurs pesants loisirs!

Sans doute, la littérature de second ordre, de troi-

sième ordre, et cette portion du théâtre à laquelle on ne saurait assigner de rang, trahiraient une décadence profonde, si elles représentaient autre chose qu'un singulier mélange de vieilles traditions et d'industrie de nouvelle création; mais elles ne sauraient annoncer de dissolution ni dans l'État ni dans la famille, car elles ne peuvent rien apprendre de vrai, ni sur la pensée qui domine dans la famille, ni sur celle qui domine dans l'État.

Mais laissons là ces fins de non-recevoir, et arrivons aux accusations elles-mêmes.

La plus forte de ces accusations est celle que, de la loi religieuse on aurait fait je ne sais quelle fiction antique; qu'on y aurait substitué d'abord la loi naturelle, dont on aurait fait je ne sais quelle fiction de métaphysique, pour ne laisser debout que la loi politique.

Il est très-vrai qu'on a souvent opposé les principes de la loi naturelle à ceux de la loi religieuse. On a combattu des idées choquantes avancées au nom de l'une par des axiomes incontestables empruntés à l'autre. On a pu d'autres fois faire le contraire; cela est possible.

Mais jamais on n'a tenté, je crois, de mettre à la place de la loi religieuse la loi naturelle; à la place de celle-ci, la loi politique. Cela pourrait se concevoir, mais cela serait impossible à réaliser; et le vouloir même serait une conception absurde.

Chacune des grandes lois de l'humanité, chacun de ces systèmes qu'on appelle loi religieuse, loi morale, loi politique, a sa sphère propre; et, si intimes que soient leurs rapports, si fortement liées que soient entre elles leurs destinées, jamais aucune d'elles ne saurait prendre la place d'une autre. Dans un autre siècle, une aboli-

tion fameuse a été prononcée contre l'une d'elles; et une sorte de culte philanthropique a été mis à la place de la loi chrétienne. Mais quelle a été la véritable portée d'une extravagance où l'enthousiasme indispensable dans les créations de cette nature n'était pas même remplacé par ce fanatisme qui en offre quelquefois le simulacre?

La voici en un exemple.

L'histoire parle d'un prince barbare qui fit jeter un pont sur la mer, et fouetter la mer quand elle emporta le pont. L'Océan ne fut pas vaincu; et des vains efforts du barbare il ne resta qu'un triste souvenir.

Telle a été la portée de la fameuse abolition prononcée dans un moment de colère. Le temps a dévoré l'œuvre des théophilanthropes, comme l'Océan fouetté dévora le pont de Darius. La loi religieuse, mise en question, subsiste parmi nous, plus pure, plus puissante qu'avant la tempête, prêtant à la loi morale et à la loi politique un appui plus sincère et une sanction mieux comprise.

En effet, comme à toute autre société, la loi religieuse préside à la nôtre; et nul n'a songé à choisir ailleurs qu'auprès d'elle la légitimité suprême du lien social. N'est-ce pas sur le serment, qui est de son domaine, puisqu'il appartient à la conscience, que reposent, ici comme ailleurs, les fondements de l'État? Il est vrai que la sainteté du serment est affaiblie dans les doctrines des partis; mais cela prouve si peu l'absence d'une loi religieuse, que ce sont, au contraire, les plus sincères défenseurs de cette loi qui fléchissent le plus sur la question toute politique pour eux du serment. S'il est vrai qu'on a voulu dire, dans une fiction de jurisprudence, que la loi était athée, ce mot, qui n'ex-

primait qu'imparfaitement l'idée qu'on croyait rendre, se trouve sans vérité partout ailleurs qu'au palais.

Non-seulement notre loi politique est religieuse, mais, aux yeux de ce demi-million d'hommes sincèrement religieux, je crois, qui ne professent que le commencement de nos livres sacrés, elle l'est trop, puisqu'elle est exclusive, qu'elle est chrétienne. Et non-seulement elle est chrétienne, mais elle est plus spéciale encore, elle est catholique; et aux yeux d'un autre million d'hommes sincèrement religieux aussi, je crois, et qui admettent la totalité de nos codes sacrés, qui admettent même les Pères des quatre premiers siècles, elle l'est trop, puisqu'elle est empreinte, jusque dans le statut fondamental de 1830, d'une prédilection sensible pour celle des formes du christianisme que préfère la majorité.

Or, à ces textes précis de la loi répondent encore, jusque dans les mœurs, des prédilections non moins précises, des convenances, des considérations et des habitudes qui équivalent au code le plus explicite, qui vont au delà, et de beaucoup.

Dès lors, dire qu'à l'ancienne loi religieuse on a substitué, soit dans nos lois, soit dans nos mœurs, une loi quelconque, c'est fausser les faits et méconnaître de la manière la plus grossière, la plus palpable, la nature des idées morales qui dominent dans nos institutions.

Quelle est la véritable révolution qui s'est opérée dans les idées religieuses et quel est le caractère qu'elle a donné aux idées morales?

CHAPITRE IV.

Suite.

Maintenant donc que nous avons écarté du tableau ce qu'il y a de faux dans les dessins et d'exagéré dans les couleurs, qu'y reste-t-il de conforme à la vérité? Quelles sont les révolutions accomplies réellement dans la loi religieuse, et quelle est l'influence qu'elles ont exercée sur les idées morales?

Questions d'immense portée, et qui mériteraient d'être traitées dans toute leur étendue; que je ne saurais avoir la prétention d'épuiser, mais que je dois résumer au moins dans leurs sommités, pour pouvoir déterminer l'état véritable de nos idées morales.

En considérant dans leurs résultats généraux les faits de trois siècles de révolutions, on est amené par l'évidence à reconnaître, premièrement, qu'un changement profond s'est accompli dans l'action de la loi religieuse, et que toutes nos idées morales ont souffert de cette transformation; qu'un grand refroidissement a eu lieu dans tous les sentiments assis sur les doctrines de la religion; que la pensée dominante s'est altérée, s'est affaiblie quant à l'ensemble de ces doctrines, leur caractère et leur importance, et qu'elle s'est éloi-

gnée avec indifférence ou détournée avec antipathie de quelques-uns des enseignements les plus spéciaux.

Ne le nions pas, il est dans l'histoire de l'humanité des époques où les idées religieuses dominent pleines de vie et de grandeur dans des âmes pleines d'enthousiasme et de ravissement; où elles répandent la puissance d'une foi divine et la pureté d'affections célestes sur toutes les pensées, sur tous les sentiments et sur toute l'existence de l'homme; où les débats du forum, comme les entretiens du foyer domestique, en respirent le souffle vivifiant.

Ces temps ne constituent pas, dans la vie religieuse des peuples, la condition normale, l'ère de régularité. Ils n'y forment qu'une phase de prospérité qui est presque toujours une glorieuse exception. Mais, entre cette phase de gloire et de prospérité et celle d'indifférence ou de scepticisme, il est une série de nuances qui constituent des situations plus ou moins normales, où des convictions fermes président aux idées et aux affections morales de l'homme, où l'âme est gouvernée dans toutes les choses spirituelles par la loi de Dieu.

Or, il est évident qu'aucune de ces nuances n'est la nôtre, que nous ne vivons pas à une époque normale. Nous sommes non-seulement en dehors de l'enthousiasme, nous sommes en dehors de la règle; car si la fraction la plus notable du pays a conservé la foi de ses pères, elle l'a gardée sans lui permettre, sur sa pensée et ses affections, sur sa vie et ses mœurs, la prépondérance sans laquelle elle n'est pas ce qu'elle doit être, Dieu dans l'âme. La foi demeure, sans doute, mais elle ne domine pas; on la professe, mais elle ne mène pas l'homme. On la contient, au contraire, dans les limites qu'on lui assigne. On ne lui permet ni

de nous restreindre dans celles où elle voudrait nous enfermer, ni de nous entraîner au delà des barrières qu'elle voudrait nous faire franchir.

Dès que, dans l'esprit général, dans ce qui domine, il n'y a nulle prédilection un peu ardente pour l'ordre des idées religieuses, toutes les idées morales émanées de cette source, toutes celles qui, dans d'autres temps, s'y nourrissent ou s'y sanctifient, se trouvent délaissées, isolées, affaiblies. Ce qui vit d'inspiration s'éteint dès qu'il est délaissé du souffle céleste. Or, ce souffle d'en haut qui est l'air de l'âme religieuse, ce commerce intime avec le monde supérieur qui fait sa vie, fait défaut à notre époque. L'esprit religieux viendrait parmi nous prétendre à l'empire, qu'il trouverait la place prise. C'est un tout autre ordre d'idées qui nous préoccupe ; ce sont évidemment celles de l'ordre politique qui dominent, dont se nourrit, dont vit tout ce qui parmi nous a coutume de vivre de pensées. Sans doute chaque ordre d'idées a toujours ses représentants ; il n'en est pas qui soient abandonnées, et toutes les doctrines ont leurs fidèles ; mais celles qui ont nos affections les plus vives, nos prédilections les plus ardentes, et cette nuance d'enthousiasme dont le siècle est capable, ce sont les idées de liberté et de progrès, de bien-être individuel et de grandeur nationale. Pour tout le reste il règne dans les âmes une froideur qu'il est impossible de nier. Cette froideur, on ne saurait l'avouer sans regret. Mais ce qu'on peut avouer sans confusion, puisque le développement complet de l'espèce humaine semble exiger que, dans ses destinées, chaque chose sait a place, c'est qu'il règne une grande préférence pour les idées politiques.

Et les idées politiques ont pu réclamer à leur tour,

pour un instant, sinon la place principale, du moins une place considérable, sans faire de tort à nul autre ordre d'idées. Elles ne se sont fait jour qu'en leur temps. Le règne des théories religieuses a été si long et si glorieux, qu'on a pu le considérer comme complet, comme arrivé à son apogée; tandis que les doctrines politiques ont jusqu'ici joué un rôle si petit et si peu digne de leur importance, qu'après tant de progrès en toutes choses, on a dû penser que le moment de s'en préoccuper était propice, qu'une sorte de prédilection pour ces idées était légitime. Si elle ne l'était pas encore, le serait-elle jamais? Et ne fallait-il pas la laisser d'autant plus libre qu'elle devait être plus transitoire, qu'elle devait plus incessamment céder la place à un autre ordre d'idées, j'entends les idées morales, dont le rôle est demeuré jusqu'ici si faible et si peu digne des destinées qui leur sont promises, qu'on a négligées si longtemps pour les idées religieuses auxquelles elles étaient soumises par une sorte d'esclavage, et qu'on néglige encore pour les idées politiques auxquelles elles sont engagées par une sorte de servitude?

La prédilection est donc d'autant plus légitime qu'elle devait être plus transitoire; mais la passion qu'inspirent les idées politiques doit-elle être exclusive à son tour, comme l'a été l'enthousiasme religieux?

Toute passion est exclusive; elle n'est puissante qu'à la condition de disposer de toutes les pensées et de toutes les affections de l'âme; elle n'est puissante que par l'absolutisme. Mais elle passe comme lui. Non-seulement la passion politique va passer à son tour; mais déjà sonne l'heure de son apogée; déjà ses enivrements se calment, ses ardeurs s'éteignent; et prenons garde que l'indifférence ne succède à l'enthou-

siasme avant que l'enthousiasme ait fait son œuvre tout entière.

Déjà deux ordres d'idées qui ont toujours exercé un grand empire et qui sont plus séduisantes, plus élevées que celles de l'organisme social, commencent à gagner les âmes ou à les ressaisir, j'entends cette science qui promet de tout accorder, de tout expliquer, et de tout montrer à l'intelligence, la philosophie, et cette autre science qui lui montre tout, lui explique tout, lui accorde tout, jusqu'à l'avenir et Dieu lui-même, la religion.

En effet, il ne faut plus désormais se tromper sur la nature véritable des idées qui règnent sur nous et qui règnent parmi nous. S'il y a dans beaucoup d'esprits une préférence exclusive et intolérante pour les idées politiques ; s'il y a froideur chez eux pour la loi religieuse et la loi morale, il y a chez d'autres une indifférence absolue ou même un dégoût profond pour cette science si faillible et si bornée qui promet sans cesse tant de liberté et tant de bonheur, qui toujours enseigne tant de sacrifices, et aboutit d'ordinaire à des mécomptes si grossiers.

Le retour vers un ordre d'idées plus séduisantes pour les fortes intelligences, les idées élevées de la religion et de la philosophie, n'est pas avancé, je l'avoue; mais déjà il n'y a plus ni haine ni antipathie pour la loi religieuse, et il n'y a plus pour la philosophie ce dédain que deux régimes puissants avaient enseigné systématiquement à la nation. Il n'y a pas même indifférence en matière de foi. Le sentiment qui domine à cet égard est entre l'habitude de douter et le besoin de croire, entre le scepticisme et le regret; mais le regret semble l'emporter dans la balance.

Il y a doute, cela est vrai ; il y a même plus que cela ; le doute est, pour les uns, une habitude, et pour les autres, un système. Mais cela n'est pas étonnant, puisque la loi religieuse sort, parmi nous, d'une série de crises et de révolutions ; que, dans son domaine comme dans tout autre, s'est installé l'esprit du temps, la critique et le contrôle ; que des régions supérieures où l'a introduit la philosophie, ce génie d'examen est descendu dans les régions inférieures, et que l'écho de ces discordes qui ont si longtemps divisé la science et la religion a retenti dans toutes les classes de la société.

Mais, d'un autre côté, il y a aussi regret sincère : il y a besoin et désir de croire. Il y a plus encore. De ce besoin, qui n'est autre chose que l'âme rentrée dans le sentiment de sa dignité, on se fait un système aussi ; on professe la foi avec la persuasion que, si on ne l'a pas, on l'aura, et que le désir de croire l'emportera sur l'habitude de douter.

En effet, la leçon des trois derniers siècles est comprise. Les longs débats entre la philosophie et la religion ont appris à tout le monde que non-seulement aucune des deux rivales ne parviendra à convaincre l'autre d'illégitimité, mais qu'entre elles une rupture fondamentale n'est pas même possible ; que leur polémique est une erreur contre nature, puisque, nées de la même mère, elles se nourrissent au même sein ; que leur discorde est une faute encore plus grande en métaphysique qu'en politique.

C'est là le sentiment qui domine ; et déjà des régions supérieures où elle a guéri tant d'âmes, cette foi qui commence à se retrouver, descend dans les sphères inférieures, où elle apparaît désormais avec l'autorité de la chose jugée.

La loi religieuse est ainsi rétablie ou maintenue dans les esprits avec tout le respect que mérite une sublime nécessité; et la philosophie y prend une place si belle, que tout semble annoncer l'avénement prochain de cet empire moral qui doit succéder à l'empire politique.

Cependant tant de révolutions ont porté leur fruit, et l'affaiblissement des convictions est réel. Ce n'est pas là une de ces opinions que les moralistes répètent de siècle en siècle, accusant le présent, louant le passé, faisant des utopies pour l'avenir. Loin d'être un simple thème de poétiques complaintes, le fait est grave, car il domine ce siècle. Il pèse sur l'Europe tout entière : quelle est la nation qui ne l'avoue? Il est ancien : quel est l'historien qui n'en sait l'origine?

Qui ne sait que ce n'est pas un pays plus qu'un autre, que ce n'est pas cette génération plutôt que celles qui l'ont précédée, qui a fait le changement; que c'est l'Europe, que ce sont les trois derniers siècles qui ont accompli dans la loi religieuse, dans les doctrines, dans les institutions, dans l'empire de l'Église et dans ses moyens d'influence, les révolutions que nous avons subies et dont nous voyons devant nous des résultats auxquels on était si loin de s'attendre?

Qui ne sait que c'est l'orthodoxe Constantinople qui a donné à l'orthodoxe Italie tous ces philosophes, tout ce polythéisme, toute cette littérature sceptique, épicurienne, pyrrhonienne, qu'elle avait recélés dans son sein avec tant d'amour, après leur avoir enlevé les esprits avec tant de violence?

Qui ne sait que c'est la pontificale Italie, si jalouse de son puissant empire, de son absolutisme religieux, qui a donné à l'Europe toutes ces doctrines de la Renaissance qui devaient lui ôter le sceptre du monde;

que c'est la pieuse Allemagne qui a fait la première et la plus grande de toutes les révolutions; que c'est le nord de l'Europe tout entier, lui d'ordinaire si grave et si mystique, qui l'a suivie dans sa marche; que c'est cette même Angleterre, si fière de ses vieilles lois, bonnes ou mauvaises, qui a donné à l'Occident, avec le spectacle de ses deux révolutions politiques, la critique de ces libres penseurs qui ont tout attaqué et tout affaibli en politique, en religion et en philosophie, et rétabli si peu de chose dans quelque doctrine que ce soit?

Qui ne sait que, loin de jeter sur le monde tout ce système de doute et d'examen, la France, elle qui d'ordinaire est à la tête du mouvement des intelligences, n'a passé dans ces voies de critique et de rénovation qu'après l'Italie, qu'après l'Allemagne, qu'après l'Angleterre, qu'après la Hollande; que si elle a traduit ou résumé pour tous, dans sa belle langue, et si elle a ennobli tant soit peu tous ces philosophes italiens, tous ces penseurs anglais qu'elle a livrés au monde sous leur forme la plus séduisante, elle s'est déterminée la dernière, et après la jeune Amérique elle-même, à cette grande crise qui a fait, de nos institutions et de nos idées, ce que nous les voyons aujourd'hui?

Sans doute, la situation actuelle est spéciale; mais ce n'est pas notre génération et ce n'est pas notre pays qui ont fait cette situation, c'est l'humanité civilisée, ce sont les trois siècles qui viennent d'accomplir leur course si pénible et si glorieuse, si féconde en catastrophes et en conquêtes. Je me trompe, l'humanité et les siècles ne sont rien ou sont peu de chose; ce qui a tout fait et ce qui fera bien autre chose que ce que nous voyons, que ce qu'ont vu nos pères, c'est la loi et la force suprême qui président aux siècles

et à l'humanité; en d'autres termes, c'est la Providence elle-même menant le monde suivant sa pensée et sa puissance.

La génération présente est l'héritière, elle n'est pas l'auteur de la situation morale qui est si digne de nos études les plus sérieuses. Ce qui est d'elle, dans cette situation, est empreint, au contraire, d'un esprit de réserve et de prudence, plutôt que d'un esprit de création et d'audace; — et c'est là, pour une époque qui succède à des temps si pleins de gloire, un mince sujet d'éloges; — mais telle qu'elle est, cette génération si faible, si réservée, a donné au débat moral et social des derniers âges une direction et un caractère qui semblent assurer à l'avenir une marche, sinon plus éclatante, du moins plus pure et plus régulière.

Voici ce qu'elle a donné à ce débat.

Ces révolutions jadis si ardentes et si impétueuses, qui mettaient les armes aux mains de tous, elle les a calmées; elle les a soumises, dans sa raison, à des considérations de l'ordre le plus élevé. Et, loin de partager les anciennes colères, les anciennes fureurs, elle a su comprendre qu'il fallait débarrasser la cause des principes de l'égarement des passions, faire beaucoup plus grande la part du temps, de l'idée et de la Providence; tirer moins le glaive, verser moins de sang et moins violenter les consciences. C'est là, sans doute, une théorie faite à loisir et quand les choses sont accomplies; ce n'est pas avec froideur ni avec indifférence, toutefois, c'est avec admiration et respect, au contraire, que ceux qui professent cette théorie voient les pages si grandes et si belles des trois derniers siècles.

Ils ont compassion pour les victimes de tant de nobles doctrines qu'on n'a pu convertir en institutions qu'au

prix de tant de sueurs, de tant de sang, de tant de catastrophes.

Mais ils s'arrêtent peu sur ce jeu si terrible des passions; ils vont aux idées, et ils affectionnent de toutes les puissances de leur âme, ils admirent avec toute la maturité d'une raison fortement éprouvée les lois généreuses sorties de tant de crises. Ils sont si peu froids pour ces nobles trophées, qu'ils calculent fort peu ce qu'il en coûterait à l'humanité pour les conquérir encore, si elle pouvait se laisser ravir, dans de nouvelles catastrophes, ce que lui ont donné des catastrophes anciennes.

Toutefois, car il faut rendre une justice complète à cette génération, loin de s'applaudir uniquement des libertés que lui a values une lutte si longue et dont elle a vu le dernier combat, elle gémit de l'affaiblissement que tant de révolutions ont jeté dans son héritage moral. Sa douleur, à cet égard, est peut-être l'affaire de l'imagination autant que celle du cœur; car elle n'a pas vu par elle-même le beau règne des idées religieuses; elle n'a su que par les pages de l'histoire leurs œuvres les plus merveilleuses. Mais sa douleur est aussi sincère que peut l'être celle de l'esprit; et c'est un trait caractéristique du temps, que ceux dont la pensée domine parmi nous appellent de tous leurs vœux les plus purs l'établissement ou le rétablissement de tout ce qui peut rendre force et puissance à la loi religieuse. Et donnez à cette loi une forme que le temps puisse admettre sans abdiquer, il la recevra avec toutes les sympathies qui sont l'enthousiasme de l'époque, les sympathies de la raison. Il le sait par toutes les gloires du passé et par toutes les misères du présent, l'action de la loi religieuse

sur la vie publique n'est pas seulement un bienfait légitime, c'est une nécessité de droit divin.

Déjà nulle antipathie, nulle prévention à l'égard des croyances, des institutions, des personnes même, ne domine plus notre pensée. Il n'est plus ni robe blanche ni robe noire qui effraye notre imagination. Qu'on rende de la foi à nos esprits, elle rencontrera nos affections; car nous savons que la vie morale est à ce prix; et pour avoir cette vie de l'âme qui enfante tous les genres de gloire, qui seule peut les enfanter, nous ferons abstraction de la couleur, du costume, de la forme, des institutions, des personnes, du passé, de toute prévention et de toute récrimination. Nous pardonnerons, en faveur de ce qui nous est nécessaire, à tout ce qui nous paraît inutile.

Ou je me trompe, ou là est la vérité sur les idées morales de ce temps, dans leurs rapports avec la loi religieuse.

Malheureusement elle n'est pas tout entière dans ces rapports; et après l'avoir cherchée, non sans crainte et sans émotion, sur un terrain d'où il n'était pas facile de la dégager, il nous faut la chercher encore sur un autre terrain peut-être plus difficile.

Comme la loi religieuse, la loi politique est affaiblie; et si partout le ciel semble manquer à notre œil, partout aussi la terre semble manquer à notre pied.

CHAPITRE V.

Seconde cause : les révolutions de la loi politique.

Les révolutions de la loi politique, aussi anciennes à peu près et aussi violentes que celles de la loi religieuse, ont été plus radicales et plus désastreuses pour les idées morales. Il s'y est accompli une série de faits plus graves; ils ont été, en beaucoup de pays, plus généraux et plus profonds.

En effet, dans quelques-unes des révolutions religieuses, on a remplacé immédiatement une autorité par une autre autorité non moins absolue, plus exigeante et plus sévère peut-être. Partout on a laissé aux idées morales la même sanction; on leur a donné quelquefois plus d'austérité, sinon plus de pureté; et souvent, à tous les principes maintenus, on a joint beaucoup d'institutions nouvelles. Ceux-là même qui ont accompli les changements les plus fondamentaux ont pris aussi le plus de soin pour suppléer aux moyens qu'ils avaient rejetés comme inutiles ou dangereux, par toutes sortes d'enseignements nouveaux, de nouvelles études, d'autres exercices de piété et d'autres œuvres de dévotion.

Il n'en a pas été de même des révolutions accomplies dans le domaine de la politique. Cela est évident.



D'abord ces révolutions ne se sont guère préoccupées des intérêts moraux. Elles n'ont prétendu ni les atteindre ni les améliorer. Leur but était ailleurs, et peu soucieuses de les avoir ébranlés, elles ont peu songé à les raffermir.

Ensuite, elles n'ont pas été l'affaire d'une époque, comme les révolutions religieuses du seizième siècle; ni celle d'un moment, comme la tempête du siècle dernier. Loin de ressembler à ces orages qui s'élèvent tout à coup sur l'horizon, et qui, tout en menaçant de bouleverser le monde, disparaissent sans laisser d'autres traces de leur passage qu'un souvenir d'angoisse, les révolutions qu'on a vues se succéder ont été des catastrophes complètes pour un grand nombre de doctrines et d'institutions, et elles ont présenté toute une série de changements fondamentaux.

En effet, elles ne se sont pas bornées à un simple changement d'autorité; elles ont tout changé.

Aussi les principes qu'elles ont professés, qu'elles se sont obstinées à reproduire sous plusieurs formes et qu'elles ont enfin imposés aux mœurs et aux institutions, en dépit de toutes les résistances, ont changé la loi politique dans son caractère religieux, dans son influence morale et dans toute sa destinée sociale.

La loi politique était d'autorité divine; elles l'ont faite d'autorité humaine. Elle était stable et permanente; elles l'ont faite mobile et variable à l'infini, car elles l'ont déclarée perfectible et progressive comme l'humanité elle-même. Dans nos institutions anciennes, ni son principe, ni sa teneur n'étaient assujettis à la discussion; tout y est désormais assujetti à la critique, au contrôle, tout, jusqu'au législateur lui-même, qui jouissait dans toute son intégrité de ce caractère

d'infaillibilité dont la théorie dernière a fait une fiction, et qu'elle a réservée pour un seul des trois pouvoirs qui font la loi.

On le voit bien, les révolutions de la loi politique l'ont changée jusque dans son principe; elles ont affaibli, jusque dans les profondeurs de la conscience, l'action qu'elle y exerce.

Elles ont fait plus encore. Elles ont altéré l'appui qu'elle prêtait aux idées morales, dont elle était jadis la sanction, et qui maintenant, si affaiblies qu'elles soient, sont appelées à donner leur sanction à la loi politique. Et cette sanction qu'elle demande aux idées morales, c'est la plus haute et c'est la seule autorité supérieure que puisse invoquer encore la loi moderne!

Ce changement, on le voit, est immense. Je suis loin de le déplorer; je m'en applaudis, mais je le dis radical. En effet, un changement dans la teneur de la loi politique, accompagné d'un changement dans son caractère et d'un changement dans son influence sur la vie publique, est un fait à tel point grave, qu'il modifie nécessairement toutes les idées morales engagées dans la politique.

L'ébranlement qui a eu lieu a-t-il été une excitation au progrès et une crise d'épuration, ou bien une crise d'affaiblissement et un mouvement de décadence?

Les deux cas étaient possibles. Une révolution politique peut s'accomplir, comme une révolution religieuse, non-seulement sans péril pour les idées morales, mais au profit de ces idées. Cela s'est vu. En Hollande, en Angleterre, en Amérique, les doctrines morales sont sorties plus fortes et plus pures des crises politiques; et heureuses les nations qui subissent des métamor-

phoses sociales sans y compromettre leur fortune morale; qui ajoutent à la dignité politique et à la prospérité matérielle, ces mobiles ordinaires des révolutions, une plus grande amélioration morale : pareille chance est rare dans les destinées du genre humain.

En effet, si elle se rencontre par une heureuse dispensation de la Providence, elle se répète difficilement; et lorsque dans le sein du même peuple ces bouleversements reviennent coup sur coup, il y a péril de décadence plutôt que chance de régénération. Dans ces commotions sans cesse renaissantes, il est difficile que ne succombent pas cette fermeté de principes, cette pureté de doctrines et tout ce glorieux enchaînement d'habitudes et de traditions qui sont la véritable nationalité d'un grand peuple. Car, il faut le savoir, ce ne sont pas les éléments politiques, ce sont les éléments moraux qui dominent dans cette belle et puissante chose qu'on appelle la nationalité.

Or, parmi nous ce n'est pas une simple révolution qui s'est accomplie; quatre fois dans l'espace d'un demi-siècle, il s'est opéré un changement complet, et chaque fois il a porté non-seulement sur le caractère, la teneur et l'influence du statut fondamental de la société, mais encore sur toutes les grandes lois de l'État, sur toutes celles qui engagent les sentiments moraux.

Il y a plus, chaque fois le changement s'est étendu de la loi au législateur, du législateur à la dynastie, et de la dynastie au gouvernement général des affaires. Et chaque fois le gouvernement général du pays a demandé une métamorphose profonde dans l'esprit général de la nation.

Ou bien seraient-ce quatre métamorphoses de forme que ces quatre révolutions qui ont successivement ap-

pelé au trône le peuple, un soldat, une dynastie d'exil et une dynastie d'avenir?

Il y a deux sortes de révolutions, les unes de forme, les autres de fond.

Qu'est-ce qu'une révolution de forme? qu'est-ce qu'une révolution de fond?

Une révolution de forme, c'est celle où il n'y a qu'un changement de personnes, et où ce qui demeure debout de la loi ancienne, comme par distraction, emporte bientôt ce qui a été changé un instant par la loi nouvelle.

Une révolution de fond, c'est celle où un principe succède à un autre principe, et où ce qui a été innové dans la loi nouvelle demeure à toujours et emporte bientôt ce qui était resté debout de l'ancienne, comme par distraction aussi.

D'après cela, il est évident, je crois, que nous avons eu quatre révolutions, car dans tous nos changements a succombé un principe et a triomphé un autre principe; dans tous nos changements, ce qui était resté debout par distraction a bientôt été emporté par ce qui avait été changé pour toujours.

Eh bien, chacune de ces quatre révolutions, qu'on peut réduire à deux, à une, peu importe, a jeté dans le sein du peuple un nouvel ordre de sentiments; chacune a prêché des tendances contraires à celles qu'elle avait combattues pour s'établir; chacune a mis sa gloire et attaché sa fortune à modifier, avec les institutions précédentes, les idées morales qui en formaient la base.

De ces quatre métamorphoses, il n'en est que deux qui aient accepté le titre de révolution. Les deux autres, la Restauration comme l'Empire, ont prétendu

au titre de régénération. Mais les deux premières ont précisément entendu dans le sens de régénération ce mot de révolution auquel les deux autres ont voulu attacher celui de bouleversement violent. Toutes ont cela de commun qu'elles ont voulu être un bienfait; et chacune a mis encore plus d'ardeur à prêcher sa gloire, son enthousiasme et ses passions morales, que ses intérêts matériels, que sa doctrine sociale et ses lois politiques. Pourquoi cela?

La bonne politique sait fort bien ce que valent les affections et les idées que semble dédaigner quelquefois la mauvaise. Aussi quatre fois, dans l'espace d'un demi-siècle, des systèmes et des pouvoirs divers se sont disputé non pas la France, ses trésors et sa gloire, mais ses idées, ses affections, les sympathies de sa raison et de sa conscience nationale. Et quatre fois, pour réussir dans cette conquête, la plus glorieuse qui soit à tenter, on a fait passer à travers les doctrines et les affections les plus opposées, le peuple le plus facile aux séductions de l'esprit et du cœur. Qu'en est-il résulté?

On ne l'a pas fait impunément. Au contraire, à chaque révolution nouvelle on a vu s'affaiblir l'héritage moral qu'on venait disputer, les sympathies que demandait, pour s'affermir et pour prospérer, l'ordre de sentiments et d'idées qui venait en remplacer un autre. Ce n'était là qu'un mal secondaire. C'était toutefois une grande indication, celle que le mal véritable était ailleurs, qu'il était dans l'affaiblissement de la loi. La loi est forte par deux choses, le principe qui l'inspire et le sentiment qui l'accueille. Or, si pur que l'on admette le principe, comment se flatter que le respect pour la loi soit sorti sain et sauf de tant et de si rapides métamorphoses; et comment la raison et la conscience, que sont

venues agiter et séduire tant de doctrines et d'espérances contraires, les auraient-elles traversées et abandonnées tour à tour sans regrets et sans partage!

Quand on considère combien se combattent les institutions que le peuple s'est faites dans des situations et avec des passions si diverses, ou bien qu'on lui a faites dans des vues si opposées, il ne faut pas même se flatter que l'autorité morale de la plus belle et de la dernière de ces lois soit sortie entière de la crise qui l'a produite.

Tous ces conflits ont eu lieu sans doute au nom de principes avouables et avec des vues d'amélioration; mais dans leur résultat ils ont été funestes aux idées morales. Tous ont été accompagnés de critiques violentes, de passions impétueuses, de tout ce qui altère la pureté des mœurs et corrompt les notions du bien; aucun n'a été suivi d'un ensemble de mesures analogues à celles que toutes les révolutions de la loi religieuse ont cru devoir prendre pour raffermir les idées morales qu'elles avaient ébranlées.

Nous l'avons dit, les révolutions de la loi politique ont plus profondément atteint les idées morales que ne l'ont fait les révolutions de la loi religieuse.

Qu'a été la loi religieuse pendant et après chacune de ses crises?

Immuable de sa nature; changeant de forme, ne changeant jamais de fond; donnant à l'intelligence, de la manière la plus positive, les plus hautes solutions sur les plus hautes questions; offrant toujours les mêmes espérances aux mêmes sacrifices, les mêmes consolations aux mêmes douleurs; présentant aux plus belles facultés de l'âme un aliment dont elles sont toujours disposées à goûter la douceur, elle s'est constamment déclarée la même, sauf les additions et les retran-

chements des siècles. Elle a pu être méconnue profondément. On peut la combattre, la rejeter. Elle ne peut être avilie, et toujours elle se retrouve ce qu'elle a toujours été. Ses formes changent, mais sa nature et sa puissance sont inaltérables; c'est toujours la loi, la parole, la volonté, la promesse de Dieu; c'est l'union avec le Suprême; c'est la force de sa force; la vie de sa vie. Elle s'est rétablie ainsi parmi nous. On peut la modifier à l'infini, on ne saurait rien changer à son essence, et jamais elle ne consentira à d'autres transactions qu'à celles qui n'en seront pas. Elle demandera toujours ce qu'elle a toujours demandé, et elle obtiendra toujours tous les respects que la raison et la conscience accordent à l'Impérissable, à l'Éternel. Il est des métamorphoses qu'elle croit légitimes; il est mille modifications qu'elle peut apporter à sa discipline, à ses institutions, à ses cérémonies. Quand elle le trouve bon, elle fait ces modifications et consent à ces métamorphoses. Elle a laissé de nos jours mourir quelques-uns de ces établissements que créent les siècles, que les siècles dévorent, ou plutôt qu'ils rendent sous des formes nouvelles et avec une puissance régénérée; mais, immuable comme elle l'a été dès son origine, elle est demeurée immuable dans toutes ses révolutions, et est sortie immuable de chacune d'elles.

La loi politique, au contraire, loin d'être permanente ou d'oser se dire immuable, a quatre fois proclamé ses métamorphoses. Quatre fois on l'a vue naître, trois fois les mêmes hommes l'ont vue mourir. Elle ne dure pas toujours ce que dure la fragile volonté qui la fait. Elle est à peine faite qu'elle n'est plus ce qu'elle a été au moment de naître, la plus pure expression d'un jour.

Et quand on considère comment ont péri les lois qui n'ont pu vivre, par quels moyens elles ont pu vivre un instant, dans quelles circonstances elles étaient nées, quelles idées leur avaient donné le jour et prêté le pouvoir, quelles personnes avaient assuré leur force et leur empire, qu'ils sont faibles les hommages de soumission et de sympathie qu'on peut leur accorder! Quels exemples et quelles leçons ont été donnés au nom de chacune d'elles, pour leur avénement, pour leur règne, pour leur fin! On a fait l'histoire externe des lois, et, en commentant ces lettres mortes, on a jeté de vives lumières sur les plus beaux monuments de la sagesse humaine. Mais quelles autres clartés on aurait répandues sur ces oracles de la raison publique, si l'on avait fait l'histoire interne de ces décrets si curieux!

Eh bien, ce que l'histoire nous tait sur les lois du passé, le temps nous l'a révélé sur celles du présent. Et quelles révélations il nous a faites! à quels spectacles nous avons assisté pendant nos débats politiques!

Dans le domaine de la loi religieuse, des fautes ont été commises aussi. On y a vu souvent de petits intérêts, de grandes faiblesses, beaucoup d'intrigues, et quelques apostasies. On y a vu tout le cœur de l'homme, toute sa fragilité, toutes ses misères. Mais, en général, la gravité des mœurs, le respect de soi, une grande élévation dans les vues et une plus grande persévérance dans les efforts, ont présidé, durant les crises, à la conduite des personnes. La force divine a dominé à travers toutes les faiblesses humaines.

Dans le domaine de la loi politique, au contraire, à côté des talents et des vertus les plus sublimes, de toutes les gloires qui ont pris ces révolutions sous leur magique égide, on a vu des passions si impures, des trahisons si

vulgaires, des apostasies si révoltantes, placées si près des plus énergiques professions de foi, que la loi elle-même, faite au milieu de tant de ténèbres et de souillures, en a été tachée et obscurcie jusque dans son essence. Je le sais, la dernière de ces grandes lois, celle que la nation a faite elle-même, qu'elle a faite au nom de ses conquêtes les plus chèrement achetées, et pour le maintien de ses institutions les plus précieuses, s'est posée pure de ces vices et de ces souillures. Elle n'est pas émanée d'une révolution accomplie pour rejeter ce qui était, elle est sortie d'une crise dont l'unique mobile était d'affermir ce qu'on menaçait d'ébranler; et je sens combien son origine, plus pure et plus régulière, donne plus de force et d'autorité à sa lettre et à son esprit. Je sens qu'en théorie son autorité et sa force sont d'autant plus entières qu'elle est émanée d'une source plus sacrée. Je sais qu'elle est sortie de la loi naturelle elle-même, et qu'elle n'est pas autre chose que la traduction de cette loi la meilleure pour les conditions présentes de l'état social. Cependant, si pure qu'elle soit dans son origine, si forte que soit son autorité, elle n'a pas les priviléges de la loi religieuse.

Elle ne saurait les avoir. Autre est sa nature, autre son principe, autre sa place dans les intelligences et dans les cœurs. Acceptée d'une classe nombreuse, qui n'est exclusivement ni la classe inférieure ni la classe supérieure; acceptée même dans toutes les classes, je le sais, elle ne l'est pas de tous. Elle est contestée, au contraire, par deux doctrines, dont l'une l'accuse d'illégitimité, l'autre d'insuffisance. Elle n'a pour elle ni les opinions religieuses les plus anciennes, ni les opinions philosophiques les plus jeunes. Trop arriérée aux yeux des uns, trop avancée aux yeux des autres,

elle fournit le texte d'une polémique qui, loin de l'affaiblir, la fortifie assurément par ses attaques, mais qui atteint profondément les idées morales qu'elle implique, idées d'autant plus vacillantes qu'elles ont souffert davantage des révolutions de la loi naturelle, la source et la sanction la plus directe de la loi politique qui nous gouverne. Et cela est grave.

Mais la loi naturelle peut-elle avoir des révolutions aussi ?

En a-t-elle eu parmi nous?

CHAPITRE VI.

Troisième cause. les révolutions de la loi naturelle.

Quand une des trois grandes lois qui gouvernent l'humanité est entière, sa force est acquise aux deux autres; et, si ébranlée que soit l'une d'elles, grâce à celle qui s'est maintenue, toutes se rétablissent ensemble.

Lorsque, au contraire, elles sont affaiblies toutes trois, la situation est complétement irrégulière, et la régénération à tel point pénible et difficile, que le doigt de l'homme ne saurait en montrer la fin, quand même il en saurait indiquer les moyens. La crise est profonde, surtout lorsque c'est celle des trois lois qui sert de base aux deux autres qui est ébranlée.

Nous avons démontré que c'est la loi naturelle qui est le fondement commun de toutes. Or, nous avons à dire maintenant que c'est elle qui est la plus affaiblie des trois.

La loi naturelle, nous l'avons dit, est cette règle invariable et suprême qui préside non-seulement au jeu si imposant et si magnifique des facultés morales de l'homme, mais encore à celui de toutes les intelligences de l'univers; car, même pour les existences les plus hautes, la raison humaine ne conçoit pas des prin-

cipes de moralité autres que ceux qui la gouvernent elle-même.

Et la loi naturelle, qui est la règle de tous, est aussi la règle antérieure à toutes les autres.

Non-seulement elle gouverne aujourd'hui et elle gouvernera éternellement, invariablement, dans la nature entière, toutes les facultés, tous les droits et toutes les obligations; mais elle les a gouvernés avant toute autre loi, religieuse ou politique.

En un mot, c'est elle qui est le fondement et la norme de l'une et de l'autre de ces deux lois qui, une fois installées, prennent si bien sa place, l'enveloppent et la couvrent de tant de voiles, que c'est à peine s'il est permis aux regards de quelques philosophes d'en apercevoir certains traits.

Mais comment cette règle fondamentale peut-elle subir de telles destinées, s'obscurcir et s'effacer à ce point; en un mot, éprouver des révolutions qui la font méconnaître et altérer si profondément? N'est-elle pas immuable comme la loi religieuse elle-même? Et sa teneur n'est-elle pas inscrite dans la nature de l'homme en traits à tel point clairs et inaltérables, qu'ils ne puissent être ni atteints ni affaiblis par aucune métamorphose, soit religieuse, soit politique?

En examinant de plus près ce qu'elle est, nous comprendrons mieux ce qu'elle peut devenir, ce qu'elle est devenue.

Elle repose sur un petit nombre de faits et sur un petit nombre de principes, faits fondamentaux et principes inviolables, œuvre de Dieu les uns et les autres, constituant ensemble une série de facultés, de droits et d'obligations qui sont la charte éternelle de l'humanité, mais qui sans cesse passent, comme l'homme et

l'univers, d'une forme à une autre forme, et sinon des ténèbres à la lumière et de la lumière aux ténèbres, du moins d'un état de netteté à un état de probabilité qui n'approche de la certitude qu'en ces rares moments que marquent dans la vie de l'espèce humaine les éclairs du génie de l'homme et les irradiations de l'esprit de Dieu, mais qui suffit pour fournir la base de la religion, de la morale et de la politique.

Cependant, loin d'être inaltérables et ineffaçables, tous les faits et tous les principes de la loi naturelle sont livrés à ce débat permanent que l'esprit humain a droit et mission d'établir sur toutes choses; et ils subissent, par conséquent, toutes les phases que présente la marche de la civilisation elle-même.

Et cela se conçoit au premier coup d'œil qu'on jette sur cette loi.

En effet, elle repose sur des penchants et des facultés qui ne sont pas infinis, mais qui sont indéfinis; sur des droits qui ne sont pas indéfinissables, mais difficiles à définir; et sur des obligations qui ne sont pas sans bornes et sans limites, sans doute, mais qui se multiplient, s'étendent et varient à tel point, que si elles ne sont pas insaisissables sous toutes leurs formes, nul ne peut se flatter néanmoins de les avoir jamais toutes saisies.

Je ne saurais avoir le dessein de les indiquer; mais plus cette loi est méconnue, négligée, dédaignée, et plus l'influence de ce dédain est funeste pour les sentiments moraux de l'époque, plus aussi l'on doit attacher de prix à en faire ressortir toute l'importance.

Quels sont les penchants ou les facultés, les droits et les obligations qu'enseigne la loi naturelle?

Nous avons d'abord le penchant et la faculté de conserver notre personne et notre existence.

De là vient le droit de maintenir l'une et l'autre, et l'obligation de respecter la personne et l'existence d'autrui.

Nous avons ensuite le penchant et la faculté de conserver et d'accroître, avec tous les avantages physiques de notre personne, tous ses biens intellectuels et moraux, son caractère, sa dignité, son importance, tout ce qu'elle peut avoir ou acquérir de puissance morale, d'action et de renommée.

De là vient le droit de faire respecter cette dignité, cette puissance, cette renommée, et l'obligation de respecter la personne d'autrui sous tous ces rapports.

Nous avons, de plus, le penchant et la faculté d'avoir à notre disposition exclusive des biens ou des *propriétés* qui puissent donner à notre existence un développement aussi complet et aussi varié que le veut la fin de l'homme.

De là vient le droit de *posséder* et l'obligation de respecter la propriété des autres.

Nous avons aussi le penchant d'user de toutes les facultés et de toutes les libertés que nous tenons de la nature.

De là vient le droit d'en user et l'obligation d'en bien user, de respecter les limites que nous tracent les droits d'autrui, droits aussi sacrés et aussi inviolables que les nôtres.

Nous avons de même le penchant et la faculté d'exprimer par la parole, cette merveille de notre organisme physique, nos pensées et nos sentiments, nos projets, nos rêves, nos espérances, nos ordres, nos louanges, nos critiques, nos joies, nos mécontentements, ce monde de merveilles intérieures, plus admirables mille fois encore que la merveille de la parole.

Ce privilége de la parole et de la pensée, qui ne se sépare pas, qui met un abîme entre l'animal et l'homme, et qui comble l'abîme entre l'homme et son créateur, est un des plus simples et des plus glorieux de notre espèce.

De là naît le droit de la libre manifestation de notre pensée, mais aussi l'obligation de respecter, dans cette manifestation, tout ce qui est aussi inviolable et aussi sacré que notre droit, et surtout la libre manifestation de la pensée des autres.

Nous avons encore le penchant et la faculté de communiquer avec nos semblables autrement que par la pensée et par sa traduction, la parole; nous avons la faculté de leur céder ce qui est à nous, de nous approprier ce qui nous convient de ce qui est à eux, en d'autres termes, de traiter et de trafiquer avec eux, et d'entretenir une foule de rapports d'échange.

De là une série inénumérable de droits et d'obligations que les codes des peuples s'efforcent en vain d'énoncer dans toute leur étendue, et dont ils déterminent toujours, d'après les principes de la loi naturelle, ce qu'ils sont en état de définir.

Nous avons, enfin, de par la nature, le penchant et la faculté de nous mettre avec tous ceux qui sont de notre espèce sur le pied d'une parfaite égalité; et nous avons ce penchant et cette faculté en vertu de tous les penchants et de toutes les facultés qui nous sont communs avec eux, penchants et facultés qui ont leurs nuances de force, de pureté et d'éclat, mais dont l'homogénéité est à tel point incontestable, qu'elle n'est plus contestée même par l'orgueil le plus effréné; que l'aristocratie de la naissance ne l'a jamais niée sérieusement; que l'aristocratie de la couleur n'a pu le mettre en

doute que dans des temps de barbarie, et que rien ne saura plus en enlever l'idée à l'espèce humaine, tant que subsistera la religion qui l'a proclamée la première.

De là, d'abord, le droit à l'égalité la plus absolue aux yeux du législateur suprême, du législateur infaillible; de là, ensuite, le droit à l'égalité relative, telle qu'elle peut exister parmi les hommes : droit inscrit désormais dans les codes des législateurs vulgaires et faillibles, comme dans celui du législateur suprême; droit partout reconnu en principe, mais partout disputé ou tempéré en pratique; droit impérissable, toutefois, et qui serait inaliénable, quand même il serait aliéné partout.

Tels sont les principes fondamentaux de la loi naturelle.

Or, si l'on voit aisément quelle base puissante et inviolable offrent à la loi religieuse et à la loi politique les obligations qu'elle enseigne et qu'elle asseoit sur les facultés et les droits les plus sacrés de l'homme; si l'on voit, pour ainsi dire, à l'œil, qu'on ne saurait constituer ni l'une ni l'autre de ces dernières sans cette base primitive, et que, la règle naturelle étant anéantie, il n'y aurait plus de loi véritable, ni politique ni religieuse : on voit aussi, au premier coup d'œil, que cette loi n'est pas inaltérable; qu'elle est susceptible, au contraire, de mille crises et de mille révolutions les unes plus propres que les autres à l'obscurcir et à la voiler.

Tous les penchants et toutes les facultés, tous les droits et toutes les obligations qu'elle règle varient à l'infini. Aussi les théories qu'on présente sur cette matière si riche à la fois et si délicate varient sans cesse avec les progrès de la science de l'homme, que l'homme soit pris isolément ou considéré comme membre d'une société, soit religieuse, soit politique.

La science de l'homme ayant fait des progrès si complets, et surtout de nos jours, on est tenté d'en induire que jamais la loi naturelle n'a été mieux étudiée, mieux comprise.

Cette étude est, au contraire, profondément altérée et singulièrement affaiblie parmi nous. Et, d'abord, elle n'a jamais occupé la haute place qui lui appartient en vertu de son objet. Elle a figuré avec éclat dans les leçons et dans les livres de quelques philosophes; des écrivains éminents lui ont fait une grande renommée dans les écoles; mais elle n'a jamais été populaire dans le monde; elle n'y a jamais été admise ni reconnue comme elle méritait de l'être. On l'a rendue suspecte avec colère; on l'a traitée de mauvais rêve, d'utopie dangereuse, de source d'athéisme et de révolutions, comme on a traité la loi elle-même qui en forme la matière. Cette étude, personne ne la traite plus avec ces colères feintes ou réelles; mais on l'abandonne avec indifférence. Ses principes ne sont plus niés par personne; mais nul ne les met en honneur ni en évidence. De ces principes, il en est, au contraire, qui sont aussi profondément altérés que jamais. Ainsi celle de toutes les études qui devraient dominer, parmi nous, nos méditations les plus chères, les études politiques, est une de celles sur lesquelles règnent encore les notions les plus fausses.

En effet, parmi les trois catégories qu'établit la loi naturelle, les *facultés*, les *droits* et les *obligations*, il en est deux qui ont reçu, au milieu des révolutions qui se sont accomplies et aux dépens de la troisième, une extension à tel point prépondérante, que toute cette science est tombée dans les ténèbres et dans la confusion.

C'est d'abord la catégorie des facultés et des pen-

chants qui a reçu les plus vastes développements; c'est ensuite la catégorie des droits naturels de chacun.

Ces deux catégories, cela est vrai, ont été mises dans un jour si éclatant, que chacun a pu reconnaître tout ce que la nature lui a prodigué de dons, de ressources et de priviléges. Aussi cette magnifique déclaration des droits de l'homme a fait tressaillir les nations d'un légitime orgueil, orgueil d'autant plus légitime qu'il était mieux inspiré, dans son origine, par le sentiment des obligations qui jaillissaient si pures de tant de titres de grandeur.

Mais, si éclatant que fût le jour tout à coup répandu sur la science de l'homme, bientôt il s'obscurcit. En effet, cette étude des penchants et des facultés naturelles de l'homme, qui est venue éclairer l'avénement des droits de tous et qui fut commencée avec tant de sagesse, continua son œuvre avec une ambition si démesurée, joignit à tant de prétentions tant et de si graves aberrations, qu'elle obscurcit jusqu'aux lumières qu'elle avait répandues. Elle s'est obscurcie elle-même, et a placé toute cette science dans un jour si peu propice, que, sur les penchants naturels et sur toutes les facultés les plus fondamentales de la nature humaine, le dix-neuvième siècle a une opinion moins sûre et surtout moins favorable que le dix-huitième.

Aucune de nos facultés naturelles n'est niée, cela est vrai; mais nos penchants sociaux, plus excités et plus faussés par tant de révolutions, ont pris une direction moins pure et moins généreuse que celle qu'ils suivaient avec tant de gloire au déclin du dernier siècle. Ils semblent réclamer d'autant plus de droits qu'ils déclinent plus d'obligations; et autant qu'était net et énergique, au début de nos épreuves, le sentiment de nos

devoirs, autant il paraît faible et incertain. Il n'est pas effacé, mais il s'est amolli au milieu de tous les sophismes et de toutes les violences où il s'est trouvé engagé dans des partis si contraires. Chose curieuse! aucune des obligations naturelles de l'homme n'a été contestée au milieu de nos crises; loin de là, c'est avec une magnificence merveilleuse que s'est déployée, dans les jours les plus difficiles, cette grandeur naturelle que l'homme puise en lui-même, qu'il n'y trouve pas dans les positions ordinaires, qu'il y prend au milieu des orages et des tempêtes. Mais quand le calme a reparu, on s'est trouvé sans enthousiasme pour toutes ces obligations qu'on s'était imposées et qu'on avait remplies avec entraînement. D'une existence qu'on s'était faite grande et glorieuse, pleine d'émotions et de jouissances, on n'est descendu qu'avec peine à cette condition vulgaire où l'on ne se voit plus qu'en face de la loi, où toute loi est un devoir, tout devoir un sacrifice. Alors on s'est mis à chicaner toutes les obligations sociales, au nom de toutes les libertés naturelles.

Cela se conçoit. Quand les secousses morales et politiques d'une grande société ne sont pas brusques et violentes seulement; quand elles sont répétées et prolongées; quand elles brisent le corps et l'âme, quel que soit l'héroïsme de la nature humaine, à la fin elle succombe d'épuisement et de fatigue. Une série de révolutions diverses et opposées sont-elles venues coup sur coup faire appel à sa foi, à ses dévouements et à ses affections, elle s'avoue un jour impuissante à donner autre chose que sa lassitude, son apathie, son obéissance passive et sa soumission matérielle.

Ce jour-là tout est changé dans la société. La loi naturelle se couvre de voiles, et le sentiment qui en est

la voix et le pontife se retire, égoïste et inerte, pour s'endormir dans son sanctuaire. Égoïstes et inertes, la conscience et la raison de l'homme se font rhéteurs et sophistes : la raison demande d'autant plus de droits et de libertés, que les obligations pèsent davantage à la conscience.

De ce coup, la société est ébranlée dans ses fondements moraux ; tous ses ressorts sont affaiblis. A un ordre de choses moral, plein de gloire et plein de dignité, est substitué un ordre de choses matériel, sans charme pour l'amour-propre de la nation et plein de périls pour l'État. L'obéissance à la loi reste un devoir incontesté, une théorie sacrée, un principe pur; mais cette obéissance est devenue matérielle ; elle a cessé d'être morale.

Nous avons cité ce mot qu'un homme éminent de nos jours, celui de tous qui a fait le plus de révolutions, a dit avec tant de sens, et qui est comme le résumé des observations de toute une carrière : le pouvoir matériel n'est rien, le pouvoir moral est tout. Si ce mot a toujours la portée que semblent lui donner les événements du demi-siècle qui vient de s'écouler, l'obéissance matérielle n'est rien, l'obéissance morale est tout.

L'obéissance n'est digne du citoyen et de la patrie, elle n'est suffisante pour l'État qu'autant qu'elle est morale, c'est-à-dire qu'autant qu'elle est inspirée par des motifs moraux, par la sincérité de l'affection et la vérité du dévouement. Dépouillée de ces caractères et de ces inspirations, de toutes ces forces vivifiantes qui l'ennoblissent et lui donnent l'éclat d'une fonction publique généreusement accomplie, l'obéissance n'est plus qu'un vain simulacre, qu'un acte matériel.

Elle n'est peut-être qu'une trahison déguisée.

Et quand tel est le caractère général de la soumission publique, il y a péril, car cette soumission est au fond une sorte d'abdication de la dignité humaine et de la moralité sociale. Et cette abdication a un moment où elle devient un délit. Ce moment venu, elle est la résistance, soit celle de l'inertie, soit celle de la révolte.

Tout gouvernement qui donne la sincérité et la vérité de sa pensée et de ses affections, a le droit de demander et la nécessité d'obtenir la vérité et la sincérité des affections de tous. Privé de ces sympathies qui font sa force, et qui seules lui permettent de se charger du salut des nations, le pouvoir, n'ayant plus de sécurité pour lui-même, ne pouvant s'appuyer sur aucune idée, aucun sentiment, ne peut plus offrir de sécurité à personne. Et dès que cette situation est celle d'un empire, tout est en voie de dissolution.

Substituer l'obéissance matérielle à l'obéissance morale, c'est donc établir dans le jeu de la vie sociale une dégradation profonde.

Or, c'est là le changement dont les révolutions accomplies dans la loi naturelle menacent les sociétés modernes. En donnant un développement presque exclusif à la théorie des penchants naturels et des droits sociaux, et en affaiblissant sans cesse le sentiment des obligations politiques, qui n'ont plus rien de pur du moment où elles cessent d'être des idées morales, elles ôtent aux institutions tout ce qui les rend belles et durables.

Y a-t-il eu, parmi nous, affaiblissement dans l'idée morale des obligations politiques?

Qu'on voie ce qui s'est passé. Que de sentiments nobles et purs la puissance des événements a dénaturés, flétris ou arrachés de l'âme du peuple! Que d'af-

fections bienveillantes, que de respects salutaires, que d'inspirations généreuses elle a refoulés et peut-être taris pour longtemps jusque dans leur source! N'a-t-elle pas quatre fois crié aux nations les plus civilisées ce que jadis un chef religieux ordonna au premier de nos rois, d'adorer ce qu'elles avaient brûlé, de brûler ce qu'elles avaient adoré? Et cette leçon téméraire, qu'on n'adresse pas impunément aux peuples inconstants ou fatigués, on l'a faite quatre fois en sens contraire!

Et la même génération a vu tomber coup sur coup des gouvernements et des dynasties, des institutions et des magistratures, des lois et des principes qu'avait recommandés à leur intelligence ou à leur cœur tout ce qui d'ordinaire est sacré parmi les hommes. Tout ce qui s'était élevé au nom de la religion, de la philosophie, du droit divin ou de la conquête, les événements sont venus le jeter dans la poussière; car toujours ils ont été plus loin que la pensée qui semblait les avoir voulus.

D'ailleurs de quels faits secondaires, faits d'intérieur et faits de conscience, ces grands événements n'ont-ils pas été accompagnés! De quels excès, de quels trafics, de quelles chutes scandaleuses, de quelles élévations plus scandaleuses encore! Les faits passent vite quand ils laissent debout les sentiments et les idées; quand ils ne fondent ni des habitudes ni des enseignements; mais lorsqu'ils changent les notions établies et donnent aux peuples des théories ou des mœurs nouvelles, leur souvenir s'efface difficilement, et le patrimoine public qu'ils ont enlevé se remplace avec peine. Or quels funestes démentis les événements n'ont-ils pas donnés à toutes les notions du bien, du juste, de l'honnête! De toutes les obligations de la loi naturelle qui forment la

base de la loi religieuse et de la loi politique, et de toutes ces prescriptions inviolables sans lesquelles l'obéissance morale devient une soumission purement matérielle, quelle est celle qui soit demeurée intacte?

Nous l'avons dit, la loi naturelle, après avoir apparu un instant avec éclat, après avoir proclamé dans toute leur force nos libertés et nos droits, en vertu de nos penchants et de nos facultés les plus incontestables, s'est bientôt égarée et s'est obscurcie par ses excès.

En effet, elle a été plus profondément bouleversée et plus complétement faussée dans nos crises sociales que la loi politique, que la loi religieuse elles-mêmes, et l'on a fini par adopter sur son compte une opinion à tel point hostile; on l'a crue si dangereuse pour la religion et pour l'État; on l'a si mal enseignée et l'on a si peu accepté ses théories, qu'elles ne prêtent plus, ni aux institutions de la loi politique, ni aux doctrines de la loi religieuse, cet ensemble d'idées fondamentales qui doivent former la meilleure base de leur puissance et le plus sûr appui de leur règne.

Dans toutes les révolutions de la loi religieuse et dans toutes celles de la loi politique, les idées morales sont demeurées intactes. Après chacune d'elles, on s'est efforcé de poser, pour les raffermir, des lois et des institutions plus fortes et plus pures que celles qu'on réformait. Il n'en a pas été ainsi de la loi naturelle, dont les révolutions se sont passées dans une sphère plus abstraite, dans un sanctuaire qui n'a pas de codes écrits, qui n'a pas d'institutions visibles, qui n'a pour pontifes que les moralistes et les philosophes.

Mais pourquoi les moralistes et les philosophes n'ont-ils pas écrit de codes, créé d'institutions, et pris, pour le maintien des idées morales émanées de la loi

naturelle, des mesures analogues à celles qu'on a eu soin de prendre pour assurer l'empire des idées morales engagées dans la loi religieuse? Les moralistes et les philosophes ont-ils failli à leur tâche?

Les philosophes et les moralistes, ces existences les plus idéales de toutes, ont peu de chose à dire dans ce monde. Ils n'ont pas de mesures à prendre, de codes à écrire, d'institutions à dicter. Ils n'ont pour toute puissance que leur parole. Et d'abord, il est rare qu'on veuille les entendre, plus rare encore qu'on veuille les suivre. Ensuite, de leurs pensées, il en est beaucoup qu'ils ne peuvent émettre. Toutefois, ils ont émis de grandes vues, ils ont beaucoup parlé dans nos temps de crises. Ces crises, dans leurs principes, ils les avaient préparées de loin; ils les ont suivies de près; ils en ont conseillé même les phases les plus pénibles pour la pureté de leurs idées. Mais plus leurs conseils étaient empreints de cette idéalité qui est leur nature et leur puissance, moins les puissances dont la nature est autre que la leur les ont écoutés dans des temps où l'esprit et le cœur du pays étaient réclamés plus impérieusement ailleurs. Il est vrai de le dire, chacun des régimes qui se sont succédé parmi nous s'est efforcé de guérir, les uns, le mal fait à la loi religieuse, les autres, le mal fait à la loi politique. Nul n'a songé, pas même un instant, au mal fait aux notions si importantes, si fondamentales de la loi naturelle. Chacun avait une mission plus directe; mais plus, pour cette mission directe, ils trouvaient de ressources dans une loi qui est la base éternelle de toutes les autres, plus ils ont failli tous à nos yeux, les uns en la négligeant, les autres en la niant d'abord, puis en la rejetant avec de barbares mépris.

Tout le monde veut le bien. On a toujours proclamé les principes les plus honnêtes. C'était là pour tous un devoir facile. Mais ce qui était plus important et plus difficile, ce qui eût distingué un régime de tous les autres mieux que le reste, c'eût été de faire triompher ces principes dans les actes de chaque jour.

Ce triomphe ne pouvait s'obtenir que par deux voies, des mesures ou des institutions et des exemples.

Personne ne conteste les exemples. Ils étaient demandés par la force des choses : ils ont été donnés avec éclat, mais ils ne pouvaient tenir lieu d'institutions. Et aucune mesure a-t-elle été prise pour rétablir l'empire de la loi naturelle, si violemment faussée, si profondément affaiblie? Aucun enseignement a-t-il été institué pour atténuer l'effet de tant de leçons funestes? Puis, de combien de notions fausses et de passions violentes les doctrines qu'on proclame sont-elles enveloppées ou assiégées encore! Que de mauvaises théories, jeunes et vieilles, immuables ou radicales on sème encore!

Voilà pour les idées; voici pour les affections. Que de préventions, que d'injustices, que d'amertumes et de haines on a jetées successivement dans le cœur de la nation! Avec quelle cruelle imprudence et quelle déplorable énergie chacun des régimes qui ont pris la place les uns des autres, sans tenir compte ni des circonstances ni des difficultés, n'a-t-il pas exposé les torts de ceux qui l'avaient précédé! Que d'outrages le lendemain n'a-t-il pas enseigné au peuple à jeter aux idoles de la veille! Et faut-il s'étonner, quand tous les genres de détachement et d'ingratitude ont été systématiquement montrés aux intelligences, que des leçons faites avec tant d'autorité aient porté des fruits si abondants, si amers?

Si le mal n'avait fait que passer, il faudrait le couvrir de silence et d'oubli; mais il n'en est pas ainsi. Il se propage, il menace de grandir encore; il ne mourra qu'autant qu'on appliquera la serpe à sa racine même.

Se propage-t-il réellement?

Menace-t-il de grandir encore?

Quelle retraite et quels aliments peut-il trouver dans une société où tout est en vue de tous?

CHAPITRE VII.

Des causes qui entretiennent l'affaiblissement des idées morales. — Première cause : le jeu des institutions politiques.

Examiner et découvrir devant tout le monde les causes qui entretiennent l'affaiblissement des idées morales, est une tâche plus grave et plus pénible que d'indiquer les causes qui l'ont amené. Ce dont il s'agissait tout à l'heure, c'était le passé. Ce dont il s'agit maintenant, c'est le présent, le présent avec toutes ses faiblesses, toutes ses passions, toutes ses illusions, son amour-propre, ses préventions. Nous ne demandons pas, pour les vérités que nous allons aborder, une indulgence plus grande; le moraliste n'invoque pas ce sentiment; mais, pour ne pas affaiblir ce qui a le droit de paraître dans toute sa force et avec toutes les amertumes qu'il jette dans les âmes, il a besoin d'une liberté de parole bien entière. S'il s'arrêtait devant les difficultés du présent, il faillirait à son devoir; car il n'a rien fait tant qu'il n'a parlé que du passé; et, si légitimes que soient ses émotions au moment où il touche à la pensée, publique ou réservée, du jour et aux sentiments qui en dominent les questions les plus ardentes, il ne saurait reculer devant sa tâche.

Il est pénible sans doute d'avouer des causes permanentes d'affaiblissement; cependant, si ces causes sont puissantes, le devoir est d'autant plus impérieux qu'il est plus grave.

Or, l'affaiblissement des idées morales est réel, et les causes qui l'entretiennent, qui semblent l'accroître sans cesse, sont puissantes.

Quelles sont ces causes?

On peut les résumer toutes sous un seul chef, et plus on les résumera ainsi, mieux on en fera ressortir l'action, mieux on en fera apprécier le caractère et la durée : l'état transitoire de la société tout entière.

Les institutions sociales ont communément trois grandes phases, celle de leur nouveauté ou de leurs premières épreuves; celle de leur maturité, qui est celle de leur plus grande vigueur; et celle de leur vétusté, qui naturellement est celle de leur décadence.

Dans leur nouveauté ou dans leurs premières épreuves, leur action est d'autant moins sûre qu'elles s'installent au milieu d'un ordre d'idées et de mœurs émanées d'institutions contraires.

On le conçoit, les mêmes institutions, les mêmes moyens, les mêmes hommes qui suffisent dans une situation où tout est normal, peuvent ne plus suffire dans une autre où il n'y a de normal que la loi, où la loi elle-même, si régulièrement qu'elle soit advenue, est plus ou moins contestée dans la pensée et plus ou moins acceptée par les mœurs.

Quelle est notre situation à cet égard?

Certes rien n'est plus régulier, en théorie, qu'une condition qu'on s'est faite soi-même, qu'un ordre d'idées et d'institutions qu'on a voulu avec énergie, qu'on a voté avec enthousiasme. Cependant toute situation

amenée par une série de révolutions, si définitive qu'elle soit pour les principes et les lois, est transitoire pour tout ce qui ne s'improvise pas avec la même célérité qu'une loi, qu'une profession de principes. Or, si la situation actuelle n'est plus une crise politique, elle est encore une crise morale. Elle l'est nécessairement. Je ne dirai pas que toute situation régulière est une crise adoucie de cette nature, et que plus une crise morale est adoucie et permanente, moins une crise violente et politique devient nécessaire; mais je dirai qu'une transformation incessante, une métamorphose continue, est l'état normal des nations. Ce qu'il y a d'irrégulier dans notre condition, c'est donc précisément cette circonstance, que le changement moral n'a pas précédé et n'a pas amené le changement politique; qu'il l'a suivi comme il a pu; que le changement politique s'est installé sans ménager le changement moral. Sans doute, les institutions qui ont triomphé étaient réclamées par toutes les intelligences les plus élevées; mais il en résulte que ces institutions, ne trouvant pas les idées morales qu'elles supposent, loin de pouvoir s'appuyer toujours sur leur force, elles ne s'appuient souvent que sur leur faiblesse, et que, loin d'être soutenues par tout ce qui doit les fortifier, elles fléchissent elles-mêmes, et font fléchir ce qui devait les élever.

Dans cette situation, ce qu'il y a de plus beau dans l'ordre des idées politiques est souvent ce que la faiblesse des idées morales soutient le moins; et si, dans les conditions normales, il ne se conçoit pas de système qui doive à la fois plus épurer et plus affermir les idées morales que le jeu des institutions modernes, ce jeu, dans ses débuts, est une des principales causes qui les ébranlent. Je m'explique.

Par une admirable disposition de la Providence, la nature morale de l'homme, son âme, est douée, comme la nature physique, le corps, d'une puissance qui, tendant sans cesse à la régularité, rentre naturellement dans les voies de l'ordre normal, par une soumission spontanée à la loi suprême. C'est-à-dire que, pour se guérir comme d'elle-même, il suffit à la nature morale de l'homme que la source du mal vienne à tarir.

Les peuples ne sont, sous ce rapport, que l'homme multiplié, l'homme plus éclairé et plus favorisé, l'homme sage de la sagesse de tous.

J'avais besoin de ces prémisses. Je les applique, et je dis que, si à tant de révolutions qui ont changé la loi politique, affaibli la loi religieuse et altéré la loi naturelle, était venu succéder un régime pur, un état de calme intérieur et d'ordre véritable, toute la pensée morale de la nation se rétablissait d'elle-même; toutes ses idées rentraient dans les voies habituelles de force et de pureté. De toutes ces crises elles sortaient plus éprouvées, et plus fermes. Elles en sortaient sans doute avec toutes les traces des malheurs du temps, mais elles se relevaient d'autant plus intègres que l'esprit de la nation était plus justement fier de tant de travaux accomplis, se nourrissait plus glorieusement et se fortifiait avec plus de persévérance de toutes ces institutions et de tous ces codes, de ces droits et de ces libertés qui font de nos révolutions l'une des plus grandes ères de l'humanité. Ces dépouilles opimes avaient d'autant plus de prix aux yeux de tous, qu'elles étaient achetées au prix de plus de sang, qu'il avait fallu lutter plus longtemps pour leur conquête, qu'il avait fallu disputer jusqu'à trois fois chaque droit et chaque principe.

Ce prix, on ne le regrettait pas : une cicatrice couverte de laurier est un trophée plus glorieux encore que le laurier lui-même. La crise finie, on revenait au respect des principes avec tout l'orgueil du succès, avec d'autant plus de sincérité qu'on avait fait en leur nom de plus grandes choses. On était revenu sans retard du scepticisme religieux, par la raison qu'on n'avait rien pu trouver qui tînt lieu de ce qui avait été; pourquoi ne serait-on pas revenu, sans retard aussi, du scepticisme politique, par la raison qu'on avait plus complétement parcouru le cercle du possible?

Mais on avait payé de trop de sacrifices la dernière loi conquise, pour qu'on voulût suivre la même voie. En effet, revenir au passé, c'était reprendre la même loi sociale qu'on avait secouée, et faire abstraction de tout ce qui s'était fait depuis que la France avait rompu avec cet ordre de choses que Louis XIV emprunta de Richelieu, Richelieu de Philippe II, Philippe II de Machiavel. Or, l'idée de faire abstraction de cette rupture et de renouer la chaîne des temps, idée plus d'une fois émise, fut toujours combattue avec chaleur. L'esprit public permit bien à Napoléon de renouer la chaîne des temps, et de se rattacher à Charlemagne en mettant de côté tous les mauvais siècles ; mais ce fut à la condition qu'on briserait toute cette œuvre au moment où l'absolutisme cesserait de se couvrir de gloire, et l'on sait que la France tint parole. Depuis la plus grande des leçons données, le projet de faire abstraction de tout progrès, plus d'une fois tenté encore, fut toujours rejeté avec une répugnance égale.

Ajoutons que le rejet fut toujours fait avec une égale raison, car une fois la pensée et la vie affranchies, c'est toujours en vain et toujours à tort qu'on leur propose

de reprendre les fers que la Providence a ordonné au temps de briser.

En effet, il ne faut pas l'ignorer, cette puissance d'amélioration et de progrès qui vit dans l'âme de l'homme n'est que la puissance suprême dans sa plus haute influence sur nos facultés. Nos facultés, ce sont les siennes; elles ne sont les nôtres qu'à la condition d'être au service et au compte de celui qui en est l'auteur. Dans cette union seule est leur jeu normal et notre destinée régulière.

Mais, si l'on a toujours bien fait en rejetant sans cesse la proposition d'abdiquer de nobles conquêtes obtenues en politique, a-t-on fait aussi en morale tout ce qu'il fallait pour s'en assurer la possession ?

Quand les peuples rejettent de vieilles institutions, ils font d'ordinaire l'une de ces trois choses : ou ils proclament, pour la remplacer, une loi fortement arrêtée et immuable en principe; ou ils adoptent une loi transitoire et variable en principe; ou bien, tout en la déclarant variable en droit, ils se réservent de l'examiner en fait. Alors ils pratiquent la faculté de la critique au point d'établir le débat permanent.

C'est ce dernier parti qu'on a pris parmi nous, et, sans nul doute, il est le plus sage, le mieux adapté à cette faillibilité humaine dont il cache mieux l'orgueil sous les dehors de l'humilité.

Mais cette discussion continue, ce système si favorable en thèse, n'est le meilleur qu'autant qu'en fait les peuples sont dans des conditions normales, et que leur moralité est à la hauteur de leur législation. Il est périlleux pour ceux qui sortent, trop brisés et trop mous, de crises trop longues et trop violentes; pour ces nations qui ne rapportent du naufrage de toutes les doc-

trines et de toutes les habitudes que des doutes, du scepticisme, des faiblesses de tous les genres.

Lorsque des blessures aussi profondes ont été faites aux âmes; lorsque rien n'y est resté entier, venir attaquer chaque jour jusqu'à la dernière ruine, c'est imiter les vagues de l'Océan, qui, chaque jour, viennent frapper de nouveau et jusque dans ses derniers débris le roc que, depuis des siècles, bat la fureur des flots.

N'est-il pas évident, en effet, qu'il n'y a pas de raffermissement possible tant que l'orage continue à tout ébranler? Nulle guérison n'a lieu si la cause du mal s'éteint d'une manière incomplète, s'il ne fait que changer de place, et que, sous des formes nouvelles, chaque jour il rouvre la plaie que, sous des formes anciennes, le temps avait faite large et profonde?

Or, c'est là ce que fait, à l'égard des faibles, le jeu de nos institutions, tel qu'il a lieu dans sa nouveauté, avec ses caractères transitoires.

Qu'est-ce que l'examen de tout par tous, ou le débat de la politique constitutionnelle à l'état normal?

Qu'est-il parmi nous?

En théorie, il n'est autre chose que la sage profession de foi que, dans ces hautes questions d'organisation sociale qui embrassent tous les intérêts de l'homme et toutes ses destinées, nulle limite n'est donnée à la pensée, nulle barrière opposée au progrès.

En pratique, c'est, pour ainsi dire, l'œil de la patrie qui, sans cesse, aspire au rayon de la lumière; c'est un appel continuellement fait à toutes les intelligences, et un champ toujours ouvert à toutes les discussions raisonnables et utiles.

Mais on le voit bien, ce débat, toujours ouvert sur tout, pour ne pas dégénérer en une guerre intellectuelle de

tous contre tous, demande à rester dans les voies d'une entière pureté de vues. Et, dans une situation normale, c'est-à-dire avec des mœurs intègres, fortement assises sur la loi naturelle, le respect des droits et des devoirs de tous, la soumission de tous à toutes les obligations de l'état social et la déférence innée pour toutes les supériorités intellectuelles, le jeu de pareilles institutions est aisé et complètement moral. Là, sans doute, chacun sait que la nature a fait tous pour leur fin. Là, chacun prend sa place dans l'État comme dans la famille, comme partout où la Providence a voulu qu'il fût, laissant à d'autres celles qui leur sont réservées. Là, chacun aspire, sans doute, à tout ce qui est dans la sphère de ses vœux légitimes; mais il n'aspire à rien qui soit au-dessus de cette sphère, et nul ne se précipite dans une région étrangère, interdite à sa capacité. Là, sans doute aussi, le poste auquel chacun convient est le seul qui plaise à chacun; et, en principe, nul ne songe à faire violence au jeu naturel des lois en se produisant où il n'est pas appelé, ni à se faire violence à lui-même en s'imposant une tâche que porteraient mal ses faibles épaules.

Or, sans nul doute, dans une situation normale où telles sont les idées dominantes, le débat permanent n'a rien que de salutaire. Loin d'affaiblir, il fortifie tout. Quand on s'entend sur les principes, on s'entend aisément sur les affaires. On ne consulte ni les *grandes* positions, ni les personnages *considérables,* ni les intérêts de *corps*, ni les préjugés de *classes*.

Mais cet état normal est rare dans les annales des peuples, et dans les circonstances très-anormales où nous sommes, la loi religieuse étant ébranlée, la loi naturelle faiblissant chaque jour, la loi politique n'ayant

pas reconquis encore son autorité tout entière, la discussion, qui chaque jour met tout en question, est la vague de l'Océan qui vient dissoudre le lendemain ce qu'elle a rongé la veille.

En effet, à une série de révolutions qui ont ébranlé toutes les idées sociales, il succède un débat qui les maintient toutes dans l'ébranlement. Loin de se raffermir, elles deviennent chaque jour plus incertaines, plus flottantes, et chaque jour, en les agitant, vient agiter la base de l'ordre social.

L'ordre social n'est plus où on le pense communément. Sans doute, il se compose, comme toujours, de deux éléments distincts, l'un matériel, l'autre moral; mais il est aujourd'hui beaucoup plus dans les idées que dans les intérêts. Le monde moderne vit d'idées, et, quel que soit l'empire des intérêts positifs, l'ordre véritable, l'ordre légitime n'est plus là. L'ordre matériel, je le compare au livre imprimé et relié; c'est la forme et la chose morte. L'ordre moral, c'est l'ensemble des pensées, c'est le jeu de l'intelligence, c'est l'âme et la vie de l'auteur. Or, l'âme et la vie de tout un peuple, de tous ses intérêts, si matériels et si grossiers qu'on les conçoive, ce sont ses idées. Voyez-en la preuve dans vos œuvres les plus vulgaires. Vous ne pouvez pas faire un chemin de fer sans mettre en question, avec les intérêts d'une ville, les mœurs d'une population, la sûreté de tout le pays et la politique de toute l'Europe.

Le grand jeu de toutes nos institutions, la discussion permanente, n'est donc pas autre chose que la lutte de toutes les plus hautes idées du siècle, morales et politiques. Et le contrôle incessant de toutes les affaires, la critique permanente de tous les actes, n'est, en dernière

analyse, que le débat sur les doctrines mêmes qui servent de base aux institutions.

Et c'est parce que le débat est si élevé que, loin d'être un mal, il est un des plus grands biens de l'état social. Mais c'est parce qu'il répond à la dignité souveraine des nations, et qu'il maintient le droit imprescriptible de la pensée qu'elle veut qu'il reste pur. L'homme n'est pas l'image du Créateur et n'est pas un être moral par la raison qu'il a la liberté de la pensée et la liberté de la parole sans laquelle la première n'est qu'une dérision ; il est un être moral et l'image du Créateur par l'usage qu'il fait de ces deux libertés. Quand on a dit que, sans la liberté de la pensée et celle de la parole, d'être moral l'homme devient une simple chose et qu'il s'abdique lui-même, dès qu'il abdique librement l'un ou l'autre de ces droits inviolables; qu'une nation s'aliène elle-même, comme on aliène une propriété, quand elle immole les deux plus saints de tous ses droits; que nulle ne renonce à ces droits, si ce n'est à ces époques d'enfance ou d'imbécillité dont l'histoire ne sait rendre qu'un compte embarrassé, — quand on a dit cela, on n'a dit que la moitié de la vérité. L'homme abdique encore, et les nations s'aliènent d'une manière plus scandaleuse lorsqu'ils font, des plus grandes facultés que Dieu leur confie, un usage immoral, un vil trafic. Si sacré et si inviolable que soit le droit de la pensée, qui est celui de la parole, et précisément parce qu'il est inviolable et sacré, ce privilége ne peut s'exercer impunément que dans ses limites et sous le coup de hautes obligations qu'il impose, obligations aussi sacrées que lui.

Dans la loi naturelle, qui est la loi des lois, tout droit est accompagné de devoirs qui sont avec lui une seule

et même chose, et sans lesquels il n'est lui-même qu'une stérile abstraction. J'allais dire une autre boîte de Pandore. Lors donc que, par une grande distraction ou par un grand malheur, il arriverait que l'attention générale d'un peuple se portât exclusivement sur les droits politiques ; que ces droits fussent seuls débattus, recherchés ; qu'en théorie, comme en pratique, on fît abstraction des obligations morales, pour se borner aux libertés politiques ; que sans cesse on examinât et on enseignât les uns, tandis qu'on abandonnerait le sort des autres à je ne sais quels oublis, ou à je ne sais quels soutiens tombant de vétusté, une telle situation offrirait un danger réel. Elle vicierait de la toute-puissance de son action les dernières idées et les dernières études morales d'une époque.

Je n'applique pas encore ces vérités, j'ajoute d'abord que la grande faute qu'aiment à commettre toutes les révolutions politiques, c'est d'ignorer que toutes les obligations sociales reposent sur des obligations morales, et qu'à mesure qu'on veut donner aux peuples des institutions libres, il faut nécessairement aussi leur donner des mœurs pures et des idées saines.

J'applique maintenant ces théories, et je dis que la grande faute qu'on a faite parmi nous, ç'a été d'oublier que dans un ordre de choses semblable au nôtre, où tout était appelé à une régénération profonde, c'était par un enseignement de profonde régénération qu'il fallait venir au secours des mœurs : j'entends un enseignement qui exposât clairement et complétement, à toutes les classes de la société, et à chacune dans son langage, les obligations que suppose le nouveau droit public de la nation.

De ces obligations, presque toutes sont négligées,

abandonnées aux ténèbres ou aux lumières que peuvent y répandre, je dirais les chances du hasard, si je n'aimais mieux dire les compassions de la Providence.

Je n'en veux que deux exemples.

Les deux obligations souveraines qui répondent au droit souverain des nations, celle de discuter et celle de voter sur leurs intérêts publics, sont, d'abord, une intelligence complète de ces intérêts, intérêts moraux comme intérêts matériels; ensuite, un dévouement complet à toutes les conséquences qui sortent du débat, conséquences morales et conséquences politiques.

Si de ces deux conditions fondamentales l'une ou l'autre est négligée; si, dans le sein d'une nation, il n'y a pas cette intelligence de tous les intérêts qui permet de s'en occuper savamment; s'il n'y a pas ce dévouement à tous les devoirs qui permet de les remplir avec sincérité; si les lumières ou les mœurs ne sont pas au niveau du droit écrit; ou s'il n'existe, au milieu d'un peuple, qu'une fraction privilégiée qui ait l'intelligence et le dévouement demandés, rien ne peut fonctionner régulièrement. Alors le jeu des institutions, au lieu d'être un moyen de régénération morale, est une source de déchirements sociaux. C'est-à-dire qu'il y a péril d'affaiblissement et d'altération pour toutes les idées morales qui sont engagées dans la lutte.

Quand je parle de l'intelligence des intérêts, je l'entends générale, et je ne parle pas uniquement de ceux qui dirigent, je parle aussi de ceux qui reçoivent leur impulsion. Qu'elle manque d'un côté ou d'un autre, le péril est également imminent, et souvent il n'est de salut que dans une de ces transformations qui ne sont pas les moyens ordinaires, mais qui sont les grandes leçons de la Providence.

Quand je parle du dévouement à toutes ces obligations qui ressortent si grandes, si délicates et si nombreuses des institutions libérales, je l'entends général aussi. Il est aussi nécessaire dans ceux qui sont dirigés que dans ceux qui dirigent. S'il n'est ni dans les uns ni dans les autres; s'il n'est pas dans ceux-là surtout qui ont l'initiative, qui doivent l'exemple et qui sont la lumière de tous, et qui, pareils à l'astre sur lequel le moindre nuage projette une ombre sensible à tous les yeux, sont toujours en vue de tous, le jeu des institutions est vicié encore. Il est peut-être plus viciant et plus corrupteur là qu'ailleurs; car il ne perd pas les idées seulement, il perd les peuples en perdant les institutions et les mœurs.

J'ajoute maintenant que, de ces vérités rigoureusement et strictement appliquées, il résulterait pour les nations un devoir étrange, celui de faire, avant de changer la loi publique, un examen de conscience semblable à l'acte que fait l'homme qui change de mœurs.

Eh bien, si étrange qu'il paraisse, ce devoir est une des obligations sociales les plus graves. Il y a plus, il s'accomplit mieux qu'on ne pense. Et, sans nul doute, il se passe quelque chose de ce genre dans le sein des peuples qui marchent à une révolution. Il s'y fait toujours, sinon un examen calme et réfléchi, du moins une sorte de révision générale et sérieuse de ce qui est; et il s'y rencontre toujours une perception instinctive plus ou moins claire, mais réelle et pure, de ce qu'on voudrait obtenir et de ce qu'on peut entreprendre.

Il est des insurrections qui sont de simples colères de la dignité humaine contre la prétention de l'insulter, et qui se calment comme elles s'irritent, en un moment. Mais, dans la règle, les peuples qui changent

un ordre de choses pour en établir un autre, examinent et débattent en eux-mêmes, pendant des siècles, les principes et les conséquences de leur œuvre. Si l'on me permet d'exprimer en langage de calcul une considération morale qui résume l'histoire des trois derniers siècles, je dirai que ce n'est pas en 1789 qu'a commencé 1793, que c'est en 1715, en 1517. Et, chose curieuse, c'est aux époques où les nations obéissent aux plus sages conducteurs, et aux chefs les plus absolus, princes ou législateurs, prêtres ou philosophes, que se préparent les desseins primitifs des plus grandes transformations sociales. C'est sous ces règnes si magnifiques, j'entends ceux qui excitent à tous les genres de gloire et qui ennoblissent toutes les idées, que les peuples apprennent à connaître toute leur dignité. Les auteurs véritables de cette grande révolution que les uns attribuent aux philosophes, à Voltaire, à Rousseau, les autres aux politiques, à Sieyes, à Mirabeau, tous aux penseurs du dernier siècle, ce sont les grands hommes de Louis XIV. Ce sont ces maîtres dont la parole a placé si haut la dignité humaine, qui ont voulu cette révolution, qui l'ont rendue désirable et possible. Sans doute d'autres y ont travaillé à leur tour. Mais eux, ils l'avaient faite inévitable. Car, après avoir reçu de telles leçons, la nation ne pouvait plus, sans abdiquer ses gloires les plus pures, renoncer à l'idée profondément morale, au devoir sacré, de s'élever aussi haut que l'avait élevée la pensée de tels maîtres.

Il y a donc dans l'âme des peuples qui sont jetés à l'état de crise par leurs instituteurs, — et tout devient leçon pour les nations intelligentes, — mieux qu'un rapide examen de conscience; il y a préparation lente et réfléchie. Et si, dans les siècles où elles prennent la

direction de leurs intérêts, elles semblent agir par une sorte d'instinct plus puissant que toute théorie, c'est qu'elles ont fait leur thème depuis longtemps. Le peuple, c'est l'homme du peuple. L'homme du peuple a deux qualités qui semblent s'exclure : à la lenteur de la réflexion il joint la véhémence de la passion. Il est d'abord l'homme de la résignation et de la patience, parce qu'il a besoin que la tête de la société lui fournisse les idées ; mais, une fois qu'il les tient, il devient l'homme de la réflexion et du calcul, et son instinct guide son choix d'une manière admirable. Il a besoin aussi qu'on lui trace la voie et qu'on lui indique le moment d'agir, et alors il devient l'homme d'exécution. Il applique avec une admirable pureté de bon sens, s'il est fortement dirigé ; mais il se jette dans les égarements les plus déplorables, s'il est livré à ses passions longtemps comprimées.

Si les maîtres du grand siècle qui avaient préparé les crises de régénération, y avaient aussi présidé ; s'ils avaient fait faire à la nation ce qu'ils lui avaient appris à vouloir, au lieu d'une série de révolutions, elle n'en voyait qu'une seule. Et cette métamorphose était morale d'abord, pour devenir politique ensuite. Or à ces conditions, elle convenait à tous, car elle était l'œuvre de tous. Et soit qu'elle restât en deçà ou qu'elle allât au delà de ce qu'on a vu, elle valait mieux, je pense ; car elle mettait les obligations en harmonie avec les devoirs. Alors, quelles que fussent ses institutions, leur jeu devenait une source de force et de grandeur.

Mais nous n'en sommes pas, hélas ! à faire des hypothèses sur ce qui serait maintenant, si autre avait été la mission de ceux qui nous ont appris tout ce que nous savons de meilleur. Nous n'en sommes pas non plus

à faire pour l'avenir des théories de crises sociales : nous en sommes à examiner le caractère moral qu'a revêtu le jeu des institutions qui nous sont tombées en partage. Quel en est le caractère?

En pratique comme en théorie, ce jeu consiste à discuter sans cesse pour éclairer et améliorer sans cesse.

Et rien ne saurait s'imaginer de plus noble en théorie; car rien ne saurait être plus conforme aux droits et aux libertés, aux penchants et aux facultés naturelles de l'homme que cet examen permanent qui ajoute sans cesse aux lumières de la veille les lumières du lendemain. Mais autant cette discussion permanente est glorieuse pour ceux qu'elle instruit et qu'elle mène à la foi par tous les genres de clartés, autant elle est périlleuse pour ceux qu'elle égare et qu'elle jette dans toutes les ténèbres du doute. Or, dans les jours de crise et de transition, le nombre de ces derniers est l'immense majorité. Pour eux, le jeu du débat continuel est le jeu de la vague qui chaque jour vient renouveler son œuvre, et, après s'être brisée mille fois contre le même roc, en emporter enfin la ruine dernière.

Je ne m'exagère pas ce péril. L'Océan ne renverse pas tout ce qu'il touche, et n'engloutit pas tout ce qu'il mine; il laisse debout ce que la loi qu'il suit lui ordonne de respecter; il a ses moments de calme et de retraite. Tel est aussi le jeu des crises sociales; et de même qu'il est des rives que les flots de la mer affermissent, qu'ils consolident en y apportant des terres nouvelles, nouvelles conquêtes pour les neveux de ceux qui contemplent ce jeu, et qui d'abord s'en alarment, il est aussi des discussions sociales qui consolident et affermissent ensemble les idées morales et politiques de la veille par celles qu'elles y ajoutent le

lendemain. Et heureux ceux qu'attend cet héritage!

Quand la tourmente sera passée et que le calme aura reparu, l'œuvre heureusement accomplie parmi nous, n'en doutons pas, se fera bénir aussi. Elle aura coûté trop de sacrifices pour ne pas amener beaucoup de bienfaits; et ce qu'elle offrira d'avantages aux générations qui viennent nous remplacer balancera les inconvénients qui ont pesé sur la nôtre. Enfants d'une époque de transition, nous aurons le plus souffert, mais notre gloire sera la plus grande : ce sera celle du semeur qui ne voit la moisson ni dans toute son abondance ni dans toute sa maturité, mais qui la prépare, riche et brillante, à ceux qu'il compte installer dans son héritage.

En effet, ce principe de l'examen continu de tout par tous qui rencontre maintenant des opinions si diverses et si hostiles, un jour aura son jeu régulier et un développement plus fécond qu'on ne pense; et si, dans son maintien, nous qui sommes moins destinés à recueillir qu'à semer, nous voyons néanmoins toutes les conquêtes les plus flatteuses des grandes luttes de la politique contemporaine, nos neveux y verront le moyen de s'assurer les plus hautes conquêtes d'une morale éternelle. Ce que nous proclamons avec tout le mérite de la foi, c'est-à-dire que ce principe est la consécration de la dignité du pays, ils le verront; et les pages de leur histoire, redoutable propagande, le diront au monde entier.

Mais pour nous sont tous les inconvénients de la transition.

Ces inconvénients eux-mêmes, si graves qu'ils soient, sont d'ailleurs pleins d'excitations et de grandeur. Ils demandent des lumières complètes et généralement

répandues dans la nation ; ils exigent une moralité forte et pure, à l'épreuve de toutes sortes de corruptions et d'égarements. Or, si, dans des temps de décadence, ces conditions sont un immense embarras, et s'ils peuvent devenir une source d'immenses périls, ces périls même sont si glorieux et cet embarras est si noble pour un peuple avide de grandes choses, qu'à ses yeux ce ne sont que d'éclatantes nécessités.

Dans ces conditions d'une illustre misère, on a besoin, il est vrai, les uns et les autres, d'une grande indulgence ; mais cette indulgence, on l'accorde sans hésiter, comme on la demande sans rougir. Un homme d'un grand cœur, l'ami d'un grand roi, Mornay-Duplessis qui a brillé dans l'une de ces époques où l'on sème pour d'autres, nous apprend que, dans un moment d'humeur, il écrivit à Henri IV : « Sire, j'avais des tuiles sur les toits de ma maison quand je suis entré au service de Votre Majesté ; il n'y en a plus, et je n'ai pas le moyen d'en mettre. » Nos nécessités, nos embarras, ce sont les toits de Mornay, dégarnis de tuiles et un peu compromis, il est vrai, mais mis à découvert pour une grande cause et avec un noble dévouement. Et voyez avec quelle complaisance on ferme les yeux sur les lacunes qui peuvent se remarquer parmi nous, sur ces tuiles qui manquent aux maisons des uns et des autres! Dans son amour pour les principes politiques qu'elle a conquis, la nation n'est-elle pas d'une indulgence extrême pour la moralité des institutions d'un temps de transition et de pauvreté ?

En vérité, si quelques tuiles seulement nous manquaient ; si la vue, plongeant de toutes parts dans l'intérieur, n'y rencontrait rien que de pur et d'honnête ; si elle n'y voyait rien qui choquât les regards, nul ne

serait en droit de crier au péril; et une sécurité complète serait le devoir de tous.

Mais que serait-ce si le dehors était couvert et l'intérieur dégarni ou corrompu? Oh! alors l'indulgence, loin d'être une vertu, serait une lâcheté extrême; car, quels que soient les malheurs du temps, il est dans les choses publiques une ligne que nul ne doit franchir impunément. Cette ligne franchie, le jeu des institutions serait pour les idées morales une source de périls continuels; et, si malgré ces périls, on continuait le même jeu, il faudrait au moins en calculer le terme et prendre les mesures pour l'y arrêter.

Le jeu de nos institutions offrirait-il donc un péril de cette nature, un péril qui ne fût pas assez transitoire pour que les mœurs n'eussent pas à s'en alarmer?

CHAPITRE VIII.

Suite.

En dernière analyse, lorsque les institutions d'un pays reposent sur ces deux principes, que tout est toujours en question, et que tous sont appelés à tout, il n'est rien, au fond, qui ne soit livré à toutes les passions ; et de tout ce qui leur est accessible, il n'est pas de bien qu'elles ne considèrent comme leur conquête légitime, comme le but naturel de toutes leurs appétences.

Doit-on, en thèse générale, proclamer de tels principes ?

Notre situation les comporte-t-elle en particulier ?

Les deux principes qui sont inscrits sur notre bannière sociale sont d'une pureté incontestable, lorsqu'ils sont interprétés dans leur vrai sens. Dans cette acception, *Tout est toujours en question*, signifie que *Tout ce qui est défectueux doit être sans cesse amélioré ;* et, *Tous sont appelés à tout*, veut dire que *Tout ce qu'il y a de plus honorable est au plus digne.*

On le voit, en théorie, rien de plus sain, de plus pur que ces principes bien entendus. Mais telle est la destinée commune des choses humaines, que tout perd à passer de l'état d'idée à l'état d'application.

En pratique, nul n'est donc disposé naturellement à tenir compte, à son désavantage, du sens que doivent avoir les principes plutôt que de celui qu'il peut leur donner; et tout en admettant que rien de grand n'est qu'au plus digne, chacun est disposé à se ranger au nombre de ceux qui ont des titres à tout. Telle est, de plus, la variété des mérites et la difficulté de les apprécier dans des temps de crise où tout a changé de place, que chacun, se croyant au niveau de tous, se croit appelé à traiter de nouveau, sous son point de vue à lui, toutes les questions résolues sous un autre.

Cela offre-t-il des inconvénients pour la moralité publique? Que se passe-t-il donc, èt que voyons-nous au milieu des circonstances transitoires où nous sommes?

Pour répondre à cette question avec toute la sincérité qu'elle demande, au lieu de nous contenter d'un coup d'œil jeté sur la surface des choses, soulevons, non pas tous les voiles, — Dieu nous garde d'en avoir la tentation, — mais ceux qu'on peut soulever, et qu'il faut soulever quand on veut connaître la portion du vrai qui peut se connaître et qui doit se dire.

Malgré la diversité des titres internes, chacun interprète le principe de la loi politique sous le point de vue le plus favorable à ses mœurs, à ses opinions, à ses titres et à ses intérêts, et fait violence, sans le savoir ou sans se le reprocher, au jeu des institutions.

Quelle est la limite de ce penchant naturel et dégénérant en égoïsme social, et de cet égoïsme se faisant jour par la ruse ou la violence, grâce aux institutions?

L'opinion injuste du jour accuse notre génération d'une avidité exagérée. Elle assure que tout ce que font ceux qui sont à la tête de tout, ou ceux qui s'y élancent de leur pensée, ils le font dans l'intérêt d'un égoïsme

démesuré ; que cet égoïsme est l'idole du temps ; qu'il reçoit les plus éclatants de tous les hommages.

Cette opinion est-elle fondée ?

Je dirai d'abord que je ne sais pas de siècle autre que cet âge d'or que personne n'a connu, qui n'ait été l'objet de la même critique. Cela ne prouve pas que cette critique soit injuste ; mais cela prouve qu'elle n'établit rien de bien spécial sur notre époque.

Je dirai ensuite que notre époque n'a que ceci de particulier, c'est que nos institutions politiques font à l'égoïsme naturel un jeu plus grand que d'autres ; qu'elles ouvrent la lice à tous avec plus de libéralité, et que si elles font appel à de plus grandes lumières, elles aiguisent aussi de plus grandes passions ; enfin, que, plus solennellement invités, tous se pressent d'y entrer bannière plus hautement déployée.

Voilà, je crois, sur ce siècle, le fait général. Résumé de mille faits de détails et formule d'ensemble à laquelle il y a mille exceptions les unes plus glorieuses que les autres, cette vérité, que ne démentent pas les exceptions et qui les domine toutes, explique suffisamment l'égoïsme lui-même qui anime les idées morales engagées dans la vie publique.

Or, si cette formule est vraie, le mal est grand.

Et cette formule est vraie, en effet. Questions générales ou spéciales, affaires du dedans ou du dehors, actes d'un jour ou actes d'avenir, hautes sphères et régions inférieures, tout est partout contrôlé, apprécié, décidé sous ce point de vue. On le sait, les seuls débats auxquels ceux qui sont le plus intéressés au grand jeu des institutions portent une affection profonde, ce ne sont pas les discussions qui engagent le pays, ce sont celles qui impliquent les personnes. Aussi toute affaire

qui n'aboutit pas à une question de noms propres, qui ne cause pas une de ces révolutions au petit pied qui mettent en émoi les espérances de chacun, est classée, dans l'opinion publique, au rang des petites choses, et tombe dans la catégorie des débats languissants. Autant vaudrait, dans la feuille du jour, un *premier Paris* sans le nom du président du conseil, celui du ministre de la guerre ou celui du ministre des affaires étrangères.

Et, qu'on le sache bien, ce ne sont pas les moralistes qui dressent cet acte d'accusation, eux que domine le point de vue purement théorique, et qu'aurait droit d'entraîner, d'égarer cette chaleur que la critique elle-même leur pardonne. Mais de ceux qui montent à la tribune du pays, ce sont les plus sincères qui proclament cette vérité si douloureuse, et qu'on leur reprocherait avec une amertume si légitime, s'ils n'avaient pas pris le parti de l'avouer eux-mêmes avec une douleur si profonde.

Or, dans des jours de transition et d'ébranlement, se conçoit-il rien de plus dangereux pour les idées morales qu'une aberration aussi grave, imprimée aux institutions publiques et proclamée de haut par ceux-là mêmes qui sont tout-puissants et qui ne le sont pas assez pour remédier au mal ?

Dans les conditions régulières et dans les voies normales, il ne s'imagine rien de plus noble pour un peuple intelligent que ce droit d'examen qui contrôle tout, que cette discussion permanente de toutes les plus hautes questions de la vie sociale qui éclaire tout par tous. L'esprit de chacun s'y élève, et le cœur de chacun y grandit de tous les progrès de la raison et de la conscience de tous. Mais dans les situations transitoires et dans les voies exclusivement politiques, il n'est rien de plus grave

que ce jeu. Plus une nation a de sentiment d'honneur et de spontanéité d'intelligence, plus elle s'irrite et souffre de la contagion que jette dans l'âme une pratique si contraire à la théorie. Allant toujours droit au fond avec ce bon sens qui, chez nous, par exemple, est rarement sans malice, sa pensée prend d'abord un plaisir extrême à déchirer tous les voiles; puis, à rire de près de tout ce qu'il vénérait de loin. Dans cette jouissance si flatteuse pour son esprit et son amour-propre, il ne considère pas ce qu'il renverse. Il ignore que ce ne sont pas ses dieux seulement qu'il brise, mais qu'il s'altère lui-même à ce spectacle, et que, dans cet ensemble de choses qui tombent et périssent, ses idées et ses affections sont la ruine la plus éclatante.

On affecte de rire de ces prétendues catastrophes de principes et de sentiments. On franchit l'Océan pour nous citer des peuples qui subissent impunément ces cruelles épreuves. Ils auraient donc en partage le calme de la raison, le bon sens de la droiture, et toutes les qualités morales, en un mot, qui manquent à leurs conducteurs; car apparemment, si ces qualités ne manquaient pas à ceux-ci, ceux-là n'en auraient pas un besoin si grand. Je suppose que cette contradiction soit un fait, que l'impossible soit aussi le réel, et je demande quelle conséquence on veut tirer d'un phénomène si bizarre, qu'on va chercher au delà des mers? Veut-on établir en théorie qu'au sortir de ses crises politiques un peuple généreux doit apprendre à ne se scandaliser de rien, afin que ceux qu'il charge de sa parole et de sa pensée, de ses doctrines et de ses intérêts, puissent n'avoir à se gêner en rien? Puis, a-t-on la prétention de passer sur toutes les nations du monde le même niveau moral, afin que partout les guides et

les élus puissent jouer impunément le même jeu?

Mais d'abord on change rarement les mœurs d'un peuple au gré d'une théorie qui lui plaît, jamais au gré d'un intérêt qui lui déplaît. On ne change pas le caractère d'un homme, et chaque peuple, comme chaque individu, conserve, à travers toutes les métamorphoses les plus profondes, les éléments dont se compose son génie. On y apporte des modifications, quand on est habile; mais c'est à des modifications que se borne toute influence externe, puisqu'à cela se borne même toute influence interne.

En second lieu, il n'est rien de plus facile, aux époques d'ébranlement, que d'ébranler toutes choses; car toutes choses se tiennent dans l'homme. Renversez la religion, et vous avez renversé la morale, vous avez ôté la base à la politique, vous avez réduit l'humanité au début de ses études et de ses travaux. Enseignez à l'homme un principe faux, il s'en fera une théorie; une théorie fausse, il s'en fera tout un système; un système, il en fera la loi de sa vie, surtout si ce système est l'absence de toutes ces règles qui d'ordinaire président au jeu de sa liberté. Prêchez-lui seulement un mauvais exemple, et il le prendra avec tous les enseignements qu'il renferme.

Mais alors il faut considérer que, plus une nation est disposée à prendre l'exemple qui lui est offert et facile à se déranger; plus, en un mot, elle est étrangère à ce sang-froid si robuste, à ce calme si impassible, à toutes ces prétentions de morgue et à toutes ces habitudes de puritanisme qu'on trouve ou qu'on suppose ailleurs, plus aussi ses idées se corrompent aisément, et plus ses sentiments s'altèrent avec une effrayante rapidité. Dans le sein d'un peuple où toute pensée mise

en commun parvient à tous, — et nous tirons gloire de l'espérance que cette situation deviendra la nôtre, — la raison et la conscience privées saignent de chaque blessure faite à la raison et à la conscience publiques, — et nous nous alarmons de ce péril.

Le débat même le plus pur a ses inconvénients et demande ses correctifs. Si le philosophe qui se nourrit d'idées, qui vit dans ces régions élevées où la méditation humaine contracte quelque chose de la pensée divine, peut impunément passer ses jours et ses nuits à examiner des théories nouvelles et à revoir le lendemain celles qu'il a vues la veille, il n'en est pas ainsi du peuple. Le peuple ne vit pas d'examen et d'idées; il vit de convictions. Ses convictions, ce sont ses habitudes; ses habitudes, c'est lui-même, c'est son cœur, c'est son esprit. Or, les mœurs de son esprit et de son cœur sont d'autant plus fortes et plus pures qu'elles remontent plus haut : j'entends plus haut en s'éloignant de la terre, et plus haut en s'éloignant du présent.

On peut épurer et ennoblir, on peut agrandir et étendre cet héritage; on peut l'augmenter beaucoup, mais on ne peut l'accroître ni à l'infini ni à l'instant. Toute modification, toute réforme et tout déploiement qu'on y apporte est borné et demande du temps. Il en faut beaucoup, même pour diminuer cet héritage qui est la fortune primitive et naturelle de l'homme; il faut de grands événements pour l'affaiblir, et on ne le ruine jamais. En effet, on peut ravir à l'homme du peuple, avec la rapidité de la tempête, à peu près toutes ses idées et à peu près toutes ses affections. Cela s'est vu. On n'en tarit pas la source pourtant; et si profonde que soit à certains âges la corruption des empires, elle a toujours vu, en face d'elle et prête à la

combattre, une raison et une conscience incorruptibles.

Mais, d'un autre côté, on rend rarement aux nations les mœurs qu'on leur a ravies. On ne leur rend jamais les mêmes sentiments pour les mêmes personnes et les mêmes choses. On ne leur en donne d'autres que lentement, que péniblement ; et ces affections ramenées, ces opinions amendées, ne tiennent jamais contre le choc qui leur est porté de nouveau.

C'est là ce qu'il faut considérer en ces temps de transition où la fortune morale, déjà si profondément ravagée, semble se dissiper avec une légèreté si coupable jusque dans ses derniers débris. Ce n'est pas que l'œuvre de destruction puisse jamais s'accomplir; qu'on ne craigne pas ce résultat, il est impossible; il serait dans les desseins de l'homme, qu'il serait hors de ses pouvoirs; mais la destruction va loin quand sa marche est rapide. Or, ses pas sont accélérés et la raison en est simple. La critique de tout, proclamée en faveur de tous, est à la portée de chacun. Elle forme la passion première de tous, la plus flatteuse, la plus puissante. Chacun l'improvise avec aisance, l'accepte avec adresse et la passe à d'autres avec fécondité. Il ne faut que bien peu d'esprit pour rendre suspect en morale, pour attaquer en religion, pour démolir en politique. La critique devenue passion, affaire, parti, complot, nul ne l'arrête et elle va droit au but. Et partout où elle fait son œuvre, il arrive de deux choses l'une : la science ou le doute s'installe dans l'âme. Que ce soit le doute ou que ce soit la science qui prenne la place de la foi, la foi se meurt, et, la foi morte, nul ne la ressuscite. Qu'on y prenne garde, si cette génération se dégoûte de tout ce jeu qui, même plus grand et plus beau, n'a pas su

plaire à celles qui l'ont précédée au début de nos révolutions, je ne sais qui pourra y ramener sa raison révoltée, sa conscience blessée dans ce qu'elle a de plus cher.

Maintenant, j'ajoute que s'il est facile de briser, que si l'œuvre de la destruction est plus ou moins rapide, celle de la réédification est toujours lente. Il faut peu d'esprit pour détruire, il faut beaucoup de cœur pour fonder. Le cœur, c'est le dévouement au pays, c'est l'attachement aux doctrines, c'est la foi aux institutions et aux personnes. La foi naît aussi facilement que le doute, cela est vrai; mais elle demande, pour naître, des circonstances qui se présentent plus rarement. Quand elle naît, ce n'est pas de l'examen, cette loi du jour. L'examen pèse, balance, prend, rejette, reprend, et souvent, au lieu de garder, rejette encore. Or, ce sont là des opérations à la portée de tout le monde, et qui plaisent à chacun, même aux esprits les plus vulgaires. Mais ce qui ne convient qu'aux esprits fortement trempés, et ce qui même ne leur réussit que rarement, c'est de retirer la foi du creuset où l'a jetée le désir de l'éprouver. Et il en est de la foi politique comme de toute autre, comme de la foi religieuse. Elle est même d'autant plus fugitive qu'elle est moins sacrée; qu'elle est naturellement plus libre, et que, née dans une sphère plus terrestre et plus à portée de toutes les intelligences, elle échappe moins à toutes les critiques.

Lors donc que, par une sorte de miracle, vous avez réussi à remplacer, dans le cœur d'un peuple, une doctrine politique qui avait fait son temps et qui était devenue un embarras, un mal politique et un mal moral, mais à laquelle se liaient toutes les idées et toutes les affections nationales, par une autre doctrine politique

assise sur une série d'idées différentes, plus avancées, plus pures et plus fécondes, mais auxquelles se rattachent nécessairement aussi une série d'obligations nouvelles, ne vous contenterez-vous pas de cette œuvre de créateur? Vous flatterez-vous, au contraire, de pouvoir impunément mettre en question, chaque jour encore, ces mêmes obligations politiques et ces mêmes idées morales que vous avez données comme un progrès, et que vous n'avez pu faire adopter qu'en les déclarant l'expression la plus pure d'une ère de régénération? Si telle était votre présomption, sachez-le bien, vous avez fait un miracle, vous n'en ferez pas deux; et si vous tentez de changer une seconde fois, une troisième fois et une quatrième fois, par la raison que vous avez réussi une première, ce que vous établirez, ce sera l'absence de toute foi sociale, ce sera l'indifférence en politique, ce sera le scepticisme en morale.

On le sait, et l'on se console d'une ruine de plus par la raison qu'il reste autre chose encore pour y asseoir l'édifice social, même après l'indifférence politique et après le scepticisme moral. Ce sont les intérêts purement matériels qu'on entend, et ce n'est pas à tort qu'on les fait entrer en ligne de compte; seulement, jusqu'à ce jour, il ne s'est pas trouvé de politique assez insensé pour bâtir sur ce sable en détrempe.

Ces vérités, — et ces vérités personne ne les nie —, ne les appliquons pas à la situation d'une manière absolue et rigoureuse; car rien, dans les affaires des hommes, ne doit se faire d'une manière absolue et rigoureuse. Mais reconnaissons au moins que le débat permanent, lors même qu'il est pur et normal dans son origine, demande, pour ne pas ébranler tout ce qu'il doit affermir, à rester pur et à parvenir dans toutes les

intelligences sans aucune de ces altérations qui en font un péril. Puis, demandons-nous s'il est parmi nous à l'état de pureté normale, et comment il parvient à l'immense majorité de ceux dont sans cesse il agite la fortune matérielle et morale?

Le débat est-il pur?

Il ne saurait l'être à une époque de crise et de transition, comme la nôtre.

Il est, au contraire, parmi nous, ce qu'il est nécessairement au milieu de tant de ruines, de tant d'excitations et de tant de passions.

Et comment parvient-il à ceux qu'il intéresse?

Avec toutes les altérations qui résultent de points de vue et d'intérêts si contraires et si hostiles les uns pour les autres.

Or, il est évident que si le jeu des institutions était seulement d'un caractère douteux dans son origine; s'il était seulement de nature à pouvoir s'altérer dans sa marche, et qu'il ne le fût pas encore, il faudrait aviser aux moyens d'en prévenir la corruption. Car si elle venait à surgir des hasards de la lutte, alors, entre ceux qui sont les organes et ceux qui sont les spectateurs du débat, il s'établirait un enseignement mutuel et un état de guerre d'une gravité extrême.

A plus forte raison faut-il examiner ce débat, en rechercher le caractère, et aviser aux moyens d'en arrêter l'altération, lorsque déjà on n'en est plus à savoir qu'il est d'une nature douteuse.

Or, on sait qu'il ne l'est pas. On sait d'abord que toutes les situations transitoires sont dangereuses pour les idées morales, et que les générations qui les subissent ne demeurent sauves qu'autant qu'elles sont préservées des rudes atteintes de la politique par les

plus fermes croyances de la religion. On sait ensuite que ce débat, qui n'a pas seulement pour tribune celle du pays; qui se produit, au contraire, sous toutes les formes, sur tous les théâtres et dans beaucoup de chaires, d'une manière plus ou moins directe, est parmi nous loin d'une pureté idéale. On sait qu'il n'est pas d'un caractère suffisamment altéré pour que, si l'on doit craindre, on ne puisse aussi espérer; qu'il est, au contraire, ce qu'il peut être entre des hommes dépouillés par les malheurs du temps de toutes ces habitudes de vigueur, de toutes ces traditions d'austérité et de tout ce prestige de gloire qui tiennent lieu quelquefois d'une pureté absolue dans les idées et d'une soumission entière aux principes. On sait, enfin, qu'il est aussi flottant, aussi incertain, aussi mobile, que le sont toutes les doctrines morales, religieuses et politiques du temps.

Eh bien, dans ces conditions, quel effet doit-il produire sur des générations qui ont vu quatre fois renverser jusqu'aux principes des institutions publiques; qui chaque jour entendent remettre en question ce qui a été quatre fois décidé en sens contraire, et ce qui devrait l'être définitivement en un sens quelconque, afin que les idées pussent se rasseoir et les affections se reprendre aux choses et aux personnes?

On doit en être persuadé, dépouillé de ces habitudes politiques, de ces traditions morales et de ces croyances religieuses qui soutenaient les générations antérieures, d'ailleurs beaucoup moins éclairées que la nôtre, le jeu des institutions est une des causes qui entretiennent davantage un certain ordre d'idées qu'il faut qualifier de désordre d'esprit. Et cette influence si funeste du jeu des institutions est d'autant plus générale qu'il

est accompagné de plusieurs circonstances qui sont elles-mêmes des causes d'affaiblissement pour tous.

Ces circonstances sont transitoires, sans nul doute, comme la phase actuelle du jeu des institutions, mais elles agissent sur le présent comme si elles étaient permanentes, et il suffit de les nommer pour faire comprendre la puissance de leur action.

C'est d'abord l'inégalité des lumières; c'est ensuite l'instabilité des personnes; c'est enfin la faiblesse des moyens moraux ou des moyens généraux de gouvernement.

Quelle est la portée et quelle est l'action de ces circonstances?

CHAPITRE IX.

Seconde cause : l'inégalité des lumières.

Chaque régime social demande, pour s'établir d'une manière pacifique et complète, les lumières, les personnes et les moyens qui lui conviennent.

Lorsqu'un régime sort naturellement et sans secousse des progrès réguliers du temps et des transformations normales de la société, il trouve toujours ces trois choses à sa convenance; car ce sont précisément elles qui l'ont établi; et, les premières, elles se mettent à sa disposition, et se tiennent à son service. Son avénement est leur œuvre; son règne, leur plus grande affaire.

Lorsque, au contraire, un régime sort d'une révolution violente, d'une de ces tempêtes que soulève la colère de Dieu ou l'indignation des peuples, il ne trouve aucune de ces trois choses à l'état suffisant; et alors le jeu des institutions est nécessairement défectueux; il présente des caractères spéciaux qui ne sont tolérables qu'autant qu'ils sont transitoires, mais qui deviendraient funestes, et contre lesquels s'élèveraient toutes les plus nobles douleurs de l'âme, s'ils passaient en règles et en habitudes.

Le régime actuel est le fruit de plusieurs révolutions

qui ont été successivement plus douees les unes que les autres, mais qui ont été empreintes néanmoins, et jusqu'à la dernière, d'un véritable esprit de bouleversement. Ce régime n'a donc pu trouver à l'état normal aucune des trois choses que demande toujours un ordre quelconque d'institutions nouvelles; et ce qui forme la nature, le caractère distinctif de la vie sociale parmi nous, ce débat public qui, d'ailleurs, nous convient plus qu'à nulle autre nation du monde, n'est encore dans les conditions normales ni pour les lumières, ni pour les personnes, ni pour les moyens qu'il réclame.

J'ai besoin d'expliquer cette pensée.

Certes il n'est pas de pays au monde qui possède de plus grandes lumières, plus d'hommes éminents, et des ressources morales d'une plus grande énergie et d'une plus grande étendue que cette terre glorieuse qui préoccupe notre pensée, qui domine celle du monde. Ce n'est pas là une de ces concessions d'apparat qui sont des niaiseries oratoires et dont je n'ai que faire : c'est un fait que l'Europe tout entière proclame depuis longtemps, et qui se développe chaque jour encore avec un nouvel éclat. Mais la question qui surgit de la situation n'est pas de savoir si la masse de nos lumières est plus ou moins grande que celle de toute autre nation? La question est de savoir s'il y a proportion entre la situation et les lumières qu'elle possède; si ces lumières se trouvent dans de telles conditions de suffisance et de régularité, que toutes les intelligences puissent prendre au débat public la part qui leur en revient, toutes les opinions se former moralement, et tous les intérêts se grouper autour des principes qui sont leur drapeau; si tout le jeu des institutions fonctionne sans peine et sans péril; si les trois ordres d'idées qui forment la vie

d'une nation, les idées morales, les idées religieuses et les idées politiques, subsistent en paix et en harmonie, grandissent et se fortifient les unes les autres, sans se nuire, sans s'altérer, sans se corrompre les unes les autres? Voilà la question.

Or, cette question, comme on le voit, est la plus haute et la plus grave de toutes celles que présente la politique intérieure. C'en est aussi la plus difficile.

Envisagée sous le point de vue moral, elle est aisée, et l'on peut dire qu'elle se résout d'elle-même.

En effet, quand les lumières d'un pays qui ouvre le débat public et donne la parole à tous sont telles que chacun puisse, au besoin, la prendre ou entendre suffisamment par lui-même ceux qui la prennent, non-seulement il n'y a pas péril, mais il y a profit pour tout le monde; car il n'y a dans ce débat que des leçons salutaires, que des conseils utiles. L'erreur qui s'y produit par voie d'exception cède à la vérité qui s'y fait jour dans la règle; et nul intérêt privé, nulle influence de classe ni de catégorie, ne saurait l'emporter sur les vœux de tous, là où tous ont des opinions éclairées et la liberté de les faire valoir. Les intérêts de tous sont d'autant mieux assurés que chacun en prend par lui-même la tutelle.

Mais cette situation est rare. Elle n'est, au fond, qu'un idéal; et d'ordinaire ce sont d'autres conditions qui dominent les institutions qu'amènent des crises sociales. Ces conditions varient à l'infini, et ce serait une autre situation extrême que celle où les lumières seraient réparties, dans un pays, d'une manière tellement inégale qu'une partie de la population fût à la tête de la pensée du monde, et l'autre au niveau des nations les moins avancées. Alors certes il y aurait trop peu

d'instruction pour que le débat universel fût immédiatement utile et demeurât complétement inoffensif pour les idées morales.

Mais, nous l'avons dit, les conditions ordinaires des peuples sont entre ces deux extrêmes. Ce sont des nuances qui en approchent plus ou moins; et appliquant à notre position les principes que nous venons d'énoncer, nous ne demanderons pas si elle est normale et si elle présente une masse remarquable de lumières; mais nous demanderons si elle offre une répartition suffisamment égale de ces lumières?

Or, qui ne sait ce qui en est? Qui ne sait toute la diversité qui règne dans les études, dans les institutions, dans l'appréciation même des unes et des autres? C'est à ce point que, nous ne devons pas hésiter à le dire, le pays le plus homogène par ses sentiments de nationalité est aussi le plus fractionné sous le rapport du développement intellectuel et moral. Ailleurs, où nous voyons une civilisation analogue à la nôtre, nous trouvons des nuances moins avancées, à la vérité, mais du moins elles dominent d'une manière à peu près uniforme parmi des nations entières; et c'est à peine si le nom de la malheureuse Irlande vient jeter à l'encontre de cette assertion une exception bien notable. Encore, l'Irlande comprend-elle le débat auquel assiste son génie humilié? Parmi nous, au contraire, quelle infinie variété de nuances, quelle immense concentration au foyer, et, s'il m'est permis de parler ici le langage de l'art, quelle dégradation de lumières aux extrémités! En d'autres termes, que de régions demeurées en arrière des autres! Que de communes restées sans écoles; combien d'autres encore livrées à des leçons insuffisantes, et d'autres, enfin,

à peine dotées de l'instruction la plus élémentaire!

A côté d'elles, il en est dont la génération qui s'élève est instruite plus savamment qu'utilement, tandis que la génération grandie reste plongée dans l'ignorance, et sera toujours prête à tomber dans l'aberration, tant qu'elle vivra. En effet, à quels préjugés on se heurte encore; de quelle grossièreté et de quelle indifférence pour le bien et le vrai, les révélations de chaque jour, celles de l'administration la plus discrète, comme celles de la presse la plus indiscrète, viennent encore affliger ceux qui sont assis au foyer des lumières!

La transformation est prévue; le terme en est calculé; il est pourvu par la loi, et il sera pourvu par les institutions, à une répartition plus égale. Mais, de cette transformation, qui est prévue et dont le terme est calculé, le secret est-il découvert? Le danger serait extrême, si elle était mal entendue, mal dirigée; si, à côté de ces habitudes qui remontent aux âges de la barbarie, de ces préjugés qu'il faudrait respecter, s'il était possible de les dégager des pratiques de la superstition et de toutes ces traditions qui transmettent d'une génération à l'autre les arts occultes d'une époque de ténèbres et les passions d'un siècle de fanatisme; — le danger serait extrême, disons-nous, si, à côté de ces habitudes, qui ne sont pas circonscrites dans les régions inférieures de la société, mais qui règnent dans les cantons fréquentés comme sur les points isolés du pays, il se joignait des lumières trompeuses, de périlleux sophismes, des doctrines perfides! Il est des ténèbres protectrices de la vertu, et des habitudes grossières qui méritent nos respects; la foi et l'honneur de nos pères sont demeurés plus intacts sous le chaume du hameau que sous l'ardoise de la cité; et j'aimerais mieux ajourner l'avéne-

ment du bienfait que brusquer l'invasion du mal, si la venue de leur règne était forcément simultanée. Or, la séparation est difficile. Le secret n'en saurait être écrit dans les lois; on ne saurait l'implanter aux institutions : il ne se trouve que dans les idées du temps. Nous voilà donc jetés dans ce système vicieux que, pour ne pas risquer d'anéantir ce qui nous reste, nous sommes obligés de recourir à ce qui est affaibli. Un jour, certes, la lumière se répandra d'une manière moins inégale dans le sein de la nation la plus éclairée; de celle de toutes qui est destinée par la Providence, depuis quinze siècles, à guider par ses exemples les peuples les plus avancés. Déjà il est résulté de nos malheurs des leçons nombreuses et chères au bon sens, des instructions contre lesquelles échoueront toutes les théories insensées et toutes les utopies coupables. Cela ne saurait faire question, cela est admis. Mais ce qui échoue ne donne rien à personne; et les temps de crise, si transitoires qu'ils soient, sont d'autant plus pénibles qu'ils se prolongent davantage. Le jour d'une autre répartition ne sera pas vu des générations qui le préparent; et celles-ci sont condamnées, en ce moment, à voir régner, au milieu même de ce que chacun appelle la fleur de la nation, — j'entends la population de ces belles et paisibles campagnes, de ces calmes et industrieuses cités qui sont la gloire du pays, et qui cultivent ces arts que Henri IV nommait les mamelles de la France —, plus d'idées fausses et plus de vues erronées qu'il n'y en a en aucune des contrées qui vivent des lumières émanées de nos lumières.

Je ne parle pas des grandes villes où se rencontrent les exceptions, je parle de celles qui font la règle, et je dis que, là même, là, au milieu de tant d'institutions

à tel point admirables que celles d'aucun autre peuple n'en approchent, et à côté de tant d'enseignements si purs et si élevés qu'on conçoit difficilement le moyen de se dérober à leur influence, il se glisse et il se maintient une foule de faux docteurs, spéculant avec une méprisable habileté sur l'erreur et sur l'ignorance, prophètes néfastes pervertissant les doctrines du présent par tout ce que les appréhensions de l'avenir prêtent de force aux passions les plus vulgaires.

En effet, que d'égoïstes qui font de la loi naturelle deux grandes parts, l'une, celle des facultés et des droits, auxquels ils donnent le développement le plus étendu, et dont ils se ménagent tout le bénéfice; l'autre, celle des obligations, qu'ils prêchent à tout le monde! Un certain degré d'ignorance et un certain degré d'égoïsme sont de tous les temps. Ce sont les conditions du mérite de la vérité et de l'abnégation; et les inspirations de l'égoïsme, l'empire de l'ignorance font à tel point partie intégrante de la nature humaine, qu'on ne saurait en concevoir l'absence. Ce n'est donc pas leur existence à un degré tolérable, c'est leur extension démesurée, disproportionnée avec la situation, qui peut nous surprendre, et qui doit nous affliger.

Prétendre marcher à la lumière avec la minorité d'une nation dont tous les citoyens ont des droits égaux, et livrer la majorité, aux ténèbres et à leurs funestes influences, c'est se faire, de la société humaine, des idées à tel point frivoles et fausses, qu'elles doivent nécessairement perdre ceux qui les conçoivent et ceux qui ont foi en eux. Cette inconséquence, qui n'est plus le tort de personne, à force d'être celui de tout le monde, est incontestablement la chose la plus anormale qui soit dans la situation; et tel est l'excès

de l'imprudence, que déjà le progrès n'en est plus possible. Peut-être est-ce cet excès qu'il faudrait signaler avec le plus d'énergie, au milieu de tous les faits qui réclament une profonde transformation.

En effet, c'est devant des lumières insuffisantes ici, et fausses ailleurs, que s'établit ce débat si continu, si animé, qu'appelle l'opinion de tous sur toutes les plus hautes questions de la vie sociale. Et, de tous ceux qu'il intéresse, c'est une faible minorité qui en saisit le caractère et la portée, qui est en état de s'en faire une opinion raisonnable! Pour tous les autres, cette lutte si grave est une série de combats livrés au-dessus de leur tête, dans cette région des nuages d'où s'échappent les éclairs et le tonnerre, que de cupides augures interprètent pour eux au gré de leurs intérêts et selon le bon plaisir de je ne sais quelles influences, quels préjugés, quelles rancunes, quelles exigences, quelles hostilités!

Or, c'est là évidemment une situation fâcheuse et affligeante, non-seulement pour cette immense majorité, mais pour ceux qui osent s'asseoir au gouvernail par un temps aussi plein de tempêtes, au milieu des ténèbres qui couvrent l'équipage et le navire, quand à peine ceux qui conduisent sont éclairés çà et là par les feux du ciel. Pour tous, cette situation déplorable est une source perpétuelle de graves mésintelligences, d'émotions incessantes et d'ébranlements d'autant plus désastreux que rien n'en vient balancer l'action.

Aussi, cette discussion, si grande dans son origine, perd d'autant plus de son caractère de calme et de sa pureté, qu'elle descend davantage des régions supérieures dans les régions basses de la société.

Sans doute, le débat politique, même dans les cir-

constances si fâcheuses où se trouve le pays, n'est pas dangereux pour les idées morales sous tous les points de vue. D'abord il est rarement d'une nature assez animée pour avoir beaucoup d'écho et produire un ébranlement profond. D'ordinaire il roule, au contraire, sur des questions à tel point matérielles et vulgaires qu'elles n'engagent aucun ordre de théories morales. Ensuite, quand des idées de cet ordre s'y trouvent impliquées, il est souvent conduit dans les voies du bien et du vrai avec une fermeté de principes et une élévation de vues qui commandent toutes les sympathies, et qui prouvent au monde que ces rêves de gloire et de grandeur qui ne nous quittent jamais, qui sont notre existence, qui font de la nation tout ce qu'elle est, ne sont pas de vaines illusions. Et ce qu'il produit alors de vie morale et d'excitation politique circule dans les veines du corps social d'une manière à tel point salutaire qu'il s'y trouve un très-grand encouragement pour ceux qu'ont si bien inspirés leur patriotisme et leur génie.

En effet, tout aussitôt, dans le sein de ce peuple qu'on croit si humilié, si absorbé dans le culte de son dieu du jour, l'égoïsme, éclate à ce point l'amour de toutes les grandes choses que la confiance va jusqu'à l'audace. Et, dans ces instants, tous les genres de sacrifices rencontreraient tous les genres de dévouement, comme aux plus beaux jours que rappellent les fastes de notre histoire.

Mais combien, en d'autres temps, ce débat est faible et pâle, plein de misères et de périls, d'humiliation pour les uns, de scandale pour les autres, d'affaiblissement pour tous! Combien il mine et ravage, alors qu'il est dominé par ces pensées d'égoïsme et de discorde, de récriminations condamnables et de réactions

condamnées, nées, les unes de suspicions, les autres d'antipathies, toutes enseignées par les malheurs du temps et la décadence des hommes; toutes plus propres les unes que les autres à rouvrir mille plaies anciennes, et à frapper mille plaies nouvelles. Je n'appuie pas, je ne prouve pas. Mon pied glisse sur ce brasier qu'il traverse, et je me voile la face. Et que ne puis-je me voiler à moi-même mille choses qui se présentent à la pensée avec une force irrésistible! Il faut pourtant que je m'arrête sur un point sur lequel je ne saurais passer, sur le plus grand de tous les maux qui nous déchirent le sein, sur cet enseignement solennel du scepticisme social qui, pour n'être qu'indirect, n'en est pas moins puissant.

Mais m'expliquerai-je, à cet égard, avec toute la clarté que comporte le sujet? Voici ma pensée.

Qu'après avoir proclamé le nouveau statut du pays, on en eût repris, une à une, toutes les dispositions; qu'on eût examiné une fois, deux fois et trois fois encore, jusqu'aux principes de tous, à la condition d'accepter ou d'en rejeter définitivement quoi que ce fût, certes il y aurait eu, dans cette discussion renouvelée après tant d'épreuves, un mal réel; mais du moins quelque chose était enfin dit, entendu et accepté. C'est-à-dire que le débat était clos sur quelques principes et quelques théories. Dans ces théories et dans ces principes, il y avait une base positive pour la fortune morale du pays, un point de départ qui permettait d'avancer, d'aller plus loin, de débat en débat encore, de principe en principe, de conséquence en conséquence. Là était le moyen matériel et le moyen moral d'édifier ou de réédifier une société. Au lieu de tourner perpétuellement dans le même cercle, on s'attachait

aux lois et aux institutions, on sentait les mœurs faire un progrès, on éprouvait la joie d'une conquête, la plus morale de toutes les joies publiques.

Mais telle n'est pas notre condition. Car, on le sait, pour la plupart des intelligences, aucune question n'est vidée.

Or, lorsque le débat n'assure pas le progrès dans la voie de la lumière, il y répand les ténèbres. Voici comment cela arrive.

Du contrôle commencé et recommencé sans cesse sous le sentiment du doute, — et il ne recommencerait pas, n'était la puissance de ce sentiment —, et continué avec une pensée de suspicion, — et il ne continuerait pas sans cette pensée —, il résulte bientôt une telle habitude de défiance et un tel besoin de critique, que l'impartialité publique cesse d'être elle-même, et que la justice sociale se fait aveugle sans le vouloir. Cette justice se fait injustice. Et alors l'opinion assemble partout des nuages où le mécontentement vient cacher ses foudres.

Quand les lumières sont distribuées dans un pays d'une manière, non pas égale, mais suffisamment égale pour que chacun voie par lui-même, ou voie assez juste pour bien placer sa confiance, — ce qui est le plus grand mérite des peuples, comme le plus grand art des rois—, ce grave jeu de critique et de contrôle est apprécié de tous; il n'y a de nuages qu'autant qu'on en veut avoir, et de foudres qu'autant qu'on en laisse forger. Il n'en est pas ainsi des pays où règne une grande inégalité d'instruction. L'ignorance qui ne permet pas au grand nombre d'apprécier par soi-même, aidée de la suspicion qui lui est naturelle, ne voit partout que ce qu'elle soupçonne, et elle soupçonne

tout ce qu'elle aime à soupçonner : transactions, désertions et scandales. Et telles deviennent alors les exigences communes, que le sentiment d'équité naturelle s'éclipse dans tous les cœurs ; que tout ce qui se passe, même parmi les élus du pays et les organes de ses pensées, apparaît d'ordinaire sous les couleurs les plus fausses : la réserve est de la complaisance ; le silence, de la trahison ; la raison, de l'apostasie.

Sont-ce là des exagérations de moraliste, ou bien avons-nous vu de nos yeux des jours où la pensée la plus loyale était sans cesse, outrageusement et publiquement, calomniée par une autre pensée, loyale aussi ; où chaque jour et tout haut s'élevaient dans deux camps contraires les accusations les plus cruelles ; ici et là avec une conviction également entière, on doit l'admettre, mais également incapable, dans sa faiblesse et dans les ténèbres où elle s'était formée, de comprendre autre chose dans l'âme d'un adversaire que ce qu'elle y lisait dans sa colère ?

Ils sont loin de nous ces jours où, appuyer une mesure juste et sage proposée par le pouvoir, était une marque de vénalité ; où la seule voie qui fût bonne à prendre, dans un parti, c'était de faire de l'opposition quand même, de démontrer constamment que la direction des affaires était vicieuse en général, inhabile en détail, et infidèle dans chaque question ; où, dans un autre parti, le seul moyen de sauver son honneur et de transmettre à ses enfants un nom pur de toute souillure, de toute faiblesse et de toute concession pour l'esprit du siècle, c'était d'approuver aveuglément, fanatiquement, le bien et le mal, et de voter les lois ou les mesures les plus désastreuses pour la dynastie comme pour le pays, avec toutes les apparences du

ravissement le plus radieux. Ils sont loin de nous, ces jours néfastes. Mais cette habitude qui soupçonnait, dans les actes, la pensée, et dans la pensée, les inspirations de la conscience, et qui déclarait une mesure d'autant plus dangereuse, qu'elle se présentait avec une plus grande générosité; cette habitude qui recherchait dans les voies d'un obscurcissement systématique son plus grand moyen de popularité, a faussé bien des esprits et a laissé au cœur de puissants souvenirs. Cela se conçoit. Lorsque toutes les notions du juste et de l'injuste sont confondues, le bien et le mal censurés avec une égale chaleur; lorsque le point de vue du contrôle est converti en celui de la critique, celui de la critique se change en excitation; et l'excitation, dans un pays où les lumières sont inégalement réparties, où règnent de grandes préventions et de vieilles antipathies, trouve tant d'aliments que le désordre s'établit profondément dans les intelligences.

Lorsque autres sont les conditions, et dans les pays où les lumières, sans être plus grandes, sont répandues plus généralement, les choses se présentent sous leur vrai jour. Là, tout ce débat si sincèrement animé pour les régions politiques, toute cette lutte de principes et de théories si sérieuse pour la cour, les chambres, les journaux, les salons de l'aristocratie et les clubs de la démocratie, les sacristies de l'église et les comptoirs de la bourse, sont, pour d'autres régions, de simples fantasmagories de colères et de guerres à mort dont la portée n'atteint pas le bon sens du gros de la nation. Là, ceux qui parlent avec tant d'ardeur ou même agissent avec tant de licence, agissent et parlent au milieu d'un peuple qu'a formé le grand maître de toute chose, le temps; et les mœurs, vieillies avec les institutions,

enracinées dans la conscience et dans la raison publiques, appuyées de fortes habitudes de religion, et dominées impérieusement par cette maxime d'une sainte inviolabilité, *Que toute autorité est établie de la part de Dieu,* ne souffrent d'aucune de ces tempêtes classiques qui agitent périodiquement la sphère élevée du corps social, *la sphère de la représentation.*

Il n'en est pas de même parmi nous, où cette inégale répartition des lumières qu'il est si pénible de remarquer quand trois siècles de progrès ont créé tant de merveilles, est accompagnée d'un autre fait général plus grave encore, j'entends l'instabilité des personnes, qui est chez nous plus apparente et plus dangereuse que partout ailleurs.

CHAPITRE X.

Troisième cause : l'instabilité des personnes.

Quand je parle de l'instabilité des personnes dans un pays où brillent, non pas depuis dix ans seulement, mais depuis vingt ans, depuis quarante ans, des hommes à tel point éminents que la critique contemporaine a besoin de recourir aux plus grandes époques de notre histoire pour trouver des parallèles propres à la satisfaire, j'ai besoin d'expliquer mes paroles. Voici quel en est le sens.

Ce qui fait la fortune morale d'un pays, ce sont d'abord, sans nul doute, ses doctrines et ses lois; ce sont ensuite ses institutions et ses mœurs; mais ce sont surtout ses hommes éminents, ce sont les conceptions de leur génie, ce sont les créations de leur patriotisme. Les théories les plus sublimes, les plus hautes conceptions de l'intelligence sont peu de chose tant qu'elles restent à l'état d'idées, et les lois les plus sages, les institutions les plus avancées ne sont que des lettres mortes, que des instruments inanimés, tant que le génie et le patriotisme ne viennent pas en faire la vie comme la règle de tous, ne viennent pas en appliquer les principes, réaliser les théories et faire jaillir, des in-

stitutions et des lois, un état de choses où chacun trouve satisfaction pour ses intérêts matériels et dignité pour ses intérêts moraux.

La fortune matérielle d'un pays, son or, son sang, est peu de chose aussi; ce n'est qu'une matière qui attend le souffle créateur : j'entends le génie de ces hommes qui, en vertu de leur supériorité naturelle, saisissent le gouvernement de la pensée et des instincts d'une nation, et conduisent ensemble sa fortune matérielle et sa fortune morale.

C'est en ces hommes que sont la vie et la puissance personnifiées de la patrie.

Mais cette vie et cette puissance ne peuvent fonctionner que dans des conditions voulues, dans des circonstances qui leur permettent un développement libre et complet. Si forts et si purs qu'ils soient, le génie et le patriotisme sont insuffisants et stériles, à moins d'être acceptés et suivis dans toute leur force et dans toute leur pureté. Qu'un homme suffise par lui-même à une situation, c'est là sans doute la condition première de son influence; mais la seconde est que la situation le comporte et le reçoive. Il est même nécessaire qu'elle lui accorde la liberté d'un déploiement complet; qu'elle lui permette d'être lui-même, d'avoir sa pensée propre et de la suivre dans toute sa grandeur et dans toutes ses phases, dans son début, dans son progrès, dans sa maturité. Il faut de plus qu'une nation, maîtresse d'elle, sache puissamment se confier et se sacrifier elle-même. Dans tous les temps, pour que de grandes choses soient accomplies, il faut que de grandes vues puissent disposer d'une grande confiance et de grandes ressources. En d'autres termes, c'est la stabilité des personnes qui est la première condition des grandes choses.

On le comprend, lorsqu'une situation, au lieu de concevoir et de prendre les hommes éminents — et je ne parle pas des autres — comme ils sont, dans toute leur intégrité et dans toute leur capacité, les demande réduits et humiliés, pour n'avoir ni à s'élever jusqu'à eux ni à les redouter; ou bien si, au lieu de les accueillir avec bonne foi et sympathie, elle les affaiblit par la suspicion et les lasse par l'hostilité, elle entrave d'abord chacun de leurs pas et anéantit bientôt leur ascendant général. S'ils ont trop de valeur pour s'effacer ou se laisser vaincre sans combattre, il s'établit des luttes où se perdent à la fois et stérilement leur génie et la fortune du pays. Dans cette situation, tout ce qu'il y a de plus éminent est successivement appelé au timon des affaires. Successivement essayés, les meilleurs sont successivement lassés, vaincus et rendus insuffisants.

C'est là ce que j'appelle l'instabilité des personnes.

Or, une situation pareille, on le voit bien, n'est plus un état régulier. Ce n'est pas encore la guerre civile, c'est déjà plus que la guerre morale; en effet, c'est la guerre politique. Les guerres politiques sont les plus dangereuses de toutes les divisions intestines. Elles ruinent plus profondément que les guerres civiles la fortune morale d'un pays. Plus lentes et plus douces, elles pénètrent davantage dans la pensée et dans les mœurs des nations.

Il est des esprits, d'ailleurs distingués, mais téméraires, qui regardent ces situations comme normales, et qui aiment à se persuader que ce qui s'y passe est le jeu régulier des institutions libérales; qu'appeler successivement tous ceux qui veulent se dévouer au pays et renvoyer ceux qui s'usent au pouvoir, est la vérité du gouvernement de représentation; que l'opinion,

appelant et renvoyant coup sur coup, ne fait autre chose que consulter la situation ; qu'elle ne procède ainsi qu'autant qu'il y a instabilité dans la nation elle-même ; que cette instabilité doit nécessairement se reproduire dans ceux qui la gouvernent, et qu'il y aurait inconséquence fâcheuse et conflit grave entre les gouvernants et les gouvernés, si ceux-là prétendaient à la stabilité, quand ceux-ci n'en veulent pas ou n'en sont pas capables.

Le mal peut avoir sa théorie comme le bien. Ce système-là est la théorie d'un mal qui n'est qu'un accident, qu'une situation irrégulière, aussi fâcheuse en politique qu'en morale.

Les théories s'éprouvent à la pratique. Eh bien, qu'amène la pratique?

L'instabilité se transforme et devient stabilité, ou change de nature et devient dissolution.

Tel est l'enseignement unanime de l'histoire, et si nous avions à examiner la question politique qu'offre la situation, nous la résoudrions avec toute l'autorité de l'histoire : prophète certain de l'infaillibilité, nous présagerions, ou la stabilité, ou la dissolution.

Mais, qu'on le sache bien, la stabilité n'est pas l'état stationnaire : la stabilité est la faculté de s'arrêter ; l'état stationnaire est l'impossibilité de se mouvoir.

Quant à la question morale, elle se résout d'une manière fort simple aussi. Elle se traduit en ces autres questions : L'instabilité est-elle favorable ou funeste aux idées morales? Est-elle, pour les mœurs, un état de choses normal ou exceptionnel? Que se passe-t-il dans les situations normales? Que se passe-t-il parmi nous ?

Dans les situations normales, qui sont rares, extrêmement rares, ce sont toujours les hommes éminents qui se trouvent à la tête des affaires et qui y restent tant qu'ils veulent. Nous ne tirerons aucune conséquence de ce fait, qui en comporterait beaucoup, par la raison que ces situations sont fort rares. Mais il est des situations plus ordinaires, qui offrent encore une grande stabilité et qui méritent mieux notre attention. Ce sont celles où le pouvoir constant par politique, sans appeler les hommes les plus éminents par leurs talents, appelle et maintient ceux qui se distinguent par leur naissance et leur dévouement, ou ceux qui sont les plus aptes à lui rendre, à lui, et non pas à la nation, les services spéciaux qu'il affectionne, qu'il fait prévaloir, et qui le mettent à même de dire ou de croire avec un grand prince : *L'État, c'est moi!*

Cet état de choses n'a rien de commun avec le nôtre. Il est toutefois, même dans les pays à débat public et à lutte continue, des situations plus ou moins analogues.

On y distingue aussi des nuances de stabilité, c'est-à-dire des situations où la pensée sociale est maîtresse de s'arrêter, de faire une halte, de reprendre des forces.

Mais il est des situations où elle ne saurait se fixer ; où, entraînée par le torrent de toutes les idées et de toutes les affections, elle est poussée sans cesse, quant aux choses, au delà de ce qu'elle veut et au delà de ce qu'elle doit ; quant aux personnes, au delà de ce qu'elle estime et de ce qu'elle affectionne.

Quand il y a jeu régulier, fermeté de principes et pureté de mœurs, non-seulement ce sont les hommes les plus éminents que l'opinion appelle, mais encore cette opinion, qui les désigne, qui leur met l'arme au

bras, est juste à leur égard. Il y a plus, elle est respectueuse. Elle est flatteuse, et, soit par vanité nationale, soit par reconnaissance, elle est amie de l'exagération. Elle traite, non-seulement avec une grande réserve, mais avec une grande déférence, les hérauts du pays. Elle porte haut ces sommités de la raison humaine dont la nature est peu prodigue; et cette exaltation élève à la fois ceux qui en sont l'objet et ceux qui savent s'y livrer envers les hommes qui la méritent.

C'est là une situation glorieusement normale. C'est non-seulement la stabilité raisonnable, c'est la stabilité enthousiaste. C'est la seule qui soit digne d'une nation enthousiaste elle-même; c'est la seule qui soit morale; car celle où le pouvoir suprême impose une stabilité capricieuse en faveur d'hommes et de choses de son seul choix est aussi immorale que l'instabilité qui résulte des passions d'une populace aveugle.

Or, ce qui distingue cette situation normale, certes, n'est pas étranger à notre époque. Mais cela est peu dominant, et c'est un autre sentiment que celui de la glorification de nos dieux sociaux qui règne parmi nous. C'est une habitude opposée, un esprit de critique et de rigueur que ne comporte guère la condition humaine, et qui, s'armant de la lettre ou de l'esprit des institutions publiques, se croit constitutionnelle, d'abord, dans les formes voulues par le bon goût, puis, sous toutes les formes qu'il lui plaît de choisir. Et cette habitude, à force de s'exalter, finit par ne plus se complaire que dans les exigences les plus contradictoires. Elle n'a demandé en principe que ce qu'on demande quand on fait un programme raisonnable. Elle a tracé ensuite un programme exagéré. Elle a fait enfin un programme fanatique.

Dans un programme fanatique on exige à la fois tout

de tous, la force et la faiblesse, la vigueur et la flexibilité, l'audace dans les vues, l'humilité dans les actes. Mais ce n'est pas aux vues et aux actes qu'on se borne; on remonte aux intentions, on s'installe dans la conscience, on déchire le voile du for intérieur. Quand les actes sont irréprochables et les vues hautes, ce qu'on met en question, ce sont les sentiments, c'est l'honneur, c'est la probité. Quand le génie est incontestable, c'est le patriotisme qu'on querelle. Ce qu'on fait alors, ce n'est plus une enquête, et ce qu'on veut, ce n'est plus la vérité; ce qu'on fait, c'est la guerre; ce qu'on veut, c'est la mort : guerre et mort politiques, sans doute, mais politiquement absolues l'une et l'autre.

Et remarquez qu'en ces temps de transition, où tout s'exagère à force d'inexpérience et de nouveauté, le combat s'établit toujours violent et barbare. Il ne fait trêve qu'aux morts, n'accorde la paix qu'aux vaincus.

Les vaincus, en politique, ce ne sont pas encore ceux qu'on a éloignés, ce sont ceux qu'on a rendus impossibles. Il ne suffit pas qu'ils aient désarmé, et suspendu le casque dans leur tente; il faut que leurs traits soient brisés, leur bouclier rompu; il faut, en un mot, qu'ils ne puissent reparaître au champ de bataille.

J'emploie la figure, car ce *jeu* est trop cruel pour qu'on puisse le peindre en lui-même.

En effet, c'est ce jeu qui nous fait le plus de mal. C'est du moins faire un mal immense dans le sein d'une nation que d'y abaisser ce qui est élevé, d'y étouffer ce qui est modeste, d'y briser ce qui est faible, d'y joindre, au désordre dans les idées, le désordre sur les personnes. C'est faire un mal immense, car c'est mettre la confusion en toutes choses.

Je conclus de ce que je viens de dire, non-seulement que notre situation n'est pas normale et qu'elle est exceptionnelle, mais que l'instabilité des personnes y est une des causes qui entretiennent le plus l'affaiblissement des idées morales.

Toutefois, de cette instabilité dont la cause est externe et indirecte, qui ne vient pas des personnes elles-mêmes, mais qui leur vient de la situation et des autres, il ne faut accuser que ces circonstances essentiellement transitoires, cette confusion des intelligences et ce déchirement des cœurs où nous vivons.

Il est une autre instabilité, plus fâcheuse encore, qui tient aux personnes elles-mêmes, à leurs lumières, à leur caractère, à leur insuffisance. Elle fait plus de mal que la première, et si elle ne mérite pas l'attention du politique au même degré, elle mérite davantage celle du moraliste.

C'est le propre des institutions mixtes, j'entends de l'aristocratie et de la démocratie mêlées à la monarchie, de chercher les hommes dans tous les rangs, de les produire au grand jour sous toutes leurs faces, et de rendre mauvaises, à force de les mettre en relief, des qualités qui seraient indifférentes ou bonnes, si elles n'étaient pas exposées aux hasards des batailles sociales.

D'autres modes de gouvernement enveloppent dans les respects simulés de la discrétion publique, ou dans les prestiges affectés de l'omnipotence souveraine, les erreurs et les faiblesses des conseillers de la couronne et des magistrats du peuple. Là, des choix plus calmes et plus réguliers, moins distingués quelquefois, mais toujours mieux acceptés, suffisent plus aisément à des situations plus nettes. Soit que la monarchie pure use de

l'un de ses priviléges les plus chers, l'absence de toute critique; soit que la démocratie, ne choisissant que pour elle et ne prenant que dans son sein, soit mieux inspirée ou plus constante, ceux qu'elles appellent se maintiennent mieux au poste ou se retirent plus dignement de l'arène. La position de ceux qui fonctionnent dans le jeu des institutions mixtes est plus difficile. Ce jeu, qui à tant de transactions aimerait à unir tant de sévérité, porte tantôt sur les siéges de l'aréopage, tantôt dans la chaire du préteur, tantôt sur les marches du trône, des hommes que rien n'y pouvait appeler, si ce n'est le caprice, populaire, nobiliaire ou royal, et qui, interrogés sur ce qui les surprend davantage au milieu de tout ce qui doit les éblouir, ne sauraient répondre, s'ils étaient sincères, que le mot du doge de Venise au maître de Versailles. Toutefois, serviteurs d'une monarchie pure et indulgente, ou d'une démocratie forte et pleine d'amour-propre pour ses élus, ces hommes, si nouveaux qu'ils soient, occuperaient d'une manière suffisante le poste qui leur est assigné. Mais, dans ce conflit composé de mille autres qu'établissent les institutions mixtes, tout à coup élevés sous l'œil et sous les traits de tous, mis aux prises avec la force et la ruse, la passion et la dextérité, les uns, de leurs mains débiles, ne tiennent qu'avec mollesse et bientôt laissent échapper les rênes qu'elles ont saisies sans vigueur; les autres, semblables à l'arbre arraché au sol qui l'a vu naître et grandir, se flétrissent dès le lendemain de leur métamorphose, et n'offrent plus, au bout de quelques jours, que le triste aspect de branches dépouillées de leur feuillage par la tempête; d'autres encore, plus habiles ou plus ambitieux, prolongent quelque temps une vie publique qui n'est qu'une publique agonie, mais

tombant enfin de chute en chute, ils roulent, aux applaudissements d'adversaires implacables, dans l'abîme d'où rien ne saurait plus les retirer. Il était, naguère encore, dans le langage familier de tous, un mot cruel devenu frivole, que chacun répétait avec bonheur à chaque signe de chute et à chaque phase de décadence; mot emprunté à la grossièreté du marin, qui s'appliquait à tous les genres de guerre, mais que ceux qui ont coutume d'aller au fond de la pensée par les termes qu'elle affecte n'ont jamais dû entendre prononcer sans en éprouver un frémissement profond. Ce mot fut contemporain de la plus grande exaltation de nos débats politiques, et il en peignit le côté moral, la joie que donnent les chutes. Un peu d'indulgence, quelques encouragements, eussent fait de ces hommes précipités si cruellement dans l'abîme, sinon les soutiens, du moins quelques appuis de plus de la chose publique. Mais les temps de crise sont des temps de partialité et de violence; n'en attendez pas d'indulgence, puisque vous n'êtes pas en droit d'en attendre de la justice.

On objecte que la chute a ses leçons. Mais s'il en est de bonnes, elles ne sont reçues que des esprits bien faits, et il en est de mauvaises à la portée de tous. Or, ce sont celles-là que prend la foule.

Il est des temps de crise plus funestes les uns que les autres pour la fortune morale d'un pays, et, il faut le dire, dans les nations riches en talents et dominées par un vif sentiment de délicatesse, on voit rarement se produire tout ce qu'on a vu ailleurs, dans des circonstances transitoires aussi, sous le jeu d'institutions analogues aux nôtres. Ouvrant les pages d'une histoire qui souvent nous éclaire de ses exemples, vous y trouverez, sur l'instabilité des hommes et sur les moyens

de leur donner une stabilité factice aux dépens de tous les principes, des leçons d'une cruelle habileté. Dans ce pays, où dominait aussi l'inégalité des lumières, voyez à quel prix et avec quel péril pour les idées morales de la nation, on se procura, au moment d'une transition, et quand on y établit cette maison de Hanovre qui a fait de si grandes et de si belles choses par la main de politiques éminents, cette stabilité des hommes qui lui parut la première condition de son maintien. Semant la corruption à pleines mains, bravant tous les foudres de l'indignation publique, Walpole occupa vingt ans le gouvernement de l'Angleterre. Il assura, cela est vrai, la fortune politique de sa patrie, et il couvrit de tous les genres de prospérités un règne long et doux. Mais quelle est la nation assez couverte de honte et de confusion pour qu'elle voulût accepter ces biens au prix qu'il en a coûté à celle qui est la maîtresse de toutes les autres pour la théorie et la pratique du débat continu?

Toutefois, il est dans l'histoire du règne si pacifique de Walpole des choses plus scandaleuses que la vie de celui qui s'éleva par un peu d'intrigue et se maintint par beaucoup de conquêtes : c'est la vie de ceux qui ne se groupèrent autour de lui que pour recueillir la corruption qu'ils lui avaient d'abord reprochée.

Grâce à Dieu, il y a dans l'histoire du monde, entre Walpole et nous, toute une série de révolutions morales et politiques, les unes plus achevées que les autres, et ce qui était facile, il y a un siècle, dans un pays où l'or domina trop souvent, est impossible aujourd'hui sur une terre où son empire est toujours balancé par l'honneur, où l'instabilité sera éternellement préférée à la corruption.

Cependant, de quelque nature que soit l'instabilité des hommes, et quelle qu'en soit la cause, que ce soient les violences de la critique, les intrigues de l'esprit de parti, ou l'insuffisance des hommes, ses effets sur les notions morales du peuple sont également déplorables. Il n'est personne qui ne conçoive que le spectacle qu'elle offre est dangereux, qu'il empêche, plus que tout autre, les idées de s'affermir et les affections de se prendre aux personnes et aux choses.

Mais est-ce bien dans les causes que nous venons d'indiquer que se trouvent les véritables raisons de l'instabilité des hommes, ou bien a-t-elle une source plus profonde? En d'autres termes, est-ce bien aux faiblesses de ceux qui sont appelés ou aux faiblesses de ceux qui les appellent, sans pouvoir les supporter, n'est-ce pas plutôt à l'insuffisance des moyens qui sont à la disposition de tous qu'il faut attribuer ces successions si multipliées et si affligeantes de rapidité au timon des affaires?

CHAPITRE XI.

Quatrième cause : la faiblesse des moyens.

Quand les moyens généraux ou les moyens moraux sur lesquels s'appuie le jeu des institutions, sont suffisants, leur puissance couvre la faiblesse des personnes, et il en est des moyens de gouvernement des nations comme il en est de ceux des individus : les grandes ressources facilitent toutes les transactions.

Qu'est-ce que la suffisance des moyens de gouvernement ?

Il y a suffisance de moyens, non pas toutes les fois qu'il y a richesse de bras et abondance d'or ou quantité de provisions, car ce sont là des moyens purement matériels et dont l'absence n'est un embarras qu'autant qu'elle amène la disette dans le sein d'un peuple disposé aux troubles ; mais il y a suffisance de moyens moraux toutes les fois que la situation est simple, c'est-à-dire que les lois sont d'accord avec les mœurs, que les institutions politiques sont assises sur les idées morales qu'elles réclament, et qu'il ne s'agit pas de transformer les unes par les autres contre les habitudes et les vœux de ceux qui sont la force réelle de l'état. Que les institutions soient libres ou absolues, populaires ou

despotiques, si les mœurs sont celles qui conviennent à la situation, la situation est nette : la sympathie entre les gouvernants et les gouvernés est assurée, et les moyens sont suffisants.

Aussi, de quelque révolution que sorte un peuple, il ne faut, dans une situation régulière, pour rétablir immédiatement la fortune morale d'un pays, que rétablir l'ordre dans les idées. Cette œuvre, la plus délicate de toutes, celle de toutes qui demande le plus d'élévation dans les vues, ne saurait être ni facile ni instantanée, on le conçoit. Elle est possible néanmoins, et ne demande qu'une volonté pure, qu'une capacité proportionnée à l'importance de l'entreprise. Que cette volonté et cette capacité soient celles d'un seul ou celles de plusieurs, peu importe; elles n'en seront que plus puissantes si, au lieu d'être celles d'un homme, elles sont celles des élus d'une nation.

Il n'en est pas ainsi, si la situation est anormale; s'il n'y a pas accord entre les mœurs et les institutions; si les unes se trouvent en avant des autres, fait que ne s'avoue jamais la vanité des peuples, que leur sagesse a raison peut-être de ne pas proclamer, mais qui est toujours un des plus grands soucis de leurs chefs.

En effet, il faut deux choses pour régner, une situation pacifique et de la puissance. Or, il n'y a de puissance que dans l'unité des vues, et de paix que dans l'harmonie des tendances d'une nation. Ce sont là les moyens généraux, les trésors moraux. Dès qu'il y a division dans ces moyens, il y a faiblesse dans l'État, quelle qu'en soit la constitution, qu'elle soit monarchique, aristocratique ou démocratique; qu'elle soit mixte ou pure. J'en appelle à l'histoire. Rome, qui a été forte et une sous la république, a péri, déchirée et faible, sous

l'empire. Athènes, Venise et la Hollande, républiques, n'ont été fortes qu'autant qu'elles ont eu la paix. La règle est invariable; et elle n'a presque rien de commun avec la situation matérielle, avec la nature des institutions; elle ne tient compte que de la situation morale, des idées et des affections qui s'attachent aux lois et aux affaires. La constitution peut être défectueuse, les moyens matériels peuvent manquer, si les ressorts moraux se trouvent dans toute leur énergie, tout devient suffisant; les personnes et les choses, tout est grand; les mœurs suppléent aux lois; et la fortune des individus devenant celle de l'État, ou celle de l'État venant au secours de celle des individus, tout s'affermit et se développe en harmonie; *l'autorité sait qu'elle est la nation*, et *la nation sent qu'elle est l'autorité.*

Nous avons de cela nous-mêmes la preuve éclatante dans cette magnifique apparition que fit, au milieu du monde et du système européen, étonné de la voir surgir, notre jeune république, quand elle fut une. Nous en avons une autre dans ce développement, plus glorieux peut-être, sinon plus fécond, de l'empire napoléonien, tant qu'il fut un.

En effet, autant la Révolution surprit l'Europe par la rapidité et la grandeur de ses créations, presque toutes fondées sur des ruines, autant l'Empire étonna par des prodiges de restaurations, toutes assises sur des débris aussi. Et rien ne dut plus surprendre que cette succession si rapide de deux œuvres si grandes et si diverses ; car ce fut sur un tout autre ordre d'idées que le nouveau César, le plus absolu des maîtres, fonda son règne. Quand on le vit entreprendre le changement de tout cet ensemble de mœurs et d'institutions auxquelles la nation semblait d'autant plus attachée

qu'elles s'unissaient aux plus grandes choses qu'elle eût jamais accomplies, n'eût-on pas dit que son œuvre, pour s'achever, demandait le cours d'un siècle tout entier? Et toutes ses merveilles, merveilles de restaurations ou de nouveaux déploiements, furent accomplies dans l'espace de dix ans! Aussi, pendant dix ans, chaque jour, surgissait une chose, grandissait un homme; et rien, dans l'histoire d'aucun autre peuple, d'aucun autre prince, n'égale l'universalité d'action, la promptitude de résultat de cette œuvre. En effet, ce maître édifiait en tout et partout. Loi politique, loi religieuse, institutions et mœurs, hommes et choses, à sa voix, tout reprenait sa place comme par une sorte de magie.

Comment s'expliquent tous ces prodiges?

Par l'unité des moyens.

Cette unité était celle du despotisme le plus égoïste qu'on ait vu depuis Philippe II; car Cromwell, plus hypocrite, fut moins égoïste que Napoléon, qui ne dressait un piédestal à chaque homme et à chaque chose que pour poser son pied sur chaque tête et sur chaque gloire.

Sa pensée fut toutefois un singulier mélange d'égoïsme et de nationalité. La nationalité en fit la grandeur, en cacha l'égoïsme, lui assura toutes les sympathies, et lui donna cette pureté, cette sanction que confère toujours une opinion générale. C'est là le secret de l'influence si salutaire de son œuvre. En effet, son œuvre ne fut pas funeste en toute chose. Que d'idées morales elle ressuscita dans la pensée publique, dans les mœurs de tous! Que de nobles créations elle jeta dans le pays! quelle gloire impérissable elle répandait sur ceux qui s'immolaient non à la gloire d'un homme, mais à la grandeur de la France! De quelle

puissance fut cette savante classification où chacun trouva un peu au delà de son mérite; puis cette centralisation si complète où chaque cité apportait ses priviléges, son orgueil, ses trésors et sa vie; où chacun abdiquait sa pensée et presque son souffle; où chacun était fort de l'omnipotence d'un seul.

Là est la part d'une nation entière dans l'œuvre d'un homme. C'est la part morale. La part de l'homme, c'est la part politique, ce secret du génie qui comprend les idées morales d'une nation, et qui en dispose en maître, soit pour la couvrir de gloire, soit pour s'en couvrir par elle.

Dans cette part, moins pure, plus personnelle, plus égoïste, a souvent dominé le génie moral encore. Mais d'autres fois, l'esprit d'égoïsme, d'aide puissant, devint maître exclusif; et aux moyens si glorieusement et si hautement moraux, se joignirent alors tous ces moyens violents et injustes qui ne pouvaient durer que le temps où ils étaient couverts de l'éclat du génie et des prestiges de la conquête. Ces moyens, celui qui les employa sut les parer quelquefois de toutes ces illusions de la nécessité qui est, aux yeux des peuples, la plus sainte des légitimités : ils amenèrent néanmoins la ruine de l'œuvre personnelle, pour ne laisser debout que l'œuvre nationale, assise sur ses bases impérissables.

En effet, si, dans cette grande métamorphose où la succession des merveilles ôtait à l'intelligence jusqu'à la réflexion, et au cœur jusqu'à la spontanéité, toutes les sympathies, toutes les puissances morales de la nation furent longtemps acquises au pouvoir; si personne ne s'avisa de chicaner au maître commun de tous son obéissance, ses convictions, ses respects, son admiration; si nulle place n'était laissée au doute, à l'indiffé-

rence; si deux ou trois penseurs à peine résistèrent à la fascination générale, au nom même des idées les plus fortes et les plus pures; si Carnot et La Fayette, — je cherche le troisième, — furent réduits à cacher au fond de leur conscience cet inviolable sanctuaire, cette glorieuse opposition qui rendit elle-même une éclatante justice à une régénération si glorieuse dans sa part nationale; bientôt il s'opéra entre les deux éléments, l'un plus moral et plus général, l'autre plus politique et plus égoïste, une de ces scissions éclatantes qui attestent, dans le monde, toute la puissance des idées et des principes qu'a donnés aux intelligences celui qui s'en réserve la direction suprême.

En effet, les moyens de cette œuvre si magique, si légitimes qu'ils fussent en grande partie, et qu'ils le parussent à tous, grâce aux illusions que l'homme de génie sut jeter sur tout, ne l'étaient pas suffisamment. Entre lui et la nation il n'y avait pas unité complète : il y avait alliance habilement ménagée, et soumission légitimement justifiée; mais il y avait autorité imposée avec audace, et acceptée sous condition de bénéfice. On le sait, concédé par la terreur, la lassitude et l'instinct de la dissolution, cet absolutisme si complet que subit la nation, ne fut de sa part qu'un acte de générosité, qu'un prêt national de la nature la plus délicate; la force de tous, la personne de tous, la parole, le silence de tous, n'étaient livrés à un seul que pour un temps, et qu'à cette condition, qu'il trouverait sa gloire dans celle du pays. Ce temps passé et cette espérance trompée, la concession était nulle; la nation se trouva relevée de son abdication. Alors elle retira ses pouvoirs moraux, formellement, publiquement, par l'organe de Lainé; et l'omnipotence de l'égoïsme s'évanouit

comme un rêve, dès que le pays s'en fut séparé moralement. Un instant elle essaya de survivre à la rupture : elle ne put prolonger que son agonie. Un instant elle parvint à faire illusion au pays, surpris de se trouver si peu de sympathie avec ceux qui venaient succéder à l'empire; vaine illusion que dissipa l'égoïsme de l'acte additionnel. Bientôt la chute la plus instructive qui soit dans l'histoire vint compléter l'enseignement des princes qui seraient tentés de confondre les moyens moraux avec les moyens matériels, ou de vouloir suppléer aux uns par les autres.

J'ai un peu insisté sur cet exemple, le plus grand de tous, le plus plein d'instructions pour ceux qui veulent en recueillir. Il prouve, mieux que nul autre, qu'il n'y a suffisance de moyens moraux pour des institutions quelconques, si favorables qu'elles soient ou aux rois ou aux nations, que dans cet accord des mœurs et des lois, qui établit l'unité, la sympathie des tendances politiques et des idées morales. Et c'est surtout aux époques de transition que vont ces leçons, les plus graves de toutes. Il n'y a de salut, dans les temps de crise, que dans l'omnipotence; et il n'y a d'omnipotence que dans l'assentiment de tous à tout.

On le sait bien, cet assentiment n'est possible qu'autant que les idées morales d'une nation sont d'accord avec les tendances politiques d'un gouvernement, ou qu'elles veulent fléchir en sa faveur. Or, en thèse générale, il n'est pas de peuple, si humble qu'il soit, qui consentît, dans des circonstances qui laissent un choix, à se donner de l'ordre politique au prix de ses libertés naturelles et au détriment de sa pensée morale. Il n'en est pas un qui n'aimât mieux attendre quelque chose des bienfaits du temps, que de livrer à ses chefs

des moyens qui leur permissent de l'asservir; qui n'aimât mieux arrêter ses conducteurs pas à pas, débattre avec eux chaque mesure et leur demander compte de chacun de leurs actes, en leur criant sans cesse : *Tu n'iras pas plus loin.*

C'est là précisément ce que font les institutions libres et les régimes de discussion : ils comptent les pas du pouvoir, ils débattent ses mesures; ils savent qu'ils le gênent, mais ils veulent le gêner pour le contenir. Loin de lui livrer ou de lui laisser prendre aucun des moyens de l'absolutisme, elles les lui disputent avec défiance, et elles aiment mieux ajourner le rétablissement complet des idées morales que de consentir à l'abdication complète des droits politiques. Aussi est-il des circonstances où ce genre d'institutions semble plus fait pour ébranler que pour affermir les mœurs d'un pays.

En effet, lorsque loin de relever chaque jour un établissement ou un ordre d'idées, de fortifier une série de choses ou une classe de personnes, les débats de chaque jour se signalent par une ruine nouvelle, petite ou grande, par la chute d'un homme éminent ou d'un homme vulgaire et par la décadence d'une institution plus ou moins importante; lorsqu'à chacune de ces chutes et de ces décadences s'élèvent des cris de joie d'adversaires prêts à se partager les dépouilles d'une victime ou à se faire un trophée des lambeaux d'une loi, sans que l'autorité souveraine ait la force d'arrêter ce mouvement de décomposition, ne dirait-on pas qu'un pareil ordre de choses ruine la société jusque dans ses fondements?

Mais ce n'est pas là un ordre de choses; ce n'est réellement que la transition à un ordre de choses, ce

n'est qu'une crise. Dans leur état normal, les institutions qui demandent les sympathies morales d'un pays pour les vues politiques d'un gouvernement, sont, au contraire, plus propres que toutes les autres à rétablir, par des lois épurées, les mœurs affaiblies des peuples. Pour être beaucoup plus lente et moins merveilleuse, la régénération morale des nations, par ces mêmes institutions qui les soumettent pour un temps à des épreuves si complètes, n'en est que plus sûre.

Il en est des métamorphoses de la nature morale comme de celles de la nature physique; les unes sont insensibles à force d'être continues, les autres violentes à force d'être brusques; les unes et les autres sont également assujetties à cette dispensation si admirable de la Providence, qui, d'après des lois toutes-puissantes, fait jaillir du mal le bien, de l'erreur la vérité, du sein des ténèbres, qui sont la mort de l'âme, la lumière, qui est la santé morale de l'espèce humaine.

Quand donc on institue le régime de la discussion ou du débat continu entre le peuple et ses magistrats suprêmes, on sait ce qu'on fait : on sait qu'on donne la préférence à la régénération lente sur la régénération rapide, aux dissensions nées de la liberté sur l'harmonie qu'enfante la servitude, à l'affaiblissement prolongé des doctrines libres sur le rétablissement immédiat des institutions absolues. Cette préférence n'est pas de l'enthousiasme, c'est un choix.

Le moraliste a donc bien raison de considérer l'état transitoire de nos moyens de gouvernement comme une des causes qui prolongent l'affaiblissement des idées morales ébranlées par une série de révolutions. Mais quand les peuples sont réduits à opter entre le despotisme et la liberté, ils ont raison, eux aussi, de préférer

la conservation de leurs facultés morales à l'abdication de leurs droits politiques.

Le régime de la libre discussion, loin de manquer de moyens d'influence, pour n'avoir pas ceux de l'absolutisme, en a d'ailleurs qui lui sont propres et qui donnent toute la puissance qu'il lui faut. Il a des moyens plus conformes à la dignité morale de l'homme que nul autre régime; il les a plus purs, plus abondants et plus stables.

Certes, il n'entre pas dans notre plan de parler de ses moyens matériels; il y entre, au contraire, de nous borner aux moyens moraux. Nous dirons néanmoins, puisque les derniers de ces moyens modifient les premiers, que le régime du débat a les uns et les autres sur une échelle différente, et que, s'il est à la fois sincère et habile, ce qui est une obligation pour tous ceux qui veulent réussir, il a les moyens matériels en plus grand nombre et plus facilement, par la raison même que l'offre ou le sacrifice en est toujours subordonné au jeu des moyens moraux.

En effet, ces moyens matériels qui sont indispensables à toute espèce de régime, à celui de la liberté comme à celui du despotisme, la liberté les obtient plus rapidement, plus moralement, et sur une plus grande échelle. On lui prodigue tous les bras dont elle a besoin et tout l'or dont la nation peut se passer. Ces sacrifices, ou ces offres, qui ont souvent le mérite de la spontanéité la plus enthousiaste, prennent, dès qu'ils le veulent, le caractère de l'octroi légal, du contrôle constitutionnel, et lors même qu'ils ne le prennent pas, c'est toujours à prix débattu que sont accordés les forces et les trésors du pays. C'est à cette condition, que, de l'or, on ne se servira que pour assurer tous les

genres d'activité intérieure et satisfaire toutes les exigences de dignité extérieure; que, des bras, on ne fera usage que pour la liberté au dedans et l'honneur au dehors; qu'on n'emploiera l'or ni pour de scandaleux caprices, ni pour une corruption plus scandaleuse encore; qu'on ne fera servir les bras ni pour de stériles conquêtes sur l'étranger, ni pour d'odieuses usurpations sur le pays.

Or, tout ce contrôle, ce décompte public, cette négociation officiellement ouverte à la tribune du pays entre le peuple et ses magistrats suprêmes, semble, au premier aspect, semer dans les esprits une foule d'idées de défiance et de suspicion. En effet, ce débat semble exciter, non-seulement quelques-unes des passions les plus dangereuses, telles que le mécontentement au sujet de tout, l'envie et la jalousie à l'occasion de mille dépenses, mais encore toutes ces habitudes de parcimonie et de chicane qui sont pour le peuple les règles fondamentales de l'économie politique, et qui deviennent d'autant plus funestes qu'en passant, du foyer domestique où elles écrasent tant de germes de vertus privées, au foyer de la vie nationale, elles y viennent étouffer les inspirations les plus généreuses et les plus hautes.

Qu'il y ait beaucoup de vérité dans cette objection, je ne le nie point; je l'affirme, au contraire; mais j'ajoute que toutes ces pensées de suspicion sont dominées et sont rectifiées par la vérité des faits; qu'aux révélations qui attestent de grandes faiblesses ou de grands scandales, — car les prévarications sont impossibles, — s'opposent avec éclat toutes ces preuves de sollicitude, d'ordre et d'intelligence, qui sont les plus grandes leçons du pays.

Il ne faut pas le nier, on a vu des choses funestes et des leçons pernicieuses. On a vu ailleurs des gouvernements libres poussés par de funestes nécessités ou des spontanéités héréditaires prodiguer d'abord les trésors confiés à leurs devoirs, puis essayer l'achat du silence ou celui de la parole; on a vu les Walpoles que nous avons nommés, user des moyens matériels pour s'assurer non pas les moyens moraux, mais ces simulacres de moyens moraux qui endorment des peuples tombant de lassitude. Mais, grâce à l'œil de tous, ces excès sont rares dans les annales de la liberté, où l'éloquence mercenaire, loin d'être un moyen de force, a toujours été une source de faiblesse pour le séducteur comme pour la victime.

Les gouvernements libres ont cet avantage parmi tous les autres, non pas que toute faute y soit impossible, ce qui ne serait plus d'un ordre de choses purement humain, mais que toute faute y est mise à jour et punie devant tous. Les fautes, loin d'être impossibles, sont nombreuses encore, et puisque nous en sommes à examiner le caractère moral des moyens matériels, nous dirons qu'on a vu aussi, dans des temps de crise, le régime du débat public faire, des bras de la nation, un usage hostile à ce débat, et tourner contre le pays la main de ses enfants. Mais cet abus, couronné de succès dans des jours de lassitude, est encore plus imprudent que coupable aux époques de vive excitation, et rien ne rend plus promptement aux nations jalouses de leurs droits une liberté complète que des attentats aussi insensés. Les baïonnettes sont intelligentes, on le sait, et les balles n'atteignent pas les idées, on le sait aussi. Avant que se meuvent la balle et la baïonnette, il ne suffit pas qu'un ordre soit donné, il faut qu'il y ait

un acte de volonté. Or, la volonté est au service d'une raison et d'une conscience, autres que celles qui donnent l'ordre, la raison et la conscience publiques, qui n'abdiquent que sous bénéfice. Dieu le veut. Ayez cette raison et cette conscience, et vous avez tout.

En effet, tous les inconvénients que présente le régime du débat public, quant aux moyens matériels, sont compensés par l'influence que ce débat exerce sur les idées morales quand il est digne et pur. Mais chacun sent combien, aux époques de crise et de transition, quand les peuples ne sont pas faits à tout cet examen, les discussions et les récriminations qu'amènent le vote et le compte de ces moyens doivent jeter, dans les cœurs et dans les intelligences, de mauvaises pensées et de mauvaises passions; combien elles sont plus propres à continuer l'ébranlement des doctrines sorties de tant de révolutions, qu'à les affermir.

Quant aux moyens moraux, les régimes de liberté ont à leur disposition des ressources plus grandes et plus sûres que ceux du despotisme; ils sont des influences qui agissent plus rapidement et plus profondément sur les idées, et qui donnent plus de force aux chefs d'un peuple libre que n'en donnent au pouvoir absolu tous les ressorts qu'il peut faire jouer.

Quels sont ces moyens moraux?

C'est d'abord la pensée d'union de tous, ce sont ensuite les affections de sympathie de tous, c'est-à-dire que c'est l'homme avec tout ce qu'il est, et toute la nation avec tout ce qu'elle a; car, dans la situation normale, ce régime, c'est la nation tout entière se gouvernant elle-même et s'offrant à elle-même tout entière; ayant par conséquent pour la même chose tous

les mêmes battements de cœur, dans toutes les classes dont elle se compose.

Mais, me dira-t-on, vous vous faites là une idéalité pour vous en faire un argument?

Je ne sais si j'ai besoin de répondre à cette objection, mais il me semble que je raisonne assez souvent dans l'hypothèse des faiblesses de l'humanité, pour avoir le droit de raisonner quelquefois dans celle de ses forces. Et sur quoi se fonderait-on s'il n'était pas possible d'admettre que ce qui doit être, est au moins dans les situations normales, je ne dis pas dans les situations idéales, qui sont quelque chose encore, puisqu'on doit au moins pouvoir y rapporter les autres?

Quant aux situations normales, si rares qu'elles soient, elles sont possibles.

Or, on le voit, dans les conditions normales, le régime de liberté a l'omnipotence des moyens moraux, et il n'est personne qui ne conçoive la portée de cette omnipotence, alors que tous veulent la même chose, avec la même énergie, avec le même dévouement.

Nous venons de définir les moyens moraux en théorie, dans les termes les plus généraux, comme la pensée et les affections de tous, c'est-à-dire les plus puissantes choses qui soient dans une nation, lorsqu'elle les donne avec tout l'enthousiasme de la raison et de la conscience. A la pratique, tous ces moyens se révèlent, non pas dans les faits seulement, mais dans toutes les institutions où se révèlent la pensée et le sentiment.

Le régime libre, c'est la parole donnée, aux élus de la nation, à la tribune, et à tous les citoyens, dans la presse.

Ces deux puissances, que les temps modernes ont installées dans le monde; que, dans l'antiquité, les na-

tions les plus éclairées ont à peine entrevues, et qui, depuis trois siècles qu'elles fonctionnent, ont pu suffisamment annoncer qu'elles renouvelleront les formes de toutes choses, y compris celles de la religion, toute assise qu'elle est sur une révélation divine, — ces puissances, disons-nous, l'absolutisme peut les avoir comme la liberté; mais il les a sans leur magie la plus irrésistible, sans leur influence la plus précieuse. Ce sont pour lui de simples instruments, qu'à son choix il peut rendre vils, mais qu'il ne peut rendre glorieux, qu'au risque d'abdiquer son pouvoir.

Ces puissances, qui ont l'avenir du monde et qui ont ce qu'il y a de plus avancé dans le présent, sont celles de toutes qui exercent le plus d'action sur les idées morales engagées dans la politique; mais si rien n'approche de leur influence salutaire aux époques normales, et si les moyens qu'elles apportent aux institutions suffisent à toutes les nécessités, il n'en est pas de même aux époques de crise. Les moyens qu'elles apportent ne sont suffisants qu'autant qu'ils sont purs et complets. Dirigés avec l'intelligence de tous les besoins du temps, et dans l'accord de toutes les forces de la nation, vers le grand but de l'époque, ces deux organes des idées morales engagées dans le débat public sont les régulateurs, sinon les souverains du jour. Mais d'autres fois, affaiblis par la division des partis et livrés à l'anarchie des systèmes, en présence de nécessités impérieuses, loin de suffire à leur mission, ils entretiennent eux-mêmes l'affaiblissement des idées qu'ils sont appelés à raffermir.

Or, telle est notre situation, que la Tribune et la Presse, dans leurs rapports avec les idées morales du jour, sont elles-mêmes des moyens insuffisants, et que,

dans les circonstances de crise et de transition où nous sommes encore, et où nous sommes parce que nous aimons mieux procéder avec toutes les lenteurs du choix qu'avec tous les empressements de la soumission, elles concourent, en veillant à la conservation intacte des libertés politiques, à entretenir l'affaiblissement des idées morales, qui est le caractère de l'époque, qui n'est pas leur œuvre, que leur mission principale n'est pas de faire cesser, puisqu'elles ne sont ni l'école ni l'Église, et dont elles ne sauraient se préoccuper exclusivement qu'autant qu'elles abdiqueraient une partie de leur mandat le plus impérieux et le plus direct.

Ce fait est d'une telle importance, qu'il mérite des développements spéciaux et pour la Tribune et pour la Presse, développements qu'il est peut-être difficile de donner, mais qu'il est impossible de ne pas risquer avec courage; où l'on ne peut que faillir, mais où, tout en faillissant, on peut être utile.

Examinons d'abord le principal des organes politiques dans ses rapports avec les idées morales, la Tribune.

Quel caractère présente-t-elle sous le point de vue qui nous occupe? Quelle est l'influence qu'elle exerce sur l'état des idées morales?

CHAPITRE XII.

Cinquième cause : le fractionnement et la mobilité de la Tribune.

Le rôle que joue la tribune officielle, comme organe de la pensée politique, est étranger à ces considérations. Mais la pensée morale d'un pays est à tel point engagée dans sa pensée sociale, et la Tribune où se manifeste chaque jour la parole de ses élus, exerce sur les idées et les sentiments de tous une action si légitime, que nous ne saurions la passer sous silence, ni faire trop grande la part de sa responsabilité, qui est celle de la gloire.

Dans ses rapports avec les idées morales du pays, la Tribune offre communément, aux époques de transition, deux caractères également fâcheux : celui d'un fractionnement profond et celui d'une mobilité extrême. Cela ne saurait nous surprendre. La Tribune est la parole du pays. Quand le pays est fractionné, il est impossible que la Tribune ne le soit pas également. Il n'y a donc rien d'irrégulier dans cette situation. Elle est, au contraire, à tel point normale qu'elle est inévitable, qu'elle est forcée ; mais elle n'en est pas moins fâcheuse pour l'ordre des idées morales. C'est pour nous, non pas une raison de plus pour parler de

la Tribune avec autant de franchise qu'elle en met elle-même à parler de tout, cela ne serait pas dans les limites de la convenance, mais à ne pas rester en deçà de ces limites. A la franchise doit toujours se joindre la réserve, sans laquelle la franchise n'est plus la justice humaine. En effet, la franchise absolue est de justice et de condition divine, et nul n'a droit d'en user, si ce n'est celui qui ne peut en abuser. La Tribune est d'ailleurs une puissance, et l'on est trop tenté de juger les puissances avec rigueur pour qu'il ne soit pas sage de se défier de soi quand on se propose de bien apprécier celle de toutes qui semble vivre du droit de tout dire. Dans les temps ordinaires, on peut aisément y mettre quelque sévérité; alors les circonstances permettent ce qu'exigent les principes, c'est-à-dire que le point de vue moral domine la parole politique; alors point de nécessités qui forcent la transaction; point de concessions excusables par l'urgence. Dans ces heureuses conditions, nulle raison n'est obligée de céder, nulle conscience de fléchir sous la loi d'un parti, sous le vœu d'une majorité, au nom de l'ordre, du salut public, de je ne sais quelles considérations plus ou moins graves. Chacun est libre, au contraire, de lever sa bannière, et, dût-il l'arborer tout seul, si c'est au nom d'un principe vrai, d'une idée patriotique, d'une simple règle du bien, il remplit un grand devoir. Les situations normales, loin de s'alarmer du fractionnement, le considèrent comme une chose d'autant plus légitime qu'il entretient un débat plus complet et assure un progrès moins interrompu.

Mais on ne saurait être ni aussi tolérant, ni aussi exigeant aux époques de crise, qui sont des époques de transactions et de ménagements, au milieu desquels la

division est un mal politique et un mal moral. En effet, c'est un déchirement qui sépare encore ce qui est déjà partagé, et qui, dans son aberration dernière, jette aux vents ce qui est en lambeaux. S'il ne divisait les esprits que sur les questions politiques, son influence serait fâcheuse assurément ; mais elle serait transitoire, comme tout ce qui tient aux lois et aux institutions de l'homme. Mais le fractionnement politique divise aussi les esprits sur les questions morales, et là son influence est d'autant plus désastreuse qu'elle porte sur des lois plus saintes, sur ces lois éternelles du bien et de l'honnête, qui ressaisissent si difficilement leur empire sur les mœurs lorsqu'un peuple a pris l'habitude de s'en passer. Or, en empêchant les doctrines sociales de s'asseoir, la division des esprits sur les questions politiques entretient l'ébranlement de toutes les idées morales qui sont engagées dans ces questions : et quelles sont celles qui sont en dehors? Aussi ne se conçoit-il rien de plus désastreux que la voix du législateur qui jette le scepticisme dans l'intelligence, et celle de l'homme d'État, qui maintient le fanatisme dans les cœurs, qui alimente les défiances et les antipathies, qui excite le trouble et perpétue l'incertitude.

Et il n'est pas une question un peu générale, un peu sérieuse, il n'est pas même de question de police ou de fonds secrets qui ne mette en présence les opinions de tous les partis, et jusqu'aux principes des plus grandes doctrines, ceux de la loi naturelle, de la loi religieuse, de la loi politique. Ni dans ces principes, ni dans leurs conséquences, il n'est rien qui ne soit successivement affirmé et nié par les voix les plus puissantes; et sur toutes les questions majeures, sur toutes les questions politiques, sur toutes les questions

morales qui se présentent périodiquement dans chaque session, la guerre des systèmes recommence sans cesse à la Tribune et redevient la guerre des passions dans les régions où elle exerce son empire. Or, la guerre des passions est le plus grand péril des idées affaiblies, comme le sont toutes celles qui président à nos mœurs.

Encore s'il n'y avait que le fractionnement, que la multiplicité des systèmes et la guerre des passions, le mal n'atteindrait pas nécessairement les convictions. Le fractionnement est compatible avec la sincérité de tous. Il peut naître de la fermeté des principes et du dévouement au drapeau, comme il peut naître de l'instabilité des consciences et des calculs de l'égoïsme. C'est un déchirement, sans doute, mais il comporte toutes les idées d'honneur et de probité. Il n'en est pas ainsi d'un fait secondaire et plus grave peut-être qui l'accompagne aux époques de transition, c'est l'extrême mobilité des doctrines, c'est la fréquente désertion de la bannière, c'est toute cette fluctuation des esprits qui, sans doute, est sincère aussi, mais qui révèle néanmoins une absence si générale de convictions profondes, qu'elle semble révéler aussi dans les conversions une absence générale de la seule chose qui fasse le mérite de l'amendement, la bonne foi qui lutte sincèrement et avec courage avant de rendre les armes.

Or, au fractionnement des opinions s'ajoute parmi nous, comme dans toutes les situations transitoires, ce fait secondaire, plus désastreux encore pour les nations que le fractionnement lui-même, cette extrême mobilité qui est une aberration extrême du devoir social. Qu'est-elle ?

Le principe de la mobilité politique, comme celui

de la mobilité morale ou physique, c'est la faculté du mouvement. Le mouvement, c'est la vie. La vie, c'est le progrès. Le progrès, c'est un pas qui se pose, mais qui ne s'arrête jamais. La mobilité à l'état de faculté est donc un principe de mouvement, de vie et de progrès. Mais à l'état d'habitude, la mobilité de l'esprit est l'absence d'idées nettes et de convictions fortes; c'est l'absence d'une raison mûre et d'un empire régulier. La condition d'un homme abandonné à cette mobilité, c'est la condition du navire privé de son ancre et de sa boussole, livré aux flots, battu par la tempête, allant à tout hasard. Avoir cette mobilité dans l'esprit, c'est ce qu'une voix sacrée appelle *aller à tout vent de doctrine.* Dans la vie privée, c'est un malheur pour la famille; dans la vie publique, une calamité pour l'État. C'en est une surtout pour les mœurs, à cause des sources d'où naît le mal.

En politique, la mobilité a deux sources. Elle vient de la puissance qu'on accorde aux intérêts privés ou de l'impuissance qu'on attribue aux principes généraux.

La première de ces conditions touche de si près à tous les genres de concession et d'aliénation, que l'opinion publique, dans ses rigueurs, et le langage des partis, dans sa violence, la confondent toujours avec la vénalité.

La seconde est si voisine de l'infidélité au drapeau, qu'aux époques de crise elle est toujours qualifiée d'apostasie.

Le moraliste lui-même voit à peine la ligne qui, dans ces accusations, sépare l'erreur de la vérité; et le peuple s'y trompe d'ordinaire de la manière la plus fâcheuse, pour lui, dont les idées se brouillent; pour les autres, dont la renommée se perd.

Dans les temps ordinaires, la pureté des notions met à l'abri de ces erreurs si affligeantes pour l'humanité, si désastreuses quand elles compromettent à la fois ceux qui donnent l'exemple et ceux qui ont coutume de le prendre; le scandale est rare à ces époques; mais ces époques sont rares elles-mêmes.

Dans les temps de transition, au contraire, la force des choses amène des erreurs qui sont d'autant plus déplorables que l'injustice des partis les grossit davantage. Elle en suppose, de plus, qui ne sont pas réelles. Elle crée des trahisons où sa justice verrait des conversions. A ces époques, il n'est pas de conversions honorées. Il peut y en avoir de respectables, mais personne n'honore les convertis. Les partis qui les gagnent sont lents à les estimer; les partis qui les perdent ne les regrettent jamais. Pour eux, toute position changée, si bien motivé que soit le changement, est un calcul remplaçant un autre calcul; pour la renommée publique, gouvernée par leurs organes, la raison d'une conversion est toujours une ambition qui cherche la faveur ou une corruption qu'a trouvée la faiblesse.

L'opinion, juste quelquefois et toujours avide de révélations, est souvent prête à se détromper et à recevoir la vérité, mais elle est toujours charmée de suppléer elle-même au silence de ceux qui ne peuvent ou de ceux qui ne veulent parler, et de se créer des explications qui soient de son goût. Aussi la mobilité des esprits, leurs conversions et leurs raisons, l'ambition et la corruption, sont les sources les plus abondantes de ses commentaires. C'est là ce qu'elle appelle son droit public au petit pied, et ce droit de contrôle et de critique, elle l'exerce sur la plus vaste échelle. Elle s'y livre avec tout l'éclat du génie le plus fécond, et toute

la vigueur de la plus vive hostilité. Elle voit toujours de l'ambition et de la corruption quand elle n'est pas forcée de voir autre chose, et elle est d'une habileté extrême à voir ce qu'il lui plaît d'admettre. Et nulle apologie ne relève une victime de la poussière. C'est à la raison et au cœur que s'adresse l'apologie. La raison est lente à se détacher de tout ce qu'elle a choisi, et le cœur est mille fois plus enclin au soupçon qu'au respect. Pour l'accusation, au contraire, l'accusation en grand, l'accusation politique, œuvre des ténèbres et du mystère, l'imagination vient à l'aide du critique avec toute la magnificence de ses capricieuses tromperies. En effet, ce qu'aime l'imagination de tout le monde, celle du peuple, celle des grands, là où il reste des grands, ce sont les thèmes qui ont de l'horizon : c'est la corruption avec tous ses prestiges et toutes ses pompes; c'est l'ambition avec tout ce qu'elle donne de richesses et de jouissances.

Aux époques normales, chaque chose reste à sa place, ou du moins les exceptions, les grandes fortunes, sont si bien motivées par les grandes qualités ou les grandes choses accomplies, qu'elles blessent peu de monde. Aux époques de crise, au contraire, il y a des révolutions de rang et de pouvoir presque quotidiennes, et les faits sont les complices du soupçon des partis, de l'imagination de tous; car alors l'ambition de tous est sans cesse mise en jeu; elle est générale, elle est partout. Elle est si naturelle à tous, et si bien justifiée dans tous, par les événements de chaque jour, qu'on croit pouvoir l'attribuer à tous avec la confiance d'être cru sur parole partout. Et, ne nous y trompons pas, elle l'est alors, en effet, en tous et partout. Chacun subit le pouvoir de la funeste leçon qui est donnée dans

les révolutions sociales. Ces révolutions font grand ce qui était petit, petit ce qui était grand. Et tous se persuadent qu'ils ont à déployer de grandes prétentions. Tous veulent posséder : les uns veulent acquérir, les autres, conserver, d'autres encore, reprendre.

Il est une ambition que donne la nature et que développe la situation; une ambition qui se justifie par la gloire ou la probité dont elle se couvre. Il en est une autre que rien ne justifie; que n'a pas faite la nature, que n'autorise aucun temps, mais qui surgit et se présente d'elle-même, et qui demande d'autant plus de place que son droit lui en fait moins.

Ne le nions pas, aux époques d'épreuve cette ambition est là comme l'autre. Et ensemble elles se font jour partout. Elles envahissent la Tribune et la Presse; elles envahissent l'opinion et le pays; on les trouve à la cour et à la ville. Dans toutes les positions même qu'elles ne prennent pas, elles se font, de ceux qui les occupent, des avocats et des patrons. Autant l'une d'elles est légitime, autant l'autre est habile. Elles sont ennemies de droit; elles devraient l'être de fait, et elles le sont quelquefois. Mais souvent la première, malgré sa loyauté, croit avoir besoin de la seconde, malgré son indignité, et alors elles s'allient pour un temps, si ce n'est pour toujours. Leur alliance les compromet toutes deux, et plus elle se prolonge, plus est grand le mal qu'elle enfante. La suffisance de l'une, de celle qui est légitime, couvre peu l'insuffisance de l'autre, qui n'est qu'habile, et bientôt le tort de la transaction est trop évident aux yeux de tous pour n'être pas irréparable. Irréparable, il est pour l'opinion un immense scandale, pour la malignité de chacun un aliment de riches inductions et de récriminations légitimes, et,

pour tous, une des causes qui entretiennent le plus l'affaiblissement des idées morales.

Voilà le mal que nous fait l'ambition.

La corruption prête encore plus aux soupçons que l'ambition. L'ambition peut se montrer au grand jour. Quand elle est légitime, elle est une confiance noble et fière qui accompagne des qualités séduisantes par leur grandeur. Quand elle n'est qu'habile, elle doit prendre des allures moins hautes, mais elle peut se montrer encore. L'une et l'autre peuvent dégénérer au point d'affliger des plus grands maux ceux qui les entretiennent et ceux qu'elles entreprennent de conduire, mais du moins leur origine est avouable en principe. La corruption, au contraire, n'est avouable ni dans ses principes, ni dans ses jeux. Elle est non-seulement la défiance de soi, elle est le mépris des autres. Elle est le mépris des consciences et le mépris des nations. Elle est un vice à tel point honteux, qu'elle est réduite à se voiler sous toutes les formes, et qu'il n'en est aucune qu'elle n'imagine pour cacher sa confusion à elle et aux autres.

On voit combien un tel vice prête aux imaginations excitées par tout ce qui s'est passé, par tout ce qui se passe encore.

Le temps est lui-même le complice d'un désordre que sans cesse il affecte de combattre comme la plus grande des immoralités, et qui sans cesse lui rend la pareille en l'accusant de ne savoir se passer de cette immoralité, la plus grande de toutes. Le temps et la corruption ont raison pour tout le mal qu'ils disent l'un et l'autre de leur adversaire. En effet, aux époques de bouleversement et d'altération, la corruption est souvent l'ombre et la compagne, elle est quel-

quefois l'amie et l'alliée de l'ambition. L'ambition grande et belle, celle que veulent les événements et que donne la nature, méprise la corruption quand ses dons sont vulgaires. Ce n'est pas un vil or, ce n'est pas de vaines faveurs qu'elle affectionne; ce qu'elle veut, c'est le gouvernement de la pensée, c'est l'empire de l'intelligence. Elle est l'orgueil du coursier que peut enflammer le seul clairon des combats. Ce qui la séduit, c'est la perspective de la lutte; les moyens qui tentent ses faiblesses, c'est la magie du talent, c'est le prestige du génie : livrez-lui ces choses, dirigez contre elle ces assauts, et elle succombera.

Or, c'est là précisément ce que peuvent prodiguer les siècles de crise et de transition. Ils ont des luttes à offrir, ils ont des positions difficiles à confier au génie, au dévouement. Ils sont exercés d'ailleurs à l'art de séduire; ils possèdent les talents qui savent plaire, et tout le monde croit pouvoir, sans rougir, succomber à des tentations si glorieuses.

Mais toute cette corruption, qu'on pourrait appeler la fascination du génie par le génie, et qui est la seule que mon patriotisme daigne admettre parmi nous, n'est pas comprise du vulgaire. Elle n'est pas innocente, par conséquent. Le vulgaire la confond avec celle qu'il conçoit, qu'il admet. Et quand même il apprend quelquefois combien il se trompe, il suppose encore que ceux qui savent si bien gagner ce qu'il y a de plus grand dans la nation par tout ce qu'il y a de plus beau dans la vie, savent aussi gagner ce qu'il y a de plus petit, et par ce qu'il y a de plus vulgaire.

En effet, la mauvaise ambition, celle qui se sert du pavillon de la bonne, ne se contente pas de cette participation aux grandes choses qui suffit aux grandes

âmes. Tant qu'elle est bas, elle s'attache à tout pour s'élever haut. Placée haut, elle s'appuie sur tout pour se maintenir. Incapable de manier les esprits, elle s'en prend aux passions. Elle a grandi par les petites choses; elle recourt, pour demeurer grande, aux moyens les plus grossiers. Elle ne peut commander les suffrages, elle les achète; elle ne peut supporter la critique, elle la désarme. Cela s'est toujours vu dans les grandes crises des nations. J'accorde que, dans les pays où tout est à jour; la pensée comme la parole, et la parole comme l'acte, toutes ces choses sont devenues de pures chimères, comme tant d'autres excès de l'esprit et tant d'autres aberrations du cœur humain; mais au milieu d'un peuple ardent, doué d'une grande élasticité d'âme et d'une imagination féconde, la critique prend pour des faits les apparences les plus trompeuses. Or, que d'apparences propres à tromper, même les plus habiles, on a vues se dessiner sur l'horizon politique dans nos temps de transition! Est-il si étonnant que l'injustice des partis explique tous les changements de conduite et toutes les modifications de principes par l'ambition et la corruption, quand on les voit occuper une si grande place dans le cœur des uns, dans l'intelligence des autres, dans l'histoire de tous les peuples qui ont passé par des épreuves semblables aux nôtres? Est-il si étonnant qu'aux yeux du vulgaire ébloui par tant de catastrophes et aveuglé par tant d'insinuations venues de près et de loin, toute conversion politique soit une trahison morale?

Cependant, si naturelles que soient ces erreurs, elles sont un danger réel, car non-seulement le fanatisme de l'esprit de parti y trouve des prétextes pour briser chaque jour une idole, mais il s'habitue à les briser,

et avec chaque statue qui tombe s'ébranle tout l'ordre de sentiments et d'idées qui lui avait servi de fondement. Aussi n'est-il rien dans la situation qui arrête d'une manière plus désastreuse le rétablissement des idées sociales que le fractionnement des opinions et la mobilité des esprits.

Sans doute à côté du mal est le remède; à côté de la mobilité et du fractionnement se place, dans la tribune populaire du pays, un tout autre ordre d'idées; ces idées d'union et de constance qui ne sont pas précisément des idées d'immobilité; qui ne sont pas non plus, quoiqu'on en dise, des principes de conservation, — car ce n'est pas de conservation qu'il s'agit en ce moment, — mais qui sont des principes de rétablissement. Leur action, dont l'influence est incontestable, est même à tel point puissante, qu'elle est redoutée en politique, et l'on aimerait à conclure de ces émotions qu'elle est forte en morale. Mais si elle raffermit les intelligences avec d'autant plus de succès qu'elle s'appuie de plus d'expérience et part de plus haut; si son action est incontestable, elle a pourtant peu d'éclat; elle a peu de séduction et peu de cette popularité qui s'attache à tout ce qui présente les apparences du progrès et de la nouveauté. Elle a, sans doute, toute la majesté du calme; mais elle est paralysée aussi par toute la froideur de la réserve. Nous verrons ailleurs ce qu'elle doit être, au risque d'une abdication de fait. Ici nous ne constatons que ce qui est dominant dans la tribune qui domine le pays. Or, nous sommes obligés de le dire, si l'union et la constance y triomphent par la supériorité des principes, avant de vaincre par la majorité des suffrages; si ce triomphe, toujours péniblement remporté en politique, est toujours suivi d'un

triomphe glorieusement assuré en morale, ces triomphes sont lents. Pour que la mobilité et le fractionnement s'effacent de nos idées morales, de plus grandes lumières doivent venir se répandre sur nos théories politiques dans celle des deux tribunes qui mène la nation où elle va.

Il est une autre tribune, moins mobile, moins fractionnée que celle qui exerce tant de puissance. Dans les temps ordinaires, elle a mission de balancer, au bénéfice de tous, le principe de la mobilité et du fractionnement. Au principe de la mobilité, elle oppose celui de la constance; à celui du fractionnement, celui de l'union. Elle a charge de modérer et d'unir ce qui se sépare à force de s'emporter. Elle a mission de réconcilier, sur un terrain éloigné du volcan, des éléments contraires, sinon hostiles, celui du progrès, qui est la règle de la démocratie, et celui de la résistance, qui est la règle de la monarchie. Mais aux époques de crise et de transition, plus portée vers l'affermissement que vers de nouveaux progrès, cette tribune oppose d'ordinaire, à l'excès de la mobilité l'excès de l'immobilité, et aux périls du fractionnement les langueurs de l'accord. Alors elle se prive elle-même et prive le pays de tous les effets les plus salutaires de l'action qu'elle a mission de remplir auprès de l'opinion morale aussi bien qu'auprès de l'opinion politique.

Or, n'est-ce pas là notre situation ? Les deux tribunes qui sont appelées à régler les idées morales engagées dans les doctrines politiques, et qui dominent, sans le vouloir, la pensée du pays, n'exercent-elles pas une influence trop inégale pour que les doctrines trouvent un appui suffisant ? L'opinion ne prend-elle pas trop largement, de l'une, tout ce qui la flatte, ce qui

l'agite, ce qui lui procure les émotions les plus vives que connaisse notre époque, et qui souvent ébranlent en morale beaucoup plus qu'elles n'affermissent? Puis, ne prend-elle pas trop peu, de l'autre, ce qui calme et affermit dans l'ordre des idées morales?

La tribune de tous, la Presse, quel rôle vient-elle jouer dans des circonstances qui lui laissent une sphère d'activité si brillante?

Qu'est-elle pour les idées morales?

CHAPITRE XIII.

Sixième cause : l'état transitoire de la Presse.

Dans certaines régions, c'est une opinion vulgaire et une des opinions favorites de l'époque, que, de toutes les influences qui agissent sur les idées morales, celle qui les affaiblit le plus, c'est la Presse.

Si la Presse pouvait consentir à réfuter une accusation par une fin de non-recevoir, elle se bornerait à renvoyer ce reproche à tout le monde, et à dire que, simple écho, elle n'est pas l'institutrice, elle n'est que l'expression de la société; que s'il y a chez elle une action qui affaiblisse les mœurs, c'est que cette action se trouve dans la société elle-même, dans ce qu'elle a fait et dans ce qu'elle a voulu depuis cinquante ans; dans ce qu'elle veut et dans ce qu'elle fait encore; dans tout ce qui domine ses vœux du jour et ses pensées d'avenir.

Mais ce n'est pas dans une sphère aussi étroite, dans un cercle aussi vicieux, que la Presse peut accepter la question du rôle qu'elle joue. Son influence est à la fois si grande et si variée, sa mission vient de si haut et sa parole va si loin, elle le sait, qu'elle ambitionne un tout autre rang que celui d'un simple écho.

Nous avons déjà dit ce qu'il faut penser du mot qui fait de la littérature l'expression de la société. Aussi, pour nous, la vérité sur l'influence morale de la Presse se trouve élevée dans une région tout autre que celle qui lui est assignée dans l'opinion commune.

Où se trouve la vérité sur cette question?

Dans les situations normales, c'est la tribune officielle qui est la plus grande puissance politique du pays; cette tribune, c'est sa pensée la plus pure, sa parole la plus fidèle et la plus nationale. Dans cette situation, la Presse, cette rivale et cette compagne inséparable de la Tribune, toujours en lutte avec elle, s'efforce en vain de lui ravir le sceptre de l'opinion; elle ne saurait ni l'éclipser ni la détrôner, si bien est reconnue la légitimité de l'organe officiel du pays. Il n'en est pas de même dans les situations transitoires, où rien n'est convenu, rien n'est fixé; où tout est discussion, et où l'empire est à la discussion la plus libre. Dans ces situations, la Presse enlève souvent à la Tribune sa prépondérance légitime; elle la dispute avec d'autant plus d'éclat qu'elle agit plus constamment, qu'elle met plus d'ardeur dans sa pensée, plus d'impétuosité dans son langage, des formes plus variées et plus populaires dans ses moyens de communication.

La Presse est appelée quelquefois, comme la Tribune, la parole du pays, la pensée du pays. Elle ne l'est pas plus que la Tribune. Elle n'est qu'une de ses paroles, qu'une de ses pensées, une des plus libres, sans doute, et une des plus sincères, mais aussi une des plus capricieuses, une des plus fugitives. Dans tous les cas, c'est celle de toutes qui a le plus de pouvoir sur les autres. En effet, elle les contrôle, les censure et les redresse chaque jour avec une autorité qui est contes-

tée, sans doute, mais qui est subie, qui est redoutée; qui n'est pas une dictature, mais qui est une magistrature d'autant plus imposante qu'elle est toujours sans appel, puisque toujours elle a le moyen de se constituer juge de tout appel. Mais elle est si peu la pensée complète, la parole entière de la société, de toutes ses classes et de toutes ses nuances, que, ni en politique, ni en religion, ni dans les lettres, ni dans les sciences, ni dans l'administration intérieure, ni dans les négociations extérieures, elle ne peut tenir lieu d'une parole plus spéciale, plus officielle, plus efficace, plus directe que la sienne. Elle ne donne sur tout que la pensée accessible, non pas à tous, mais à une sorte de moyenne parmi les intelligences un peu exercées.

Loin d'être la parole tout entière du pays, la Presse, quoiqu'une de ses paroles les plus franches, en est, au contraire et forcément, une des plus incomplètes. Elle en est même volontairement une des plus tronquées, puisque d'elle-même elle renonce à la manifestation d'une part considérable de sa pensée, nous l'avons vu au chapitre des idées réservées.

Si la Presse était réellement, comme on le pense d'ordinaire, l'expression la plus complète de la société, son rôle, déjà si grave, serait écrasant pour la faiblesse humaine. Elle serait un écho d'autant plus redoutable, qu'elle répéterait plus haut, devant plus de citoyens, devant plus de nations, des choses plus sérieuses et plus délicates. Elle serait cette transparence de la pensée qui est la condition des esprits célestes, mais qui, heureusement pour la fragilité de tous, n'est pas celle des esprits terrestres; elle serait cette vérité absolue que ne comportent ni notre condition politique, ni notre condition morale, vu que, dans cette mani-

festation où apparaîtraient toutes choses, les bonnes ne corrigeraient pas toujours les mauvaises.

Mais la Presse n'est pas l'écho, n'est pas l'expression de la société. Elle n'est pas une image, elle est une chose propre. Elle est, sur les affaires et les pensées d'un peuple, non pas ce qu'elle veut, mais ce que peut être une parole sincère, une parole libre et spontanée ; une parole humaine toutefois, incomplète, et faillible comme toute autre.

Loin de se condamner à n'être qu'un faible écho, ou qu'une pâle copie, en un mot que la forme morte d'une chose pleihe de vie, la Presse est avant tout quelque chose en elle-même. Elle est une parole et une pensée pleine de vie, et elle a, comme toute autre parole, comme toute autre pensée, comme celle de la Tribune, comme celle de la Chaire, l'ambition et le devoir de faire ce que ne fait nulle autre. Son ambition la plus grande, c'est d'être, non pas la voix qui répète une parole, mais l'idée qui en inspire une. A l'entendre, elle est la lumière du temps, le flambeau qui l'éclaire, la leçon qui l'enseigne et la critique qui apprécie toute question, toute affaire et toute institution sociale. Exprimer la pensée qui est déjà dans le sein de la société, qui la travaille et qui la caractérise, c'est quelque chose à ses yeux ; mais, selon elle, c'est là sa tâche la plus vulgaire. Sa mission la plus glorieuse, au contraire, c'est ou de former cette pensée, ou de la modifier, ou de la régler, pour tout régler par elle.

Voilà la mission véritable de la Presse ; voilà du moins la partie la plus élevée de sa mission, la partie qu'elle en aime le plus.

Et aux époques de calme, comme aux époques de

crise, cette mission est incontestablement celle qu'elle remplit le mieux et le plus constamment. Mais cette mission est difficile dans tous les temps. Elle l'est, d'abord, parce qu'au fond et dans cette idéalité qui est l'ambition de la Presse, une pareille tâche est au-dessus de l'humanité, et que celui qui fait la pensée des peuples s'est réservé à lui seul de la faire éclore, de la faire grandir, d'en régler le jeu et l'influence, d'en guider toute la destinée.

Elle est difficile, ensuite, parce que la Presse ne saurait éclairer ce qui est par ce qui doit être qu'au moyen d'une pensée plus haute que celle qui domine, que celle qui a la clef du sanctuaire. Or, il n'est pas aisé de mieux voir que le pilote assis au gouvernail la route qu'il convient de tenir, soit par le calme, soit par les tempêtes.

Elle est difficile, enfin, parce que le rôle de la Presse est d'être en avant de tous, et de se tenir néanmoins assez près de tous pour que chacun puisse profiter de ses lumières, de ses conseils et de ses encouragements, comme de ses censures et de sa critique. En effet, l'enseignement, c'est sa vie, et la polémique, c'est le battement de son cœur. Cela est si vrai, que l'absence de la lutte est la mort de la fraction la plus vitale de la Presse, de la presse militante, et un état de langueur pour toutes ses divisions, les plus graves comme les plus frivoles.

Mais comment une institution dont la mission est si haute, si sublime, — et la Presse est non-seulement une institution parmi nous, c'est l'institution par excellence, — comment une institution dont le but est si grave, et qui est, pour ainsi dire, le sacerdoce du patriotisme, peut-elle être considérée comme une des

causes qui entretiennent l'affaiblissement des idées morales?

En toute chose, les difficultés sont en raison de la grandeur d'une mission. La Presse doit, par conséquent, en rencontrer d'immenses dans sa carrière. Elle peut faillir par un excès de zèle comme par un excès de réserve; son ardeur et sa franchise peuvent dépasser ses lumières ou celles du pays; sa prudence peut rester en arrière de ses devoirs et trahir les vérités les plus saintes. Or, si cette parole publique, si grave et si délicate, chargée d'intérêts si élevés et d'un rôle si pénible, au lieu d'être éclairée, ou de s'éclairer par tout ce qui l'entoure, se trouve obscurcie par ce qui l'influence, ou s'égare elle-même; si, du rôle d'une discussion impartiale, qui est la première de ses obligations, elle est jetée par les malheurs du temps, ou se jette par ses propres fautes, dans celui d'une discussion partiale, qui n'est le rôle de personne; si elle abandonne, même la discussion partiale, pour s'attacher à la critique systématique, qui égare tout le monde; si elle délaisse jusqu'au rôle de la critique systématique, qui n'est plus qu'une parodie de sa mission habituelle, pour passer à celui d'une polémique passionnée, qui ne convient dans aucun pays civilisé, et qui n'est plus que l'état sauvage mis à la portée de la civilisation; si elle se plaît enfin, exclusivement, dans ces hostilités qui faussent toutes les affections et toutes les idées; si elle abdique le sceptre du commandement pour manier le glaive du combat, elle cesse d'être la lumière du pays et se place en dehors du mouvement général des esprits. Alors, désavouée par la raison et la conscience publiques, elle se fait d'abord enthousiaste, puis fanatique. Dans son enthousiasme, elle n'est qu'austère

et dure; dans son fanatisme, elle se fait intolérante; dans son intolérance, cruelle, impitoyable. Et jamais le grand mot de Sieyès : « Ils veulent être libres et ne savent pas être justes ! » ne s'est mieux appliqué qu'à ceux qui, demandant à tous une liberté si complète, se jettent eux-mêmes dans cette intolérance et dans ce fanatisme où ils ne sont plus justes pour personne.

Maintenant est-il besoin de dire quel péril résulte de ces égarements pour les idées morales du pays ?

A l'état normal de la société, ces excès n'ont rien d'inquiétant pour personne. Alors les luttes de la polémique la plus ardente ont leur charme pour les intelligences, leur utilité pour les nations, et leur gloire pour les combattants.

En effet, pour le progrès des questions sociales et le développement des libertés politiques, rien de plus précieux que la polémique. A la chaleur de ses rayons, les questions s'éclaircissent et se fécondent, les institutions se fortifient et mûrissent, les mœurs s'affermissent et préparent le pays à tous les genres de conquêtes. Car les intelligences qui mènent les autres, passant de l'étude des principes à la déduction des conséquences, envisagent les doctrines de l'humanité et les destinées des peuples sous toutes leurs formes et sous toutes leurs phases. Elles disposent les nations à vouloir toutes celles que veut la loi qui les domine; que pourraient ne pas vouloir, que veulent rarement ceux qui les gouvernent; qu'il n'est pas dans leur mission de provoquer, mais qu'il est de leur devoir d'admettre.

Dans les situations normales, il ne résulte donc du rôle de la Presse que des avantages. De ses combats il jaillit des lumières, des progrès et des conquêtes chères à tous ceux qui veulent le règne de la loi suprême.

Toutefois, même dans les situations les plus régulières de la société, le nombre des intelligences capables de suivre cette polémique fécondante est borné. Il est très-petit auprès de celui des esprits vulgaires qui s'en traduisent les formules au gré de leurs instincts les plus grossiers. La Presse, lors même qu'elle serait parfaite et pure jusqu'à l'idéalité, aurait donc ses inconvénients comme toute institution humaine, comme la Tribune, comme la Chaire, comme tout ce qui a la parole, comme tout ce qui émet des pensées dans un pays. Elle aurait, d'abord, celui d'entretenir les esprits supérieurs dans un état d'investigation qui transporte aisément, de la région des pratiques utiles, dans celle de la contemplation abstraite; puis, celui de laisser les esprits inférieurs dans une sphère d'ignorance et de ténèbres qui d'ordinaire les livre aux influences les plus égoïstes.

Or, si tels sont les inconvénients inévitables de la Presse, même dans les situations les plus régulières, comment n'en aurait-elle pas de plus graves dans ces situations anormales qui sont toujours transitoires, sans doute, mais où tout est agité, où tout est en péril de tomber de sa base, d'être arraché à son sol; où tout souffre et aspire au calme, au repos, à cette guérison que la paix seule donne aux maladies de l'âme?

Dans ces situations si délicates, où tout est encore en question, où tout a besoin de se rasseoir, où les raisons demandent des enseignements fermes et les consciences des doctrines nettes, où la fluctuation des idées touche au scepticisme, le scepticisme à l'égoïsme, l'égoïsme au matérialisme, — dans ces situations, disons-nous, — le corps social ressemble à ces malades

qu'un remède violent peut rendre à la vie, mais qu'un autre remède violent livre à la mort.

En effet, la dissolution n'est que le matérialisme social amené au terme de sa maturité, et éclatant sur la tête des nations, en forme d'une négation et d'une indifférence universelle. Or, dans cette situation, on le conçoit, il suffit d'une grande erreur pour amener une grande catastrophe.

On n'objectera pas, que ce serait là une catastrophe purement politique, et qu'à ce titre elle serait étrangère à nos méditations. D'abord, les catastrophes politiques sont toujours amenées par des catastrophes morales, ou suivies de catastrophes de ce genre. Ensuite, on voit bien, que celles qui sortiraient d'un matérialisme enfanté par le scepticisme entraîneraient dans leur chute la fortune morale du pays. Or, la Presse ne saurait ni renoncer à cette critique et à cette polémique qui jettent si facilement dans le scepticisme les intelligences affaiblies par le malheur des temps, ni laisser en dehors de ses discussions les idées morales, qui sont la base des doctrines sociales. Elle a, au contraire, le plus grand intérêt à les engager dans ces débats, car c'est par elles et c'est en leur nom qu'elle parle avec le plus d'autorité et de puissance. Les idées morales se trouvent donc impliquées forcément par la Presse dans les guerres sociales, dans les discussions politiques; et ainsi la science des principes éternels, la morale, subit toutes les fluctuations de la science des institutions les plus transitoires, la politique. La Presse aurait beau vouloir qu'il en fût autrement, cela est dans la nature et dans la force des choses.

Et maintenant examinons dans quelle situation se

trouve la Presse, relativement aux théories sociales.

Dans l'état ordinaire d'un peuple libre, elle se partage entre deux systèmes, celui des institutions telles qu'elles sont et du gouvernement tel qu'il est, et un système d'opposition. Dans les temps de crise, au contraire, loin de se borner à défendre un système contre un autre, elle se partage entre plusieurs.

Or c'est là, pour les époques de transition, un premier mal. Car, que deux doctrines se posent en face l'une de l'autre, bien armées, bien résolues de combattre, leur lutte, loin d'être un péril, d'ordinaire fortifie davantage celle des deux qui sait le mieux démontrer, qu'en répondant à plus d'intérêts, elle mérite plus de sympathies. Dans tous les cas, il y a dogme et foi de part et d'autre, et ce n'est pas une négation qui s'oppose à une négation; ce ne sont pas cent formes de scepticisme en lutte avec cent formes de probabilisme. Lorsque, au contraire, il y a diversité de systèmes, guerre de tous contre tous, il y a danger pour chacun. Dans une telle lutte, il n'y a que des combats sans fruit. En effet, de ces combats naît le partage des esprits entre toutes sortes de doctrines; de ce partage, l'indifférence pour toutes; de l'indifférence, le découragement de l'intelligence; du découragement de l'intelligence, l'abdication morale. Or, l'abdication morale d'un peuple, si tacite et si déguisée qu'elle soit, est le plus affligeant de tous les spectacles et la plus humiliante de toutes les décadences qu'offre l'histoire de l'humanité.

La grande erreur où l'on tombe communément, en parlant de la Presse, c'est de ne l'envisager que sous les deux faces sous lesquelles il est le plus aisé de la combattre ou de la glorifier, celle de sa plus pure idéalité, et celle de ses plus grands égarements. Mais l'ap-

précier ainsi, c'est être en deçà ou au delà du vrai. La Presse n'est jamais idéale et elle tombe rarement, elle ne tombe jamais aussi bas qu'il est possible de tomber. D'ordinaire elle offre ce mélange de choses, les unes bonnes, les autres mauvaises, d'autres encore douteuses, qui est la commune condition de toutes les œuvres de l'homme. Raisonner dans l'hypothèse de son idéalité, c'est se jouer de la plus grande des institutions de la société moderne; et argumenter dans celle de son abaissement, c'est, de gaicté de cœur, calomnier le salut de tous. Car, dans un État libre, il n'est personne qui ne soit dans le cas d'avoir recours aux lumières et à la justice de la Presse; et ceux qui lui ont fait le plus de mal sont d'ordinaire ceux-là même qui songent le plus à capter sa bienveillance ou à fléchir ses rigueurs.

La vérité est que, loin d'être au-dessus ou au-dessous de tout, elle offre, dans ses théories, les doctrines les plus nettes des divers partis, et dans ses pratiques, les mœurs de tout le monde. A toutes les époques, tout en rappelant sans cesse, à tous, les principes les plus purs, tout en invoquant sans cesse l'avenir ou le passé, et tout en planant au-dessus de la plupart des faiblesses du jour, tant qu'il s'agit de doctrines, elle subit l'influence de ceux-là même sur lesquels sa mission est d'exercer l'action la plus sévère, dès qu'il s'agit de mœurs. Sous ce seul rapport, elle est l'image de la société. Encore ne l'est-elle que de cette fraction de la société qui, par ses lumières et son rang, représente les intérêts moraux et politiques de toutes.

Cela étant, elle est bien autre, dans son influence sur les idées morales, aux époques de crise et de transition qu'aux époques de régularité et de stabilité. En effet, au lieu d'être parfaite et pure jusqu'à l'idéalité, ce

qu'elle n'a jamais eu la prétention d'être, elle est nécessairement, dans la situation où nous sommes, divisée, fractionnée et mobile comme la Tribune.

Toutefois, sa mobilité et son fractionnement présentent d'autres caractères et exercent sur la fortune morale du pays une influence différente.

Qu'est-elle parmi nous? et quelle est son influence sur les idées morales?

CHAPITRE XIV.

Suite.

Si, ce qui ne laisse pas de doute, la Presse prend elle-même sa part aux maladies du siècle, tout en les combattant, elle participe nécessairement à toutes ces incertitudes de doctrine, à tout ce fractionnement des partis et à toute cette mobilité d'opinion qui dominent tout dans le pays, la tribune, l'enseignement. Elle est donc liée à tout cet état de choses que la polémique, dans sa modération, appelle l'anarchie des esprits, et que, dans ses rigueurs, elle qualifie d'infidélité des consciences. Or, comme il est dans le rôle de la Presse et dans sa nature, d'être en avant de tout en toute chose, elle est aussi en avant de tout sous ces divers rapports. Elle éprouve donc, à un degré plus haut que le reste, cette inconstance qui semble ne plus prendre conseil que de sa liberté, ne plus suivre d'autre boussole que la plus faillible de toutes, l'inspiration du moment, inspiration qui peut être un principe, mais qui peut n'être qu'une opinion, et qui, au lieu d'être la sagesse du pays, est quelquefois le caprice d'un homme, et d'autres fois l'intérêt d'un parti.

La Presse, en marchant ainsi, peut encore tenir une

voie, sinon sûre, du moins exempte de périls pour elle-même et pour la nation. Mais cette marche, si elle est, sera un de ces hasards qui sont trop rares pour qu'on doive y compter; et ceux qui s'abandonneraient à des guides aussi faillibles, sur une mer aussi orageuse que la politique militante, courraient assurément risque d'aborder à deux ports où ils se perdraient infailliblement, au moment même où ils croiraient à leur salut. Ces deux ports se nomment, en politique, l'un, la *Versatilité,* l'autre, l'*Apostasie.*

Pour parler de la Presse, quand on en fait partie d'une façon quelconque, avec l'élévation qu'exige la matière et la franchise que demande l'intérêt de tous, et dont la Presse, plus mal jugée que tout ce qu'on juge chaque jour, a plus besoin que toute autre chose, il faut d'abord sortir de la portion militante de cette institution, la presse politique. Il faut mieux faire. Il faut sortir du pays et du siècle même qui dominent la pensée, pour chercher ailleurs les principes et les exemples les plus propres à éclaircir la question, principes et exemples qui auront cet avantage qu'on ne saurait nier, c'est qu'ils ne blesseront ni les hommes ni la vérité, et qu'ils offriront des conséquences telles qu'il y aura instruction pour tous ceux qui en cherchent, et vérité pour ceux-là même qui n'en cherchent pas.

Eh bien, qu'a-t-on vu, relativement à l'influence de la Presse sur les idées morales, aux époques de crise et de transition, dans cette contrée à la fois si rapprochée de nous, par sa position et ses institutions, et si éloignée, par ses mœurs et par ses destinées?

Dans cette contrée qui a la gloire d'avoir souvent éclairé toutes les autres par ses doctrines, et le malheur de les avoir scandalisées quelquefois par ses exemples;

dans cette contrée dont il faut sans cesse étudier l'histoire, mais sans cesse aussi distinguer avec une justice impartiale, les actes, des paroles; dans cette contrée qu'il est de notre gloire d'avoir toujours suivie et quelquefois précédée, et qu'il est de notre dignité de ne jamais imiter dans ce qu'elle condamne elle-même, la Presse n'a cessé, depuis près de deux siècles, d'être la haute puissance morale de la nation, pour toutes les affaires du dedans. Son histoire offre donc de grandes leçons à tout le monde.

En effet, là, on a vu constamment la presse morale et philosophique professer une noble indépendance, offrir un enseignement à tel point fort et pur, que les Ferguson, les Smith et les Stewart sont devenus les modèles des moralistes de toutes les nations, et qu'ils ont acquis une autorité égale dans toutes les classes de la société, grâce à cette élévation avec laquelle, l'œil fixé sur les doctrines politiques de leur pays, ils ont toujours su planer, pour les questions de mœurs, au-dessus des passions qui troublent tant de regards.

Là, on a vu constamment aussi la presse religieuse marcher de pair avec la presse philosophique, et fournir aux principes de la loi naturelle toute la sanction de la révélation divine. Seulement, aux temps de crise, cette fraction de la Presse a trop souvent touché à la politique, a trop fréquemment mêlé et confondu sa bannière avec celle de la doctrine régnante ou de la doctrine déchue, et est intervenue dans les affaires du monde avec une chaleur et des entraînements que n'avouait pas sa véritable mission.

Enfin, ce qui s'est vu plus constamment encore, c'est que la presse politique, et surtout la presse militante, plutôt que de s'attacher aux principes, au vœu du pays et à la cause du progrès, s'est aliénée, soit au pouvoir,

soit à l'opposition; qu'elle a toujours appartenu, soit à un parti, soit à un intérêt, soit à un homme; en un mot, que jamais elle n'a été à sa mission véritable, à sa mission pure et idéale, à sa mission telle qu'elle la concevait et la définissait elle-même, toutes les fois qu'il lui arrivait de la définir.

Voilà ce que la Presse d'Angleterre est depuis près de deux siècles, dans des situations diverses, plus ou moins semblables à la nôtre.

Qu'en devons-nous conclure relativement à l'influence qu'elle a exercée sur les idées morales?

Cette influence est marquée, plus nettement que toute autre, dans l'histoire du pays qui nous occupe.

En effet, chacun sait qu'il a fallu, de la part de la religion, un immense déploiement d'institutions et de moyens d'action pour sauver les mœurs du pays; que, sans ce déploiement, elles périssaient, anéanties par la corruption des consciences et celle des esprits; que la fraction asservie ou engagée de la presse politique, volontairement aliénée ou habilement séduite, a été l'une des plus grandes plaies de la nation, et que c'est à peine si la presse politique un peu libre et un peu morale a secondé, à certaines époques, l'action de la presse religieuse et de la presse philosophique.

Plusieurs fractions de celles-ci ont à leur tour ébranlé l'étude des mœurs et des doctrines sociales.

Certes voilà des faits éclatants et de tristes exemples. Mais sommes-nous dans une situation générale assez analogue à celle de l'Angleterre, pour que nous devions espérer les uns et redouter les autres?

On ne saurait comparer définitivement un état de choses qui débute à une condition permanente; mais, s'il est permis de tirer des inductions de ce qui se

passe parmi nous depuis un demi-siècle de luttes et de métamorphoses, nous devons reconnaître ces deux choses, c'est que, sous un rapport, notre condition est pire, si elle est meilleure sous d'autres.

Elle est meilleure; je m'empresse de le proclamer. D'abord, la mission de la Presse est mieux comprise, et plus austère; car elle est plus surveillée aujourd'hui, grâce au progrès général de l'Europe, qu'elle ne l'était au déclin du dix-septième siècle et depuis cette grande ère d'émancipation sociale.

Ensuite, elle est soumise, en France, aux règles d'une tutelle publique, sinon plus élevée, du moins plus prude, d'une raison générale qui ne perd jamais son empire. Elle est d'ailleurs assujettie à celle d'un langage qui commande toutes les réserves du bon goût et tout le respect de ces convenances, qui sont, parmi nous, des lois sacrées.

Enfin, quoiqu'on ne doive rien conclure de positif d'une série de faits qui ne remontent pas à plus de cinquante ans, il est pourtant vrai de dire que, parmi nous, la presse libre, encore qu'elle n'ait pas pris tout le développement qu'elle a reçu chez nos devanciers, les Anglais et les Américains, a déjà contracté néanmoins des habitudes de gravité et de dignité plus précises que celles qui dominent ailleurs. Ni en morale, ni en politique, ni en religion, elle n'a franchi les limites avec la même impétuosité; et si elle a toujours eu la même hardiesse, elle ne s'est jamais rendue coupable de la même excentricité. En un mot, elle est restée plus constamment dans les doctrines de la raison et de la conscience générale.

Mais, sous un autre rapport, nous sommes dans une situation pire que celle où l'Angleterre s'est trouvée

aux époques de crise et de transition. Pour toutes les luttes que la morale a soutenues, dans ce pays, contre la corruption de la politique, elle a été secondée par la puissance la plus entière de la religion. En effet, la religion, dans cette lutte si grave et si glorieuse pour elle, non-seulement a conservé tout son ascendant, mais, grâce à ses efforts, à sa parole si savante, à ses institutions si multipliées, elle a reconquis, sur les intelligences, un empire que lui disputaient ensemble les libres penseurs en matière de doctrine sociale, les philosophes et les sceptiques en matière de doctrine morale.

Telle sera sans doute aussi, dans le cours des âges, la destinée de l'influence religieuse sur nos institutions et sur nos mœurs. Mais en ces jours, cet auxiliaire, sans faire défaut, est faible au combat ; et chacun sait ce qu'est devenu ce gouvernement des âmes si complet que la religion exerçait autrefois sur les croyances et les habitudes de nos pères, sur les lois et les affaires du pays. Aussi, depuis l'origine de la nouvelle ère qui nous occupe, la presse religieuse n'a-t-elle pu rendre aux idées morales les mêmes services qu'ailleurs.

La presse profane a été elle-même peu féconde sous ce rapport. Toutefois, si elle a présenté moins d'apologies, c'est aussi qu'il s'était produit moins d'attaques; et, dans notre littérature des cinquante dernières années, rien n'approche de l'audace que l'Angleterre a montrée en ces matières, à ses époques de crise.

A en juger par la comparaison de cette période si courte de notre histoire avec la période beaucoup plus longue de celle d'Angleterre, des destinées plus régulières seraient acquises à la Presse de notre pays.

Mais, nous l'avons dit, toute conclusion tirée de telles prémisses est frappée d'incertitude. Ce qui est bien po-

sitif, c'est que, parmi nous pas plus qu'en Angleterre, la Presse n'a jamais offert de périls sérieux pour les idées sociales; qu'au contraire, tous ses excès, commis au nom de la liberté, ont profité soit à l'ordre, soit au despotisme. Et que cela n'étonne personne. Il ne saurait en être autrement dans une situation où l'empire des intérêts matériels, cette omnipotence sensualiste du corps social, vient toujours au secours des idées politiques ébranlées par les débats.

Mais il n'en est pas de même des idées morales. Quand les idées morales sont affaiblies par la discussion, qui est-ce qui vient à leur secours?

Sont-ce les intérêts religieux? Est-ce l'omnipotence spiritualiste du corps social?

Mais qu'est aujourd'hui cette omnipotence? Que pourrait-elle, si même elle était debout, contre la toute-puissance du sensualisme, qui, loin de s'alarmer de l'altération des idées morales, commence d'ordinaire par s'en applaudir pour soi, et ne feint de la redouter qu'au moment où elle semble donner, aux autres aussi, cette même liberté d'action et cette même licence de principes dont il avait voulu se faire un privilége?

A la vérité, la Presse elle-même appartient à une sorte de spiritualisme, et rien n'est plus antipathique à sa nature, qui est de vivre d'idées et de transiger rarement, que ce sensualisme qui transige sans cesse, et qui prétend tout écraser du poids de ce matérialisme qui l'écrase. Aussi, d'ordinaire, loin de s'allier avec lui, la Presse, qui le sait hostile pour elle, est pour lui d'une hostilité qui, pour être plus salutaire, n'aurait besoin que d'être plus constante. Au fond, elle l'est peu. La Presse a ses intérêts matériels aussi; et, obligée de vivre, non pas de sa pensée, mais du produit de sa ligne,

elle pense, elle parle ou se tait quelquefois pour lui complaire. Elle va souvent jusqu'à le servir. Alors, elle qui vit d'idées, qui vit de spiritualisme, qui n'est rien que par la conscience et la raison, professe ses sympathies pour les intérêts matériels, et s'en préoccupe avec d'autant plus de ferveur qu'elle a moins de mission pour une œuvre aussi étrange. Et à cette œuvre, si étrange qu'elle soit, une partie considérable de la presse savante ou grave se livre avec persévérance et dévouement. La presse quotidienne, à son tour, offre chaque jour, pour les intérêts les plus vulgaires, les dernières et les plus productives de ses colonnes et quelques-unes de ses lignes les plus chaleureuses. Il y a plus. Ceux qui d'ordinaire la jugent avec tant de rigueur lorsqu'elle reste dans sa mission véritable, et qu'elle s'attache exclusivement à la discussion des intérêts moraux et politiques, ne négligent rien pour l'entraîner dans ces voies qu'elle dédaigne au fond de son âme, et lui prodiguent d'autant plus de caresses qu'elle déroge davantage à sa fierté.

Ainsi les doctrines morales se trouvent trahies par celle même des puissances modernes dont l'action est encore la plus incontestée.

C'est là un mal réel. Cependant la Presse subit des influences plus fâcheuses que celles des intérêts matériels, qu'elle peut à juste titre protéger, en les subordonnant aux intérêts supérieurs. Elle en subit qui la dénaturent davantage, et qui constituent dans son jeu un mal analogue à celui que nous avons signalé dans le jeu de la tribune. Elle subit l'absence de ces doctrines qui ne laissent de doute à personne; de ces convictions qui ont, dans chaque classe, de fortes majorités, et qui sont, pour la nation, des bannières

glorieuses. Dans la Presse aussi donc éclatent le fractionnement et la mobilité des opinions. Plus libres qu'à la tribune, ils y prennent même des phases plus diverses, et se révèlent d'une manière plus grave, en ce que c'est d'ordinaire, non pas un homme ou un discours, mais toute une association, une œuvre complète, une publication régulière et permanente qui se métamorphosent. Aussi le fractionnement et la mobilité de la Presse entretiennent-ils peut-être plus puissamment, aux époques de crise, la fluctuation des intelligences et l'incertitude des cœurs.

Que se voit-il à ces époques, dans les destinées de la Presse?

Au milieu d'une société formée des ruines de plusieurs régimes, il se trouve toujours plus de capacités en expectative que n'en peut accueillir la chose publique, et plus de débris de grandeurs déchues que n'en peuvent satisfaire ses faveurs. Or, abandonnées à elles-mêmes, ces supériorités ou ces prétentions sont conduites naturellement à prendre position ailleurs que dans les cadres de l'État; à tirer parti de leurs talents, à rendre utiles leurs conseils, et à déployer leur dévouement sur un autre théâtre que celui qu'ils ont quitté ou qui les a délaissées. Elles cherchent nécessairement ce théâtre; et leur tribune de prédilection nécessairement aussi, c'est celle qui est la plus vaste : c'est la Presse dans une de ses grandes fractions. Dans leur état d'abandon, la Presse offre d'autant plus d'attraits qu'elle est plus ouvertement le moyen qui conduit à tout. Car, dans leur pensée, ce premier échelon qui mène si loin, franchi avec bonheur, leur permettra de franchir tous les autres avec gloire. Ils ne sauraient en douter.

D'ordinaire, ces conseillers spontanés des nations se distinguent, dans la carrière de la pensée morale et politique, comme se distinguent les candidats de toutes les carrières, en deux grandes catégories. L'une est composée de ceux qui ont une mission réelle; l'autre, de ceux qui se trompent eux-mêmes sur la nature de leur vocation. Les premiers se font, dans cette noble lice de l'éloquence écrite et de l'enseignement imprimé, les maîtres spirituels de leurs contemporains et les précepteurs inspirés de la postérité. Les autres n'ayant ni mission sincère, ni constance véritable, ni lumières suffisantes, ne cherchent dans la Presse que la politique; dans la politique, que la guerre des partis; dans la guerre des partis, que le butin des vainqueurs. Ils ne s'attachent qu'à celle des fractions de la Presse que nous appelons militante; et dans cette sphère toute spéciale, ils ne demandent que le chemin le plus court.

Les uns sont donc les grands maîtres de l'art, les autres les simples ouvriers du jour.

Les maîtres, comme tout ce qui est élevé, comme tout ce qui est autorité et gouvernement, remplissent avec gravité une mission grave, et gouvernent l'empire des idées comme on gouverne tout empire. Et certes le leur exige toute l'énergie, toute la prudence et toute la modération que demande tout autre. Car ils commandent un navire qui vogue sur une mer orageuse, et qui court des périls jusque dans le calme.

Les ouvriers du jour ont un autre rôle, et leur but justifie des vues et des tendances différentes. Ils ne sont pas le gouvernement de la Presse; ils sont l'opposition dans la Presse; et, suivant la fraction à laquelle ils appartiennent, ils sont, pour le pays, l'opposition de l'opposition. Ils font opposition à leurs maîtres; et, dans

le jeu de ce gouvernement des idées, se répète, sous une autre forme, tout ce que le jeu du gouvernement de l'État offre de plus pénible. Que de dissidences jaillissent de la diversité des intérêts, que de débats naissent de ces dissidences, que de négociations et que de transactions exigent ces débats! Et si fermes ou si purs que soient ceux qui gouvernent, ceux qui ne gouvernent pas savent toujours envahir leur pensée. S'ils ne parviennent jamais à la corrompre, ils parviennent souvent à la dominer, ou à faire triompher la leur. Qu'ils soient de bonne foi, personne n'a le droit de le nier; mais rien n'est de meilleure foi que la passion, et rien n'est pourtant plus sophiste qu'elle. Qu'ils soient d'ordinaire les victimes de leur esprit plutôt que de leur cœur, on ne saurait le contester; et l'on doit comprendre aussi que, dans cette exaltation où jette tantôt la méditation solitaire des théories sociales, tantôt la vue des maux qui affligent l'humanité, les esprits généreux s'attribuent sincèrement la mission d'opérer la réforme sociale. On doit comprendre qu'ils l'entreprennent avec toute l'énergie que demande une œuvre aussi difficile, et qu'avec l'énergie, qui est une vertu, ils confondent l'audace, qui n'en est une qu'au service d'une raison élevée. Mais leurs erreurs ne sont-elles pas d'autant plus déplorables qu'elles trompent des esprits plus sincères?

Il est vrai, je le sais, que tous ces penseurs sans avenir et tous ces apôtres sans mission n'exercent pas d'action sur les affaires; ce qu'ils avouent eux-mêmes, puisqu'ils en font un grief à tous. Il est très-vrai qu'ils avoueraient encore, s'ils étaient plus sincères ou plus savants sur leur compte, que leur mission, ils l'échangeraient sans regret contre une autre, et que leur sys-

tème du jour ne serait pas leur système du lendemain, si des révolutions plus complètes ou des restaurations plus *fructueuses* venaient donner à leur ambition une direction plus positive, un but plus réel. Il est très-vrai qu'ils ne se flattent pas de jamais obtenir l'état de choses que sans cesse ils sollicitent, ne pouvant solliciter autre chose; et que toute cette démonstration si victorieuse des torts de tout le monde est complétement inoffensive pour l'ordre des idées politiques, ordre fortement assis sur des intérêts matériels qui n'ont que trop de puissance, et qui s'opposent non-seulement à toutes les agitations qu'on tente et à tous les nivellements qu'on rêve, mais encore au légitime empire qui est échu aux choses morales. Mais autant ces ébranlements systématiques des institutions sont inoffensifs dans l'ordre des idées politiques, autant ils font de mal dans l'ordre des idées morales engagées dans la politique. Des nuages qu'on sème dans les imaginations il naît souvent des tempêtes dans les cœurs; et les germes de doute ou de défiance qu'on répand dans le sein du peuple, soit sur les institutions, soit sur les doctrines sociales, y dégénèrent toujours, et deviennent des germes de corruption morale. Je le proclame sincèrement : c'est d'ordinaire l'altération des idées morales dans les hautes classes de la société qui enfante la mauvaise politique; mais trop souvent aussi c'est la mauvaise politique, semée dans les basses classes, qui y jette l'altération des idées morales. Toutefois, faire des faiblesses ou des égarements qui sont le fait de quelques-uns un grief général, et reprocher à la Presse entière des excès qu'elle blâme elle-même, qu'elle juge avec plus de rigueur que ses adversaires, ce serait commettre à son égard une erreur d'autant

plus dénuée de sens que ces taches disparaissent davantage sous les flots de lumière qu'elle verse dans les âmes. En effet, pour constater toute l'influence qu'elle exerce partout où elle a sa liberté entière, et où, par l'éclat du talent, par les richesses de la science, par la gravité et la plénitude de ses paroles, elle est la souveraineté morale d'un pays, il faudrait énumérer ce qu'il y a de plus grand et de plus glorieux dans les destinées des derniers temps.

On ne saurait néanmoins le nier, à côté de ces deux catégories d'écrivains, dont les uns, ceux que nous avons appelés les maîtres de l'art, représentent le principe de l'union et de la stabilité; les autres, ceux que nous avons nommés les ouvriers du jour, le fractionnement et la mobilité, il est une autre catégorie encore qui se compose de ceux-là mêmes auxquels on ne saurait contester la plus haute autorité, et qui, par l'action qu'exercent sur les mœurs de l'époque, soit leurs leçons, soit leurs destinées, méritent une attention spéciale. En effet, que se passe-t-il de plus?

On le sait, la destinée de l'homme de génie est pénible. Rarement elle est belle au début, et cela est heureux pour l'humanité et heureux pour lui-même; car le malheur fait grandir tout ce qui est grand et beau en soi. Aussi, qui dit homme éminent dit homme méconnu d'abord, longtemps aux prises avec ceux qu'il doit commander, et qui ne se décident à le reconnaître qu'à la condition d'en être vaincus. On se laisse subjuguer par son ascendant; on ne va pas à la rencontre de son empire.

Or, ces talents, d'abord écrasés ou laissés dans la foule; ces ambitions légitimes que des ambitions vulgaires rejettent d'ordinaire sur l'arrière-plan tant

qu'elles peuvent, et que repoussent quelquefois les gardes même qui veillent aux barrières du Louvre, mais qui sentent d'autant plus vivement la mission que leur a donnée la nature, qu'on la conteste avec plus d'injustice, cherchent, en dehors des carrières générales ou des emplois publics que la société refuse à leur mérite, une sphère d'activité qui leur permette de déployer ce que la nature, prodigue pour elles, ce que l'étude, fructueuse aussi, leur a donné de force et de supériorité. Dans un siècle où l'homme le plus éminent n'est rien, si ce n'est par la pensée; où la pensée ne vaut que ce que vaut la parole; où la parole la plus puissante de toutes est celle qui paraît tous les jours, elles trouvent, dans la Presse, la tribune, la position, les honneurs et la gloire qui leur sont promis par le génie. La Presse, qui est un pouvoir, elle aussi, et qui a besoin de nobles services et de grands dévouements, elle aussi, ne rejette pas sur l'arrière-plan, ne repousse pas de ses degrés ceux qui lui apportent l'éclat et l'autorité. Non-seulement elle les accueille, mais elle les appelle. Elle ne les accueillerait ni ne les appellerait, que la Presse serait à ces hommes. Ils la créeraient, si elle n'existait pas; et ils la créeraient redoutable dès son début, puisqu'ils portent en eux ce qui la fait redouter. A plus forte raison, ils la font grande et belle là où ils la trouvent dans des conditions de force et d'indépendance.

Ils en font, d'abord, la maîtresse d'un peuple.

Ils en font, ensuite, la terreur de ses adversaires les plus orgueilleux. Et c'est un bonheur pour les nations qui vivent d'idées, qui vivent de grandeur morale, que des hommes éminents se constituent ainsi les conseillers spontanés des empires. C'est un bonheur pour le progrès et la liberté, que ni les carrières vulgaires, dont

plusieurs catégories offrent tant de séductions, ni l'État, dont les emplois ont tant de magie, n'absorbent dans leurs cadres tous ces hommes éminents, car leur autorité et leurs lumières demandent, pour se développer complétement, l'indépendance la plus entière. Dans cette indépendance est une des conditions nécessaires de leur grandeur; et aux époques normales des sociétés, il n'est rien de plus fortuné pour elles que ces grandes existences vouées à la méditation indépendante, à la pensée libre, à la parole pure, à la critique sévère. Là est la garantie d'une marche noble et franche, d'un progrès aussi élevé que rapide.

Mais il se fait enfin, de la Presse, un autre usage.

En effet, qu'arrive-t-il naturellement, forcément, dans des temps de transition, où l'abnégation de soi est rare, et dans le sein d'un peuple où il n'y a que les positions tranchées qui soient puissantes?

On prend des positions qui ne sont pas celles de l'abnégation seulement, et qui sont tranchées; des positions hostiles pour ce qui vous a été hostile; des positions d'où l'on bat en brèche, avec toute l'énergie d'une âme encore plus passionnée pour ses intérêts que pour ceux du pays, d'abord, tout ce qui mérite des colères, puis, ce qui, dans une autre disposition d'esprit, mériterait des conseils; enfin, ce qui obtiendrait même, soit des éloges, soit une légitime indulgence, si le point de vue était plus net.

Dans la position que prend un combattant de la Presse, il est d'ordinaire d'autant plus fort qu'il s'élève plus haut, et d'autant plus éloquent que son langage est plus absolu. Et il arrive naturellement, quand on aspire au sceptre, dans l'empire des idées, qu'on s'élève à l'idéalité. Alors on applique les exigences de

cette idéalité, avec la critique la plus sévère, à tout ce qui est, à tout ce qui se fait et à tous ceux qui le font. On n'est indulgent pour rien, juste pour personne; on est, au contraire, par suite du système qu'on s'est fait, et qu'on s'est fait de bonne foi, injuste, impitoyable pour tout ce qui n'est pas conforme à ce système et pour tous ceux qui le repoussent. Et dans ces voies de condamnation générale, rien de ce qui est ne demeure à l'abri des foudres qu'on lance sur toutes les têtes : hommes et choses, affaires et institutions, mœurs et lois, tout est frappé. Tout serait brisé, anéanti, si l'arme qui frappe était plus puissante encore.

Il arrive autre chose. Dans des jours où le dévouement à l'idée pure est, dans le monde politique, un martyre stérile; où la plus haute noblesse de l'âme laisse ou jette dans la plus grande pauvreté, on fait de la Presse ce qu'on fait de toute chose. De ceux qui la constituent, les uns sont menés forcément, les autres se laissent aller naturellement à la constituer à leur bénéfice. Les uns songent à eux, les autres aux leurs. Il en est qui, dominés par toutes ces préoccupations de parti dont le cœur et la raison aiment à se faire les complices, par toutes ces puissances de l'esprit de corps qui règnent jusque dans les catégories les plus honorables de la société, se persuadent sincèrement qu'il n'est de salut que par eux. Dans cette persuasion, on s'exalte tous les devoirs; et, dans cette exaltation, on repousse, de partout, ceux qui ne concourent pas au but qu'on veut atteindre. Et dans tout cela il n'y a rien qui ne soit bien simple, qui n'arrive de soi-même, bien naturellement. Il n'est aucune de nos institutions qui ne prenne, avec tous les caractères de grandeur, une riche part de faiblesses humaines. L'armée, la magis-

trature, le sacerdoce, l'enseignement, tout ce qu'il y a de plus pur, de mieux réglé par soi ou par la loi, offre toujours, à côté de ses vertus les plus éminentes, quelques-unes de ces imperfections et de ces irrégularités qui attestent l'indestructible puissance du point de vue personnel, aberrations qui choquent tout le monde, mais que tout le monde traite avec indulgence.

Il en est ainsi, il en doit être ainsi de la Presse elle-même. Que lui arrive-t-il?

D'ordinaire la leçon et la critique de tous, source de lumières et de conseils pour les faibles et pour les forts, la Presse, la plus noble des missions devient quelquefois une simple affaire, un commerce. Et elle le devient entre les mains les plus pures. D'ailleurs pour beaucoup de branches d'instruction, la Presse fait un commerce qui n'offre aucune espèce de péril ni de décadence. Les trésors de la science et de la littérature peuvent, au contraire, s'échanger contre d'autres trésors de la manière la plus sublime. Mais, à côté de ces transactions légitimes, il se fait, dans la Presse, un autre genre d'affaires et une autre espèce de commerce qui est funeste aux idées morales. On le comprend. Quand il se forme des coteries littéraires qui faussent, à leur profit, toutes les notions du beau, le goût et la critique s'en affligent avec raison. Lorsqu'il se fait des coteries politiques qui faussent, à leur profit, les notions du bien, la morale s'en afflige avec plus de raison encore; car ces intrigues pervertissent celle de nos institutions qui a la surveillance de toutes les autres. Par ces entreprises, la Presse, qui est le plus grand enseignement des pays libres, qui est leur enseignement moral comme leur enseignement politique, s'abaisse, du rang d'une mission générale et d'un sacerdoce auguste, à celui d'une

simple industrie, d'une spéculation mercantile d'autant plus indigne qu'elle s'attache à un objet plus sublime.

Et voyez, par les faits que nous offrent ceux des pays dont la Presse a une histoire, combien cette spéculation est funeste; quelles excitations elle porte avec elle, quand elle réussit; à quelles décadences et à quelles chutes elle aboutit, quand elle est mauvaise!

Quand elle réussit, elle donne au talent la richesse, à la richesse la chaire curule, à la chaire curule le pouvoir. Et tout cela peut se faire, sans nul doute, dans les voies les plus pures et les plus légitimes. Tout cela offre, à la vérité, aux yeux de ceux qui voudraient n'accorder de priviléges qu'à la naissance et à la fortune, l'inconvénient d'une grande excitation. Rien n'est pourtant plus directement dans les desseins de la Providence que cette excitation même, qui mène tous les genres de supériorité au rang qu'elles ont mission de prendre dans la société, en vertu des lois éternelles du monde. Personne n'est donc en droit de s'affliger de ces succès.

Mais lorsqu'au contraire la spéculation est mauvaise, et qu'elle devient une industrie désastreuse, elle jette dans un mécontentement profond. Le mécontentement irrite les esprits, et les précipite dans mille égarements. Il les remplit de douleur, quand ils ont de la noblesse; et, dans la douleur, s'assombrissent toutes les pensées, et s'altèrent toutes les affections sociales. On le sait, l'infortune brise ceux qui manquent d'énergie, et renverse dans la poussière ceux qu'elle a brisés. Alors c'est une décadence profonde qui envahit la raison et le cœur; et souvent, dans cette décadence, il ne reste que deux voies de salut, l'une et l'autre également déplorables, voies de perdition l'une et l'autre;

car l'une aliène la parole, l'autre aliène jusqu'au silence. Et quels scandales l'une et l'autre versent dans la pensée de tous ceux qu'ont éclairés, qu'ont édifiés, peut-être, la leçon et le dévouement qui avaient précédé cette chute!

La Presse tonne avec puissance et avec éloquence contre ce fractionnement et cette mobilité de la Tribune qui offrent des conversions que la morale désavoue et des changements de drapeau que la politique flétrit. La Presse, à son tour, tombe souvent, aux époques de transition, dans les mêmes fautes qu'elle reproche à la Tribune avec le plus de colère. Que de fois on a vu, dans nos années de crise, s'élever des tribunes d'abord décorées des bannières de la plus noble indépendance, ouvertes quelque temps aux plus généreux défenseurs des droits et des devoirs de tous, converties plus ou moins brusquement, et avec plus ou moins d'habileté, d'abord, en tribunes neutres, bientôt, en tribunes hostiles pour les principes qu'elles avaient professées les premières, impatientes du drapeau qui avait protégé leur origine, et combattant avec fanatisme ce qu'elles avaient défendu avec enthousiasme, en attendant que, de ce fanatisme sans conviction, elles retournassent à une religion politique sans principes.

On se plaît à dire quelquefois que les idées politiques, agitées ainsi, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, par les mêmes hommes ou les mêmes associations, loin de s'ébranler, s'épurent et s'affermissent davantage.

Il n'est rien au monde qui s'affermisse entre des mains faibles, qui s'épure entre des mains impures. Et il n'est rien au monde qui fasse, aux principes de la morale publique, plus de mal que la faiblesse et l'im-

pureté de ces apôtres sans mission. Je dis plus. S'il était vrai que les idées morales d'un peuple déjà éprouvé par tant de scandales pussent assister encore impunément au spectacle de tant de hontes, de tant de démentis donnés aux leçons les plus graves et aux protestations les plus véhémentes, ses idées assurément différeraient beaucoup de nature et de caractère de celles de toutes les autres nations du monde. Car partout ailleurs, l'abandon des convictions, de la part de ceux qui mènent les âmes, conduit celles-ci à l'abandon des principes. Or, partout l'absence de convictions et l'absence de principes est un état de choses qui ravage les mœurs, qui perd les sociétés.

Cependant ces conclusions ne peuvent s'appliquer qu'à une fraction minime de la Presse, ou plutôt qu'à certains phénomènes que présente de temps à autre cette fraction si minime, et qu'elle-même ne présente que par voie d'exception. Dès lors, ces phénomènes, si graves qu'ils soient, ne doivent-ils pas exercer une influence d'autant moins sensible qu'ils sont plus rares?

Il est hors de doute qu'ils sont très-rares, et que, s'ils étaient fréquents, s'ils étaient continus, ils n'attesteraient plus un simple affaiblissement dans les idées morales : ils en attesteraient la ruine. Ils sont graves néanmoins aux yeux du moraliste, et ils le sont en raison même de la mission de la Presse. En effet, ils sont le scandale au sanctuaire, et, si rares qu'ils soient, ils entretiennent d'une manière fâcheuse l'altération que tant d'orages ont jetée dans les idées de tout le monde.

Mais, si les idées morales du peuple sont affaiblies, d'un côté, par la mobilité et le fractionnement d'une portion de la Presse, sont-elles protégées du moins avec une suffisante efficacité par l'union et la con-

stance d'une autre portion, celle qui ne varie pas suivant la fortune du jour?

Dans les temps de critique et d'injustice, on accorde à peu d'hommes les honneurs de la persévérance; et à n'en croire qu'une de ces opinions exagérées qui sont les thèses favorites du jour, c'est à peine s'il est parmi nous des voix pures et des paroles qui n'aient pas failli.

On peut affirmer, au contraire, qu'il n'est pas de Presse au monde qui pût offrir une instruction plus éclatante à la fois et plus régulière, plus riche et plus populaire que la nôtre, soit qu'on examine la presse périodique, soit qu'on considère la presse ordinaire.

On doit ajouter que, malgré quelques-unes de ces fluctuations qui sont amenées par la force des choses, et de ces modifications qu'impose le progrès du temps, la plupart des organes de la presse militante présentent, dans les principes qu'ils soutiennent, une constance dont peuvent s'enorgueillir, à juste titre, ceux dont elle est l'œuvre et la gloire, et que la presse non militante, la presse savante surtout, a puissamment concouru, dans les débats les plus orageux, au maintien de tous les principes qui forment la base de la morale publique.

Toutefois, le bien que l'une sème à tous les instants du jour, et que l'autre ne cesse de répandre, empêche-t-il le mal de jouer son rôle et d'exercer son influence? On le sait, il n'est pas de soins qui suffisent pour raffermir l'arbrisseau dont les branches, sans cesse agitées par la tempête, ébranlent sans cesse les racines dans tous les sens. Il n'est pas de suc nourricier qui puisse fortifier les rameaux d'une plante qui se dessèche par les racines.

Or telle est la condition d'un peuple longtemps tour-

menté par les orages, et que chaque jour encore d'autres orages viennent agiter avec une violence toujours nouvelle.

Mais serait-il juste, quand on reconnaîtrait que le fractionnement et la mobilité de la Presse entretiennent l'affaiblissement des idées morales, de s'en faire un argument contre la Presse elle-même?

Personne ne peut en concevoir la pensée, pas plus qu'on ne peut concevoir celle de s'élever, pour la même cause, contre la Tribune. D'abord, nous l'avons dit, aux époques de transition, ces deux institutions peuvent entretenir l'affaiblissement des idées morales du jour, sans qu'on soit autorisé d'en rien conclure contre leur influence aux époques normales.

Ensuite, ni la Presse ni la Tribune n'ont pour mission directe le rétablissement des idées morales; c'est à l'enseignement, c'est aux études de mœurs qu'appartient cette mission spéciale.

Où en sont les études morales?

CHAPITRE XV.

De l'état des études morales. — Caractères généraux. — Principaux systèmes.

En abordant l'influence de la Tribune, j'ai exprimé la crainte de manquer à la réserve qu'impose une question si grave et si délicate, et sur laquelle on n'est libre de s'exprimer avec un certain abandon ni quand on y est intéressé directement, ni quand on y est complétement désintéressé.

Je n'ai pas exprimé cette crainte au sujet de la Presse, dont les allures si libres aiment à laisser libres les allures de tous ceux qui parlent d'elle, à quelque titre qu'ils lui appartiennent.

Mais, au moment de passer, de l'examen des idées morales engagées dans la polémique de la Presse, dans les débats de la Tribune et dans le jeu général des institutions modernes, à l'examen des idées engagées plus spécialement dans les études morales du jour, je sens le devoir d'exprimer la même inquiétude. Si j'éprouve cette émotion, ce n'est pas que je craigne ni de trop dire ni de tout dire : c'est que je me flatte peu de traiter cette matière si grave avec toute la richesse qu'elle exige.

Les études morales sont, dans les empires modernes,

la plus grande des sciences. C'est celle de toutes qui seule a puissance de bien diriger le jeu des mœurs et des lois, le jeu des affaires et des institutions. Or, quand ces études, qui sont partout le privilége des plus hautes classes de la société, — car ce sont bien les classes les plus graves d'une société qui en constituent les plus hautes, — sont affaiblies comme les idées morales du peuple, et par les mêmes causes qui ont amené l'affaiblissement de ces idées, comment n'éprouverait-on pas la crainte de ne pouvoir traiter une telle matière, c'est-à-dire la plus grande question de salut public, avec toutes les lumières qu'elle demande?

Comment n'éprouverait-on pas surtout quelque hésitation à exprimer une opinion qui pourrait, au premier aspect, passer pour un paradoxe, j'entends cette profession de foi, que l'état actuel des études morales est une des causes qui prolongent le plus l'affaiblissement des idées morales engagées dans les doctrines politiques; que ces études, si suffisantes qu'elles fussent pour une situation normale, sont insuffisantes pour une époque de crise et de transition, où il n'est de salut pour un peuple que dans des études morales proportionnées aux agitations et aux déchirements qui travaillent les âmes; et que s'en rapporter aux institutions ordinaires pour satisfaire à des exigences extraordinaires, c'est se tromper gravement sur la plus grave des questions? Si fondée que puisse être la crainte d'émettre un paradoxe, ce n'est pas toutefois un excès de franchise, c'est un excès de réserve qu'il convient de redouter dans l'examen d'une question où est engagé l'intérêt moral du pays. La franchise est ici un devoir plus difficile à remplir que celui de la réserve. Il en est d'autant plus rigoureux. On peut se taire sur des

matières trop délicates pour être débattues devant les oreilles de tous; mais une fois qu'on les aborde, il faut les mettre dans tout leur jour et montrer que tout le monde gagne à ce qu'elles soient envisagées sous un point de vue complet. Or, la question si grave que nous venons d'examiner, l'affaiblissement des idées morales qui ont cours dans les classes inférieures de la société, ne reçoit toute sa lumière que de l'examen des études morales de la classe supérieure. Et cet examen, quand il est fait d'une manière complète, amène, sur la situation sociale, des révélations si importantes que l'hésitation d'un instant s'évanouit bientôt devant l'immense lumière qui s'élève sur un horizon dont tous les points réclament ses rayons bienfaisants.

Les études de la classe supérieure ne sont pas seulement la forme scientifique de ces mêmes idées qui dominent la classe inférieure : elles en sont encore, sinon la source, du moins l'inspiration et la règle. Elles n'en sont pas seulement une édition plus correcte : elles en sont une édition complète.

En sont-elles une édition bien complète?

Je l'ai dit, les études morales proprement dites, libres, indépendantes de celles de la religion et de la philosophie, n'ont jusqu'ici joué dans l'histoire qu'un rôle proportionné à l'importance qu'avait cet ordre d'idées dans les institutions sociales. Ce rôle a été d'autant plus secondaire que deux autres ordres d'idées, celles de la religion et de la politique, régnaient plus exclusivement. Et il pouvait en être ainsi, sans nul inconvénient, tant que dominaient la loi religieuse et la loi politique, sans demander à la morale autre chose que des devoirs et des services.

Il n'en est plus de même aujourd'hui que la loi politique est rendue indépendante de la loi religieuse, et qu'elle cherche sa sanction suprême dans la loi morale.

Il n'est donc pas, dans l'histoire de l'humanité, d'époque où les études morales aient eu une mission analogue à celle qu'elles sont appelées à remplir parmi nous. Or, si l'on doit dire, pour être vrai, qu'il est, dans le passé, peu de siècles où ces études aient été ou plus fortes ou aussi fortes qu'elles le sont aujourd'hui, en parlant d'une manière absolue et sans les comparer aux exigences de la situation, il faut ajouter, qu'il n'en est pas un où elles aient été aussi faibles qu'elles le sont maintenant, eu égard à la tâche qui leur est imposée et au rôle qu'elles doivent jouer au milieu de nos institutions.

En effet, là où dominent de fortes études de religion, quelle que soit l'agitation politique d'une époque, elles appuient les études morales, si faibles qu'elles soient, et les maintiennent, par la puissance qu'elles leur communiquent, au niveau des besoins du temps. Si elles ne répandent pas de grandes lumières dans les intelligences, elles prêtent au moins aux doctrines politiques qui viennent prendre une place rendue libre par la tempête, une autorité sacrée, et le lien social n'est pas privé de sa sanction la plus auguste.

Lorsque, au contraire, dans une situation pleine de troubles, le contingent des études religieuses est médiocre ou faible; s'il suffit à peine pour maintenir quelques traditions de foi et quelques habitudes de piété; s'il est impuissant à prévenir les ravages que le débat fait dans les mœurs, et à nourrir de fortes études sur les principes, alors l'ébranlement jeté dans les consciences est complet. Il empêche même les bons esprits

de se fixer. On voit ainsi dans l'histoire des époques où il n'y a plus de doctrines; où la prétention d'en avoir est une chose insolite; où elle est une bannière de parti et presque un symbole de complot.

Et quelles doctrines y aurait-il, quand rien n'est éprouvé, quand tout est à l'essai et quand tout change d'un moment à l'autre? Dans cette position, la meilleure théorie n'est-elle pas la plus heureuse inspiration de chaque jour? Et afficher des dogmes au milieu d'une crise qui s'accomplit encore, qui n'est pas finie, n'est-ce pas vouloir la halte au milieu du progrès?

Appliquons maintenant ces vérités à la situation.

Nous y avons constaté ces deux faits, d'abord, qu'elle n'est pas dominée par de fortes études de religion; ensuite, qu'elle n'est pas dominée non plus par de fortes doctrines de politique.

Mais, dans ce cas, est-elle au moins dominée par de fortes doctrines de morale?

Il reste debout des doctrines en morale, tout le monde l'accorde. Mais ce dont l'esprit du siècle se préoccupe, ce n'est pas la morale, c'est la politique.

Or, quelle est cette politique? Est-elle religieuse? Est-elle morale? Elle n'est certes ni immorale ni impie; mais ce n'est plus le point de vue religieux qui la domine, et ce n'est pas encore le point de vue moral qui la guide : c'est le point de vue social, en d'autres termes, c'est le point de vue politique.

Le point de vue moral aura-t-il son tour?

On l'ignore, dit-on, et l'on ajoute : que d'abord la crise s'achève; la théorie viendra en son temps.

Mais, en attendant, quelle est la morale qui subsiste? Est-ce celle de la loi religieuse? Est-ce celle de la loi naturelle?

La morale de tous, celle du prolétaire comme celle du propriétaire, c'est celle de la politique; car c'est celle du point de vue social. Or, le point de vue social n'a rien d'arrêté encore; car tout est à l'état de débat, non pas en matière d'institutions, mais en matière de doctrines. En sorte qu'en fait de doctrines, ce qui règne, en dernière analyse, c'est le débat.

Ainsi, la première observation générale que présentent nos études morales, c'est que ce ne sont plus les études religieuses qui les dominent; la seconde, c'est que nos études morales, telles qu'elles sont, fortes ou faibles, ne sont pas encore indépendantes du débat social, et n'occupent pas encore la place qui leur appartient dans l'opinion; la troisième, c'est qu'elles sont dominées par les études politiques, par le débat.

Une dernière, qui résulte des précédentes, comme une conséquence rigoureuse, c'est qu'elles sont insuffisantes, en présence d'une situation qu'elles sont appelées à dominer, et qui en demanderait de plus fortes que nulle autre époque.

Ces observations sont-elles fondées? Quel est le véritable état de nos études morales?

Dans une situation transitoire où tout est incertain et flottant, où il règne dans les doctrines de la classe lettrée une diversité analogue à celle qui domine les idées du peuple, où il se trouve moins de systèmes de science que de bannières de partis, où le tableau de ces études est tracé sous l'influence de passions contraires, et par des peintres aussi passionnés que le sont ceux que nous avons rencontrés en examinant l'état des idées populaires, il n'est pas facile d'apprécier les études spécialement consacrées aux doctrines de mœurs. Déjà nous avons trouvé qu'il n'est pas aisé de faire connaître

les idées morales qui règnent dans les classes du peuple. Or, faire l'inventaire de la pensée des classes supérieures, est plus difficile encore. D'abord ce sujet est si élevé que, sur les hauteurs et dans le lointain où l'intelligence est obligée de planer pour l'approfondir, elle cesse de voir avec une entière clarté, et que les contours se perdent et se confondent. Ensuite, cette question est plus vaste que la première. Les études du moraliste donnent toujours une plus grande abondance de notions et une plus grande variété de nuances que les simples réflexions de l'homme du peuple. Enfin, la pensée morale des classes supérieures offre aussi une plus grande richesse de formes et, avec une plus grande habileté à s'observer elle-même, une plus grande dextérité à se produire, à se déguiser, à s'accommoder aux choses et aux personnes. Et par conséquent il y a plus de difficulté d'en saisir le jeu tout entier.

Néanmoins il est trois caractères que l'état de nos études morales présente à la vue de tous, fortement prononcés, sur lesquels nul ne saurait se tromper, et qui tous les trois ne sont que la reproduction, sur une plus vaste échelle, de ce que nous avons observé dans les idées morales des classes inférieures. C'est-à-dire qu'il y a division sur les principes, altération dans les doctrines et insuffisance dans l'action qu'elles exercent.

Les causes qui ont amené cette situation sont celles-là même qui ont amené l'état de division, d'incertitude et d'insuffisance, en d'autres termes, l'affaiblissement où se trouvent les idées populaires. Ce sont ces immenses révolutions qui se sont accomplies dans la loi religieuse, dans la loi politique et dans la loi naturelle.

Cependant il y a, dans ce que nous allons examiner, quelque chose de spécial. Il ne s'agit plus ici de ce qui est du domaine de tous, de ce qui est dans le commerce de la vie publique et de ce qui arrive de toutes parts à chacun, sans qu'aucun se rende compte de ce que tous lui enseignent. Il s'agit, au contraire, des méditations les plus élevées sur les principes des mœurs, sur les théories auxquelles conduisent ces principes, sur les conséquences qui résultent de ces théories pour les lois et les institutions, c'est-à-dire pour les destinées de la nation.

La question prend donc une physionomie nouvelle et plus sérieuse encore, en ce qu'il s'agit, non plus de ce qui règne dans le sein d'une société sans que personne s'en rende compte, mais, au contraire, du compte que s'en rendent les hommes les plus éminents du siècle, des modifications qu'en vertu de la situation, ils croient devoir apporter à l'étude des lois éternelles qui président au gouvernement des consciences, et de la science qu'ils offrent aux plaies du pays.

Aussi, dans cette région nouvelle où se fixe maintenant notre attention, trouvons-nous des doctrines fortes, abondantes et tranchées. Ce ne sont plus des opinions, ce sont des systèmes qui sont en présence, et des systèmes qui embrassent l'avenir comme le présent, qui engagent la religion comme la politique, et qui partout cherchent des fondements pour y asseoir les règles que demande la société, dans une situation si nouvelle.

Dans cette région plus élevée, le débat est d'autant plus grave qu'il touche à l'origine de tout débat, de toute science et de toute chose. Car c'est là, dans les

sphères les plus hautes, qu'on trouve les principes de toute autorité, la source de toute loi et l'énigme de toutes les destinées du monde. En dernière analyse, c'est de cette énigme que les études morales s'occupent le plus volontiers. Elles seraient d'une timidité extrême, si elles n'en cherchaient pas la solution, et d'une stérilité désolante, si elles ne l'offraient pas aux esprits studieux, si elles ne leur montraient pas que ce sont les mœurs qui donnent aux nations la gloire et la prospérité.

Dès lors, on le voit bien, dans ces études sont nécessairement engagées toutes les théories de la vie sociale, et par conséquent toutes les plus grandes questions du jour; et, comme aux grandes questions du jour se rattachent les plus grandes existences du temps, il est difficile de les traiter sans se heurter indirectement aux plus grandes émotions que puisse éprouver un siècle qui ramène tout à des questions de personnes.

Il est donc vrai qu'ici tout prend une gravité extrême, et que même, en n'abordant que ce qu'il faut aborder, on touche à toutes les questions fondamentales de la société. Cela se conçoit. Quand les institutions politiques d'un peuple sont assises sur les notions de la loi naturelle, qui sont celles-là mêmes de la loi morale, il n'est plus de question sociale qui ne s'implique dans la science des mœurs. Mais dès lors on conçoit aussi le principal des caractères que nous offre cette étude.

Nous avons dit que le premier de ces caractères, c'est la division des esprits sur ces principes. On appelle *principes* les idées ou les points de vue les plus généraux qui président à un ordre de faits. Mais il faut distinguer les principes qui dominent les divers sys-

tèmes de morale de ceux qui peuvent dominer l'étude de ces systèmes. Ces derniers sont les seuls qui nous occupent.

Ils varient naturellement suivant l'importance qu'on attache, dans une société, soit à la loi religieuse, soit à la loi politique, soit à la loi naturelle. C'est donc tantôt le point de vue religieux, tantôt le point de vue moral, tantôt le point de vue politique qui est dominant, c'est-à-dire qui imprime sa puissance et son génie à l'ensemble des méditations qui ont pour objet les mœurs.

C'était le point de vue religieux qui, chez les anciens peuples de l'Orient, dominait toutes les doctrines morales, comme toutes les doctrines sociales. C'était le point de vue politique qui dominait, chez les Romains, toutes les doctrines morales comme toutes les institutions religieuses. C'est le point de vue moral ou le point de vue de la loi naturelle qui domine aujourd'hui, abstraction faite de la foi religieuse, sur laquelle chacun est libre, mais qui exerce son pouvoir sur tous, chez les Américains du Nord.

Quel est le point de vue qui nous domine?

Avant de répondre directement à cette question, qui est complexe, disons d'abord que la prédominance d'un des trois points de vue ou d'un des trois éléments qui entrent d'ordinaire dans l'ensemble des doctrines sociales n'exclut pas les autres, et n'exclut pas l'harmonie de tous. Au contraire, l'harmonie de ces trois éléments fait l'état régulier de ces doctrines, celui des sociétés qui les professent et celui des études qu'elles suivent. C'est leur désaccord qui constitue les situations anormales.

Il n'est donc pas nécessaire, et il n'est ni désirable ni



possible qu'il y ait empire exclusif d'un des trois éléments. De ce que l'un des trois est puissant, il n'en résulte pas que les deux autres soient faibles ou nuls. Il faut ajouter que d'ordinaire et dans les états modernes qui vivent des leçons, des traditions et des débris du passé, ce ne sont ni les situations normales ni les situations anormales qui dominent. En effet, loin de là, ce qui se voit le plus fréquemment, c'est une sorte d'état mixte et de situation moyenne, qui n'est ni une lutte ouverte ni une paix profonde entre ces éléments, qui n'est qu'une espèce de trêve résultant d'une transaction faite plus ou moins sciemment.

Cette situation, qui est ordinaire, est aussi la nôtre, à tel point, que, s'il est en Europe des sociétés dont on ne saurait dire bien au juste quelle est l'espèce de transaction entre les trois grandes lois ou les trois points de vue principaux qui les gouvernent, il en est précisément de même parmi nous. Car nous ne saurions dire ni si c'est le principe politique, ni si c'est le principe religieux, ni si c'est le principe moral qui domine. Ce que nous savons de plus net, c'est que ce qui règne dans la doctrine du statut fondamental de la société, c'est une transaction si tacite et si discrète qu'elle défie l'interprétation la plus exercée. Dans les doctrines libres, c'est la division, c'est la guerre. Là, les trois points de vue sont devenus trois principes ennemis, exclusifs, intolérants, en un mot, trois bannières politiques qui ne se combattent pas précisément à outrance; qui ne se posent pas même avec une netteté entière, et qui se rapprocheraient peut-être si elles s'expliquaient avec plus de clarté et plus de franchise; mais qui, pour cela même, sans doute, affectent de prendre, les unes à l'égard des autres, une attitude hostile.

En effet, nous avons des docteurs qui ne veulent que du point de vue religieux pour toutes les théories morales ou politiques; d'autres docteurs encore qui ne veulent, pour ces mêmes théories, que du point de vue de la loi naturelle ou du point de vue philosophique; et d'autres enfin qui ne conçoivent en pratique que le point de vue politique, et pour qui la morale elle-même n'est qu'une science sociale. S'il était nécessaire d'ajouter à ces définitions un mot de plus, d'y répandre la clarté que jettent les noms propres, nous dirions que Bossuet est le héraut des premiers, Grotius celui des seconds, et Hobbes, plutôt que Bentham, celui des troisièmes.

En précisant ainsi les bannières, je ne prétends pas dire qu'il n'y a dans le sein de la société que trois systèmes, ni plus ni moins. Cette opinion, qui serait démentie par tous les faits, ne saurait être celle de personne; mais je veux dire qu'à ces trois systèmes se rapportent tous les autres; qu'ils n'en sont que des nuances.

J'arrive maintenant à la question de savoir si l'existence simultanée de ces trois systèmes est un avantage ou un inconvénient; s'ils se font une guerre profonde, assez profonde, pour qu'elle soit un mal plutôt qu'un bien, et si leur lutte n'est pas, en principe, le signe d'une prospérité morale dont il faut féliciter le pays, plutôt qu'une cause d'affaiblissement dont il faut gémir pour lui?

En principe, ce dont il s'agit, ce n'est qu'une guerre d'études, et ces sortes de guerre sont d'ordinaire assez calmes. Mais, en fait, c'est plus qu'une lutte d'idées : c'est une guerre de partis, une guerre qui est dans la vie publique comme dans la vie privée, dans les affaires

sociales comme dans les affections domestiques. Or, une telle division est d'autant plus funeste qu'elle est plus intestine; et son influence est d'autant plus profonde qu'elle est incessante, et qu'elle puise dans la question et dans l'événement de chaque jour, dans les espérances et dans les illusions de tous, des aliments toujours nouveaux.

Oh! s'il n'y avait d'engagé dans la polémique de l'époque que la science, nous serions les premiers à demander quel mal il pourrait résulter d'un débat qui n'aurait qu'elle pour objet. La science ne vit-elle pas de débats? Et la division des esprits, la lutte des systèmes même, n'est-elle pas une des conditions nécessaires de son développement? Mais, nous l'avons dit, ce n'est pas d'une affaire d'étude et d'une question de science seulement qu'il s'agit. S'il n'y avait en jeu que cela, grâce au progrès du temps, personne ne s'en préoccuperait parmi nous, où tout peut être abordé, mis en doute et nié ou affirmé presque sans inconvénient aucun. Dans d'autres situations, il est vrai, on a pu s'émouvoir d'un principe de cosmographie, d'un fait de géologie, d'une conséquence tirée d'un fait ou d'un principe de cette nature; mais s'il est parmi nous des esprits qui s'étonneraient encore d'un débat pareil, il en est peu ; et l'unique science dont les principes aient encore le privilége de nous agiter le cœur, c'est la science constitutive de la société elle-même. Et là même, sur ce terrain si brûlant, il est une région où la lutte demeure à peu près sans spectateurs. C'est la région où la science est réellement concentrée dans son domaine, où elle n'a pas la prétention d'en sortir, et où elle revêt des formes qui la préservent de l'envahissement des passions qu'elle condamne. La lutte est funeste

au contraire, lorsqu'elle s'échappe de cette enceinte; lorsque son but est plus politique que scientifique; lorsqu'il s'agit moins de répandre la lumière sur les notions du devoir que de donner à ces notions une direction conforme aux vœux les plus intéressés; lorsque les études morales ne sont qu'un champ de bataille qu'on choisit parce qu'on le croit plus avantageux qu'un autre, et parce qu'il donne beaucoup plus d'espace et plus de liberté; lorsqu'au fond ce sont d'autres doctrines que celles des mœurs qu'on a en vue; lorsque ce sont la religion et la politique qui font le véritable objet du combat, et qu'on n'arbore la bannière de la morale qu'autant qu'on la suppose plus tolérante et plus facile. Alors la division des esprits est une chose funeste pour les idées morales d'une nation.

Mais, on le voit bien, ce n'est plus alors entre les moralistes qu'est établie la lutte : c'est entre les hommes de partis, partis politiques, partis religieux, partis philosophiques, partis quelconques. Aussi le rôle du moraliste est-il difficile dans ce conflit. Il est du moins stérile en apparence. Car c'est en vain qu'il aurait le bonheur de faire voir où est le mal, où est l'intérêt de la conscience, où est le droit de la raison : ce qu'il démontre, il ne saurait le faire reconnaître. En effet, si tout le monde accepte la vérité à l'état de principe et d'abstraction, chacun la repousse à l'état d'application et de censure. Chacun est ce monarque qui se réserva de prendre sa part de la vérité commune, et, d'ordinaire, chacun ne prend de cette vérité que ce qui lui semble appuyer son opinion, son intérêt, sa position dans la lutte. De cette part chacun veut se faire une armure qui le mette en état de repous-

ser tous ceux qui lui opposeraient la part qu'il rejette.

Il est incontestable que chacun des trois systèmes procède ainsi ; que chacun tient une part de la vérité, que chacun en repousse une autre.

Laquelle chacun en tient-il? laquelle en repousse-t-il?

CHAPITRE XVI.

Suite : du point de vue religieux ou théocratique dans les études morales.

On le sait, les études morales du monde civilisé se sont rattachées longtemps et exclusivement à celui de ces systèmes qui prend pour bannière la loi religieuse. Et à ce système se rattachent encore des doctrines morales à tel point fortes, des travaux à tel point importants et des méditations à tel point consciencieuses, qu'ils méritent toute notre attention. Quels sont-ils?

Les études qui prennent ce point de départ ont d'abord sur toutes les autres cet avantage, qu'elles sont les plus anciennes de toutes. Elles ne remontent pas seulement à deux mille ans, au berceau du christianisme, elles touchent au berceau du monde; car l'antiquité tout entière a toujours lié à la religion ses doctrines sur les mœurs et ses lois sur les intérêts de la société. Sans doute, ces études ont varié dans le cours des siècles; mais si elles ont changé de forme avec le progrès du temps, et se sont modifiées selon ses exigences, au fond elles ont peu fléchi. On pourrait même dire que, malgré le cours des âges, elles n'ont rien admis de nouveau, rien abdiqué d'ancien. Car elles n'ont rejeté aucun principe de droit divin, elles n'ont adopté

que celles des théories d'origine purement humaine qui se subordonnaient aux autres. A cet égard, le christianisme s'est trouvé parfaitement d'accord avec le polythéisme; Byzance et Rome se sont bornées à continuer Memphis et Jérusalem.

Et si le système dont il s'agit était de fait ce qu'il est en principe, l'ensemble des devoirs moraux qui émanent de la religion, nous n'aurions qu'à le proclamer le meilleur. Pour le faire connaître, nous n'aurions qu'à renvoyer à ce volume, le plus populaire de tous, le Catéchisme, qui a de toutes les formes que l'esprit de l'homme ait su donner à la science de Dieu, la plus belle, parce qu'elle en est la moins ambitieuse.

Mais ce n'est pas d'une chose aussi simple qu'il s'agit; ce n'est pas de la forme que revêt la morale, lorsqu'on la destine au public des classes inférieures, c'est de la forme savante qu'on lui donne, lorsqu'elle est adressée aux classes supérieures. Or, là, ce n'est pas la forme seulement, c'est aussi le fond qui diffère; car ce n'est plus ni la religion qui domine la morale, c'est la politique qui domine toutes deux. Et autant sont belles et pures les études morales émanées directement des idées religieuses, autant sont compliquées et altérées ces mêmes études engagées dans la politique.

Or, c'est bien de celles-ci qu'il s'agit pour nous, c'est-à-dire des études morales qui se rattachent aux doctrines que professe un parti, une opinion politique qui a longtemps dominé dans le pays; qui a de puissantes racines dans nos lois et de plus puissantes dans nos mœurs; qui a de vives sympathies dans toutes les classes de la société, les dernières comme les premières.

Dès qu'il s'agit ainsi, non plus de principes généraux

de moralité religieuse, mais de théories spéciales engagées dans un système, dans une tendance politique qui a pour drapeau la loi religieuse, chacun comprend que les études morales n'aient plus ni cette simplicité ni cette pureté qu'offre une doctrine étrangère à toutes les préoccupations politiques, et saintement inscrite depuis tant de siècles dans le catéchisme religieux du monde chrétien.

Mais un système d'études morales, de quelque source qu'il vienne, pourrait-il rester étranger à la politique du jour, comme ce livre populaire de tous les siècles? Ne doit-il pas, au contraire, guider l'homme qui est habitué à se rendre compte de toutes ses situations jusque dans les rapports où la loi l'a placé avec ses semblables? Ne doit-il pas éclairer le lien social lui-même avec tous les devoirs qui en découlent, et expliquer les lois comme les institutions, les mœurs publiques comme les mœurs privées?

Sans nul doute. Un enseignement moral n'est complet qu'à cette condition; et rien n'est plus bizarre que cette injonction si souvent faite à la loi religieuse, de se renfermer dans le sanctuaire, et d'abdiquer son empire sur l'homme au moment où il en quitte le seuil, à l'instant où elle a formé sa pensée, mûri ses sentiments, donné une lumière à ses pas.

Toute doctrine qui prétend ainsi interdire à la religion une action complète trahit elle-même sa faiblesse.

Mais, d'un autre côté, rien n'est plus légitime que cette exigence, qu'en politique la loi religieuse ne s'attache qu'aux principes; qu'elle transige sur les formes; qu'elle laisse à la raison ce qui est de la compétence de l'humanité; qu'elle abdique là où cesse sa mission. Il y a plus, puisque nulle part elle ne peut se passer

de l'appui que lui prêtent les lois humaines, et que partout elle vient le réclamer, il faut qu'à son tour aussi, elle accorde partout son appui et sa sanction aux institutions sociales qui les lui demandent.

Or, c'est ici que gît le tort radical du système politique qui prend pour bannière la loi religieuse : il demande l'appui politique de la loi sociale, quelle qu'elle soit, et il n'accorde son appui moral aux institutions politiques qu'à la condition qu'elles soient ce qu'il veut lui-même.

Et de ce tort, qui est celui d'un égoïsme étroit, émanent toutes les erreurs qu'il professe parmi nous; de ce tort émanèrent toutes les fautes qu'il a commises pendant tant de siècles, et qui l'ont perdu à jamais.

En effet, le système engagé dans la loi religieuse, que domine, sous une forme ou sous une autre, une politique spéciale, la politique de la théocratie, n'offre plus, dans cette alliance, qu'un singulier mélange de vérités et d'erreurs. Et dans les altérations qu'a subies, de la part des hommes, cette science descendue du ciel, elle est devenue celle de toutes les doctrines que les autres jugent avec le plus de rigueur et qu'elles condamnent avec le plus d'amertume. Ce n'est là pour le moraliste qu'une raison de plus de l'examiner avec une grande réserve; et l'on doit d'autant plus user de cette réserve à son égard, qu'on touche à des vérités plus sacrées; c'est néanmoins un préjugé grave que cette condamnation qui est venue le frapper si définitivement, après un règne si prolongé.

Nous disions tout à l'heure que ce système ne date pas de deux mille ans; qu'il est au fond plus ancien; qu'il est le premier de tous les systèmes, le seul qu'aient connu les vieilles nations de l'Asie et de l'Égypte. Il

n'a pourtant régné sans partage qu'à très-peu d'époques. Il a civilisé l'Égypte, et lui a donné une royauté; mais à peine la civilisation et la royauté étaient-elles données à ce pays, qu'on y préféra la monarchie, et que, dans les lois elles-mêmes, on mit la théocratie sur le second plan. Ce système a civilisé la Judée, à l'imitation de l'Égypte, et lui a donné à la fin cette royauté que la nation demandait à l'imitation de l'Égypte encore, et qu'il refusa d'abord avec énergie; mais à peine la civilisation et la royauté se trouvèrent-elles établies, que ce système fut repoussé aussi des institutions et des mœurs de la Judée.

Il en a été de même dans toute l'antiquité. Et ce grand fait que présente partout l'histoire des temps anciens, l'histoire des temps modernes le reproduit d'une manière bien plus imposante et plus générale encore dans les annales de l'Europe chrétienne. En effet, encore une fois la théocratie du moyen âge donne la civilisation au monde; et à peine la lui a-t-elle donnée, que le monde civilisé lui demande son abdication.

Or, ce grave jugement est demeuré si bien celui de la postérité, que partout où la science des mœurs et des institutions a fait des progrès, on a balayé jusqu'aux vestiges de ce système. Je me trompe. De ce système on veut bien emprunter les principes primitifs, les doctrines les plus fondamentales, les règles éternelles des mœurs et des lois; mais on n'en veut que cela. On ne veut ni le joug de ses institutions ni l'autorité de ses pontifes.

Aussi ce système que l'antiquité appelait avec orgueil le *gouvernement de Dieu*, qu'on ne qualifie plus de théocratie que par forme de critique, et qui ne prend plus ce nom lui-même, s'est-il modifié sou-

vent, en dépit de son principe, pour conserver ses fidèles.

Son principe, le voici.

La loi religieuse est la loi de Dieu. Elle est donc la loi suprême en tout et pour tout. Une fois faite sous ses inspirations et acceptée par la raison et la conscience d'un peuple, la loi sociale, qui en est l'image humaine, doit l'être pour toujours. Et une nation demeure soumise à son empire tant que dure son intégrité. On peut y changer, et on peut y modifier ce qui n'est pas conforme à la loi de Dieu. On peut sans cesse en retrancher l'erreur et la remplacer par la vérité, sous la tutelle de la religion; mais on ne saurait faire autre chose. Toute modification faite pour complaire à l'esprit du siècle serait une concession; toute concession, une infidélité. Toute infidélité mériterait un châtiment, c'est-à-dire qu'elle porterait en son sein une catastrophe. Et elle devrait nécessairement en subir une, car elle serait une violation de l'ordre suprême. Or, la Providence, qui n'est que Dieu veillant à l'ordre suprême, ne pourrait que punir avec éclat ceux qui enfreindraient ses lois avec audace.

Mais cette théorie a-t-elle encore des fidèles, et quelqu'un professe-t-il, parmi nous, un tel système?

Ce n'est pas le système de ce siècle. Ce n'est pas même le système qui a dominé le siècle dernier, et il faut remonter jusqu'au dix-septième pour le trouver, non plus à l'œuvre, mais encore en forme de profession de foi publique. Pour le voir en application, il faudrait reculer jusqu'au treizième siècle. Cela est si vrai, que ce qu'on a vu plus tard, sous le règne de Louis XIV, sous le gouvernement de Richelieu, au temps de Charles-Quint et de Philippe II, n'était déjà plus qu'une réac-

tion monarchique contre la théocratie du moyen âge. Et cette réaction remontait au siècle des querelles du sacerdoce et de l'empire. Si elle n'a trouvé ses théoriciens les plus hardis que dans Pomponace et dans Machiavel, elle n'en était pas moins ancienne de fait.

Combattue depuis tant de siècles, la théocratie n'est donc plus la doctrine de personne, et moins que partout ailleurs elle inspire la foi sociale parmi nous. Elle ne règne plus ni dans nos lois ni dans nos mœurs. Elle est profondément désavouée, au contraire, par les unes, et solennellement abolie par les autres.

Cependant, cette doctrine trouve encore des partisans qui, tout en l'abandonnant sous ses formes du treizième siècle, en la reniant aussi sous celles que lui ont données et Philippe II et Richelieu, la soutiennent encore en principe contre toutes les révolutions qui l'ont vaincue, contre toutes les lois qu'elles ont données au monde, et contre toutes les théories qu'elles ont fait naître.

C'est qu'en désavouant ce système, tel que l'entendaient Grégoire VII et Innocent III, Philippe II et Richelieu, Charles II et Louis XIV, on peut le professer tel que Bossuet l'expose dans sa *Politique de la Bible*, revêtu des magnificences de son génie et de l'autorité du droit divin. La preuve qu'on peut l'avouer, c'est qu'il est encore le droit public de la plupart des peuples civilisés. S'il ne domine pas d'une manière absolue les études morales des nations qui ont accompli sous nos yeux, soit à notre exemple, soit en même temps que nous, les plus glorieux travaux de l'intelligence; si, dans la plupart de ces régions du nord qui se complaisent dans les spéculations de la science, l'élément philosophique joue un grand rôle, ce principe

demeure encore subordonné à l'élément religieux, dans la plupart de ces contrées, et en particulier dans celle de toutes qui semble avoir le privilége de la métaphysique. L'Amérique septentrionale a proclamé le droit naturel; mais l'Angleterre a tacitement conservé le droit religieux tel qu'elle l'admettait avant la première de ses révolutions. La France elle-même, tout en brisant les chaînes que la loi religieuse interprétée par l'autocratie, l'aristocratie et la théocratie, semblait fournir à la loi civile, a maintenu l'empire de cette loi dans toutes ses institutions politiques et dans toutes ses études morales.

Aussi, quelque modifiée que soit parmi nous la doctrine qui donne pour principe, à toutes les théories sociales et par conséquent à toutes les études morales, le point de vue religieux, le système qui repose sur ce point de vue se soutient. C'est encore celui de la foi chrétienne. Les sentiments de ses défenseurs sont même peu conciliants. Sauf des concessions de forme, ils entendraient encore appliquer jusques au siècle qui l'a rejeté trois fois le système des Stuarts, le système de Louis XIV. Et ils soutiennent que de leur côté est la vérité, que de leur côté est la liberté. Ils opposent leur doctrine aux études morales de la société moderne, comme la plus grande et la plus légitime condamnation. A les entendre, il n'y a de morale véritable, de règle éternelle et de soumission consciencieuse à la règle que là où la loi politique est le calque de la loi religieuse. Toutes les autres institutions, quelque nom qu'elles portent, sont assises sur des abstractions ou des fictions; et les théories morales qui en découlent sont faussées, sont perverties. C'est en vain qu'on prétend conduire les peuples autrement que par le passé; leur enseigner des

règles nouvelles, ou changer les anciennes; les élever, les étendre. Tous ces efforts sont stériles. Car toutes ces doctrines manquent de deux choses fondamentales, d'une source pure et d'une autorité éternelle. Elles s'appuient sur des principes d'une politique tout humaine, toute transitoire. Aussi les débris qui nous restent de la science des mœurs ne sont-ils que de vains simulacres d'études. Ce sont de simples théories de science sociale, toutes privées désormais de ce qui leur donnait la vie et la sanction d'un ordre de choses divin : de cette loi suprême qui a, pour base, la révélation; pour soutien, un ordre de choses inaltérable; et, pour perspective dernière, un avenir plein de majesté.

Telles sont les assertions. Mais où sont les preuves?

Quand on est en dehors d'un certain ordre d'idées, on se persuade aisément que tout y est faux ou de mauvaise foi. Ce serait se tromper singulièrement que de juger ainsi un système qui a longtemps dominé le monde; qui en dominera longtemps encore une partie considérable; et qui peut-être serait seul à régner, aujourd'hui même, s'il avait su se modifier avec plus de flexibilité. Puisque trois fois il s'est transformé, et que trois fois il a ressaisi l'empire, il est probable qu'au moyen d'une transformation de plus, il le gardait parmi nous, comme il l'a gardé ailleurs. Il s'appuie d'abord sur un principe de l'ordre le plus élevé, et à ce titre, il peut prétendre à un empire légitime. Il peut même y aspirer, dans une sublime confiance, avec son principe fondamental, que toute autorité vient de Dieu et doit faire régner sa loi.

Mais voici ce qu'il ajoute. Cette loi, par ses interprètes les plus purs, les pontifes de la religion, doit être enseignée à toutes les intelligences, doit les gou-

verner dans toutes les études, et doit présider aux mœurs comme aux institutions de tous les peuples.

S'imaginer, dit-il, qu'il y a des mœurs fortes ou pures ailleurs que dans cet ordre de choses et dans ces limites, c'est vouloir poser le pied sur les ténèbres. Nier ou taire le principe de la loi suprême et s'écarter de la vérité, ne fût-ce que par un silence de transaction, c'est se placer en dehors de la puissance morale qui préside à tout, et rompre le lien politique religieusement et moralement. Car la loi fondamentale de la société n'a plus dès lors ni sanction, ni principe de vie, ni règle suprême, ni autorité immuable. Elle est privée de tout ce qui confère aux lois humaines le double caractère de l'inviolabilité et de la perpétuité. Et que sont les lois humaines, si elles ne sont pas l'image des lois divines, ces types éternels de toutes choses et des rapports de toutes? De purs caprices de l'intelligence, l'arbitraire d'un prince, l'arbitraire d'un peuple, c'est-à-dire et tour à tour, la révolution et la tyrannie, la puissance du plus fort et l'esclavage du plus faible.

En effet, voici les conséquences politiques qu'il présage. A la suite d'un tel bouleversement, le lien social peut, par une bonne fortune extraordinaire, se maintenir quelque temps encore, appuyé sur les intérêts matériels des nations; et les intérêts spirituels, qui sont plus forts que les mauvaises doctrines, pourront jouer encore un grand rôle dans une société professant le matérialisme. Mais ce rôle, ce sera celui du maître devenu esclave et faisant rougir, par la supériorité de ses lumières, l'esclave devenu maître par l'abus d'une force brutale. Dans tout État où il est fait abstraction de la loi suprême, le lien social n'est plus qu'un nœud serré par le plus habile ou le plus puissant d'une époque, et que

dénouera toujours, de droit humain, le plus habile ou le plus puissant d'une autre époque; que serreront tour à tour les démagogues et les tyrans, les guerriers et les usurpateurs.

Voici maintenant, suivant le système religieux, les conséquences morales de ces catastrophes.

En dehors du système religieux, il n'y a pas de morale véritable. La morale qui mérite ce nom vit de la pureté de l'idée ou du sentiment, et de la pureté des motifs qui dominent l'action. Cette pureté n'est pas dans les conditions naturelles de l'homme; elle est l'effet d'une inspiration venue d'aussi haut que l'homme lui-même. La vraie morale n'est donc que là. Celle qui reste à la politique du jour a peu de foi dans ces vues et dans ces inspirations supérieures; son point de départ et sa source, comme ses motifs et son but, sont tout autres. En effet, ce qu'elle veut avant tout, c'est le bien-être social. Ce qui forme l'objet de tous ses efforts et de tous ses sacrifices, sa récompense dernière, c'est la fortune, ce sont les honneurs. Ce n'est pas le bien absolu qu'elle aime. Son principe est tout humain; il est tout individuel, tout personnel. C'est, en philosophie, celui du sensualisme; c'est, en politique, celui du matérialisme. Or, une morale assise sur de tels fondements n'est plus qu'une doctrine de parade ou; pour parler avec les anciens, qu'un de ces enseignements *exotériques* que ne prennent pas au sérieux ceux qui le donnent, et que ceux qui le reçoivent communiquent à leur tour sans y attacher plus de foi que leurs maîtres. Comme leurs maîtres, ils ont une doctrine *ésotérique* et réservée, qu'enveloppent tous les voiles du mystère. Mais c'est en vain qu'aujourd'hui l'on affecte de maintenir un reste d'hypocrisie que la classe lettrée

voudrait opposer comme un frein à la classe non lettrée; ce masque même ne tardera pas à disparaître devant l'indifférence qu'il rencontre. Déjà la classe non lettrée professe toutes ses sympathies pour un autre ordre d'idées. Ces idées, déjà on les expose au théâtre, dans la presse quotidienne, dans le pamphlet. Et on les y expose parce qu'elles ont faveur. Un pas de plus, et l'on abandonnera toutes ces théories abstraites qui sont encore professées çà et là sans convictions. Et alors sera complet le cataclysme où s'est abîmé le principe suprême; où s'abîmera elle-même une société où tout est en enfantement de dissolution.

Voilà ce système dans ses assertions, dans ses preuves et dans les conséquences morales ou politiques qu'il présage à ceux qui le combattent.

Et chacun voit où aboutissent tous ces discours. Quand on condamne ainsi le présent et l'avenir, c'est évidemment pour ne laisser de refuge que dans le passé.

Or, dans cette conséquence que le système théocratique ne tire pas avec autant de franchise que les autres, qu'il ne laisse entrevoir qu'avec réserve, est précisément sa condamnation. En effet, ce système appartient au passé. Il a fait parmi nous son temps tout entier. Il a fait la grandeur de nos pères; il a formé nos mœurs; il a préparé nos institutions, qui ne sont que l'œuvre sortie des sublimes leçons qu'au siècle de l'absolutisme même faisaient les hommes les plus éminents de la nation. Mais c'est précisément par la raison qu'il nous a donné autre chose que ce qui était alors, qu'il n'est plus pour nous qu'un souvenir. Il a fait ce qui est; mais ce qui est ne saurait le ramener lui-même, ni tel qu'il fut au moyen âge, ni tel qu'il fut au début du siècle dernier.

Si ce système règne encore loin de nous, c'est qu'il s'y est modifié dans toutes ses formes; c'est que, par une métamorphose de plus, il a su joindre à des principes qui sont impérissables et qui sont l'œuvre de Dieu, des institutions qui sont transitoires, parce qu'elles sont l'œuvre de l'homme. Plein d'ascendant par la part de vérité qu'il offre aux esprits sérieux, aux hommes de foi religieuse; inébranlable dans son point de vue suprême, il n'est faux que dans ces déductions qu'a rejetées la sagesse des siècles. Et il ne s'est perdu qu'autant qu'il a été infidèle à lui-même, qu'autant qu'à la place d'un droit divin il a professé le droit humain le plus grossier. Le droit divin qui est véritable, c'est le droit inscrit dans l'œuvre de Dieu, cet ordre moral du monde dont il a donné l'énigme et la clef à la raison de l'humanité. Le droit divin tel qu'on l'a fait en politique, est, au contraire, le droit de l'absolutisme humain, de la théocratie dominant par l'appui de la monarchie, ou de la monarchie régnant par l'appui de la théocratie, se voilant ensemble sous une sainte bannière.

Ce droit divin, on le voit, n'est pas celui de Dieu. C'est un blasphème; car il fait de Dieu, le maître de tous, l'utile serviteur de quelques-uns.

Ce droit divin n'est pas non plus celui de l'humanité; c'est celui d'une théocratie mensongère, d'une autocratie impossible, d'une aristocratie factice.

De nos jours et au milieu de nous, c'est à peine s'il existe encore un peu plus que des débris de chacune de ces fractions sociales, si puissantes dans d'autres temps. Aussi ce système, qui n'est que celui de quelques fractions du corps social, ne saurait avoir d'avenir. Néanmoins il séduit encore les esprits par tout ce qu'il

a été dans le passé; il frappe l'imagination par tout ce qui l'entoure d'antiquité, de prestige; il a droit au respect de tous par la gloire et les bienfaits qu'il a répandus sur le pays. Et qu'on ne s'y trompe pas, ce système domine dans l'immense majorité des esprits qui vivent de soumission et d'emprunts; il y domine même avec toutes ses passions, avec toute l'exaltation d'une défaite qui, à ses yeux, est un martyre.

Il jette, d'ailleurs, dans les études morales de l'époque une division d'autant plus profonde, qu'il y est plus mal remplacé par le système dont le point de vue est purement politique.

CHAPITRE XVII.

Suite. — Du point de vue politique dans les études morales.

Au système religieux il s'en oppose un autre qui prend pour bannière la loi politique, mais qui ne la prend pas avec plus de netteté que le précédent ne prend la sienne.

En effet, ce système a, comme le précédent, comme tout autre, des formes variées, et se pose plus ou moins absolu, plus ou moins exclusif, plus ou moins franc, suivant les circonstances.

Sa thèse la plus tranchée se formule en ces termes.

Le point de vue politique est pour toutes les doctrines sociales le point de vue suprême. La morale, quelque respect qu'elle mérite, n'est qu'une branche de ces doctrines. Elle n'en est pas la règle; elle n'en est que l'application. Le point de vue social est le seul qui puisse dominer la politique d'une époque. Il doit dominer non-seulement les lois et les institutions, mais les mœurs et les usages, et par conséquent la science de tous les rapports et de toutes les habitudes des citoyens.

Cette formule si tranchée, on l'énonce rarement, soit que l'on hésite à blesser les préjugés des faibles, soit que l'on craigne d'irriter la susceptibilité des forts.

La doctrine de la morale politique dans toute sa nudité, ce système qui fait, de la volonté du plus fort, la loi de tous; de l'obéissance du faible, le devoir de chacun; de la force, le principe de la morale publique et comme l'âme de la conscience individuelle : ce système n'est pas *professé* parmi nous. Mais il est *pratiqué*, et quelque nuance de conduite qu'adoptent ceux qui le *pratiquent*, que ce soit une logique savante ou une frivolité moqueuse, leur principe est le même. Ce principe n'admet la compétence du point de vue religieux que dans les affaires du sanctuaire, s'il l'admet pour autre chose que des illusions; et il ne tolère celle du point de vue philosophique que dans les théories de l'école, s'il les reconnaît pour autre chose que des abstractions. En un mot, dans cette doctrine, ce qui constitue le mérite de la religion, c'est qu'elle est un des meilleurs moyens de gouvernement; et ce qui fait la valeur de la morale, c'est qu'elle est excellente pour conseiller à la raison, pour graver dans la conscience les principes que le législateur inscrit dans le Code. Mais c'est bien l'intérêt social, ce n'est ni l'intérêt religieux ni l'intérêt philosophique, qui est juge du mérite et du démérite des actions morales; c'est la loi politique qui est la source et la règle de toutes les idées et de toutes les habitudes qui dirigent les mœurs.

Par conséquent, toute doctrine morale qui diffère de la loi sociale, telle qu'elle est inscrite dans une charte et dans des codes, est mauvaise ou indifférente *à priori*. Tout enseignement qui serait contraire à cet intérêt serait frappé du double caractère de l'illégalité et de l'inutilité, qu'il fût fait au nom des principes de la religion ou au nom de ceux de la loi naturelle.

Une telle doctrine, qu'elle le déclare ou non, est une

scission complète avec cet ordre d'idées qu'on appelait autrefois la politique de droit divin. C'est une doctrine purement humaine; et si d'ordinaire elle annonce peu cette origine, quelquefois elle en fait gloire. Par cela seul qu'elle a renversé un système de droit divin plein d'illusions, elle s'imagine qu'elle est la vérité. Mais suffit-il de s'appeler droit humain, pour se croire la vérité?

Où est réellement la vérité?

Nous dirons, d'abord, que la prétention du système purement politique, d'être la vérité, par cela seul qu'il a rejeté un droit divin profondément altéré, est le résultat d'une confusion d'idées à tel point frivole qu'elle atteste à elle seule le triste état où se trouvent nos études morales. En effet, il est un abîme entre la politique du droit humain et celle du droit divin, telles qu'on les a faites l'une et l'autre pour les opposer l'une à l'autre, cela est très-vrai; mais au fond, la distinction entre un droit divin et un droit humain est sans portée. Il n'y a pas de droit humain véritable qui ne soit de droit divin; car il n'y a de pur que ce droit, de moral que ce droit. Tout système de droit humain, pour être vrai, doit donc être de droit divin. Il doit être pur et fondé sur la loi suprême. Il doit renfermer une telle part de vérités éternelles et les emprunter si directement à l'ordre moral du monde, qui est l'ordre de Dieu, qu'à juste titre on puisse l'appeler un droit divin.

Et de fait, toute politique saine et bonne a cette ambition. Elle sait bien qu'elle n'aurait pas de racine dans la raison des peuples, et qu'au premier conflit, elle s'évanouirait comme un fantôme, si elle n'était pas fondée sur la vérité éternelle des choses; si elle n'était

pas d'accord avec les règles suprêmes qui président au jeu des facultés naturelles de l'homme et aux destinées morales des peuples, jeu et destinées qui suivent, dans leur cours, des règles aussi invariables et aussi certaines que le sont les formules de l'algèbre.

Aussi, le système qu'on donne vulgairement comme un droit humain, n'a réellement pas ce caractère. Il en a les incertitudes et les faiblesses Il est une œuvre qui manque de netteté, de franchise. Il est privé de ces convictions profondes qui engagent les existences, parce qu'elles engagent les consciences. Cela est vrai. Il n'a ni la foi, ni l'enthousiasme, ni le fanatisme du système précédent. Cela est vrai encore. Il vit, toutefois, sur quelques-unes des mêmes vérités que le droit divin, soit qu'il les respecte malgré lui, soit qu'il profite de ce qu'il appelle des *erreurs salutaires*.

En effet, quoiqu'en théorie il ait l'air de se proclamer aussi exclusif que tout autre système, il est, en pratique, plus accommodant et plus conciliant que tout autre. Il est le premier dans l'erreur, lorsqu'il s'imagine qu'il est une insurrection contre la politique dominée par le point de vue religieux, contre ce reste de théocratie que renfermait la monarchie ancienne.

D'abord, il n'est pas cette insurrection en théorie. Il ne le dit pas, du moins, quand même il se l'imagine.

Ensuite, il ne l'est pas en fait, et il ne saurait l'être. Nul système ne trouverait assez de sympathies dans le sein d'une nation pour s'insurger contre le point de vue religieux.

Ce qu'il est, c'est une insurrection contre l'abus fait de ce point de vue. Encore, cette insurrection s'est-elle accomplie sous un sentiment dominé par la religion. Quoiqu'elle n'ait pas sonné les cloches et ouvert la lutte

par des prières publiques, comme la révolution américaine, celle de nos révolutions dont il s'agit s'est faite au nom de la sainteté du serment national contre la violation du pacte public. Elle a été un grand fait, sans doute, et un fait que doit perpétuer un grand mot; elle a été un de ces événements où l'honneur et la fortune de toute une nation se sont trouvés engagés, et dont on ne parlera jamais sans émotion ; mais elle n'a été ni une théorie ni une institution nouvelle. Elle n'a été qu'une protestation morale, suivie d'une protestation politique et matérielle, en faveur des institutions fondées sous le point de vue de la restauration religieuse elle-même.

Aussi le système qui est sorti de cette protestation à la fois morale et politique porte-t-il moins le cachet d'une nouvelle doctrine sociale que celui d'un fait élevé au rang d'une théorie, théorie vague et mixte, théorie de crise et de transaction, telle qu'elle convient à un âge d'éclectisme, mais théorie qui n'est, au fond, que ce droit national contre le caprice royal qu'on sait aussi ancien que la monarchie, et qui néanmoins ressemble à une nouveauté chaque fois qu'elle devient une bannière, la formule d'une situation.

Or, quand un système n'est que le symbole d'une époque, il peut renfermer des lois belles et pures, mais il ne contient pas de principe nouveau. Et quand il ne professe pas franchement de principe suprême, il ne saurait prétendre ni à exercer un grand empire sur les esprits, ni à inspirer de fortes études.

Un tel système a cet inconvénient, qu'il ne peut se dessiner nettement. Chacun en fait ce qu'il trouve bon, et chacun a le droit d'interpréter comme il veut une parole qui n'a pas d'interprète officiel, qui n'a pas de sens exclusif.

C'est là précisément le vice radical du fait érigé en théorie qui nous occupe. Il n'offre aux études morales du jour nul point de vue assez dominant, assez net pour leur donner un caractère précis. Ce qui le caractérise, lui, ce n'est pas le point de vue politique, nous l'avons dit; ce n'est pas le point de vue religieux, on le sait de reste; ce n'est pas le point de vue philosophique, on n'en est pas là. C'est un mélange de tous les trois.

Dès lors chacun est libre de faire, du principe même, ce qu'il entend. Et cela est sans doute fort avantageux pour la raison de chacun; mais la raison d'aucun n'a besoin de cette liberté, qui est le droit de tous, et cela est d'un grand inconvénient pour la pensée sociale et les destinées publiques. Quand un système est ce qu'on en fait : pour les uns, un système de transaction entre divers systèmes; pour les autres, une répétition du système purement politique qui a prévalu en un temps antérieur; pour d'autres encore, un retour possible aux doctrines de la monarchie antique; pour d'autres, enfin, un retour possible aussi à ces principes de la loi naturelle proclamés dans l'origine de nos révolutions, il n'y a pas de système. Or, point de système, point d'unité; point d'unité, point de nationalité morale.

Un pareil état de choses peut être bon pour un temps. Il peut-être sublime d'adresse pour un jour et pour une heure; mais il n'est pas même assez net pour une seule législature, et il n'a rien d'assez fécond pour fonder un avenir.

Ce qui s'y voit de plus clair, c'est cette maxime, qu'une nation est une personne morale, et possède une volonté propre, ainsi que des obligations souveraines. Mais cette maxime, sans doute incontestable, est d'un sens si vague et appartient à tant de théories qu'elle

ne caractérise aucune doctrine, ni aucune époque, ni aucune nationalité.

Maintenant, nous le demandons, que seront nécessairement les études morales qui se rattachent à un pareil système?

Elles ne seront ni nécessairement fausses ni nécessairement insuffisantes; mais elles seront naturellement faibles et incertaines. Elles vaudront ce que vaudra la politique du jour, le jeu de ses institutions. Elles pourront être bonnes et admirables, si ce jeu s'élève plus haut et va plus loin que le système; elles seront mauvaises et périlleuses pour la nation, si elles n'ont d'autre principe que cette espèce de transaction entre tous les principes, qui n'est pas une théorie, qui n'est qu'un fait de transition.

Dans un siècle qui n'a plus d'autre boussole que les lumières générales du temps et les lumières spéciales des hommes, on peut le dire sans craindre d'être mal entendu, il n'est, pour les études morales engagées dans la politique, que deux règles possibles : ce sont, l'une, la loi religieuse; l'autre, la loi naturelle.

Quant à la loi politique, elle ne saurait être la norme des études morales d'une nation aussi spiritualiste, en politique, que la nôtre; car elle tend au matérialisme social, c'est-à-dire à l'abdication de la raison. Or, il n'est assurément pas au monde de peuple moins disposé que le nôtre aux abdications qui enlèvent les droits de l'intelligence.

Mais, si des études morales propres à donner aux mœurs des principes suprêmes et des règles invariables ne peuvent se rattacher qu'à la loi religieuse ou à la loi naturelle, et que la loi religieuse soit affaiblie, il en résulte cette nécessité impérieuse, qu'il faut que la loi

naturelle, fortement étudiée, vienne au secours de l'ordre social.

Cela paraît indispensable.

Mais la loi naturelle peut-elle remplacer la loi religieuse pour le gouvernement suprême des institutions politiques, ou bien son ambition doit-elle se borner à faire un interrègne, à offrir un simulacre d'autorité, en attendant que celle qui a si longtemps dominé la politique et qui a la prétention de la gouverner toujours, ait repris son empire? Je l'ignore.

Ce que je sais, c'est qu'en l'absence de toute autre règle suprême, le moment est venu, pour la loi naturelle, de faire l'épreuve de ses forces.

Mais faut-il aux nations, aux sociétés humaines, une règle suprême? Ces idées de principes et de lois éternelles ne sont-elles pas des abstractions de métaphysique et des doctrines d'école? N'est-il pas temps que le progrès des siècles en fasse justice? et si l'on a bien fait d'ôter de l'État et de rentrer dans le sanctuaire cet empire de la loi religieuse qui était, en politique, un mal d'autant plus grand qu'il s'y présentait sous un masque plus sacré, ne faut-il pas aussi ôter du droit public et rentrer dans l'école cette autorité de la loi naturelle qui est d'autant plus embarrassante, dans les affaires, qu'elle y apparaît sous des formes plus philosophiques?

On peut abdiquer la loi naturelle comme la loi religieuse, la philosophie comme la foi ; à une grande faute on peut en ajouter une autre. Ce qui est certain, c'est que le système qui proclame souveraine la foi politique est aussi faible et aussi faux que celui qui l'a précédé ; que la loi politique est souveraine dans l'ordre social, dans l'État ; qu'elle ne l'est, même là, que sous la suze-

raineté de l'ordre moral, qui est celui du monde; qu'elle est en tout subordonnée à cette puissance suprême; qu'elle en tient ses inspirations les plus généreuses et sa plus grande lumière, et que sans cesse elle a besoin de se modifier d'après ses progrès et ses influences.

Quel est le caractère le plus général de la loi morale? Elle est invariable.

Quel est le caractère le plus général de la loi politique? Elle est variable.

Eh bien, ce caractère d'imperfection et de faiblesse de la loi politique qui entraîne l'obligation d'un perfectionnement incessant, est à tel point manifeste dans tout ce que prescrit cette loi, qu'elle doit s'en faire un bouclier pour se défendre, de peur qu'on ne s'en fasse un glaive pour l'attaquer. On s'en ferait un à juste titre. Le perfectionnement et le progrès en toute chose sont d'ordre divin. Or, comme d'ordinaire la loi politique est loin de la perfection; comme, au contraire, elle porte toujours le cachet des circonstances qui l'ont produite, et qu'elle n'est jamais que l'expression plus ou moins pure d'un moment, il n'est pas d'autre moment où son amélioration, où son bouleversement ne puisse être réclamé au nom d'un droit divin plus puissant que tout droit humain.

Ainsi, proclamer le principe du progrès au nom de sa faiblesse même, c'est, pour la loi sociale, l'unique moyen de se procurer la permanence; et se déclarer toujours prête à s'amender, c'est s'assurer une ancre de salut pour toutes les conjonctures, même les plus périlleuses.

Mais se déclarer perfectible, c'est se proclamer faillible. Et se proclamer faillible, sans avoir de boussole infaillible, c'est se déclarer indigne d'être loi et auto-

rité suprême. Or, tel est le terrible dilemme où se trouve prise la loi politique qui se proclame souveraine : en faisant abstraction de la loi morale, elle se dépouille de son protectorat le plus auguste.

Frappé de ces imperfections, le système politique aurait peu de défenseurs s'il n'était une conquête; s'il n'était une réfutation de fait d'une théorie hostile à la liberté. Mais, nous l'avons dit, c'est uniquement comme expression d'un fait plein de gloire et de justice qu'il a des partisans; et au fond, tous ceux de ses défenseurs qui approfondissent les questions sociales appartiennent, ou au système de la loi religieuse, ou au système de la loi naturelle.

CHAPITRE XVIII.

Suite. — Du point de vue philosophique dans les études morales.

C'est ce point de vue qui semble dominer auprès des esprits sérieux que ne satisfait pas le point de vue politique, quelque soin que prenne ce dernier de désavouer une partie de ses prétentions.

D'un autre côté, c'est là précisément, de toutes les doctrines, celle qui inspire le plus de préventions. Elle en excite auprès de ceux qui la prennent pour une loi athée, et qui ne veulent pas, disent-ils, de société sans foi pour n'en avoir pas une sans loi. Elle en réveille de plus grandes encore auprès des politiques, qui prennent la loi naturelle pour une loi d'abstraction, pour une utopie de métaphysique, et qui se montrent impatients de ces théories, disent-ils, aussi dangereuses que stériles, plus propres à jeter les esprits dans le faux qu'à les ramener dans le vrai, et aujourd'hui d'autant plus inutiles que tout est vu dans les questions sociales.

Les uns et les autres sont dans des erreurs à tel point grossières, qu'on ne doit cesser de les combattre au nom de la vérité. Je dirais presque au nom de l'amour-propre de notre nation, car il n'en est plus d'au-

tre, dans le monde civilisé, qui professe à cet égard des opinions aussi fausses.

La loi naturelle, nous l'avons déjà dit, n'est ni une conception d'athéisme, ni une abstraction de philosophie. C'est la Loi des lois. C'est celle du Roi des rois, et c'est celle-là même qui renferme les principes éternels de la loi politique et de la loi religieuse. Elle est non-seulement la base de toutes les idées morales qui soutiennent la loi politique, elle est le fondement et la règle du pacte social. Nous l'avons démontré, et il n'est pas d'institution publique qui ne le démontre mieux que nous, aux yeux de tous, à chaque instant. En un mot, cela est si vrai, que le système qui a pour principe la loi naturelle est celui de tous les esprits les plus éclairés et de toutes les nations les plus autocrates, de celle-là surtout qui a proclamé la première et établi le plus complétement ce *self-government*, ou cette *autocratie* nationale qui est le *bon* rêve de tous ceux qui sont au même niveau qu'elle, et le *mauvais* de tous ceux qui sont au-dessous.

En effet, la théorie que professent parmi nous les intelligences élevées est celle que donne cette loi suprême. C'est elle qui a été la source première de toutes nos révolutions. C'est elle que, sous sa forme religieuse et avec le sentiment de la plus haute dignité de l'homme, ont enseignée les plus grands écrivains de la nation, les Pascal, les Fénelon. Aussi, malgré les excès qui l'ont rendue si suspecte aux consciences timorées, et malgré les anathèmes dont elle est frappée dans quelques régions politiques, ni son origine, ni sa nature, ni ses principes, ni ses conséquences, si mal jugées parmi nous, ne sauraient ni se laisser altérer, ni absorber au profit d'une autre théorie. Et à ce système est attachée

la destinée du pays pour un temps dont il n'est donné à personne de mesurer la durée.

Mais s'il est vraiment le seul qui nous convienne désormais, nous convient-il dès aujourd'hui? Est-il réellement de nature à se laisser saisir par une nation entière, ou bien est-il encore pour nous une de ces études qui d'abord préoccupent les écoles, qui, de là, pénètrent ensuite dans les régions supérieures de la société, et descendent enfin jusque dans les régions moyennes et inférieures, mais que les sages doivent longtemps garder dans le sanctuaire, afin qu'elles n'entrent qu'en temps opportun dans les idées qui gouvernent le monde?

Je le crois, et nous sommes à la fois dans une situation où nous ne pouvons ni nous passer de la toute-puissance de cette loi, ni l'avoir complète. Je m'explique. Le système de la loi naturelle est celui de tous les principes, principes religieux, principes politiques. Il est donc celui de tous qui demande le plus d'études circonspectes et sérieuses. Il ne donne pas seulement les fondements des droits de l'homme vis-à-vis de l'homme, il donne la base des obligations de l'homme vis-à-vis de Dieu. Car toute doctrine morale qui saisit l'homme dans le fond de son être, c'est-à-dire toute philosophie naturelle, aboutit à une science qui le lie à Dieu, une philosophie religieuse, et à une science qui le lie à ses semblables, une philosophie sociale. Si elle s'arrête en deçà, non-seulement elle est incomplète, elle est stérile pour la raison, pour l'homme, les nations, l'humanité. Elle ne donne pas de règle aux esprits, pas de loi aux consciences. Eh bien! ces études, cette philosophie religieuse et cette philosophie sociale, non-seulement ne sont pas communes parmi

nous, mais elles effrayent les uns et elles impatientent les autres, et presque tous les abandonnent.

Cela est-il vrai?

C'est parmi nous une opinion reçue que, pour assurer les études morales et pour leur donner avec la force la pureté, il faut y joindre ces deux choses, un aliment religieux et un aliment politique.

Mais dès qu'on exige de cette opinion qu'elle aille à ses conséquences naturelles, on arrive à se persuader que ce qui est ainsi dans toutes les bouches est moins une conviction qu'une concession. En effet, c'est un article de foi du temps, que la croyance aux lois divines du monde est une faiblesse; qu'à la vérité elle est une convenance pour la classe supérieure et une nécessité pour la classe inférieure; mais qu'elle a ses inconvénients et ses dangers, abstraction faite de la question de vérité. Car, si elle prête aux principes une sanction suprême; si elle confère aux doctrines publiques une élévation qui les place au-dessus des tempêtes du jour; si elle offre à l'homme ces compensations que réclament le dévouement aux principes et la soumission aux charges du corps social, elle présente dans l'État un double péril. D'abord ses principes de liberté et son système d'égalité devant la loi des lois donnent des sentiments d'indépendance et de fierté morale qui dégénèrent aisément dans des temps d'excitation. Ensuite, elle exerce toujours deux influences également fâcheuses pour l'ordre des idées politiques : elle s'attache aux intérêts spirituels avec une prédilection qui absorbe toutes les affections; et elle s'empare, soit par les institutions que crée sa puissance, soit par le pontificat que demande sa faiblesse, de toutes les intelligences et

de toutes les affaires, au point de prévaloir dans toutes les choses, petites et grandes.

De cette opinion qui domine parmi nous, il résulte que l'ordre des idées religieuses alimente peu ou n'alimente point les études de la loi naturelle; que toute une science, qui se constitue ailleurs forte et salutaire, demeure presque étrangère à nos méditations sociales.

En effet, si la religion positive, celle du sanctuaire, réservée aux gens d'église, est plus puissamment enseignée qu'en d'autres temps, et cherche plus soigneusement à se mettre d'accord avec le progrès des sciences naturelles, le monde prend peu de part à ce mouvement, et la religion, considérée comme la plus haute philosophie, est abandonnée de tous à un si petit nombre d'esprits élevés qu'ils forment de très-rares et de glorieuses exceptions.

Dès lors l'étude de la loi naturelle, de la loi morale, qui ne trouve que dans la philosophie religieuse le complément qu'elle demande pour avoir une sanction suprême et devenir une règle inviolable, demeure stérile; et la société, affaiblie par tant de crises, est privée de son appui le plus ferme, de la loi qui est la base même de toutes les institutions humaines.

En résumé, que se passe-t-il parmi nous? Quels sont nos principes? Quel est le principe suprême qui domine nos études morales? Est-ce un point de vue religieux, un point de vue politique, ou un point de vue philosophique indépendant de la religion et de la politique?

On ne saurait le dire, car il n'y a rien de net, rien d'entier dans la situation. Trois systèmes se partagent les esprits; et si le système du jour a pour lui la lettre de la loi, la force du triomphe et les sympathies de la

conquête, il n'a pas l'autorité des siècles, les puissances de l'habitude. A côté de lui se posent deux doctrines plus ardentes et d'un point de vue plus élevé. Car la loi religieuse et la loi naturelle ont sur la loi politique l'avantage d'une origine plus pure. Dès lors l'une ou l'autre saisira ou ressaisira infailliblement l'empire.

Une situation où la loi politique ne professe pas franchement, soit sa soumission à la loi religieuse, soit sa soumission à la loi naturelle, est évidemment aussi faible que transitoire; et des études morales uniquement assises sur la loi sociale sont trop chancelantes pour ne pas tomber tôt ou tard dans un scepticisme déplorable.

Maintenant il faut dire plus, il n'y a pas seulement incertitude dans les principes des études morales du jour, il y a dépréciation dans les études elles-mêmes.

CHAPITRE XIX.

La dépréciation des études morales.

Ce qui est plus grave, c'est que, sur nos études morales, pèsent ensemble toutes les faiblesses qui résultent de la froideur des esprits, de la multiplicité des systèmes et de la guerre des partis. Nos études morales sont altérées dans leurs conséquences comme dans leurs principes. L'opinion qu'on professe sur leur valeur, faussée par tout ce qui s'est passé depuis plus d'un demi-siècle, l'est encore par tout ce qui se passe chaque jour, par toutes les tendances et toutes les prédilections qui mènent les cœurs; si bien qu'à chaque nouvelle aurore, nous avons fait, avec un entraînement déplorable, des pas de géant dans le faux.

En effet, dans la situation transitoire où nous sommes, il est un fait bien légitime de sa nature, bien déplorable dans son action sur les travaux les plus élevés de l'intelligence humaine : c'est la faveur exclusive dont jouissent les études politiques. Cette faveur se conçoit. On comprend une passion forte pour la science de la grandeur nationale, qui n'exclut pas la grandeur individuelle, qui la suppose, au contraire. C'est là une de ces passions qui exaltent une noble génération.

Je la conçois plus grande qu'elle n'est, mais à la condition qu'elle soit plus pure, plus élevée; qu'elle devienne un enthousiasme fécond pour une science véritable; qu'elle cesse d'être une application vulgaire pour un art vulgaire. Est-elle l'un ou l'autre?

Les études politiques offrent de nobles sujets de méditations. C'est un vaste ensemble de doctrines sur les institutions et les mœurs. Assurer aux institutions la force que réclament les intérêts et les droits sociaux de l'homme, et aux mœurs la pureté que demandent les intérêts spirituels de la nature humaine; asseoir la fortune et la grandeur des nations sur le double progrès de leur prospérité matérielle et de leur éducation morale; montrer, dans les principes éternels du droit de la nature, l'origine de leur association; dans les principes du droit des gens et dans l'analyse de leurs traités avec les puissances voisines, la source de leurs destinées les plus glorieuses; expliquer le droit public du pays, ainsi que celui des contrées dont les institutions éclairent ou corrigent les nôtres, par cette grande science qu'on appelle tantôt législation, tantôt politique, et qui embrasse nécessairement l'histoire des principaux systèmes de gouvernement: certes c'est faire preuve d'une noble science. Et certes aussi, c'est se vouer à une sainte et belle tâche que de se consacrer à cette mission. Rien de plus grave, quand il s'agit des destinées sociales de l'humanité, que ces investigations qui tantôt s'élèvent aux points culminants de la religion et de la philosophie, et tantôt descendent jusqu'aux éléments des questions de jurisprudence et d'économie sociale. Mais si quelques esprits sérieux se livrent, parmi nous, à l'ensemble de ces études, dont chacune a ses principes généraux ou sa métaphysique, comme sa pratique vulgaire, et dont cha-

cune répand le jour d'une haute méditation sur le maniement des plus simples affaires, il est petit le nombre de ceux qui se font de cette science une chose élevée, une pure affaire de principes. Ce qu'on appelle *études politiques* dans le monde est autre chose. C'est un ensemble de travaux et de démarches qui a pour but la découverte du plus court chemin à la fortune, c'est-à-dire à cette participation aux affaires publiques qui y conduit presque toujours. Pour cet ensemble de soins et d'occupations, le mot d'*intrigues* serait trop sévère, et le mot de *calculs* trop indulgent. Ce qui est certain, c'est qu'à quelques travaux d'intelligence il s'y mêle beaucoup d'efforts d'ambition, sans aucune de ces fortes méditations, sans aucune de ces vues hautes et puissantes qui constituent les caractères sérieux de la science. Et néanmoins, à travers les difficultés qui découragent la mission véritable, la mission qui n'est qu'une ambition trouve avec cela un accès facile au but.

Ce fait, qui devient plus commun chaque jour, affecte non-seulement les études politiques qui sont encore sérieuses, il affecte profondément aussi les études morales. Il en altère la source et les principes ; car il fausse le sentiment général sur la valeur des choses.

En effet, s'il est inutile de s'élever dans la région haute ; si la science sociale est le chemin le plus long pour arriver aux affaires de la société ; si c'est le chemin dédaigné par les sommités du rang et de la fortune, que deviendra, dans ces régions, la science morale qui jusqu'ici devait nous préserver des aberrations de l'homme? Nous serons livrés aux intelligences des petits, des plus petits, des gens de peu, des gens de rien, comme disaient d'autres siècles. A quoi seront bonnes de fortes études de morale? Où trouveront-elles leur place

dans les prédilections du jour? Où seront-elles exigées? Qui en demandera les lumières? Leur aspect ne mettra-t-il pas en fuite les petits comme les grands?

Or, si telle est la marche de ce siècle, — et je ne vois pas qui démentira ces assertions, — ne sommes-nous pas dans le faux? Nos idées ne sont-elles pas plus profondément altérées sur la valeur des études morales que ne l'ont été celles d'aucun peuple, en aucun temps?

Que sont en principe les études morales?

La méditation du bien et de l'honnête dans toute sa pureté, de ce qui est éternellement et invariablement honnête; en un mot, de la règle absolue du bon ou de la loi suprême du juste.

Que sont en principe les études politiques?

Lorsqu'elles sont sérieuses, c'est la méditation du bien social, de l'utilité publique, ou de l'honnête suivant le temps ou le monde, du pur suivant les hommes, de l'éternel d'une génération. En un mot, elles s'occupent de la règle ou de la loi qui est la meilleure dans les circonstances données.

Lorsqu'elles ne sont pas sérieuses et qu'elles sont, au contraire, ce que nous les voyons, cet ensemble de choses auquel on ne trouve pas de nom convenable, ce je ne sais quoi qu'on définirait avec répugnance et qu'on aime mieux repousser avec horreur dans les ténèbres qui l'ont enfanté, ce n'est plus ni de l'utile selon le pays, ni de l'honnête selon le monde, ni de l'éternel du jour qu'elles s'occupent; c'est de l'utile pour l'individu, de l'honnête selon l'individu, de l'éternel d'un jour.

Maintenant je demande, d'abord et en thèse générale, que deviennent les études morales dominées, écrasées

par les études politiques, ces dernières même supposées sérieuses ?

Ou elles se réfugient dans la solitude et le silence, loin de la politique, et dans ce cas elles ont la paix de la mort. Ou elles se mettent à la disposition de la politique, et dans ce cas elles ont les gages de leur servitude. Ou elles combattent les prétentions d'un despotisme odieux, et dans ce cas elles se brisent dans une lutte inégale.

Or nos études morales sont dominées par des études politiques, et ces études n'ont pas le caractère sérieux que nous supposions tout à l'heure. Elles sont tissues, au contraire, de ce mélange de petits efforts et de grandes brigues dont le caractère saillant est un égoïsme étroit, et grâce auquel l'indignité habile trouve sa place et son rôle aussi facilement que le mérite et la capacité. Et cela se passe sous des institutions qui exigent que tout soit au plus digne; qu'au conquérant qui aura combattu devant tous et vaincu ses concurrents, appartiennent les positions les plus élevées. Et ces positions, seules de toutes, sont données comme s'il fallait mettre la plus belle proie à la portée de la faiblesse et de l'insuffisance qui ne saurait la conquérir.

Un utopiste s'affligerait de ce fait.

Il est si vulgaire, que j'en fais abstraction. Je ne sais pas imposer à mon siècle une idéalité que n'a offerte nul autre. Je n'ai d'ailleurs rien à voir au monde politique; je ne cherche qu'à dégager de son despotisme les idées morales qu'il asservit, et je demande quelle est nécessairement, sur les autres études de la nation, l'influence de ces études politiques si faciles, qui l'emportent si facilement sur tout, qui séduisent naturellement les esprits, qui les tentent par les plus hautes

positions et les plus grandes renommées, qui promettent d'accumuler sur eux tous les honneurs et toutes les gloires? Le mal qui jaillit sur les études morales de ce mépris des principes et des droits naturels, ne sera-t-il pas immense?

Qu'on examine, d'après ce qui se passe dans tous les siècles et dans tous les pays du monde, la direction que prennent les études, suivant les mœurs et les institutions publiques.

C'est aux encouragements que vont partout le talent et le travail, qui partout ont besoin d'être encouragés, et qui portent en eux les titres de tous les succès.

Mais dès lors, sauf les exceptions qui sont rares et qui peuvent être glorieuses, ce sont les études utiles et honorées qu'on poursuit. Les autres, si nobles qu'elles soient en elles-mêmes, quand elles sont stériles, sont délaissées, par les uns avec douleur, par les autres sans regret. Et veut-on se faire, d'une manière presque intuitive, une idée bien nette de l'esprit moral qui règne dans le sein d'une nation : qu'on examine le tableau de ses études d'après l'importance qu'elles ont dans l'opinion publique; qu'on en fasse le tarif social. Les études, on le sait, se divisent en deux grandes branches, dont l'une, celle des sciences mathématiques, physiques, médicales et industrielles, tient à l'ordre matériel. L'autre, celle des sciences religieuses, philosophiques, morales et politiques, tient à l'ordre moral.

De ces deux groupes, dont chacun se décompose en études spéciales ayant chacune son importance fondée dans la nature des choses, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui joue le premier rôle dans l'ensemble de la situation. Le degré d'importance qu'un peuple accorde à l'un ou à l'autre de ces groupes forme sa valeur so-

ciale. Or, cette valeur se détermine d'après le besoin qu'en a la société. Elle varie, par conséquent, suivant toutes les phases de la civilisation, ou plutôt suivant le développement interne et moral de chaque fraction de l'humanité.

Le tarif social des études d'un peuple mérite donc, de la part du moraliste, la plus grande attention. Eh bien, partout où, dans ce tarif, on voit les études de l'ordre matériel plus haut placées que les études de l'ordre moral, une nation a franchi dans son développement le point culminant de sa puissance spirituelle. Et partout où l'on voit, dans l'ordre moral, la politique placée au premier rang, comme conduisant à tout, et la morale au second, au troisième, au dernier, comme ne conduisant à rien, la société est entrée dans les voies de la décadence morale. Car là, dans le sein de ce peuple, les études morales ne sont pas affaiblies seulement, elles sont frappées au cœur. Les principes éternels sont altérés dans la vie publique. D'absolus qu'ils sont de leur nature, ils sont devenus à tel point incertains, que ce ne sont plus des principes. Il n'en reste plus que des réminiscences et des instincts. Cela mène directement à un état de choses où il n'y a plus que des passions réduites à se contenir en face de passions qui se sont déchaînées. Cet état de choses, c'est la fin.

Cependant, lorsque la décadence n'est que dans certaines régions d'une société, et qu'au milieu d'une nation livrée, dans quelques-unes de ses fractions, aux idées purement politiques et aux intérêts purement matériels, les études morales conservent encore une miliee nombreuse et dévouée, ardente au combat et pleine de confiance, les principes peuvent être sauvés. Ils peuvent lutter, s'ils sont assez puissants pour entreprendre

des guerres sacrées, pour exciter des sympathies publiques. De ces combats, si la nation est assez heureuse pour qu'il en éclate dans son sein, peuvent renaître des doctrines puissantes.

Et cette milice se trouve quelquefois précisément aux époques d'un affaiblissement général. Mais avons-nous au milieu de nous cette milice pleine d'audace?

Je la vois où il faut qu'elle soit, là où elle est d'office; mais je ne la trouve que là. Je reconnais qu'elle y est nombreuse et pure, forte de pensée et grave de parole; mais elle est rare ailleurs, et dans une société telle que la nôtre, ce qui a le plus de force et d'autorité est précisément ce qui n'a pas de mission officielle. La mission officielle, qui fait la force des temps réguliers, est une cause de faiblesse dans les autres. Elle a puissance et autorité, parmi nous, dans la parole du magistrat et du professeur, dans celle du fonctionnaire et de l'écrivain qui viennent combattre au nom de leur devoir, il ne faut pas le nier. Mais quand cette parole officielle est isolée, et qu'elle ne trouve autour d'elle qu'un faible écho, son action est incomplète, et son enseignement meurt avec ses derniers accents. Une parole vaut ce que valent les sympathies qu'elle éveille; elle est impuissante devant l'hostilité, devant l'indifférence. Ce qui la rend féconde, c'est l'émotion qu'elle rencontre. Alors donc qu'un pays n'a plus, pour un ordre important d'idées, que les accents officiels, que la parole obligée; alors que lui fait défaut cette milice libre qui prend dans sa foi seule une mission spontanée, ce n'est plus une situation transitoire qui se révèle, c'est une décadence. Or, cette milice libre et sainte, combien nous la voyons réduite! Combien ses rangs sont éclaircis! A quel abandon sont condamnés ses travaux!

Qu'elle est indifférente et froide, cette société spectatrice d'une lutte qui déjà n'est plus qu'un combat inégal; où l'attaque seule est audacieuse; où l'apologie est à tel point timide, qu'à peine elle entr'ouvre le bout de ses lèvres, et que sa voix sans énergie expire sans écho!

Le fait le plus caractéristique de nos études morales du jour, c'est que tout le monde les abandonne au moment où elles touchent aux idées religieuses, c'est-à-dire où elles s'emparent de l'homme pour le livrer à Dieu, du temps pour l'enchaîner à l'éternité. En professant un peu de foi, on craint d'encourir beaucoup de soupçons. La longue alliance qui a régné entre les doctrines religieuses et les théories absolutistes a rendu les premières à tel point suspectes, qu'en les avouant, tout le monde redoute de passer pour un partisan des secondes; et, de peur d'être rétrograde, la pensée la plus élevée se cache au fond de son sanctuaire. J'ai vu la parole la plus auguste expirer muette dans les bouches les plus éloquentes. Voyez, qu'elle est faible à force de réserve et de circonspection, la polémique que le pouvoir constitué, le magistrat et le savant, l'organe et l'avocat officiel de l'intérêt social, opposent à l'omnipotence de l'intérêt matériel, à l'envahissement de la politique qui fait abstraction de la morale!

Et il n'est pas étonnant que les défenseurs de la société s'imposent cette réserve quand, même pour un ordre d'idées plus élevées, on ne trouve nulle part ni la parole ni les sympathies de la société. Où donc sont ses colères contre la prédominance des vues matérielles et les envahissements de la politique dans toutes les affaires? Quand elle la voit prendre toutes les positions réservées ailleurs au mérite moral, aux titres littéraires, ce caractère sacerdotal si inviolable, où fait-elle entendre

ses cris d'alarme pour les principes qu'on arrache à sa raison, pour les affections qu'on tue dans sa conscience? Sans s'émouvoir, partout elle laisse briser l'autel dans le sanctuaire; et, à l'attitude d'impassibilité que garde cette classe lettrée si nombreuse, investie de si nobles privilèges, principe et lumière de tous; au silence si complet qu'elle observe, je reconnais une altération profonde dans son opinion ou une coupable trahison dans sa foi.

Lorsque, dans un autre temps, au moment où s'accumulaient sur l'horizon du dernier siècle les nuages que nous avons vus éclater en tempêtes, les hommes à convictions pures vinrent rappeler les principes et prédire les périls, ils étonnèrent les esprits inconsidérés. Quelques années plus tard, une catastrophe que n'avaient pas prévue les prophètes eux-mêmes justifia leurs pressentiments les plus douloureux. Si, maintenant que les opinions religieuses n'ont plus le rang suprême, on essayait de rappeler les générations contemporaines à celles qui dominent naturellement après ces opinions, les opinions morales, serait-on mieux accueilli? Eh bien, du moment où la raison publique abandonne ces opinions à leur tour, pour en préférer d'autres, les opinions politiques, soyons persuadés qu'une nouvelle phase s'est accomplie dans notre développement national, qu'une autre crise est faite ou imminente.

Qu'on n'objecte pas que l'indifférence n'atteste rien quand elle s'étend à tout. Cette société, qu'on croit si indifférente, est, au contraire, fortement préoccupée. Elle est même passionnée pour tout ce qu'elle affectionne. Elle s'alarme des périls que courent sa fortune matérielle, son droit politique, son organisme social, comme

d'autres s'alarmaient des périls de leur foi, de leurs mœurs, de leurs lumières.

Si donc elle ne s'émeut pas du danger qui menace la fortune morale du pays, c'est qu'elle ne le comprend pas, ou qu'elle ne le croit pas le sien. Et si elle n'entend rien à l'importance de la crise qu'elle subit, c'est que l'invasion du matérialisme l'a rendue étrangère à toutes ces questions qui, dans d'autres temps, agitaient si puissamment ceux dont elle tient la place.

Au lieu de les affectionner, elle les jette à ceux qu'elle appelle dédaigneusement les gens de l'école, les écrivains de la Presse, les moralistes de profession.

Et, rendant dédain pour dédain, les moralistes, les écrivains, l'école, laissent dans leurs grossières illusions ceux qui les outragent avec une si grossière ignorance.

Mais si, opposer mépris à mépris est l'effet d'un orgueil légitime, ce n'est ni la gloire ni même le devoir d'une mission sincèrement accomplie. Le missionnaire sincère, plus il est repoussé, plus il est ardent à son œuvre. Rien ne peut le rebuter là où rien ne peut l'humilier. Or, rien ne peut humilier le génie du bien. Et prendre si aisément son parti, c'est donner une preuve que l'affaiblissement a gagné toutes les régions, les plus élevées comme les autres.

En effet, nous le dirons à ceux que nous appelons la cohorte sacrée, et dont les noms célèbres errent en ce moment sur nos lèvres : se consoler d'avoir ses dieux saufs, en voyant périr ceux des autres, et se voiler la face pour se cacher le spectacle de leur catastrophe, c'est répéter la grande faute faite au temps de nos pères. Quand ceux qui marchaient à la tête des études religieuses, dans le cours du siècle dernier, ont vu ap-

paraître sur l'horizon, sous la forme la plus hostile, les idées qui devaient renverser jusqu'à la base des institutions et des mœurs, de la foi et des doctrines de la nation, ils se voilèrent la face aussi. Ils laissaient passer la tempête. Et ils s'applaudissaient de leur réserve, de leur prudence, de ce que nous appelons justement leur mollesse et leur stérilité. La tempête passa, et avec elle tout ce qu'ils avaient mission de protéger.

Que les uns s'applaudissent, ou que les autres s'affligent de cette marche des choses, nous n'examinons pas qui a tort, qui a raison. Nous nous instruisons d'un fait accompli, et nous disons que si, aujourd'hui que la lutte a changé d'objet, nous nous livrons à la même incurie pour ce qui est en péril, il faut au moins nous demander ce qui nous resterait qui valût la peine d'y engager la vie, si la défaite des idées morales devait s'accomplir, si l'omnipotence du matérialisme politique devait prévaloir sur l'empire des idées morales?

Or, l'issue du combat qui est engagé maintenant ne sera-t-elle pas celle-là même de la lutte qui est finie? La victoire ne sera-t-elle pas le prix de l'attaque plutôt que de la défense?

Elle appartient toujours à celui qui combat avec plus d'ardeur et plus de persévérance.

Certes, je ne crois pas que les études morales seront vaincues dans mon pays; qu'elles seront abaissées, foulées aux pieds, comme l'ont été les études religieuses qui les avaient précédées dans le gouvernement des intelligences. Je ne veux pas admettre que les études politiques, détachées comme elles le sont des études morales, succéderont à leur empire. Ma raison se refuse à croire au triomphe d'un système qui ne laisse au lien social, pour tout appui, que l'intérêt personnel et les

nécessités humaines, et qui fait abstraction des lois suprêmes que la Providence a prescrites à toutes choses. Si toutefois ce système devait célébrer un avénement plus ou moins prochain, alors les études nationales subiraient une métamorphose de plus, et des mœurs nouvelles viendraient, à la suite de nouvelles doctrines, apporter au tarif des études publiques un nouveau changement encore. Ce ne seraient plus les études politiques, telles que les conçoit l'orgueil de ce siècle, ce seraient des études exclusivement empreintes de matérialisme et de fatalité qui prévaudraient, et nos doctrines les plus avancées seraient prises en pitié par nos neveux.

Dans les révolutions passées, l'aristocratie politique n'a été trahie que par elle-même. Si ce que nous n'admettons pas se réalise, il en sera de même de l'aristocratie morale. Elle n'aura rien appris du passé, rien connu au présent, rien vaincu ni à côté d'elle ni au-dessous d'elle. Elle aussi aura livré ses places sans combat, et cherché le salut en quittant le sol qu'il fallait défendre, en mendiant dans d'autres régions cette douce paix qui n'est pas faite pour l'homme de génie.

La classe inférieure, ferme et sincère dans ses tendances, trouve pour celles des idées morales qui sont engagées dans le débat, des interprètes ardents et enthousiastes comme elle. Ses idées de prédilection, celles-là surtout qu'elle s'est faites avec des théories agitées d'abord dans la classe lettrée, sont exposées partout avec une conviction profonde, avec l'impétuosité que donne l'ambition populaire. Et point de doute que ces idées ne se maintiennent et ne triomphent. Dans la classe supérieure, au contraire, les études morales, ou sont abandonnées aux hommes qu'elle frappe de

mort, en les proclamant utopistes et idéologues ici, philosophes, poëtes et enthousiastes ailleurs; ou elles restent à l'état de science et de théories reléguées dans les écoles. Car, dans le monde, elles sont aussi hautement honnies par l'âge mûr qu'à l'école elles sont gravement recommandées à la jeunesse.

Je me trompe. Il en est qui sont appliquées à la situation du moment par des hommes qui s'en font une tâche spéciale, et dont la parole grave et pure mériterait les respects du monde, mais que le monde ignore; que leur réserve et leur sagesse même renferment dans un cercle aussi borné que choisi, et dont l'influence est, à cause de l'élévation de leur génie, en raison inverse des lumières qu'ils répandent.

Et veut-on apprécier, par un exemple, leur influence condamnée à tous ces ménagements qui brisent l'âme du moraliste, sans désarmer les dédains d'une opinion? Qu'on ouvre l'histoire d'un grand peuple, à l'époque d'une grande crise dans ses tendances morales et dans ses institutions politiques.

Quand Cicéron, qui était un philosophe éminent sans doute, mais qui était un grand politique aussi, osa, dans Rome tombante, aborder ces hautes questions qu'avant lui avaient traitées si librement tant de sages d'Athènes, depuis que le plus grand de tous avait payé de sa vie l'émancipation de quelques-uns, il prit des précautions extrêmes. Et par quels humbles prologues il s'efforça de séduire la froideur des tribuns, des sénateurs, des consulaires! Et à quels légers avertissements il réduisit son patriotisme et son génie! C'est ainsi que, parmi nous, sont obligés de s'abaisser les hommes éminents que le peuple a poussés dans les rangs des maîtres du jour, et qui ne sont que les esclaves de tous. A

quelles concessions de parole et de pensée le siècle ne les force-t-il pas à chaque instant!

Je dis que là est un grand péril, et que là se révèle la faiblesse du siècle dans toute son étendue.

Si, dans l'appréciation de nos études morales, il ne s'agissait que d'une question d'histoire, dégagée du point de vue social, nous dirions avec orgueil qu'à nulle autre époque de l'humanité, dans le sein de nulle autre nation, la science des mœurs n'a été plus belle. En aucun temps, cette branche de la philosophie, plus indépendante de toute entrave, n'a pris une place plus grande dans cet enseignement public qui n'est plus ni un enseignement théocratique ni un enseignement scolastique, qui est un enseignement national; qui se chargera avec une confiance légitime de toute la grandeur de sa mission, le jour où le siècle lui livrera les moyens de la remplir; et qui la remplira tout entière sur tous les points, à tous les degrés, en vertu du seul monopole de la supériorité, appelant dans la lice toutes les rivalités, encourageant et protégeant du don de ses lumières tous les genres d'émulation.

Et, en effet, à quelle autre époque l'enseignement pourrait-il avoir plus de confiance qu'à celle où il a montré une plus grande intelligence de tous les besoins? Le siècle lui a crié sa demande de leçons d'industrie : il en a offert à toutes les classes de la société, sans empressement, sans spontanéité, mais avec une abondance qui demeure malheureusement délaissée sur bien des points. Les esprits supérieurs avaient prévu ce résultat. Ils savaient que ce n'était là qu'une de ces choses secondaires et transitoires qui doivent s'effacer devant les nécessités morales d'une époque. Aussi, pendant qu'une opinion bruyante réclamait satisfaction pour ses intérêts

personnels, les esprits les plus éminents s'appliquèrent, dans le silence que demandent les grandes inspirations, à satisfaire des exigences plus nobles. Celle des sciences qui domine dans l'empire des idées, la philosophie, jadis élevée dans les régions un peu stériles de la métaphysique, ou concentrée dans la sphère un peu bornée de l'argumentation, ils la transportèrent dans le domaine le plus intime de l'âme. Alors la psychologie, cette étude du moi, d'une si admirable fécondité, est devenue la lumière de toute investigation, et, dans cette étude, c'est le point de vue moral, c'est le gouvernement suprême de la volonté, cette glorieuse dictature de l'activité humaine, qui a fixé les plus hautes méditations. C'est elle qui a prévalu dans toutes les leçons.

Cette profonde innovation que Socrate avait ébauchée dans l'antiquité, que Descartes avait rappelée au monde moderne, et qui naguère avait illustré l'école d'Écosse, on l'a faite, sous nos yeux, avec éclat et avec autorité. Et cette innovation a changé la face des études morales. La morale est devenue la grande branche de la philosophie, on ne saurait assez le dire, à l'honneur de ceux qui ont donné, qui ont prêché cette réforme à nos écoles.

Ce n'est pas tout. Non-seulement la morale occupe, dans l'enseignement de nos études nationales, une place à part; mais jamais de plus pures doctrines de mœurs n'ont été professées devant la jeunesse, et jamais elles n'ont été plus fortement introduites dans l'intelligence. La théodicée, jadis écartée de l'enseignement public, réservée aux méditations du cloître ou du cabinet, est entrée, avec toute l'autorité de la science, dans les études régulières, dans les études obligatoires de la jeunesse. Elle y apparaît souvent avec

un tel éclat et une telle richesse, que, dans les écoles, paraît désormais comblée cette lacune que depuis près d'un siècle révélaient nos études de philosophie religieuse.

Or, rien ne peut se comparer, dans l'enseignement ancien, à ce que ces immenses innovations ont introduit de force dans le nouveau. Elles donnent aux travaux de cet âge une puissance que n'ont jamais eue les études dans le passé, et aux esprits un développement qu'elles auraient redouté. J'ajoute que beaucoup d'opinions la querelleraient avec véhémence, si elles en mesuraient la portée, et qu'elle exercera nécessairement une action à tel point profonde, que bientôt on la querellera stérilement.

Et toutefois, combien cette action, si nouvelle, est insuffisante encore!

Qu'est-elle réellement? Quelle en est la portée et la limite?

CHAPITRE XX.

Suite. L'insuffisance des études actuelles.

L'innovation qui vient de s'opérer dans nos études morales, inaperçue de ce monde qu'absorbent les questions du jour, est insuffisante encore, si grande qu'elle soit et quelque action que déjà elle exerce.

D'abord, elle est nouvelle, elle est d'hier.

Ensuite, la pensée qui l'a conçue n'a pu l'appliquer elle-même. Or, si le législateur crée facilement la règle, ceux qui la reçoivent ont plus de peine à la faire admettre. Au temps seul appartient de modifier les institutions, de préparer les hommes qu'elle réclame, et de faire mûrir dans les esprits la semence qu'elle y répand. L'exécution de la loi demeure donc toujours au-dessous de l'idée qui l'a conçue.

L'exécution d'une mesure nouvelle, lorsqu'elle est grande, rencontre d'ordinaire de grands obstacles. C'est comme un homme supérieur qui vient réclamer une place éminente, occupée par une foule de personnages secondaires.

En effet, qu'arrive-t-il toujours aux grandes lois, à celles qui s'adressent à des intelligences plutôt qu'à des esclaves? L'interprétation du texte, appuyée sur la li-

berté de la pensée, enfante la variété des opinions. De ces opinions, les unes, au lieu de s'attacher au point culminant, se préoccupent de je ne sais quelles questions inférieures; les autres, en donnant à tout une égale importance, n'assurent d'ascendant à rien. Dans l'ordre d'études dont je parle, les uns n'accordent encore qu'un rang plus ou moins secondaire à cette science, dont l'avénement complet est si nécessaire, et qui doit rendre tant d'appuis à une politique privée de tant de principes. Les autres ne pensent pas même qu'on puisse traiter devant la jeunesse celles de ces questions qui ont le plus d'importance pour la vie sociale.

D'ordinaire la morale est dominée, dans nos écoles, par la psychologie, comme elle est dominée, dans l'Église, par la théologie, comme elle est dominée, dans le monde, par la politique. Or, comme dans l'école, la psychologie elle-même est absorbée, ici par la physiologie, ailleurs par l'anatomie et la phrénologie, ailleurs encore, par je ne sais quelles traditions de métaphysique et de scolastique qui se perpétuent en dépit de toutes les lumières plus abondantes et plus pures, il ne reste à l'étude principale de notre âge que peu de foyers où elle soit enseignée dans sa plénitude, dans sa pureté et dans son indépendance.

Et comment en serait-il autrement? Comment, dans une société telle que la nôtre, sillonnée par tant de révolutions, divisée entre tant de systèmes, affaiblie par tant de luttes, la morale serait-elle partout cette science achevée qu'elle est seulement dans les circonstances les plus normales? Ses théories, pour être pleines et entières, demandent le calme en politique et la stabilité en religion. Qu'on ne s'étonne pas dès lors qu'elles ne soient pas conçues et exposées partout avec cette

abondance de développements que réclament les exigences toujours idéales de la raison.

D'ailleurs, que la psychologie usurpe souvent sur le temps qui est destiné à la morale; qu'à son tour la théodicée la domine et vienne lui imposer ses principes, au lieu de sortir des études morales comme une conséquence sublime; que d'autres fois encore ces spéculations si élevées sur la nature, l'origine et les lois de toutes choses qu'on appelle métaphysique, prennent dans notre enseignement une grande place encore, ce ne sont là, au fond, que de brillantes erreurs. Et quelquefois ces erreurs sont fécondes encore en découvertes heureuses.

Ce qu'il faut regretter davantage, c'est que la seconde de ces études, la théodicée, cette science si haute, qui donne à l'âme ses espérances les plus élevées, et qui confère à la morale la double sanction de lois impérissables et d'éternelles compensations, ne soit pas enseignée toujours avec l'autorité que lui prêtent, d'un côté, le progrès de toutes les sciences, d'un autre, la décadence de tant d'autres théories.

Des critiques moins dominés que nous par des prédilections spéciales pour ces travaux et par des sympathies intimes pour ceux qui les cultivent, auraient peut-être plus de regrets à émettre et plus de lacunes à signaler. Cela est naturel. Nos études publiques ont suivi toutes les catastrophes de nos destinées sociales. Elles ont eu de brillantes restaurations, sans doute; mais ces créations sont d'hier; et l'œuvre de l'empire, si glorieusement qu'on l'ait agrandie, ne saurait suffire encore aux exigences d'un régime si contraire à ses vues despotiques.

Plus on apporte d'idéalité aux institutions publiques,

plus il faut élever l'enseignement, qui doit mettre les mœurs à la hauteur des lois. Aussi nul ne sait mieux que le prêtre du sanctuaire les lacunes de la science qu'il distribue, et nul n'est plus flatté que lui de l'idéalité des exigences. Du moins, le sacerdoce de l'enseignement ne décline pas cette idéalité. Il sait bien que si l'idée pure doit dominer quelque part, c'est dans la sphère qu'il gouverne. Mais à des exigences répondent nécessairement des moyens d'exécution. Or, ces moyens, les avez-vous? Le sacerdoce de l'enseignement ne vous demande pas une autre génération que celle qui reçoit sa leçon, ni une autre que celle qui doit l'appuyer par l'autorité de son exemple. Il ne désire pas pour sa pensée grave et sa parole austère plus d'accueil et plus de sympathie que n'en peut accorder ce siècle, ni en général une nation plus soumise à son sceptre et plus avide de choses pures. Mais il exige de vous ce que la société ne peut lui refuser, sans avouer à la face du monde qu'elle ne veut pas de ses dons : c'est que vous ne frappiez pas de vos dédains les études les plus sérieuses, celles auxquelles vous demandez la sanction même de votre système, de vos institutions publiques. Il pourrait vous demander, à son bénéfice, par l'action de vos lois, cette métamorphose dans le tarif des études qui indiquerait que les choses morales ont pour la nation le même prix que les choses matérielles. Il ne vous la demande pas. Mais il vous demande ce rang et cette position que vous savez donner quand tel est votre plaisir; que vous donnez aux dépositaires des biens les plus vulgaires; et que vous donnerez, avec la même facilité, aux dépositaires des choses les plus élevées, au jour et à l'heure où vous le voudrez.

A cette condition, mais à cette condition seule; — car il ne faut pas qu'une société qui frappe de paralysie les interprètes de sa pensée morale, espère quelque chose d'elle-même; — à cette condition seule, la magistrature investie de la parole sociale peut prendre telle qu'elle est la génération qu'on lui confie, avec l'engagement de la faire ce qu'elle doit être, en dépit de celle qui refuse le concours de son exemple.

Mais, la lui livrer avec le scepticisme du jour et avec la mission d'exercer sur les consciences et les intelligences une action surhumaine, par le seul moyen d'une parole frappée de toute la déconsidération du siècle, de toutes les injustices de la loi et de tous les dédains de la fortune et du rang; puis, quand on a ressaisi ces jeunes intelligences, si péniblement ballottées entre les principes qu'on leur présente et les faits qu'elles entrevoient, donner immédiatement à toutes les théories les démentis les plus cruels : c'est là une inconséquence extrême.

Il est un mal plus grand. Nos études morales ne sont pas frappées seulement de dédains dans les institutions, et de démentis dans le monde; elles sont altérées jusque dans leur fin dernière.

En effet, si elles sont altérées dans leur source, en ce que, dans des temps de doute, l'enseignement le plus riche n'est qu'une parole plus ou moins pure, n'a que l'autorité que lui donne la raison de celui qui l'offre, et ne tient rien du caractère dont il est revêtu; si cette déconsidération est à la fois l'effet naturel de nos mœurs et de nos lois, il est un autre mal qui vient surtout de la parole trop fugitive qui est consacrée à la morale dans nos institutions, et de la fin dernière qu'on assigne à cette étude.

D'abord, elle n'occupe l'esprit que pendant un temps à tel point borné, qu'il ne saurait suffire. Ensuite elle n'a nullement pour but de former les mœurs.

Quant au temps, elle est l'affaire de quelques mois.

Quant au but, elle a sans doute pour objet essentiel l'enseignement des principes de morale générale, et même de morale politique, que doit avoir le citoyen de la classe lettrée; mais elle a un but supérieur, qui domine tout autre. Elle prépare aux épreuves d'un débat scientifique, et elle doit mener à un grade universitaire. C'est donc l'aptitude scientifique, ce n'est pas le développement moral qui est le vœu de la loi. Si la loi est obéie, et elle l'est, l'éducation nationale, dans sa fin dernière, ne prépare pas à la vie, elle initie aux priviléges sociaux.

Cependant les effets s'enchaînent; et si le but principal d'une science est la conquête d'un privilége, le privilége obtenu, la science a joué son rôle. Aussi qu'advient-il d'ordinaire de toute cette étude si élevée, la seule devant laquelle nos générations inclinent encore le front quelques instants, et qui ait pouvoir de les soumettre à des lois plus hautes que celles qu'elles voient tour à tour faire et défaire? C'est que, le grade conquis, l'étude disparaît. Et heureuse la conscience où son autorité ne s'éteint pas avec la dernière réponse faite à l'examinateur!

Or, nulle part ailleurs, la voix de la morale ne se fera plus entendre au jeune étudiant. Votre immense agrégation de leçons et d'enseignements a des chaires pour toutes les sciences : la morale seule est exclue de cette dotation si magnifique. Aussi cette belle population, si novice dans la lutte du bien et du mal, passe immédiatement de l'école dans le monde, de ces tra-

vaux de l'intelligence qui sont des jeux si purs, à ces épreuves du cœur qui sont des drames si cruels. Et pour ces enfants, qui sont l'élite de la nation ; qui reçoivent les principes et les exemples dans la cité même où est le théâtre de nos plus grandes agitations ; qui assistent à nos plus redoutables débats avec toute l'ardeur et toute la mobilité de leur raison, il n'existe plus que des périls. Je ne parle pas des séductions du sensualisme, qui sont trop grossières pour ne pas révolter sa pureté, je parle de celles du scepticisme, qui ont envahi toutes les consciences, et qui sont trop subtiles pour ne pas se glisser aisément dans de jeunes cœurs et y établir aussi ce système de transaction avec les principes qui domine les mœurs de tous.

En effet, après le collége, c'est-à-dire du moment même où de fortes méditations deviennent nécessaires, il n'est plus pour cette jeunesse de parole consacrée à la science du devoir. La grande leçon des neuf mois, celle du cours de philosophie terminée, l'étude sérieuse des mœurs expire. Et pourtant ce cours de morale, désormais achevé pour toujours, ne formait qu'un chapitre d'un autre cours. Ce chapitre a fait oublier le catéchisme. Un mois dans le monde ne fera-t-il pas oublier ce chapitre à son tour ?

Il est un fait plus déplorable. Cette leçon de neuf mois, qui du moins est austère, et qui laisse toujours une pierre d'attente dans la raison exercée, n'est donnée qu'à une seule fraction de la classe lettrée, à celle qui fait des études publiques dans quelques-unes des écoles de l'État ou dans les établissements dominés par leur autorité. Elle n'arrive pas aux autres catégories de la jeunesse du pays, à celles qui suivent ces carrières plus brillantes et plus lucratives où ne sont pas exigés les

grades de l'université, l'industrie, le commerce, les finances, les travaux publics, l'armée. Et toutes ces catégories, que reçoivent-elles d'analogue à l'enseignement des neuf mois? Je ne sais qui pourrait le dire; mais j'estime que la politique elle-même ne saurait fermer les yeux sur une absence si complète de tout ce que la situation exige le plus impérieusement.

On ne dira pas qu'avant ces neuf mois consacrés aux études, neuf ans sont donnés aux habitudes; qu'avant d'être initiée aux principes de l'école, l'enfance est formée par les directions de la famille. On ne le dira pas, car ces directions sont aussi affaiblies que les principes, et nous sommes enserrés dans ce cercle vicieux, que, quand nous voulons faire notre apologie, nous rencontrons partout nos mœurs et notre influence comme la plus grande des accusations et le plus invincible des obstacles.

A côté de cet enseignement officiel si court, et donné dans des limites si restreintes, il se fait d'autres études morales qui le complètent. Cela est très-vrai. Il y a des leçons sous toutes les formes, et, j'aime à le proclamer, elles sont parmi nous d'autant plus fructueuses pour les mœurs, qu'elles ont moins la prétention d'y songer. Celles qui s'emparent d'ordinaire de la pensée la plus intime du lecteur avec toutes ces séductions si pures qu'offre un langage plein de chasteté, de noblesse et de grâce, j'entends toutes les belles publications de nos écrivains éminents, sont de puissants auxiliaires de l'enseignement moral. Ces grandes pages de nos poëtes et de nos philosophes, de nos historiens et de nos publicistes qui font le cours d'études du monde, concourent à l'instruction morale de la jeunesse, dans

une mesure qui permet à la nation de s'enorgueillir de leur influence.

Mais si elles raffermissent avec autorité les sentiments ébranlés par tant de révolutions; si elles épurent les idées altérées par tant de catastrophes, cette influence qu'il faut reconnaître avec les hommages de l'admiration, est d'autant plus incomplète qu'elle est plus involontaire, qu'elle est moins le but de ceux qui l'exercent. Sans doute elle agrandit merveilleusement la fortune morale du pays; mais si son action sur les mœurs est profonde, elle ne prétend pas même à l'enseignement des principes; elle ne les offre ni avec la méthode, ni avec l'érudition que réclame ce siècle. Ce don gracieux, si beau qu'il soit, est donc insuffisant aussi. Il ne peut combler l'abîme où il tombe.

D'ailleurs, si les lois éternelles de la Providence jaillissent en traits de flamme et avec une haute autorité de certains enseignements de la politique, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie, il s'en échappe d'autres fois, et en traits de flamme aussi, des leçons pleines de corruption, de machiavélisme et d'impiété. Loin de vouloir enseigner le vrai, les uns veulent conquérir les suffrages, les autres veulent séduire les esprits, d'autres encore entraîner les cœurs et charmer les imaginations. Et alors, sous l'art ou le calcul disparaissent les principes.

Ainsi cet enseignement si solennel et si digne de représenter la méditation morale de ce siècle auprès de la postérité que donnent ceux qui instruisent les esprits sur les grandes choses du passé, — cet enseignement est, d'abord, d'autant plus insuffisant qu'il n'atteint que les fractions supérieures de la société.

Il est, ensuite, là même où il arrive, balancé ou détruit par des influences plus puissantes.

En effet, dans les régions du monde politique, c'est la littérature sociale qui domine, s'il y domine autre chose que des affaires.

Dans la sphère des heureux du monde, c'est la littérature la plus frivole qui seule est accueillie.

Ce n'est plus l'histoire savante et sérieuse, ce n'est plus la poésie grave et solennelle qui charment l'une ou l'autre de ces régions. Si l'éloquence est la grande étude du jour, ce n'est pas celle qui puise des inspirations dans les principes; la seule qui ait du crédit, c'est celle qui en procure. Ce n'est donc plus celle de la Chaire, qui a fait la nation si grande et si célèbre; c'est celle de la Tribune, qui a pour mission, sans nul doute, de la maintenir grande avec des mœurs et des institutions nouvelles, mais qui souvent perd de vue cette mission morale et sublime pour en remplir une autre purement politique et presque individuelle. Dans sa pensée, prévalent trop souvent, le moment, sur l'avenir; l'homme, sur la nation; le parti, sur le pays; les intérêts, sur les principes.

Or, n'est-ce pas précisément dans ces régions où tout est égoïsme, où tout est calcul, que tout le monde aime à prendre des leçons et des exemples?

CHAPITRE XXI.

Résumé.

Il est donc vrai que, dans les études morales de la classe lettrée, il règne la même diversité de principes, la même division des esprits, le même affaiblissement que dans les idées de la classe non lettrée.

Ni dans les régions supérieures, ni dans les régions inférieures, il ne reste rien de complet, rien d'entier.

Partout, au contraire, on rencontre des ruines; partout se révèlent des lacunes profondes que rien ne vient combler, qui chaque jour semblent s'élargir encore.

Il est des faits spéciaux qui accroissent le mal avec une rapidité sensible, et qui doivent éveiller une sollicitude profonde.

Le premier, c'est que les intelligences les plus actives et les plus élevées se trouvent engagées elles-mêmes dans ce rôle de critique et de scepticisme, la plus séduisante et la plus dangereuse des habitudes d'esprit de ce siècle.

Le second fait, c'est que si en face de la décadence il se pose une doctrine forte et pure, ce n'est pas elle qui obtient les suffrages qu'on doit priser, l'empire des

âmes. Au contraire, les malheurs du temps mettent chaque jour plus en vogue ce système de transaction avec tout, qui n'est qu'un système de conviction sur rien : système déplorable en politique, mille fois plus déplorable en morale, où tout est question de perpétuité et d'invariabilité; où la transaction est l'apostasie et l'abdication.

Le troisième fait est que, chaque jour, s'augmente le nombre de ceux qui passent, du rôle de la conviction habituelle, à celui de l'examen permanent. Or, nul état ne peut subsister si la pensée sociale est incertaine; et quand ce ne sont plus les intelligences méditatives seulement qui doutent et comparent pour arriver à la science; quand toutes les classes de la nation délibèrent; quand le débat du salon ébranle jusqu'à la soumission coutumière de la loge; quand les orages du parlement ont leur écho à l'atelier, alors les idées morales se précipitent, de la foi à l'examen, dans toutes les classes de la société.

Le quatrième fait est qu'il ne s'agit plus de débats et d'idées seulement; qu'il s'agit de passions et de projets; que ce qui est examen dans une région se traduit en complot dans une autre.

Enfin, ce qui domine ce siècle, et c'est là un cinquième fait, c'est une altération profonde dans les idées morales qui unissent, à l'état normal, les diverses parties du corps social. Nous l'avons vu, l'ordre d'idées qui a le plus de poids dans les destinées d'un pays, ce sont les idées réservées. Or, ce sont elles précisément qui ont subi parmi nous l'affaiblissement le plus fâcheux, et c'est moins la barrière entre les deux classes qui s'est abaissée que le lien d'union qui s'est rompu. Si d'un côté les sentiments de déférence sont altérés

profondément dans les classes inférieures, par suite de leur élévation même, les sentiments de tutelle et de bienveillance, de protection et d'intérêt, se sont amortis de la part des hautes classes. Je n'en veux pour preuve qu'un fait auquel je rattache, dans ma pensée, un des principaux moyens de salut : c'est qu'aux classes inférieures il ne s'adresse parmi nous rien qui ressemble à ces nombreuses et graves instructions que, sous toutes les formes les plus populaires, on voit émaner d'en haut dans les pays dont la situation est analogue à la nôtre, et qui, là, entretiennent de saines idées, de fortes alliances et des sympathies profondes.

Y a-t-il dans tous ces faits quelque leçon à prendre? S'y trouve-t-il indiquée quelque mission à remplir? Ce siècle en offre-t-il les moyens?

CHAPITRE XXII.

Conclusion. — Que ce siècle a une mission spéciale et des moyens spéciaux pour la remplir.

Ce n'est pas la première de ces assertions qu'il faut prouver. Elle est un dogme de ce siècle ; c'est un article de foi qu'on proclame avec orgueil, en parlant de la mission politique de cet âge. Je la proclame avec plus d'orgueil encore en parlant de sa mission morale, et sans me mettre davantage en peine de la prouver.

Mais ce qu'il faut démontrer, c'est que nous avons les moyens de remplir notre mission.

Les moyens de fortifier les idées et les études morales d'un peuple sont de deux sortes. Il en est qui appartiennent à tous les temps ; il en est qui sont spéciaux à chaque époque.

Quant aux premiers, il en est qu'on ne saurait négliger en aucun temps, qu'il faut rappeler à toutes les générations, si communs ou si généraux qu'ils soient. Et combien ils seraient instructifs pour celles-là précisément qu'ils trouveraient froides ou incapables de les employer ! Quelles révélations terribles dans cette froideur et cette impuissance ! Ces sentiments ne viendraient-ils pas leur apprendre qu'elles sont

au-dessous et en dehors de ce qui fut bon et vrai pour toutes les autres? Cette froideur et cette impuissance prononceraient donc à elles seules la condamnation de ceux qui les opposeraient au moraliste, et qui ne trouveraient d'excuse à leur lâcheté que dans leur dégénération même. Mais, d'un autre côté, quelles directions voudrait-on offrir à des hommes qui déclareraient utopiques les exigences les plus vulgaires, et qui voudraient, en fait de morale, ou des théories qui berçassent leur décadence, ou des conseils qui, par leur seule magie, changeassent leur mollesse et leur corruption en capacité et en vertu?

Aussi il n'est pas de génération qui soit admise de plein droit à déclarer utopiques les moyens généraux, les moyens que l'humanité ne peut décliner, en quelque situation qu'elle se trouve. Il est donc vrai, dans tout siècle et pour toute nation, qu'il faut étudier d'abord sérieusement la situation à laquelle on veut porter remède; que si les notions du bien et du mal ont été altérées par de grandes catastrophes, il faut les enseigner plus fortement et plus nettement que jamais, les rétablir dans toutes les classes de la société où elles sont effacées, et les rappeler dans leur pureté là où elles sont affaiblies. Pour toute génération qui vous objecterait, que le conseil de flétrir le mal avec plus d'énergie, d'encourager plus ouvertement le bien, et de mettre les lumières en harmonie avec les institutions est une utopie; que les puissances ordinaires qui sont mises par la Providence à la disposition de la nature humaine ne sauraient lui suffire: pour une telle génération, il n'y aurait plus de moyens de moralité. Elle serait placée en dehors des idées et des sentiments de l'humanité, en dehors des lois de Dieu et des condi-

tions de l'ordre moral du monde; et il n'y aurait rien à lui dire.

En effet, si les moyens les plus universels, les axiomes les plus fondamentaux de la moralité publique, ceux qu'il faut présenter en première ligne, dans toute hypothèse et de quelque peuple qu'il soit question, ne fût-ce que pour éclaircir complétement son état moral, et lui faire comprendre qu'il est définitivement réduit à des moyens spéciaux, qu'il n'a plus rien de commun avec les autres qui ne peuvent plus rien pour lui; — si ces moyens, disons-nous, étaient repoussés comme des vues d'utopistes, quels sont les moyens spéciaux, extraordinaires, que pourrait lui offrir, je ne dis pas la sagesse humaine, je dis la sagesse divine elle-même?

Mais quelle est la nation qui a jamais pu, qui pourra jamais tomber si bas?

Certes, ce n'est pas celle qui préoccupe notre pensée, celle qui depuis longtemps est comme le type et la maîtresse de toutes les autres.

Aussi, est-ce avec la certitude que nulle autre n'a plus d'intérêt qu'elle à revoir son état moral que nous indiquerons d'abord la nécessité, pour elle, d'étudier plus sérieusement sa situation, d'enseigner plus fortement le bien et de flétrir le mal avec plus d'énergie.

Et ne serait-ce pas une chose étrange, à une époque où le moindre des intérêts matériels est l'objet des discussions les plus approfondies, que l'état moral du pays fût ou négligé ou à peine effleuré dans quelques-unes de ces phrases générales qui tendent à désarmer l'attention, plutôt qu'à la réveiller, et qui, dans tous les cas, n'apprennent qu'à éluder une question?

Outre que cela serait étrange, cela serait une abdication morale.

Examiner les questions morales du temps avec la même attention, la même sincérité que les questions matérielles, et reconnaître le bien et le mal d'une situation, c'est donc le premier pas à faire. Cependant, pour que cette tâche ne demeure pas stérile, il faut, de plus, que cette étude du bien et du mal soit suivie de ses effets naturels. Elle demeure stérile, à moins qu'une nation ne sache éprouver une émotion morale et manifester un sentiment généreux; qu'elle ne sache flétrir les maux un à un avec colère, et les proclamer plaies sociales avec franchise. On ne guérit les maux qu'à la condition de les combattre là même où ils siégent, et en les prenant corps à corps. Or, dans un pays comme le nôtre, où il suffit de signaler un tort à l'opinion pour le frapper d'anathème, transiger avec les faiblesses du temps, c'est s'en faire le complice; les dévoiler, au contraire, c'est les frapper au cœur.

Les nations généreuses, pleines d'amour-propre et avides de tous les genres de gloire, se reprennent avec une sorte de naïve exagération, dès qu'elles sont averties du péril et rappelées dans des voies meilleures. Quels entraînements nous avons vu créer de nos jours! Quelles œuvres on a fait accomplir dans d'autres temps! A quelles entreprises gigantesques on a mené les hommes dans tous les siècles! Pourquoi donc ceux qui sont appelés, en vertu de leur génie, par cette supériorité qui est toujours une mission, à créer les entraînements de ce siècle, hésiteraient-ils à faire leur œuvre? Ou quelle autre œuvre que celle qui leur est signalée serait donc la leur? Dans une de ces grandes situations qui exaltent le génie national, nos ancêtres disaient: « La seule chose que nous redoutions, c'est que la voûte du ciel ne vienne à s'écrouler sur nos têtes. »

Image sublime d'une confiance plus sublime encore, et d'une ambition morale qui, pour avoir pris d'autres formes dans le cours des siècles, est demeurée la même parmi nous. En effet, la seule chose que nous craignions encore aujourd'hui, c'est que, sous la voûte du ciel, il se trouve un peuple qui nous dépasse dans l'empire des idées. Or, dans cet empire, ce sont les idées morales qui règnent. Et quelle faute ne ferait-on pas en négligeant de montrer à quelle fortune nouvelle est appelé ce peuple au sortir de tant et de si grands événements!

Dans l'examen de la situation sociale, la franchise et la pureté des exigences auront dans nos mœurs une puissance spéciale, le charme de l'innovation. En effet, se prodiguer tous les genres d'éloges, c'est la faiblesse antique et vulgaire des nations. Toutes se sont adulées dans tous les temps, et la plupart se flattent encore à ce point, qu'à les entendre, elles ont toujours été, elles sont encore, les Anglais comme les Français, les Italiens comme les Espagnols, les plus braves, les plus grandes, les premières de l'univers. Et, sans doute, il est un amour-propre qui est un germe de bien; mais il en est un autre qui est un mensonge, qui est un germe de vice. Or, les vices des nations sont, comme ceux des individus, des fléaux que la Providence attache au dos de l'insensé. Déjà ces grossières aberrations de l'esprit public étaient peu dignes des époques d'ignorance et de barbarie qui les ont léguées aux temps modernes; mais combien elles sont plus affligeantes dans un siècle de lumière et de progrès! Que le despotisme de l'Orient se plaise à voir des races courbées sous son joug consoler leur ignominie par leur jactance, cela se conçoit; mais qu'on voulût retenir ou rejeter dans ce coupable

abaissement le génie d'un peuple éclairé, dont le bon sens repousse ces insolentes louanges, qui pourrait le tolérer? La crédule bonhomie des vieux âges se défiait elle-même de ces adulations hypocrites que lui prodiguait une politique frivole et cupide; à plus forte raison des temps de critique et de contrôle sont-ils en droit d'exiger de la part de ceux qui les mènent des moyens plus nobles et plus purs.

Le plus nouveau de tous qu'on puisse employer pour obtenir, non plus des sacrifices matériels et des efforts de servitude, mais des sacrifices moraux et des efforts d'amendement, c'est d'éclairer les esprits sur toute la situation.

Il faut donc signaler le bien comme le mal. Et, en effet, c'est une lâcheté égale de traiter l'un et l'autre avec la même indifférence ou la même crainte, de n'oser ni flétrir l'un ni honorer l'autre. Honorer le bien, c'est proclamer sa valeur, c'est le rétablir en son rang, c'est le fortifier dans les consciences. Et lui accorder les encouragements de la nation, ce n'est que lui restituer ses droits imprescriptibles, si effacés qu'en soient les titres.

Qu'on ne s'y trompe pas, le bien aussi demande à être étudié sérieusement. Un des plus incontestables et des plus grands résultats de l'affaiblissement qui nous accable, c'est l'indifférence pour cet ordre d'idées qu'on appelle pures, pour la théorie, pour les principes; c'est le mépris qu'on affecte pour tout ce que d'autres temps appelaient l'élévation de la pensée et la noblesse du caractère. N'est-il pas vrai que, pour beaucoup de gens dont la vie fait autorité, les principes sont devenus des utopies, et les théories, des abstractions? N'est-il pas vrai que l'esprit du siècle est la con-

damnation de tout cet enthousiasme pour les principes, de tout ce culte des idées, sans lesquels l'homme n'est plus que l'ange déchu? En effet, rien n'efface davantage l'image du Dieu qui nous anime, rien ne dégrade plus cet être spirituel que le Créateur s'est plu à jeter au milieu d'une argile vivifiée par son souffle, et ne brise plus les ressorts de l'âme que cette antipathie pour la pensée dégagée du matérialisme, que cette froideur pour les idées morales qui se pose si sereine et si dégagée dans la société moderne. Pour ramener les esprits à l'amour du bien, il faut presque leur prouver qu'il existe, qu'il a longtemps régné dans les mœurs, qu'il y avait son prix, qu'il conserve encore sa beauté dans quelques âmes, qu'il est l'honneur de l'humanité, et que, sans cette gloire, la vie n'a que la valeur d'un rêve effroyable.

Nous avons flétri cette manière vulgaire et dangereuse de flatter les peuples, celle qui caresse leur amour-propre le plus grossier, pour leur arracher ou avilir en eux les choses les plus précieuses. Les belles époques de notre nation donnent des enseignements différents. Quels accents la foi chrétienne a-t-elle fait entendre quand elle a prêché sous la monarchie absolue la dignité religieuse de l'homme? Elle a parlé des plus hauts desseins de la Providence, des plus saintes lois qu'elle ait données à l'espèce humaine. Quand la république a voulu le triomphe de la dignité politique du citoyen, qu'a-t-elle dit à tous? Elle a parlé des droits les plus augustes de l'homme.

Et nous, lorsque nous avons mission d'ajouter à cette dignité purement sociale, la dignité morale qui en est la sanction et la gloire, nous ne trouverions plus, pour peindre les obligations les plus sacrées de

l'homme, que des paroles glacées, mortes dans nos cœurs avant de venir expirer sur nos lèvres, ou des flatteries surannées, encore plus méprisées de ceux qui les entendent que de ceux qui les jettent? Nous ne trouverions aucune de ces puissantes inspirations qui appellent à la vie et à la gloire ce qui semble dormir dans la poussière, et qui créent des vertus comme l'esprit planant sur le chaos créa des mondes? Y a-t-il donc rien de plus noble, de plus flatteur pour les nations que de les appeler à relever ce qui était grand, ce qui est devenu petit et faible dans leur sein?

Or, ce qui est petit et faible parmi nous c'est cet ordre d'idées pures qui est la source de toute grandeur.

Dès lors, la plus ingénieuse de toutes les flatteries qu'on puisse nous adresser, dans un siècle de décadence, c'est de nous appliquer les exigences les plus élevées, non pas dans l'ordre politique, non pas dans l'ordre matériel, mais dans l'ordre moral; c'est de nous ramener sous le joug des plus fortes notions du bien, et de rasseoir, sur les principes les plus absolus de l'ordre moral du monde, les fondements de nos institutions sociales.

Mais le supportons-nous? Les maladies du siècle permettent-elles ces remèdes énergiques et absolus? Tant d'orgueil est-il possible à notre misère? Que nous reste-t-il donc de notre ancienne grandeur, pour que nous entreprenions de relever une fortune dont il ne se retrouve plus que des débris?

Qu'est-ce qui nous reste?

D'abord tous les fondements des idées morales sont debout, et s'il n'en est aucun qui ne soit ébranlé, il n'en est aucun qui ait disparu, ou qui ne puisse se raffermir.

Quels sont les fondements de la moralité humaine ? On le sait bien, ce sont d'abord les facultés naturelles de l'homme. C'est ensuite la disposition spéciale où se trouvent ces facultés appelées à remplir les devoirs prescrits par la loi éternelle, c'est-à-dire le degré de lumière que possède l'intelligence, et le degré de force qui anime la volonté.

Eh bien ! quand notre condition actuelle est sérieusement étudiée, on voit que non-seulement toutes les facultés fondamentales sont entières, mais que l'état spécial de ces facultés, loin d'accuser quelque penchant profondément vicieux, quelque état de guerre ou d'hostilité avec la loi, se réduit à une sorte de relâchement et d'indifférence, qui n'est ni l'erreur, ni l'ignorance, ni la mollesse ; qui n'est, au fond, qu'une préoccupation transitoire en faveur d'un autre ordre d'idées, graves et sérieuses, mais nullement exclusives, nullement incompatibles avec cet ordre d'idées et d'études dont se compose la science des devoirs.

D'un autre côté, les fondements de la loi morale elle-même sont debout.

Quels sont les fondements de cette loi?

On le sait : pour les esprits philosophiques, pour le petit nombre des penseurs, les idées morales sont primordiales et indépendantes ; mais pour l'immense majorité du peuple, elles émanent de la loi religieuse ou de la loi civile.

Or, si ébranlée que soit l'utile autorité de la loi religieuse, par suite des catastrophes qu'elle a subies, cette loi est debout aussi, et le respect qu'elle inspire est presque général encore. La France n'est vraiment ni polythéiste ni athée, elle est chrétienne. Si, dans quelques régions de la société, elle ne l'est plus comme

il y a un siècle ou deux, dans d'autres, elle l'est comme il y a trois et quatre siècles. Là même où elle l'est faiblement, elle l'est du moins décemment, sans impiété, sans hostilité. Si elle est moins grave qu'au dix-septième siècle, combien aussi est-elle moins fanatique qu'au seizième, et plus réservée qu'au dix-huitième! Quelles sont donc les preuves du contraire? Quels sont les faits qui les fournissent? Quels sont, par exemple, les livres impies qui paraissent de nos jours? Et s'il en paraissait, quel accueil trouveraient-ils parmi nous?

Cela prouve, dit-on, que la religion est moins attaquée, parce qu'elle est moins dominante. Mais cela ne prouve-t-il pas aussi qu'on a davantage le sentiment de sa grandeur, et qu'on sait mieux qu'en faire l'objet de frivoles discussions, c'est insulter encore plus aux misères de l'homme qu'à la majesté de Dieu? Et croit-on que des attaques, même plus graves que celles du passé, auraient aujourd'hui plus de succès que n'en ont eu, en d'autres temps, d'ignobles bouffonneries? Mais des publications sérieuses ont été dirigées, les unes contre quelques tendances, les autres contre certaines doctrines de l'Église. Or, quel effet ont produit les unes et les autres? Qui s'en est ému? Ce n'est pas l'indifférence qu'elles ont rencontrée seulement, c'est la condamnation, c'est cette sentence terrible, que le point de vue qui dirigeait les combattants était à la fois faux et stérile.

Les publications d'un esprit religieux, au contraire, ont obetnu tous les genres de succès. Point de vue philosophique, point de vue moral, point de vue historique ou poétique, tout ce qui portait l'empreinte d'un peu de foi a rencontré tour à tour la déférence et l'admiration. Dans d'autres temps, il a suffi d'un peu d'in-

crédulité pour assurer la vogue d'un écrit : dans le nôtre, il a suffi quelquefois de certaines apparences, de quelques intentions de piété pour obtenir les suffrages les plus purs, et même les sympathies les plus éclatantes.

On le sait, à toutes les époques de la vie religieuse, la dévotion des âmes éclairées est d'autant plus ardente qu'elle est moins générale ; et toujours la morale intime est d'autant plus méritoire qu'elle est plus abandonnée aux seules inspirations de la conscience. Notre siècle joint à cette double gloire, celle qu'il a non-seulement du penchant pour la foi, mais une sincère admiration pour toutes ces créations si merveilleuses dont elle a rempli le monde. On a pu, dans d'autres temps, l'aimer davantage de cœur, et en sentir plus profondément la sainte influence sur le jeu des émotions; mais jamais l'intelligence n'a mieux compris sa nature élevée ; jamais elle n'a mieux su que tout le domaine de la foi est en dehors de son domaine. J'ajouterai que cette haute idéalité, qui est si nouvelle au milieu de tout ce qu'on voit et qu'on poursuit, est faite pour plaire singulièrement à un siècle qui sait mieux qu'un autre la misérable valeur des choses de sa prédilection.

Sur ce double fondement de la foi et de la loi religieuse on peut donc asseoir encore, ou, si l'on veut, rétablir dans leur puissance et dans leur pureté toutes les plus fortes idées de morale. En effet, la loi religieuse demeure encore la source d'un ordre d'obligations inviolables pour la conscience.

La loi civile, si ébranlée qu'elle soit à son tour, rencontre encore des respects sincères. Sans doute, elle inspirait jadis plus de crainte, mais non pas plus de

sympathie. Elle était plus accablante, et son autorité, plus inégale, pesait plus lourdement sur les petits ; mais elle n'en était pas mieux établie : car, toujours prêtes à transiger avec les grands, ses prescriptions et la rigueur de ses peines variaient suivant les nuances du rang et de la fortune. Or, quand le délit n'est plus le même suivant qu'il est commis dans une classe ou dans une autre, l'autorité de la loi n'est ni pure ni entière. En effet, rien n'irrite et ne fausse plus les idées que cette distinction qui attache au même fait des appréciations si différentes. Aussi la loi moderne, la même pour tous, ne voyant dans le même peuple que des égaux, ne connaissant plus ni petits ni grands, et se déclarant ennemie de toutes ces immorales séparations, de ces impolitiques priviléges dont le grave inconvénient est d'altérer la pensée la plus sincère, nourrit-elle des idées plus pures, plus fortes, plus dégagées de tout esprit de classe et de parti. C'est dire, en d'autres termes, que dans une société plus sincère et dans le sein d'une nationalité plus vraie et plus inaltérable, la loi politique exerce désormais, même sur les idées morales, une influence plus grande que jamais.

Ce n'est donc pas le terrain qui manque à qui sait édifier parmi nous.

Il est d'ailleurs deux grandes choses que ceux qui les cherchent trouvent toujours à leur disposition, l'une à jamais inaltérable et pleine de majesté, l'autre sans cesse altérée, il est vrai, mais aspirant sans cesse à grandir : j'entends la nature humaine et la loi suprême qui la gouverne.

La nature humaine, c'est la raison, c'est la conscience, venues de Dieu, allant à Dieu, se sachant sous sa loi, tantôt avec le sentiment du bonheur et plein

d'un noble orgueil, tantôt avec une sorte de dépit et sous le coup d'une profonde humiliation : c'est donc la raison, et la conscience, ayant la faculté de violer la loi suprême, mais n'ayant pas celle de la méconnaître, et la suivant avec amour, toutes les fois que nulle passion, nulle erreur ne trouble cette double lumière qu'un prophète appelle la lampe de ses pieds.

La loi suprême, c'est Dieu, c'est la Providence, sa volonté, son action. C'est ce puissant gouvernement du monde, qui surprend notre raison lors même qu'il ne captive pas notre foi; qui tantôt nous laisse aller à notre gré dans de vastes régions, tantôt nous conduit et nous retient sur un étroit domaine, et de façon que nous sentions sa puissance d'autant plus profondément que nous cherchons davantage à marcher en dehors des limites de son empire.

Les plus puissants des moyens généraux sont donc encore à la disposition de qui voudra, de qui saura édifier; et si quelques-uns de ces moyens sont affaiblis, ce siècle offre à l'homme de génie qui voudra raffermir les idées morales du temps des ressources plus grandes que nul autre, par suite de cette admirable dispensation de la Providence, qui proportionne le bien au mal, et donne des puissances toutes spéciales aux âges qui les demandent.

Nous l'avons dit, chaque époque a ses moyens spéciaux; et plus est grande l'altération des idées, plus sont puissantes les ressources que prodigue le gouvernement suprême des destinées humaines.

Ce siècle-ci, quelle que soit sa décadence, a précisément en raison de ses besoins moraux des moyens plus abondants que n'en eut aucun autre. Il a : 1° plus de lumières générales; 2° des théories sociales plus

complètes, des lois plus justes et des institutions plus pures; 3° une action centrale mieux réglée; 4° dans ses mœurs, si altérées qu'elles soient, quelque chose de plus idéal, des exigences plus élevées, et dans ses institutions, un contrôle plus sévère; 5° un ensemble d'excitations politiques et de nécessités sociales appelées à guérir le mal qui est né des efforts mêmes qu'on a faits pour établir les institutions du jour.

Je développe ma pensée sur cette situation plus heureuse que nulle autre.

Et, d'abord, que ce siècle ait plus de lumières, on ne peut le nier. On ne doit pas dire non plus que ce soient des lumières trompeuses; car il est hors de doute qu'à la disposition de tous il se trouve une plus grande masse de vérités, un plus vaste ensemble de connaissances qu'en aucun autre temps, et que jamais la science de l'homme n'a été plus exacte.

Il est incontestable aussi que ce siècle est en possession, quant à la politique, non-seulement de théories plus élevées et par conséquent plus vraies, mais encore d'institutions plus équitables et par conséquent plus conformes aux lois de Dieu. Quant à la morale elle-même que, d'ordinaire, on affirme avoir peu varié, il est certain que ce siècle vit sur un système de règles infiniment plus riches et mieux tracées. On assure, il est vrai, que la morale et la politique ne font que changer de forme. Mais chacun sait ce que valent ces assertions; et chacun sait que si, en politique, nous vivons sur un ensemble d'institutions plus généreuses et plus propres à favoriser le développement plus complet de la nature humaine, en morale aussi, les idées sont plus nettes et plus arrêtées, mieux dégagées de la ser-

vitude à laquelle elles étaient assujetties, plus libres qu'aux siècles d'ignorance et de despotisme.

Que le jeu des institutions sociales soit quelquefois et profondément vicié ; que l'ensemble des règles morales soit souvent et audacieusement violé; que toutes ces connaissances plus avancées servent pour le mal comme pour le bien; que toutes ces lumières si précieuses soient réparties inégalement, et que, de ces dons si riches, le siècle fasse tantôt peu d'usage, et d'autres fois un emploi coupable, personne ne le conteste. Aussi cela n'est-il pas en question. Ce qui l'est, c'est ce grand fait, que la Providence met à notre disposition plus de lumières et une plus profonde intelligence de la loi des mœurs, en un mot de plus grands moyens de science. Or, ce fait n'est pas niable.

Et puisque la société possède, de plus, une action centrale qu'elle n'a jamais eue au même degré, on n'objectera pas que ces moyens sont frappés de stérilité. Ils ne sauraient l'être. La société ne peut les anéantir qu'autant qu'elle veut abdiquer. Elle peut abdiquer, si elle le veut. Mais, d'abord, les peuples abdiquent rarement. Ensuite, quand ils le font, ce n'est pas aux époques de leur omnipotence sociale. Or, notre siècle est une de ces époques, et il a l'ambition de ses moyens. Et ses moyens sont immenses. On parle de la toute-puissance du despotisme. Mais qu'est-elle cette puissance d'un seul auprès de celle de tous, ce régime où la loi, et non plus le caprice, et non plus l'égoïsme, donne les forces de tous à l'action d'un seul? Quelle masse lourde et pesante à remuer que les nations du moyen âge ! Quelle société audacieuse et frivole, dissipée, et pénible à gouverner que celle des trois derniers siècles ! Et combien, au contraire, est facile

et régulier, combien est fort et pur le régime public de ce siècle! Grâce à cette concentration de toutes les volontés et de toutes les pensées sociales qui unit dans un foyer commun toutes les ressources du pays, l'État est désormais un mécanisme moral, et à tel point intelligent, que le gouvernement des hommes reproduit en petit l'image de cette Providence divine qui, dans sa main, concentre le jeu des ressorts du monde. Où donc l'action de la société n'est-elle pas quand elle le veut? Quelle est l'affaire externe ou interne qui ne soit de sa compétence? Quelle est la pensée qu'elle ne puisse atteindre, l'intelligence dont elle ne sache réclamer le jeu, le sentiment qu'elle n'ait le droit d'invoquer au nom de la patrie? Et n'est-ce pas avec la rapidité de l'éclair que, du centre, elle se porte aux extrémités et en rapporte tout au centre?

Or, si elle s'est constituée ainsi présente partout, compétente en tout, et puissante par-dessus tout, est-ce pour les petites choses ou pour les grandes qu'elle l'a fait? Je le demande : en se constituant, suivant le type, non pas de l'absolutisme, mais de la puissance suprême dont la volonté est la loi de tous, et dont la force est la vie de tous, n'est-ce pas pour établir partout la loi et les lumières qui doivent tout régir et tout éclairer, qu'elle s'est posée avec une ambition si haute?

Je ne dis pas que, de cette puissance qui a quelque chose de si merveilleux qu'on l'admire encore lors même qu'on pleure le joug et le tribut qu'elle impose jusqu'à la liberté, la société fasse uniquement usage pour gouverner cet empire des idées qui est, en dernière analyse, celui des intérêts. Mais je dis que là est pour elle un moyen d'action dont elle peut disposer à son gré, et que cette action est à la seule condition qu'au-dessus

de tout il y ait une pensée et une volonté dignes de régner en tout.

Or, il est dans la mission spéciale de ce siècle qu'en tout et au-dessus de tout il règne une pensée morale et une volonté pure.

Car, à côté de cette action si puissante que donnent les institutions, il y a dans les mœurs générales des exigences plus grandes, et dans les usages un contrôle plus sévère à l'égard de tous. Partout domine, dans la théorie des obligations sociales, une sévérité qui touche à l'idéalité et qui impose aux mœurs publiques, comme aux mœurs privées, une phase nouvelle.

En effet, depuis la situation la plus élevée jusqu'à la plus basse, parcourez tous les degrés du corps social, pour chacun d'eux vous trouverez que les exigences sont plus grandes; que partout elles sont plus précises, plus sévères; que de la sévérité elles s'élèvent désormais jusqu'à l'idéalité. Combien, dans d'autres temps, l'opinion était indulgente et facile pour tous! Que demandait-elle à celui qui, selon le droit public le plus religieux, était à la fois le *roi et la loi*, ou plutôt que demandait-elle à la royauté? De la générosité et de la magnificence. Cela couvrait tout le reste, la nullité, la frivolité, la galanterie, la corruption, le despotisme. Que demandait-elle au premier corps de l'État, à celui qui par sa naissance était appelé à soutenir la majesté du trône, à la noblesse? De l'honneur, des manières de cour, un peu de faste et beaucoup d'ardeur pour la carrière des armes. Cela couvrait tout le reste aussi, et jusques au refus de participer aux charges de l'État. Le haut clergé était assimilé à la noblesse, et les prélats partageaient les priviléges politiques des seigneurs sans exciter de murmures. Pour les uns comme pour

les autres, l'opinion, quoique inégale, était également complaisante. Si, pour les mœurs du magistrat et du prêtre, elle était plus sévère, elle n'exigeait du soldat que l'art de bien manier l'épée qu'on donnait à son enfance. On n'était pas plus difficile pour l'écrivain, que je mets en meilleur rang que ne faisait le passé. L'écrivain qui n'était ni prêtre, ni magistrat, ni pensionné, n'avait pour toute règle que sa liberté ou le caprice du prince, et n'était un peu contenu que par la Bastille de bénigne mémoire. L'opinion était pour lui d'une indulgence extrême, et dans sa carrière, comme dans toutes les professions lettrées, on entrait par des épreuves si faciles que rien n'y entravait le génie de personne. Quant aux régions inférieures, c'est à peine si l'on y accordait quelque attention au bourgeois. Le paysan n'était rien, et, sa dîme payée, on faisait abstraction de sa présence dans l'État. En effet, les enrôlements n'étaient pas une affaire d'État sous un régime où abondait la noblesse.

Combien tout cela est changé! Quelles exigences sont nées du progrès des temps! Et avec quelle rapidité, si nouvelles qu'elles soient, elles se sont emparées de l'opinion! Combien elles l'ont modifiée sur toutes les positions! La royauté, par une fiction qui cache une profonde sévérité, est demeurée un pouvoir irresponsable, il est vrai; mais c'est à la condition que ceux-là qui la conseillent répondent pour elle. Les seigneurs sont de simples citoyens; les prélats, d'humbles prêtres. Il n'y a plus de grands. Il n'y a plus de petits. Il n'y a plus que des fonctionnaires et des citoyens, des électeurs et des candidats. Et s'il est, à l'égard des uns ou des autres, quelque nuance dans les exigences de l'opinion, ce n'est plus pour les inférieurs, qui ont moins

de lumières, c'est pour les supérieurs, la raison le veut, qu'elles sont plus élevées. Or, cette sévérité, ce n'est pas de la théorie; elle s'applique; elle éclate en toute occasion. Prenez toutes les catégories de fonctionnaires, depuis le chef irresponsable jusqu'au dernier agent de la société, et voyez à l'égard de tous si la pureté théorique des exigences morales ne va pas, dans la pratique, jusqu'à la sévérité, jusqu'à l'idéalité: idéalité et sévérité flatteuses, sans nul doute, pour tous ceux qui en sont l'objet, mais qui condamnent à des mœurs nouvelles, pour lesquelles nos générations ne sont pas formées encore, et auxquelles longtemps encore elles auront peine à répondre.

Ajoutez que la critique n'est pas renfermée dans le sanctuaire de l'opinion; qu'au contraire, l'opinion se fait un devoir, à l'égard de tous, d'appliquer le double contrôle, la redoutable publicité de la Presse et de la Tribune; que pour la Presse et la Tribune elles-mêmes existe encore celui de l'Esprit public.

Dans ce contrôle, il est des degrés de franchise et de rigueur; et des concessions sont faites à la faiblesse de l'homme, à l'inexpérience des fonctionnaires, aux négligences du citoyen. Mais, d'un autre côté, la critique de la loi morale ne va-t-elle pas infiniment plus loin que celle de la loi politique, et, s'il est des textes qui créent des priviléges, la vérité vient-elle immoler devant ces fragiles barrières le moindre de ses droits? Ses sacrifices ne se bornent-ils pas à voiler quelques-unes de ses paroles? Est-il un sanctuaire si inviolable qu'elle n'y fasse pénétrer un rayon de son flambeau? Est-il des mystères qui dérobent à sa lumière un acte, un vœu, une pensée? La loi a tracé des enceintes sacrées; elle a muré la vie privée du dernier de tous et la vie pu-

blique du premier de tous ; mais pour les regards tous les murs sont devenus transparents, et plus est ingénieusement ménagée la parole qui est savamment indiscrète, plus elle s'empare de l'intelligence qu'elle flatte en l'irritant. Oui, la science de ce siècle est devenue celle d'Archimède, dont les miroirs changeaient en traits de flamme les rayons de la lumière. C'est qu'elle est au même degré exercée et irritée par toutes ces épreuves que la société fait subir à ceux qui aspirent aux honneurs et aux bénéfices dont elle dispose.

Il n'y a donc pas seulement des exigences plus idéales et des épreuves plus précises, et par conséquent plus d'obligations et des obligations plus nettes pour tous, il est aussi dans ce siècle plus de nécessités sociales et plus d'excitations morales qu'en aucun autre.

Et voyez la puissance de ces nécessités et de ces excitations, même au milieu de tous les signes d'affaiblissement et de toutes les sources d'altération. Voyez cette vigilance que chacun est obligé d'exercer sur lui ; cette régularité, externe ou interne, que nul ne peut plus ni enfreindre ni éluder, à ce point que, quand même nul ne vivrait plus de ses convictions, chacun serait obligé de vivre des nécessités qui pèsent sur tous.

C'est là le règne de la loi moderne. Et c'est une chose curieuse que, de l'empire uniformément établi pour tous par la loi politique, jaillisse ainsi une sorte d'égalité pour tous dans la soumission à la loi morale. Or elle en jaillit.

En effet, là où la société est constituée en État libre, chacun est sujet de la loi. Or, la loi sociale, nous l'avons dit, est avant tout la loi morale. Elle est une copie plus ou moins pure, une image plus ou moins ressem-

blante de cette loi. Le règne d'une bonne loi politique amène donc réellement celui d'une bonne loi morale.

De plus, les idées qui président aux institutions libres sont les idées les plus élevées, les plus philosophiques, les plus purcs. Aussi, malgré l'affaiblissement du caractère moral de ces idées, ce caractère demeure au fond de toutes nos institutions, et les domine toutes.

C'est pour cela même que l'immoralité, sous ce régime, serait une faute, même en politique, et que ceux qui ne lutteraient pas, contre cette inconséquence, de tous les moyens que leur confie le siècle, trahiraient au même degré leurs devoirs d'hommes et leurs devoirs de citoyens.

Et qu'elles sont heureuses ces nécessités! qu'elles sont puissantes et belles ces excitations! Vivre de toute sa pensée et de toutes ses affections, sous les yeux, sous la critique ou sous les éloges de tous; rencontrer pour tout noble sentiment et tout dessein généreux le concours des plus hautes et plus pures puissances du pays, Presse, Tribune, Pouvoir, Opinion, certes il y a là des encouragements au bien et des motifs au dévouement que ne connut au même degré nul autre temps, nul autre régime. Cela peut être contesté au nom d'autres principes, et cela doit l'être au nom d'autres mœurs. Il ne saurait en être autrement. Mais, si la marche des destinées humaines est providentielle, si des plus grandes tempêtes qu'elle présente il doit sortir providentiellement de plus grandes métamorphoses, bientôt d'éclatantes innovations réfuteront victorieusement ces récriminations impuissantes.

Toutefois, c'est à cette condition que, si, aux besoins d'une époque, la Providence a joint les moyens, l'homme recoure aux moyens.

Les moyens sont *pour* les siècles, *pour* les institutions et *pour* les hommes qui savent les comprendre ; ils sont *contre* les dynasties, *contre* les doctrines et *contre* les empires qui les méprisent.

C'est assez dire que ce siècle a non-seulement la mission, mais l'obligation de fortifier l'ordre d'idées et d'études qui est le plus affaibli ; que, dans chacune de ses crises, il est une mission spéciale pour tout ce qui a puissance parmi nous, Enseignement, Presse, Tribune, Pouvoir, Esprit public ; et que chacun de ces pouvoirs répondra à la loi de tous de l'emploi qu'il aura fait de ses moyens.

FIN.

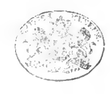


TABLE DES MATIÈRES.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

chez les mêmes libraires.

Histoire des Doctrines morales et politiques des trois derniers siècles, 3 vol. in-8°.

De l'Influence des Lois sur les Moeurs et de l'influence des Moeurs sur les Lois, 2 vol. in-8°, 2e édition. (Sous presse.)

Histoire critique du Gnosticisme, 3 vol. in-8°, 2e édition, revue et augmentée. (Sous presse.)

Histoire du Christianisme, de ses institutions et de ses doctrines, 4 vol. in-8°, 2e édition.

Histoire de l'École d'Alexandrie, 2e édition, entièrement refondue, 4 vol. in-8°. Tom. 1er, Paris, 1841. (Les autres sous presse.)

Sous Presse :

HISTOIRE

DES FRANÇAIS,

PAR THÉOPHILE LAVALLÉE.

Deuxième Édition.

Quatre beaux volumes in-18 à 3 fr. 50 cent.



